

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

DÉPARTEMENT DES SCIENCES SOCIALES

L'ÉMERGENCE ET LE DÉVELOPPEMENT DE SOLIDARITÉS PAYSANNES TRANSNATIONALES
DANS L'ESPACE OUEST-AFRICAÏN : UNE LECTURE À PARTIR DU SÉNÉGAL ET DU GHANA

THÈSE DE DOCTORAT

PRÉSENTÉE

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DU DOCTORAT EN SCIENCES SOCIALES APPLIQUÉES

PAR

NATHALIE MCSWEEN

19 AOÛT 2015

REMERCIEMENTS

Une thèse de doctorat est l'aboutissement d'une démarche de réflexion qui apparaît, sur papier, comme étant uniquement celle de l'auteur de ladite thèse. Dans les faits pourtant, une thèse est (presque!) une œuvre collective. En ce qui concerne cette thèse-ci en particulier, j'aimerais remercier toutes les personnes sans lesquelles elle n'aurait pu voir le jour.

En premier lieu, j'aimerais remercier tous les acteurs paysans qui m'ont accordé le privilège de les rencontrer en entrevue, ainsi que les acteurs des organisations de coopération internationale et des institutions internationales. Sans vous, cette thèse n'aurait jamais pu voir le jour. À vous tous qui travaillez chaque jour pour améliorer le sort des agriculteurs familiaux en Afrique de l'Ouest, je dis merci!

En second lieu, j'aimerais remercier mes co-directeurs de thèse, Louis Favreau et Abdou Salam Fall. J'ai un grand, très grand respect pour ces deux professeurs-chercheurs qui ont partagé leurs savoirs, leurs expériences et leurs réflexions avec moi tout au long de cette démarche de recherche et d'écriture. À vous deux, je dis mille fois merci!

En troisième lieu, j'aimerais remercier l'ensemble de la communauté professorale des départements de sciences sociales et de travail social de l'UQO. De la même façon que l'on aime bien dire en contexte africain que ça prend tout un village pour élever un enfant, on pourrait dire que ça prend tout un département pour faire un docteur! Dans la même veine, j'aimerais remercier les collègues d'étude avec lesquels j'ai eu l'occasion de faire rebondir des idées et de débattre de théories, de concepts, de méthodologies. Merci en particulier à Édith Leclerc avec laquelle j'ai longuement cheminé.

J'aimerais finalement remercier ma famille et mes amis de leur soutien indéfectible. J'aurais même dû leur adresser mes premiers remerciements parce que sans eux rien, mais vraiment rien, n'aurait été possible. Merci en particulier à Martin et à Zoé pour leur patience et pour

leur confiance. Merci aussi à Rose-Anne, mon amie, ma sœur. Merci à Catalina, mon amie, ma 3^e jumelle. Merci enfin à ma mère. Pour tout.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	II
TABLE DES MATIÈRES	IV
LISTE DES CARTES, TABLEAUX, FIGURES ET ENCARTS	VII
LISTE DES ACRONYMES	IX
RÉSUMÉ	XIII
INTRODUCTION	16
PREMIÈRE PARTIE CONSTRUCTION DE L'OBJET DE RECHERCHE	19
CHAPITRE I L'AGRICULTURE ET LA PAYSANNERIE OUEST-AFRICAINE CONTEMPORAINE :	
QUELQUES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE	20
1.1 Être « entendu » dans l'espace politique et institutionnel ouest-africain : libertés politiques et ouverture des institutions à la participation de la société civile.....	22
1.2 La population agricole de l'Afrique de l'Ouest	24
1.3 La pauvreté rurale	27
1.4 L'exploitation familiale : le modèle d'exploitation dominant en Afrique de l'Ouest	29
1.5 Les politiques commerciales et leurs impacts sur l'agriculture.....	32
CHAPITRE II L'ACTION COLLECTIVE PAYSANNE EN AFRIQUE DE L'OUEST: UNE MISE EN PERSPECTIVE À PARTIR DES SCIENCES SOCIALES AFRICANISTES	36
2.1 Les paysans africains dans le paradigme de la modernisation.....	36
2.2 Les paysans africains dans le paradigme de la domination.....	42
2.3 Les sciences sociales africanistes face aux mouvements paysans africains contemporains : des « points aveugles » accentués	49
CHAPITRE III LES DYNAMIQUES TRANSNATIONALES DES MOUVEMENTS SOCIAUX : ÉTAT DES CONNAISSANCES	52
3.1 La transnationalisation de l'action collective comme réponse à des changements structurels	52
3.2 La transnationalisation de la résistance comme réponse à la globalisation de la domination.....	60
3.3 La question de recherche	68

DEUXIÈME PARTIE CONSTRUCTION DE LA LUNETTE D'OBSERVATION : LE CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE.....	70
CHAPITRE IV LE CADRE THÉORIQUE DE LA RECHERCHE.....	71
4.1 <i>La posture épistémologique de la recherche : l'apport heuristique d'un cadre d'analyse constructiviste</i>	71
4.2 <i>Le cadre théorique de la recherche.....</i>	72
4.3 <i>L'hypothèse de la recherche</i>	78
CHAPITRE V LA CONSTRUCTION DE L'OUTIL D'ENQUÊTE : LE CADRE MÉTHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE.....	80
5.1 <i>Les catégories analytiques et la nature des données à recueillir dans le cadre de la recherche.....</i>	80
5.2 <i>La stratégie de recherche : l'étude de cas</i>	83
5.3 <i>Avant de construire les outils d'enquête : établir les critères de scientificité de la recherche</i>	89
5.4 <i>Les méthodes de collecte des données.....</i>	92
5.5 <i>La stratégie de traitement et d'analyse des données.....</i>	103
5.6 <i>Les limites de la recherche.....</i>	104
5.7 <i>Le calendrier des activités et les considérations éthiques.....</i>	105
TROISIÈME PARTIE PRÉSENTATION DES RÉSULTATS. LA CONSTRUCTION DE SOLIDARITÉS PAYSANNES TRANSFRONTALIÈRES DANS L'ESPACE OUEST-AFRICAÏN : LES CAS DU SÉNÉGAL ET DU GHANA	106
CHAPITRE VI LA CONSTRUCTION DE SOLIDARITÉS PAYSANNES TRANSFRONTALIÈRES DANS L'ESPACE OUEST-AFRICAÏN : UNE LECTURE À PARTIR DU CAS DU SÉNÉGAL.....	107
<i>Introduction.....</i>	107
6.1 <i>Le Sénégal : quelques éléments de contexte.....</i>	108
6.2 <i>Les dynamiques d'organisation et de structuration des paysans au Sénégal.....</i>	114
6.3 <i>La construction de nouveaux réseaux paysans transfrontaliers</i>	130
6.4 <i>La construction d'espaces de dialogue avec les pouvoirs publics</i>	148
6.5 <i>Synthèse de la trajectoire sociospatiale du mouvement paysan sénégalais</i>	156

CHAPITRE VII. LES DYNAMIQUES DE CONSTRUCTION D'ÉCHELLES TRANSNATIONALES DE SOLIDARITÉ ET D'ACTION COLLECTIVE PAYSANNES DANS L'ESPACE OUEST-AFRICAIN : UNE LECTURE À PARTIR DU CAS DU GHANA	163
<i>Introduction.....</i>	<i>163</i>
7.1 <i>Le Ghana : une mise en perspective.....</i>	<i>164</i>
7.2 <i>Les dynamiques d'organisation et de structuration des paysans au Ghana</i>	<i>167</i>
7.3 <i>La dynamique de transnationalisation des associations paysannes ghanéennes.....</i>	<i>186</i>
7.4 <i>Synthèse de la trajectoire sociospatiale du mouvement paysan ghanéen</i>	<i>196</i>
QUATRIÈME PARTIE. INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS	207
RAPPEL DE LA QUESTION DE RECHERCHE ET DU CADRE D'ANALYSE	208
CHAPITRE VIII. ANALYSE DES RÉSULTATS.....	212
8.1 <i>Les pratiques discursives</i>	<i>212</i>
8.2 <i>Les pratiques matérielles</i>	<i>222</i>
8.3 <i>Conclusions analytiques et théoriques.....</i>	<i>239</i>
CONCLUSION GÉNÉRALE	243
L'ÉMERGENCE D'UN NOUVEL ACTEUR COLLECTIF	245
LA MULTIPLICATION DES ÉCHELLES DE LUTTE.....	249
LA CRITIQUE DU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT NÉOLIBÉRAL	251
DE NOUVEAUX PONTS ENTRE ACTEURS PAYSANS ET MILITANTS ÉCOLOGISTES	255
LES MOBILISATIONS PAYSANNES CONTEMPORAINES : UN APPEL À LA RE-TERRITORIALISATION DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES	256
BIBLIOGRAPHIE	259
APPENDICE A. CATÉGORIES D'INTERVIEWÉS	278
APPENDICE B. GRILLES D'ENTRETIEN ET D'OBSERVATION.....	282
GRILLE A. ENTRETIEN AVEC DES ACTEURS AYANT PARTICIPÉ À LA CRÉATION DU ROPPA ET/OU À SON DÉVELOPPEMENT	282
GRILLE B. ENTREVUE AVEC DES ACTEURS EXTERNES (ORGANISATIONNELS) AYANT CONTRIBUÉ À LA CRÉATION DU ROPPA OU À SON DÉVELOPPEMENT (OCI, ETC.).....	285
GRILLE D'OBSERVATION DES ACTIVITÉS DU ROPPA OU DES PLATEFORMES NATIONALES	288
GRILLE D'OBSERVATIONS DES MANIFESTATIONS PUBLIQUES	289
GRILLE D'ANALYSE DOCUMENTAIRE.....	290
APPENDICE C. PAYS MEMBRES DES RÉSEAUX TRANSFRONTALIERS.....	291
APPENDICE D. PLATEFORMES PAYSANNES MEMBRES DU ROPPA.....	292

LISTE DES CARTES, TABLEAUX, FIGURES ET ENCARTS

CARTES

CARTE 1. L'AFRIQUE DE L'OUEST SUR LE CONTINENT AFRICAIN.....	21
CARTE 2. L'AFRIQUE DE L'OUEST	21
CARTE 3. LE SÉNÉGAL	109
CARTE 4. LES SYSTÈMES DE PRODUCTION AU SÉNÉGAL.....	114
CARTE 5. LA ZONE SAHÉLIENNE AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE.....	132
CARTE 6. L'ESPACE TRANS-LOCAL SIX S.....	158
CARTE 7. L'ESPACE TRANS-NATIONAL DE LA PLATEFORME PAYSANNE DU SAHEL.....	160
CARTE 8. L'ESPACE TRANS-NATIONAL DU ROPPA (2000)	162
CARTE 9. LE GHANA DANS LE MONDE	164
CARTE 10. LE GHANA	164

TABLEAUX

TABLEAU 1 AGRICULTURE ET RURALITÉ EN AFRIQUE DE L'OUEST	26
TABLEAU 2 PAUVRETÉ ET RURALITÉ EN AFRIQUE DE L'OUEST	28
TABLEAU 3 GRILLE DE CONSTRUCTION DES INSTRUMENTS DE COLLECTE DE DONNÉES	101
TABLEAU 4. LES MEMBRES DU CNCR	127

FIGURES

FIGURE 1. TRAJECTOIRES DE TRANSNATIONALISATION DES OP DU SÉNÉGAL ET DU GHANA	225
FIGURE 2. AU CARREFOUR D'ESPACES SOCIAUX SÉCANTS	230
FIGURE 3. LA CONSTRUCTION D'ESPACES DE DIALOGUE AVEC LES POUVOIRS PUBLICS	236

ENCARTS

ENCART 1. LA LIBÉRALISATION DES MARCHÉS AGRICOLES.....	33
ENCART 2. LE MOUVEMENT PAYSAN SÉNÉGALAIS	85
ENCART 3. LE ROPPA.....	87
ENCART 4. LA FÉDÉRATION GHANÉENNE DES PRODUCTEURS AGRICOLES (GFAP).....	89
ENCART 5. BERNARD LÉDÉA OUÉDRAOGO	119
ENCART 6. MAMADOU CISSOKHO.....	124
ENCART 7. LA VIA CAMPESINA	135

ENCART 8. LE BOYCOTT DE 1937-38.....	170
ENCART 9. LES ASSOCIATIONS PAYSANNES ET DE DÉVELOPPEMENT RURAL LIÉES À L'ÉGLISE	183
ENCART 10. L'ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE COTON AFRICAINS (APROCA)	188

LISTE DES ACRONYMES

ACC	Action collective contestataire
ACDEP	Association of Church Development Projects
ACDI	Agence canadienne pour le développement international
ALENA	Accord de libre-échange nord-américain
AIAF	Année internationale de l'agriculture familiale
APE	Accord de partenariat économique
APFOG	Apex Farmers' Organization of Ghana
AProCA	L'Association des Producteurs de coton Africains
ASESCAW	Association socio-éducative, sportive et culturelle des agriculteurs du Walo
ASPRODEB	Association pour la promotion du développement à la base
BADECC	Business and Development Consultancy Center
CECI	Centre d'études et de coopération internationale (Québec)
CEDEAO	Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest
CILSS	Comité permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
CMA-AOC	Conférence des ministres de l'agriculture de l'Afrique de l'Ouest et du Centre
CNCR	Conseil national de concertation et de coopération des ruraux (Sénégal)
CNOP	Coordination nationale des organisations paysannes (Mali)
CTA	Centre technique de coopération agricole et rurale
DAA	Development Action Association
DAES	Department of Agricultural Extension Services
EAFF	Eastern Africa Farmers Federation
ECASARD	Ecumenical Association for Sustainable Agriculture and Rural Development

ECOWAP	Politique agricole de la CEDEAO (<i>ECOWAS Agricultural Policy</i>)
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
Fenagie pêche	Fédération nationale des GIE de pêcheurs
FENOP	Fédération nationale des organisations paysannes (Burkina Faso)
FIARA	Foire internationale de l'agriculture et des ressources animales
FIDA	Fonds international de développement agricole
FIPA	Fédération internationale des producteurs agricoles
FMI	Fonds monétaire international
FRAO	Fondation rurale ouest-africaine
FONGS	Fédération des ONG du Sénégal
FONG	Farmer Organization Network of Ghana
FONGS	Fédération des ONG du Sénégal
FUGN	Fédération des Unions de Groupements Naam
GAWU	General Agricultural Workers Union
GCC	Ghana Cooperative Council
GFAP	Ghana Federation of Agricultural Producers
GFAC	Ghana Federation of Agricultural Cooperatives
GNAFF	Ghana National Association of Farmers and Fishermen
Groupe ACP	Afrique-Caraïbes-Pacifique
GRIB	Ghana Rice Interprofessional Body
GTLC	Ghana Trade and Livelihood Coalition
GST	Géographie des solidarités transnationales
IFAN	Institut fondamental d'Afrique noire

IFDC	International Fertilizer Development Center
IPAR	Initiative Prospective Agricole et Rurale
IRPAD	Institut de recherche de l'Institut de recherche et de promotion des alternatives en développement
LOASP	Loi d'orientation agro-sylvopastorale (Sénégal)
MoFA	Ministry of Food and Agriculture (Ghana)
MP	Mouvements paysans
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique)
NMS	Nouveaux mouvements sociaux
NPA	Nouvelle politique agricole (Sénégal)
OCI	Organisme de coopération internationale
OMA	Organisation mondiale des agriculteurs
OMC	Organisation mondiale du commerce
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
OP	Organisation paysanne
PAS	Programmes d'ajustement structurel
PFAG	Peasant Farmers Association of Ghana
PNIA	Plan national d'investissement agricole
PRIA	Plan régional d'investissement agricole
PROPAC	Plate-forme régionale des organisations paysannes d'Afrique centrale
ROPPA	Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest
Six S	Savoir se Servir de la Saison Sèche en Savane et au Sahel
SOCODEVI	Société de coopération pour le développement international (Québec)

SOP	Structure des opportunités politiques
TEC	Tarif extérieur commun
UA	Union Africaine
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UNCAS	Union nationale des coopératives agricoles du Sénégal
UPA DI	Union des producteurs agricoles (du Québec) – Développement international

RÉSUMÉ

La transnationalisation de l'action collective des mouvements sociaux implique des changements d'échelle à la fois en termes de structures organisationnelles, de réseaux d'acteurs et de stratégies d'action collective. Plusieurs chercheurs se sont intéressés au phénomène de la transnationalisation de l'action collective et/ou aux mouvements sociaux transnationaux dans les deux dernières décennies et ce, principalement à partir de l'approche du processus politique. Une grande partie de ces travaux de recherche se sont penchés sur les facteurs structurels favorisant l'action collective dans des espaces supranationaux et sur les réponses des mouvements sociaux à ces transformations de la « structure des opportunités politiques » transnationale. L'échelle transnationale, dans ces recherches, n'est cependant pas problématisée; elle est appréhendée comme l'espace où se déploient les stratégies des acteurs collectifs ou comme le « contenant » des relations sociales. Notre recherche s'inscrit dans la foulée de développements théoriques cherchant à problématiser la question des échelles dans l'analyse de l'action collective transnationale en en faisant une question empirique, c'est-à-dire en ne délimitant pas a priori les frontières géographiques des échelles d'action collective. Notre recherche vise ainsi à analyser la façon dont des acteurs d'un mouvement social transnational, ici le mouvement paysan ouest-africain, ont construit – dans le temps long – des échelles d'action collective qui dépassent le cadre national et à rendre visibles les dynamiques sociospatiales à l'œuvre dans la construction de ces échelles.

La stratégie de preuve pour répondre à notre question de recherche (« *Comment l'espace ouest-africain est-il devenu un espace d'action collective pour les acteurs paysans?* ») s'inscrit dans une méthodologie de recherche qualitative qui s'appuie sur des techniques d'enquête faisant appel à l'observation directe, l'entretien semi-dirigé et l'analyse documentaire. L'espace ouest-africain comprenant 15 pays, il n'était pas possible de mener des études dans chacun des pays dans le cadre de cette recherche. Des enquêtes ont plutôt été menées dans deux pays constituant des exemples-types des dynamiques transnationales des pays de l'espace CEDEAO, soit le Sénégal et le Ghana. La recherche vise à contribuer à l'avancement des connaissances sur les spatialités des mouvements sociaux contemporains en

général et, plus particulièrement, à l'accroissement des connaissances sur les dynamiques sociales (et spatiales) des acteurs ruraux dans des sociétés africaines en profonde mutation.

Les résultats de la recherche sont de deux ordres. Premièrement, en termes de connaissances empiriques la recherche a révélé l'histoire longue – et largement méconnue – des relations transfrontalières entre organisations paysannes (OP) dans l'espace ouest-africain francophone et les difficultés liées à l'extension de ces solidarités vers les espaces anglophones. La recherche a aussi rendu visibles un certain nombre de transformations dans les relations entre les organisations paysannes et les pouvoirs publics dans l'espace ouest-africain de même que dans les espaces nationaux.

Deuxièmement, en termes théoriques, la recherche a permis de démontrer la valeur heuristique d'une approche par les espaces pour appréhender les mouvements sociaux transnationaux. En effet, l'approche de la géographie des solidarités transnationales, parce qu'elle adopte un regard décentré sur les mouvements sociaux, favorise une observation empirique qui favorise la découverte. Observer les déploiements spatiaux des mouvements dans le temps à partir des logiques et des rationalités propres aux acteurs permet en effet d'identifier non pas une, mais des trajectoires spatiales au sein d'un même mouvement. Ce regard décentré permet par ailleurs de mieux observer et comprendre les logiques et les rationalités qui ont poussé, à différents moments de leur histoire, des acteurs et des organisations à construire une action collective à une échelle dépassant le cadre local ou national et permet aussi de mieux appréhender le rôle de différents acteurs dans la construction de l'action collective à différentes échelles. Cette approche a ainsi permis d'identifier le rôle précurseur joué par une organisation de coopération internationale, les Six S, dans la mise en relation initiale d'acteurs qui créeront par la suite ce que l'on appelle aujourd'hui le mouvement paysan ouest-africain. De la même façon, l'approche de la géographie des solidarités transnationales a permis de rendre visible le rôle joué par la popularisation du concept de participation des acteurs et par l'ouverture de certaines institutions politiques régionales à ce concept, dans le déploiement spatial du mouvement. Parce que l'approche de la géographie des solidarités transnationales cherche à rendre

compte, de façon compréhensive, des déploiements spatiaux des mouvements sociaux à partir des logiques et des rationalités des acteurs des mouvements, elle permet d'identifier ce qui, dans l'esprit des acteurs, a constitué, à un moment ou à un autre, un contexte facilitant ou contraignant pour l'action à différentes échelles (plutôt que de prendre pour point de départ des situations objectives considérées par le chercheur comme ayant un potentiel facilitant ou contraignant pour en chercher ensuite les effets chez les acteurs). Au plan théorique donc, l'approche de la géographie des solidarités transnationales a démontré, malgré sa jeunesse, un grand potentiel pour l'étude de mouvements sociaux dits transnationaux et ce, non seulement pour mieux comprendre les déploiements spatiaux, mais aussi pour mieux appréhender les perceptions des acteurs quant au contexte de leur action.

INTRODUCTION

Au début des années 1990, Gentil et Mercoiret (1991) étaient prudents dans leur réponse à la question « Y a-t-il un mouvement paysan en Afrique noire? » posée dans l'intitulé de leur article. Tout au plus faisaient-ils état d'un mouvement paysan « en émergence » dont les formes les plus avancées pouvaient être observées dans les organisations paysannes intervillageoises du Sénégal et du Burkina Faso. Ces auteurs semblaient espérer qu'émerge de ces expériences un mouvement paysan à proprement parler, c'est-à-dire des organisations paysannes autonomes (par rapport à l'État), présentes sur la place publique et capables d'influencer l'opinion publique et les dirigeants politiques.

Moins de dix ans après la parution de l'article de Gentil et Mercoiret, les organisations paysannes du Sénégal et du Burkina Faso, ainsi que celles de huit autres pays ouest-africains, étaient allées bien au-delà de ce qu'anticipaient ces chercheurs. En 2000, des paysans du Sénégal, du Burkina Faso et de huit autres pays ouest-africains se donnaient une voix collective à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest par le biais de la création du Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA).¹ Au cours des années 1990 et 2000, plusieurs organisations paysannes ouest-africaines se sont dotées d'espaces de réflexion et de proposition autonomes et ont fait de plus en plus entendre leur voix autour des enjeux liés aux politiques agricoles et commerciales et ce, à la fois dans les débats se tenant dans les espaces nationaux que dans les espaces sous-régionaux et internationaux (Bosc, Berthomé, Losch, et Mercoiret, 2003; Mercoiret, 2006; Pesche, 2007).

¹ Dans cette dynamique de mise en réseau d'organisations paysannes dans un espace dépassant le cadre national, l'espace ouest-africain a été un des précurseurs sur le continent africain, mais les autres sous-régions ont vite emboîté le pas. L'*Eastern Africa Farmers Federation* (EAFF) et la Plate-forme régionale des organisations paysannes d'Afrique centrale (PROPAC) ont ainsi été créés en 2005 en tant que réseaux sous-régionaux de fédérations paysannes nationales. Trois ans plus tard, en 2008, ces Plateformes paysannes sous-régionales se sont donné un réseau continental : la Plateforme panafricaine des organisations paysannes.

À l'échelle de l'Afrique de l'Ouest, le ROPPA est devenu aujourd'hui un interlocuteur quasi-incontournable dans le domaine agricole.

Cette mobilisation des organisations paysannes ouest-africaines se situe dans un contexte international plus large qui voit la création en 1993 d'un mouvement paysan à vocation internationale, *La Via Campesina*. Le contexte international des années 2000 est par ailleurs marqué par l'émergence croissante d'espaces de mise en réseau transnationale d'acteurs non étatiques, notamment par le biais du Forum Social Mondial à partir de 2001. Les mobilisations paysannes ouest-africaines se situent aussi dans un contexte ouest-africain caractérisé par une présence importante d'acteurs de la solidarité internationale souvent fortement impliqués dans le monde rural. Dès les années 1980 d'ailleurs, nous le verrons, un réseau paysan transfrontalier précurseur s'était développé dans l'espace sahélien avec l'appui d'une organisation de coopération internationale, les Six S, fortement liée au mouvement des Groupements Naam. Enfin, les mobilisations ouest-africaines se situent dans le contexte de l'émergence dans les années 1990 d'organisations non gouvernementales à vocation d'appui au monde rural et se définissant en fonction de l'espace ouest-africain (par exemple : la Fondation rurale de l'Afrique de l'Ouest - FRAO).

Que s'est-il donc passé en Afrique de l'Ouest entre 1991 et 2000? Qu'est-ce qui explique qu'en l'espace d'un peu moins d'une décennie des organisations paysannes décrites comme étant encore peu structurées, peu autonomes et peu politisées au sein d'un nombre restreint d'États ouest-africains, tels le Burkina Faso et le Sénégal, ont fait place à des organisations paysannes fédératives dans la plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest et à l'émergence d'un Réseau d'organisations paysannes et de producteurs agricoles à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest? Voilà la question de départ qui a animé la construction de cette recherche. C'est cette question qui nous a amenés d'abord à faire un état des lieux – sous forme de recension des écrits – concernant l'action collective paysanne en Afrique de l'Ouest, suivi d'un état des lieux des connaissances concernant les dynamiques transnationales des mouvements sociaux contemporains.

La première partie de la recherche présente les résultats de la recension des écrits qui nous a permis de mieux circonscrire notre objet de recherche et de faire un tour d'horizon des approches théoriques pertinentes afin de construire notre question de recherche. La deuxième partie identifie l'approche théorique et le cadre méthodologique retenus dans le cadre de cette recherche. Les troisième et quatrième parties présentent respectivement les résultats de nos enquêtes et l'analyse de ces résultats. Finalement, le chapitre de conclusion permet de faire une synthèse de la recherche et de proposer des pistes de recherche pour aller plus loin.

PREMIÈRE PARTIE

CONSTRUCTION DE L'OBJET DE RECHERCHE

Pour construire un objet de recherche, il faut d'abord choisir un phénomène à « mettre en énigme » (Paugam, 2010) à partir d'une recension exhaustive des écrits. En ce qui nous concerne, comme le phénomène que nous désirions cerner était celui de l'action collective des paysans ouest-africains. Pour orienter notre recherche, nous avons d'abord cherché à cerner le contexte dans lequel évoluait la paysannerie ouest-africaine (Chapitre 1). Puis, pour faire un tour d'horizon pertinent des travaux portant sur l'action collective paysanne en Afrique de l'Ouest, notre recension des écrits s'est articulée autour de deux pans de littérature. Le premier est celui portant sur les paysans ouest-africains : nous avons cherché à faire un état des lieux des connaissances sur les paysans en tant qu'acteurs collectifs dans l'espace ouest-africain (Chapitre 2). Le second pan de littérature que nous avons fouillé pour cette recension des écrits est celui de la recherche sur les mouvements sociaux transnationaux : nous avons cherché à faire un état des lieux des connaissances sur les dynamiques de transnationalisation de l'action collective des mouvements sociaux contemporains (Chapitre 3). Cette recension des écrits nous a permis d'affiner suffisamment nos questionnements de départ pour être en mesure, à la fin du troisième chapitre, de présenter la question de recherche qui a guidé la construction des cadres théoriques et méthodologiques qui sont présentés dans la deuxième partie (chapitres 4 et 5).

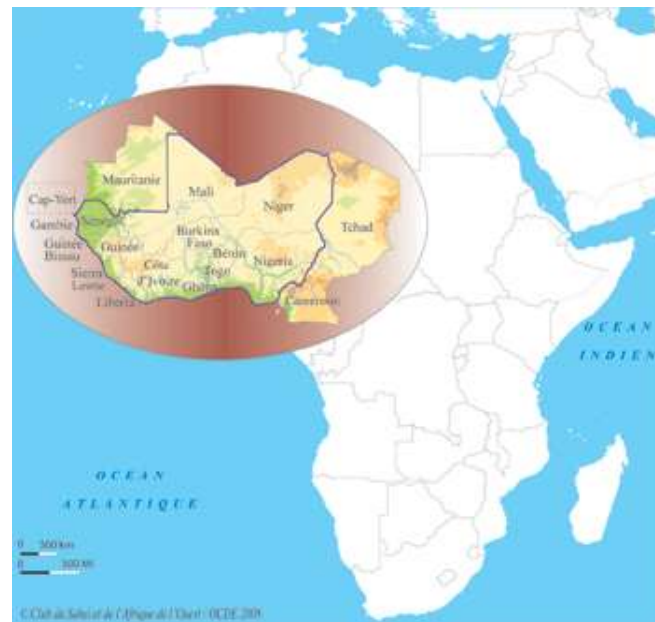
CHAPITRE I

L'AGRICULTURE ET LA PAYSANNERIE OUEST-AFRICAINE CONTEMPORAINE : QUELQUES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

L'Afrique de l'Ouest couvre 6,14 millions de km², soit environ un cinquième de la superficie du continent africain. Les quinze pays qui composent l'Afrique de l'Ouest politique (l'espace de la CEDEAO²) sont : les onze pays côtiers situés entre le Golfe de Guinée et le fleuve Sénégal (Sénégal, Gambie, Guinée-Bissau, Guinée-Conakry, Sierra Leone, Liberia, Côte d'Ivoire, Ghana, Togo, Bénin, Nigeria) et les trois pays sahéliens de l'hinterland qui sont irrigués par le fleuve Niger (Mali, Burkina Faso, Niger). Le quinzième pays de l'espace CEDEAO est le Cap Vert, un tout petit pays insulaire au large du Sénégal qui regroupe à peine 500 000 habitants.

² Communauté Économique des États d'Afrique de l'Ouest

Carte 1. L'Afrique de l'Ouest sur le continent africain



Source: CSAO/OCDE: www.oecd.org

Carte 2. L'Afrique de l'Ouest



Source: www.sitesatlas.com

1.1 Être « entendu » dans l'espace politique et institutionnel ouest-africain : libertés politiques et ouverture des institutions à la participation de la société civile

Au plan politique, presque tous les pays de la CEDEAO s'inscrivent aujourd'hui officiellement dans un système dit de démocratie pluraliste. Les trajectoires politiques varient cependant beaucoup d'un pays à l'autre. Ainsi, alors que dans certains pays, tel le Sénégal, le pluralisme politique s'inscrit dans le temps long et est fermement établi, dans d'autres pays, tel le Ghana, le pluralisme politique est beaucoup plus récent et a été acquis suite à des luttes politiques prolongées. Dans d'autres cas encore, tel le Togo, le pluralisme politique semble souvent être davantage une façade établie suite à la pression de bailleurs de fonds internationaux qu'une réalité socialement et politiquement ancrée. La crise politique de 2010 en Côte d'Ivoire et le recul de la liberté politique qui s'y est rattachée témoigne de la fragilité des avancées politiques dans ce pays. Le coup d'État au Niger en février 2012, au Mali en mars 2012 (dans une démocratie pourtant considérée stable auparavant), en Guinée-Bissau en avril 2012 puis au Burkina Faso en novembre 2014³ témoignent de la fragilité de certaines des démocraties de cette région du monde. Des tensions politiques larvées persistent par ailleurs dans plusieurs pays de la zone : en Côte d'Ivoire, au Nigeria entre le Nord et le Sud du pays, dans le nord du Mali et, en Casamance au Sénégal. Dans l'ensemble cependant, les indicateurs de liberté civile suggèrent que la capacité des opposants politiques et des acteurs de la société civile à s'exprimer librement et sans crainte sur la place publique s'est accrue dans la dernière décennie dans la sous-région (Freedom House, 2012; Economist Intelligence Unit, 2012).

³ Il s'agit cependant, dans ce dernier cas, du renversement d'un chef d'État au pouvoir depuis 27 ans. Un chef d'État qui, par ailleurs, malgré un attachement aux principes démocratiques dans le discours, est considéré au pays comme un dictateur. Néanmoins, la démocratisation de la vie politique et publique suite au coup d'État mené par une faction armée demeure encore incertaine au moment d'écrire ces lignes.

Parallèlement à la libéralisation de l'espace public qui a accompagné les démocratisations africaines des années 1990, les institutions interétatiques, les organes de l'ONU et les organisations de coopération internationale (OCI) ont de plus en plus ouvert leurs portes à la participation de la société civile (Fall et Diouf, 2000; Ryfman, 2004; Fall et Favreau, 2007). Dans diverses organisations interétatiques et onusiennes (Banque mondiale, FAO, PNUD), ainsi que dans les programmes des organisations de coopération internationale, la participation des « bénéficiaires » de l'aide, notamment les paysans, est déjà timidement encouragée à partir de la fin des années 1970, même si la participation se limite alors souvent, dans les faits, à une participation en aval, soit lors de l'évaluation des programmes, pour documenter la « perception des bénéficiaires » (*beneficiary assessment*) des programmes en question (Chauveau, 1992). Les années 1990, ce sont aussi les années des grandes conférences internationales et les années où a commencé à faire son chemin ce qui deviendra ce que l'on pourrait appeler une « norme participative » dans les institutions internationales et inter-étatiques. Ainsi, alors qu'avant le milieu des années 1990, les organisations de la société civile étaient absentes de la construction des politiques publiques, elles sont devenues aujourd'hui des « partenaires » des États et des institutions interétatiques. Leur participation à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques et programmes est même souvent devenue un impératif soutenu par l'ensemble des bailleurs de fonds et des institutions interétatiques. La combinaison de cet « impératif participatif » et de la résurgence de la question agraire dans les grandes institutions internationales semble avoir constitué, nous le verrons, un facteur favorable à la participation d'organisations paysannes autonomes dans ces nouveaux espaces participatifs. Il convient par ailleurs de souligner d'emblée que les institutions internationales et les organisations de coopération internationale (OCI) sont devenues des acteurs incontournables dans les pays africains et ce, depuis les années 1960. Que ce soit en termes de soutien budgétaire dans le cadre de coopération bilatérale ou multilatérale avec les États ou en termes de soutien à des associations à vocation sociale ou économique, les acteurs de la coopération sont omniprésents sur le continent africain. Ce constat concerne évidemment aussi le monde rural et agricole.

1.2 La population agricole de l'Afrique de l'Ouest

Les quinze pays de l'espace CEDEAO regroupent aujourd'hui près de 317 millions d'habitants dont plus de la moitié vivent dans un seul pays, le Nigéria (166 millions d'habitants), un pays où 28,8% de la population vit de l'agriculture. Outre le Nigeria, les deux pays les plus peuplés de l'espace CEDEAO sont le Ghana (25 millions d'habitants) et la Côte d'Ivoire (20 millions d'habitants). Les six pays de taille moyenne (entre 9 et 17 millions d'habitants) de la zone, soit le Burkina Faso, le Niger, le Mali, le Sénégal, la Guinée et le Bénin, regroupent quant à eux un peu plus de 40% de la population ouest-africaine totale, mais 62% de sa population agricole. Quant aux six pays dont la démographie est modeste (entre 0,5 et 6 millions d'habitants), soit le Togo, le Sierra Leone, le Liberia, la Gambie, la Guinée-Bissau et le Cap Vert, ils ne regroupent qu'un peu plus de 6% de la population totale et 9% de la population agricole de la zone. Bref, les quinze pays de la zone sont fortement hétérogènes tant au plan démographique qu'au plan de la proportion de population agricole qui les composent. Le poids démographique important du Nigéria dans les statistiques régionales tend à occulter l'importance persistante du secteur agricole dans les économies et l'emploi de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest. En effet, les statistiques agrégées indiquent que 42,7% de la population ouest-africaine est une population agricole. Pourtant, dans la plupart des pays de la zone (11 pays sur 15) plus de 50% de la population vit de l'agriculture et cette proportion est même de plus de 70% dans six de ces pays (voir le tableau 4 à la page suivante). En effet, le Nigeria est le pays le plus peuplé de la zone mais aussi l'un des deux seuls, avec le Cap Vert, où la population agricole comprend moins de 30% de la population totale. En excluant le Nigeria, la proportion de la population agricole dans la population totale de l'espace CEDEAO serait ainsi de près de 65%.

Sauf en ce qui concerne le Cap Vert et le Nigeria (un pays exportateur de pétrole), tous les pays ouest-africains sont des pays où l'agriculture constitue une part importante des activités économiques des populations et contribue de façon significative au revenu national et à l'emploi. En moyenne, l'agriculture emploie en effet plus de 60% de la population active de la zone CEDEAO et ce, malgré la faible rémunération du travail agricole comparé aux autres secteurs économiques. La structure économique des pays de la zone demeure par ailleurs

marquée par une faible diversification et un poids important des activités agricoles dans le PIB, le commerce extérieur et surtout l'emploi. Le commerce des produits agricoles compte ainsi, bon an mal an, pour environ 35% du PIB régional (après les services, évalués à 37% du PIB) et constitue plus de 15% des revenus d'exportation de la zone.

Tableau 1. Agriculture et ruralité en Afrique de l'Ouest

Pays/ Indicateur	Population totale (1000)	Ratio pop pays / population CEDEAO (%)	Population agricole (1000)	Ratio pop agricole / pop totale (pays) (%)	Ratio pop agricole pays / pop agricole CEDEAO (%)
Nigéria	166,629	52,6	38,977	23,4	28,8
Burkina Faso	17,482	5,5	16,087	92,0	11,9
Ghana	25,546	8,1	13,622	53,3	10,1
Niger	16,644	5,3	13,695	82,3	10,1
Mali	16,319	5,2	12,011	73,6	8,9
Sénégal	13,108	4,1	9,117	69,6	6,7
Guinée	10,481	3,3	8,267	78,9	6,1
Côte d'Ivoire	20,595	6,5	7,380	35,8	5,5
Benin	9,352	3,0	3,964	42,4	2,9
Sierra Leone	6,126	1,9	3,610	58,9	2,7
Togo	6,283	2,0	3,276	52,1	2,4
Liberia	4,245	1,3	2,582	60,8	1,9
Gambie	1,825	0,6	1,375	75,3	1,0
Guinée-Bissau	1,580	0,5	1,243	78,7	0,9
Cap-Vert	505	0,2	80	15,8	0,005
CEDEAO	316, 720	100	135, 286	42,7	100

Source : Données calculées à partir des statistiques 2012 de FAOSTAT, consulté le 25 avril 2013, URL: <http://faostat3.fao.org/home/index.html>

1.3 La pauvreté rurale

Parmi les 192 États membres de l'ONU, les quinze pays faisant partie de l'espace CEDEAO font piètre figure au chapitre de leurs indicateurs de développement puisque la plupart d'entre eux sont classés tout en bas de la liste en ce qui concerne les revenus par habitant ou l'indice de développement humain et tout en haut de la liste en ce qui concerne les taux de pauvreté. En Afrique de l'Ouest comme dans les autres régions du monde, ce sont surtout les ruraux qui sont pauvres (50% cultivent des terres trop petites pour répondre à leurs besoins et à ceux de leur famille). Comme la sous-alimentation est statistiquement fortement associée à la pauvreté et que la pauvreté est associée à la ruralité à plus de 70%, il en résulte que ce sont les ruraux qui souffrent le plus de l'insécurité alimentaire et de la sous-alimentation (FIDA, 2011). Le tableau (Tableau 2) qui suit montre que les taux de prévalence de la pauvreté dans les pays ouest-africains sont plus importants en milieu rural qu'en milieu urbain.

Tableau 2. Pauvreté et ruralité en Afrique de l'Ouest

Pays/ Indicateur	Prévalence pauvreté, seuil national (%)	Prévalence pauvreté rurale, seuil national (%)	Prévalence de la sous-alimentation (%)
Burkina Faso	46,7 (2009)*	52,6 (2009)	25,9
Niger	59,5 (2007)	63,9 (2007)	12,6
Guinée	53,0 (2007)	63,0 (2007)	17,3
Guinée-Bissau	64,7 (2002)	69,1 (2002)	8,7
Gambie	48,4 (2010)	73,9 (2010)	14,4
Mali	47,4 (2006)	57,0 (2006)	7,9
Sénégal	50,8 (2005)	61,9 (2005)	20,5
Liberia	63,8 (2007)	67,7 (2007)	31,4
Sierra Leone	66,4 (2003)	78,5 (2003)	28,8
Ghana	28,5 (2006)	39,2 (2006)	< 5
Togo	61,7 (2006)	73,4 (2006)	16,5
Benin	39,0 (2003)	46,0 (2003)	8,1
Côte d'Ivoire	42,7 (2008)	54,2 (2008)	21,4
Nigéria	54,7 (2004)	63,8 (2004)	8,5
Cap-Vert	26,6 (2007)	44,3 (2007)	8,9

Source : Statistiques de suivi des OMD consulté le 25 avril 2013, URL : <http://mdgs.un.org/unsd/mdg/Data.aspx>

* Les données sur les taux de pauvreté qui sont présentés par les rapports de suivi des OMD sont tirées des dernières enquêtes statistiques nationales disponibles. L'année entre parenthèses indique la date des derniers relevés statistiques d'où ont tirées les données.

1.4 L'exploitation familiale : le modèle d'exploitation dominant en Afrique de l'Ouest

La production agricole en Afrique de l'Ouest est très largement, à plus de 90%, le fait d'exploitations familiales. Les ruraux obtiennent la majeure partie de leur subsistance et de leurs revenus d'activités agricoles et non agricoles dans le cadre de ce type d'exploitation. Les termes « agriculture familiale » ou « exploitation familiale » font référence à un vaste éventail de situations à l'intérieur desquelles les pratiques peuvent varier fortement selon les zones agro-écologiques, les pays et les groupes socioculturels (Belières et al., 2002). L'Afrique de l'Ouest présente une grande diversité de types d'exploitations familiales en termes de superficies exploitées, de diversification des activités, de niveau d'équipement, de revenus, etc. Malgré cette diversité, on peut dénombrer un certain nombre de caractéristiques qui sont propres à l'agriculture familiale, notamment que la production agricole y repose sur une main-d'œuvre familiale le plus souvent non rémunérée et que, le plus souvent, les superficies exploitées ne dépassent pas 5 hectares. Ces exploitations familiales pratiquent pour la plupart une agriculture pluviale (non irriguée), non mécanisée et à faible utilisation d'engrais. Pour distinguer ces exploitations, Zoundi (2003) propose une classification en trois catégories.

Type 1 : Exploitations marchandes. Ces exploitations sont organisées autour d'une des principales cultures de rente (coton, cacao, café, arachide, etc.). Fortement spécialisées, ces exploitations sont particulièrement vulnérables face aux fluctuations des prix sur le marché mondial. Certaines exploitations de cette catégorie, situées en milieu urbain ou péri-urbain, sont spécialisées dans la production pour les marchés urbains.

Type 2 : Exploitations mixtes (marchandes + de subsistance). Dans ces exploitations, la production céréalière et celle des cultures de rente est plutôt équilibrée. La production est souvent considérablement diversifiée afin de se protéger tant contre les risques climatiques que contre les risques liés au marché. Zoundi (2003) observe que ces exploitations regroupent souvent des ménages qui privilégiaient autrefois la production de subsistance, mais qui consacrent aujourd'hui davantage de leurs ressources à la production marchande en raison de

besoins monétaires croissants (scolarisation des enfants, soins de santé, vêtements, matériel agricole, etc.).

Type 3: Exploitations de subsistance. Dans ces exploitations, la production est orientée principalement vers les céréales et ce, à des fins de satisfaction des besoins du ménage, bien qu'une partie de la récolte soit généralement vendue pour obtenir des revenus monétaires. Ces exploitations regroupent les ménages agricoles les plus pauvres et les plus vulnérables, des ménages qui utilisent peu d'intrants et de matériel agricole et qui ont un accès limité aux marchés.

Ces différentes catégories recouvrent évidemment un vaste éventail de ménages et ne sont pas immuables : elles peuvent évoluer dans le temps. Néanmoins, ces catégories nous permettent de distinguer les exploitations familiales entre elles et d'ainsi contrer la vision, largement répandue dans les institutions internationales actives dans le monde du développement, identifiant l'ensemble des exploitations familiales à la troisième catégorie et ce, en dépeignant parfois les exploitations familiales – dans leur ensemble – comme étant arriérées, inefficaces et incapables de s'intégrer au marché. C'est sur la base de l'adéquation faite entre exploitation familiale et agriculture de subsistance (avec pour corollaire des ménages appauvris et vulnérables) qu'est souvent légitimé l'idée que l'accroissement de la productivité agricole doit nécessairement et centralement passer par le biais de l'agro-industrie. Or, cette vision fait l'impasse sur les exploitations qui ont démontré leurs capacités à pénétrer de nouveaux marchés et à adopter de nouvelles technologies, mais aussi sur la pluriactivité qui caractérise nombre de ces exploitations familiales.

Une des transformations majeures qui a affecté les exploitations familiales ouest-africaines dans les dernières décennies est en effet la diversification des revenus ruraux. Dans certains cas, la production agricole ne représente plus que 30 à 40% des revenus totaux des ménages agricoles (Toulmin et Guèye, 2003). Confrontés à la croissance démographique, aux changements environnementaux (faible pluviométrie, etc.), aux changements dans le soutien

accordé par l'État (ajustement structurel) et/ou aux baisses de revenus liés aux fluctuations des prix sur le marché mondial, les membres des exploitations familiales ont ainsi cherché à diversifier leurs activités (diversification des cultures, élevage, etc.) et leurs sources de revenus (activités hors exploitation, artisanat, petite commerce, etc.) afin de faire face aux risques (Toulmin et Guèye, 2003).

Alors que le mode d'exploitation agricole dominant en Afrique de l'Ouest est l'agriculture familiale, les exploitations familiales reçoivent peu de soutien public (subvention et distribution d'engrais, infrastructures de transport, etc.) et elles n'ont que très peu accès à des protections sociales pour faire face aux risques (sécheresse, etc.) et aux imprévus (maladie, etc.). Nous verrons d'ailleurs qu'une des revendications importantes des organisations paysannes ouest-africaines représentant les exploitations familiales sera que celles-ci bénéficient d'un meilleur soutien public.

Du fait de leur faible productivité, de leur faible capacité d'investissement et du faible soutien dont elles bénéficient de la part des pouvoirs publics, les exploitations familiales sont souvent mal équipées pour faire face à la concurrence internationale sur les marchés nationaux et internationaux. Les marges bénéficiaires des petits exploitants agricoles en milieu rural ont été fortement réduites à partir du milieu des années 1980 avec le retrait de l'État des services d'appui à l'agriculture (fourniture d'intrants, services de commercialisation, gestion des périmètres irrigués, conseil agricole, etc.) et la mise en concurrence des produits locaux avec les produits importés (abolition des mécanismes compensatoires et de stabilisation des prix; réduction des protections tarifaires et des quotas d'importation) qui ont découlés de la mise

en œuvre des Programmes d'ajustement structurel (PAS)⁴. Bien qu'un certain nombre de ménages et d'entreprises soient sorties gagnantes de la mise en œuvre des PAS, ce n'est pas le cas pour la très grande majorité des petits producteurs agricoles de la zone, dont les revenus ont été réduits substantiellement. Cette situation a par ailleurs eu un impact important sur la sécurité alimentaire des ménages (Oxfam, 2000; Way, 2001). Dans les années 1990 et 2000, cet appauvrissement des petits exploitants agricoles a été amplifié par la libéralisation croissante des échanges commerciaux internationaux sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce et par des traités de libre-échange bilatéraux et multilatéraux (Berthelot, 2001; Boussard et Delorme, 2007).

1.5 Les politiques commerciales et leurs impacts sur l'agriculture

Les États ouest-africains ont, depuis les Indépendances, cherché à faire de l'agriculture le moteur du développement national. Les politiques publiques encourageaient la production pour l'exportation afin de financer le développement et l'industrialisation des villes. Lorsque l'État finançait les producteurs agricoles, c'était donc davantage les productions de rente que les productions vivrières qui étaient visées. Parce que ces États cherchaient à commercialiser leurs produits agricoles sur les marchés internationaux, ils ont accepté en contre-partie d'assouplir les barrières tarifaires protégeant les marchés nationaux, y compris les marchés vivriers.

⁴ Les Programmes d'ajustement structurels (PAS) sont des programmes de réformes économiques que le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale ont développés et mis en œuvre à partir des années 1980 pour venir en aide aux pays touchés par la crise économique. Les PAS étaient constitués de mesures d'assainissement des finances publiques (visant à améliorer la capacité des États à faire face à leurs obligations financières, notamment le remboursement de leur dette internationale) et de mesures de libéralisation des échanges (visant à améliorer la compétitivité économique des pays). Les prêts consentis dans le cadre des PAS étaient versés par tranches et conditionnés à la mise en place des dites réformes.

Encart 1. La libéralisation des marchés agricoles

Le commerce international est régi par un ensemble de lois et de règlements nationaux et d'accords commerciaux, tarifaires, réglementaires, sanitaires, etc. négociés par les gouvernements nationaux dans le cadre de négociations bilatérales ou multilatérales. Avant les années 1990, ces accords régissaient essentiellement les conditions d'accès (principalement via des tarifs et des quotas d'importation) des produits d'un pays ou d'un groupe de pays aux marchés d'un autre pays ou groupe de pays. Avec la création du GATT⁵ puis de l'OMC dans les années 1990, les accords sur le commerce des produits, y compris agricoles, ont de plus en plus cherché à favoriser le libre-échange le plus complet possible, c'est-à-dire la réduction des tarifs et des quotas et, à terme, leur élimination. Parallèlement, on assiste timidement à partir des années 1980 et de façon accélérée dans les années 1990, au développement d'accords économiques régionaux et de zones d'intégration économique régionales un peu partout sur la planète.

Malgré la volonté affichée depuis plus de 30 ans d'accroître les échanges commerciaux intracommunautaires dans l'espace CEDEAO⁶ et, à terme, de constituer un marché intra-régional, le volume du commerce intra-régional y demeure faible : les échanges intra-régionaux ne représentent en effet que 10 à 15% des échanges commerciaux totaux de la sous-région (CEDEAO, 2005) (Banque mondiale, 2012).⁷ En ce qui concerne le commerce international, les produits ouest-africains se situent aujourd'hui davantage dans une dynamique Sud-Nord (vers l'Union européenne) que dans une dynamique d'intégration

⁵ General Agreement on Trade and Tariffs

⁶ La Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a été créée en 1975 par la Charte de Lagos par seize États ouest-africains, soit les quinze États présentés dans la section précédente et la Mauritanie. La Mauritanie s'est cependant retirée de la CEDEAO en 2001.

⁷ Ce pourcentage est comparable à celui d'autres communautés économiques régionales du Sud (UEMOA : 10,7%; East African Community : 12,8%; Southern African Development Community : 7,7%; MERCOSUR : 16,2%; CARICOM : 9,6%; ANDEAN : 9.6%), mais de beaucoup inférieure à celui de communautés telles l'ASEAN (24.1%), l'ALENA (43.8%) et la Communauté européenne (60,4%) (Zannou, 2010).

régionale. La dynamique d'intégration régionale amorcée dans les années 1970 a cependant repris de la vigueur dans les années 2000 dans le contexte de la négociation d'un accord de libre-échange entre l'Union européenne et l'espace CEDEAO. Le libre-échange entre zones nécessitant une cohérence dans les zones elles-mêmes, des négociations en vue d'établir une Union douanière dans l'espace CEDEAO ont été entreprises à partir de 2006. L'établissement d'un Tarif extérieur commun (TEC) pour les marchandises originaires des pays tiers est l'épine dorsale d'une Union douanière. Au début des négociations, en 2006, la CEDEAO avait calqué son TEC sur celui de l'UEMOA et avait ainsi retenu quatre catégories de droits de douane appliqués aux importations:

- Catégorie 0 (0 %) : biens sociaux essentiels
- Catégorie 1 (5 %) : biens de première nécessité, matières premières de base, biens d'équipement, intrants spécifiques
- Catégorie 2 (10 %) : produits intermédiaires
- Catégorie 3 (20 %) : biens de consommation finale.

Le ROPPA a été au cœur des mobilisations sociales entourant la contestation du contenu les négociations sur le libre-échange avec l'Union européenne et de l'Union douanière de la CEDEAO. Le point de tension central se situait, pour le ROPPA et ses membres, autour de la nécessité de maintenir la capacité des États de protéger les secteurs d'activités « fragiles » (industries naissantes, etc.) ou de protéger certains produits locaux cruciaux pour la sécurité alimentaire des populations locales contre la concurrence des produits importés (le riz, par exemple). Le ROPPA a ainsi proposé, avec le soutien du Nigéria, de créer une cinquième bande tarifaire avec un droit de douane établi à 50% afin de protéger certaines productions nationales jugées cruciales pour le développement économique. Les négociations en vue de l'établissement d'une Union douanière dans l'espace CEDEAO ont finalement abouti en octobre 2013 avec l'adoption d'un TEC auquel a été ajoutée une cinquième bande tarifaire avec un droit de douane de 35% (Moubitang, 2013). Le TEC CEDEAO est officiellement entré en vigueur le 1^{er} janvier 2015. Quand à l'Accord de libre-échange entre l'Union

européenne et la zone CEDEAO (Accord de partenariat économique), il a été signé en juillet 2014.⁸

Le contexte social, économique et politique dans lequel évoluent les organisations paysannes ouest-africaines dans la période contemporaine ayant maintenant été campé, les prochains chapitres chercheront à camper le « contexte intellectuel » dans lequel se situe la présente recherche, c'est-à-dire à faire un état des connaissances scientifiques sur le thème à l'étude.

⁸ Le texte approuvé par les chefs d'État prévoit la mise en place d'un accès libre de droit (progressif sur une période de 20 ans) sur les marchés ouest-africains pour 75% des produits européens. En contrepartie, l'Union européenne s'est engagée à ne pas subventionner ses exportations agricoles vers la zone CEDEAO, à accorder aux entreprises africaines des conditions d'exportation avantageuses, ainsi que des mesures d'accompagnement et d'aide au développement (une enveloppe de 6,5 milliards d'Euros a été prévue pour la période 2015-2020).

CHAPITRE II

L'ACTION COLLECTIVE PAYSANNE EN AFRIQUE DE L'OUEST: UNE MISE EN PERSPECTIVE À PARTIR DES SCIENCES SOCIALES AFRICANISTES

Comme nous nous intéressons dans le cadre de cette recherche aux mobilisations paysannes, ce chapitre vise à reconstituer la trajectoire de l'étude des paysans en tant qu'acteurs dans les sciences sociales africanistes. Les sciences sociales africanistes constituent un vaste champ théorique et empirique dont il ne s'agit pas ici de faire la synthèse.⁹ L'objet de ce chapitre est plutôt de faire un état des lieux de la recherche africaniste sur l'action collective paysanne. La recension des écrits nous permet de catégoriser les travaux existants en fonction de leurs affinités avec l'un ou l'autre des deux grands paradigmes qui nous apparaissent avoir organisé la recherche sur les paysans et les ruraux dans les sciences sociales africanistes depuis les Indépendances, soit le paradigme de la modernisation et le paradigme de la domination.

2.1 Les paysans africains dans le paradigme de la modernisation

Dans la recherche africaniste sur les dynamiques paysannes, les travaux s'inscrivant dans ce que nous appelons le paradigme de la modernisation ont autrefois occupé presque tout l'espace. Encore aujourd'hui, il n'est pas rare de retrouver dans les écrits sur les sociétés africaines la mention – souvent sous forme d'interrogation – d'une « exception africaine » (Otayek, 1999; Engel et Olsen, 2005) par rapport à un modèle « universel », celui de la modernité occidentale. L'exception africaine équivalant alors, comme le dit Jean-Pierre Chauveau, « l'interminable attente [des Occidentaux] de l'entrée de l'Afrique dans la modernité » (2007, p.375). Dans le monde de la recherche africaniste, le paradigme de la

⁹ D'autres l'ont fort bien fait ailleurs, notamment en ce qui concerne la science politique africaniste (Mustapha, 2006; Onana, 2007; Tshiyembe, 1998).

modernisation a été porté centralement par la sociologie du développement et par la sociologie rurale.

2.1.1 La sociologie du développement : une paysannerie appelée à disparaître

La citation qui suit, tirée d'une analyse de Bernard Hours (2007) de la trajectoire scientifique de la sociologie du développement telle qu'elle s'est donnée à voir dans la revue Tiers Monde depuis ses débuts, résume bien la logique sous-jacente aux théories développementalistes des années 1960-1970.

Le développement est à la fois une aspiration, un programme, une exigence. Le sous-développement est conçu comme un retard historique et le développement consiste à rattraper ce retard. Les rails sont posés (le progrès). La gare d'arrivée est programmée. La locomotive, c'est le développement (p.701).

Dans le paradigme de la modernisation, la recherche sur les paysans africains repose sur une conception évolutionniste du développement des sociétés : les sociétés « traditionnelles », vont – et doivent – nécessairement « évoluer » et « progresser » vers le modèle occidental de modernité, de démocratie politique et de développement économique (Gazibo, 2006), y compris en ce qui concerne le modèle de production agricole. La petite paysannerie¹⁰ est, dans cette perspective, considérée comme une catégorie historique appelée à disparaître avec la modernité (Lombard, 1981; Mendras, 1970) au profit d'une agriculture plus efficace et tournée vers le marché (modèle productiviste de maximisation des profits) qui fera appel à des producteurs agricoles professionnalisés (Chauveau, 1992).

Le présupposé évolutionniste à la base de ces recherches s'est traduit par un biais méthodologique occidental-centrique : la situation politique et économique occidentale étant considérée comme l'idéal normatif vers lequel toutes les sociétés devaient tendre, les

¹⁰ En termes économiques, un « paysan » est ici caractérisé par une production orientée principalement vers l'auto-consommation et non vers le marché.

recherches s'inscrivant dans ce paradigme se sont centralement intéressées aux facteurs de « freinage » ou de « blocage » du développement, c'est-à-dire aux facteurs culturels ou structurels qui « empêchaient » les pays du Tiers Monde d'entrer dans la modernité. Dans nombre de ces travaux, les ruraux africains étaient considérés comme réfractaires à l'innovation et l'opposition des paysans aux projets de développement était considérée comme un rejet de la modernité (Bouvier, 1967; Brochier, 1967; Cazeneuve, 1967; Eycken et Vorst, 1967; Farcy, 1967).

Les théories développementalistes se sont développées non seulement dans le contexte d'un paradigme de la modernisation qui dominait de larges pans de la pensée scientifique des années 1960-1970, mais aussi dans un contexte académique, en Occident, où les épistémologies positivistes, les théories structuro-fonctionnalistes et la recherche de régularités et de modèles systémiques universels valant pour toutes les sociétés dominaient les sciences sociales. Les théories du développement qui ont été mises de l'avant sur le continent africain dans la foulée des Indépendances sont aussi porteuses de l'humanisme progressiste occidental du 20^e siècle : une croyance forte dans l'idéologie du progrès économique et social, dans l'idéal d'émancipation de l'Homme et dans le potentiel du progrès scientifique pour assurer le développement du Tiers monde (Rist, 1996). La combinaison de la recherche de régularités et de modèles universels avec une orientation idéologique forte en faveur de la modernisation a eu pour résultat une production scientifique qui, de façon générale, a marginalisé les paysans et les ruraux africains comme acteurs du politique.

Dans la narration moderne du monde qui prévalait dans les années 1950-60, le monde rural africain était associé à la tradition : à des valeurs conservatrices et à des institutions sociales organisées sur une base ethnique, lignagère ou tribale. Par opposition, le projet nationaliste porté par les élites africaines (urbaines) pendant cette même période est associé à la modernité et au processus de modernisation. L'État était alors considéré par nombre de chercheurs comme l'agent principal du changement social (Apter, 1967). Le sentiment national étant considéré comme devant subsumer les particularismes des masses (rurales), l'État devait centraliser ses pouvoirs afin de s'assurer un contrôle hégémonique sur son

territoire et assurer ainsi la transformation des allégeances tribales et communautaires (appartenances particulières) en allégeance des citoyens à l'État (citoyenneté). Les recherches sur les mobilisations sociales pendant cette période ont donc porté essentiellement sur les élites urbaines et les mouvements qui les entouraient. Lorsqu'elles étaient étudiées par les chercheurs africanistes, les « révoltes rurales » étaient présentées comme des éruptions spontanées, irrationnelles et temporaires dans un contexte d'exacerbation des tensions sociales liée au processus de modernisation ou étaient observées par le prisme du nationalisme (Hodgkin, 1957; Rivkin, 1969). Alors que le rôle des paysans dans les révolutions était souligné en ce qui concerne d'autres régions du monde (Wolf, 1969), les paysans sont particulièrement invisibles dans la littérature sur le nationalisme africain de cette période. Ainsi, dans l'ouvrage quasi encyclopédique (1274 pages) de Rotberg and Mazrui (1970), *Protest and Power in Black Africa*, il n'est fait que très peu question des paysans.

Bref, dans les années 1960-70, les recherches issues de la sociologie du développement n'ont laissé que très peu d'espace analytique pour penser les paysans et les ruraux comme acteurs de leur propre développement.

2.1.2 La sociologie rurale : des paysans au service du développement rural

Dans les années 1980, dans un contexte de désillusion quant à « l'échec » des États africains à constituer le moteur du développement national, la sociologie rurale et la sociologie du développement commencent à s'intéresser aux paysans africains en tant qu'acteurs du développement rural. Si les États n'arrivaient pas à impulser une dynamique de modernisation en milieu rural, alors il fallait chercher ailleurs. C'est au niveau des structures villageoises et des associations paysannes que certains ont considéré que « le développement au service des communautés villageoises » pouvait/devoir se faire (Belloncle, 1982; Gentil, 1986). Cette période est celle où les projets de développement portés par des Organisations non gouvernementales (ONG) issues de la coopération internationale intègrent de plus en plus dans leurs projets la notion de développement local et communautaire et ajoutent à leurs activités des objectifs de « renforcement des capacités » (*empowerment*) des acteurs au sein

des associations paysannes et rurales. Plusieurs États ouest-africains ont aussi développé, pendant cette période, des programmes de développement rural visant à organiser les paysans et les ruraux et à favoriser le développement endogène.

Ce courant de recherche – et d’action – ne s’inscrit pas en faux contre les théories développementalistes, mais déplace cependant la focale d’analyse : ce ne sont pas les États qui sont considérés comme les moteurs du développement, mais le développement socioéconomique local qui est considéré comme étant le fondement essentiel et incontournable de tout développement à plus large échelle (Éla, 1987; Pradervand, 1989). C’est à partir de la fin des années 1980 que les associations paysannes autonomes (par opposition aux coopératives contrôlées par l’État) et leurs dynamiques de structuration locales et supralocales vont commencer à être étudiées par les chercheurs africanistes (voir notamment Jacob et Lavigne Delville, 1994; Prod’homme, 1995, ainsi que le Bulletin de l’APAD no 4 « Socio-anthropologie des organisations et associations paysannes », 1992). Ces recherches, qui s’intéressent aussi à la contribution des associations paysannes au développement socioéconomique local, vont avoir une audience importante au sein de ce « monde du développement » africain où socio-anthropologues et agents de développement se croisent fréquemment.

La dynamique de la coopération au développement rural et local qui dominait dans les années 1960-1980 était celle de l’approche projet, une approche où les objectifs et les moyens sont en grande partie déterminés par les bailleurs de fonds avec obligation de résultat. Cette approche sera taxée de paternalisme et fortement critiquée par certains intellectuels et acteurs du développement africains (Guenau et Lecomte, 1998; Ouédraogo, 1990) qui lui préfèrent une approche qui permet plutôt d’appuyer les dynamiques émergentes des associations paysannes dans une perspective d’*empowerment*. Cette dernière approche, mise en œuvre notamment par l’organisation de développement international « Six S » dans l’espace sahélien, a cependant été peu étudiée et documentée. Sa structure de financement souple et sa stratégie misant sur les échanges transfrontaliers de bonnes pratiques entre paysans dans l’espace sahélien apparaît pourtant avoir eu un impact considérable sur la mise en relation

initiale des acteurs paysans par-delà les frontières nationales (Cissokho, 2009). Nous y reviendrons plus loin.

Les recherches sur le développement rural et les organisations paysannes vont suivre une trajectoire parallèle, quasiment sans point de jonction ni fertilisation croisée, avec le courant de recherche qui s'est intéressé, à partir des années 1990, à la « société civile » (urbaine) africaine.

2.1.3 La sociologie politique des démocratisations africaines : une société civile sans paysans?

Dans les années 1980, la perte de légitimité de l'État comme moteur de développement, ainsi que l'émergence dans les années 1990 de mouvements pro-démocratiques sur le continent africain, ont contribué à générer un courant de recherche sur le rôle de la société civile dans les démocratisations africaines (Bratton, 1994; Harbeson et al., 1994; Mercer, 2002). Le concept de société civile utilisé par les chercheurs africanistes dans les années 1990 est historiquement lié aux trajectoires politiques occidentales, notamment au développement du capitalisme et à l'émergence de l'État moderne (légal-rationnel weberien) et, de ce fait, exclu la très grande majorité de la vie associative africaine et toutes les protestations politiques non organisées (Kasfir (1998b). C'est en effet la conception tocquevillienne de la société civile (Tocqueville, 1992, c1835) qui a généralement été retenue dans ces travaux, soit la société civile comme étant composée d'associations autonomes qui agissent comme remparts contre le danger de tyrannie de la majorité, qui contribuent à l'éducation civique des citoyens et qui surveillent et contrôlent les actions de l'État. Les chercheurs qui se sont intéressés à la société civile dans le contexte des démocratisations africaines se sont ainsi essentiellement intéressés à la société civile organisée et « civique » faisant la promotion d'intérêts dits modernes (les droits de l'homme, l'émancipation des femmes, les droits civiques, l'environnement, etc.) et ne se sont intéressées que très marginalement au monde rural et paysan (Kasfir, 1998a). Sauf exception, les associations informelles et celles qui sont considérées « non-civiques » (un autre nom pour « non-modernes »), telles les associations ayant une base de *membership*

ethniques ou religieuses, de même que les associations regroupant des ruraux et des paysans, en ont été exclues. Bref, les recherches issues de la sociologie politique des démocratisations africaines n'offrent que très peu d'espace analytique pour penser les paysans et les ruraux comme acteurs du politique.

D'ailleurs, ce sont des chercheurs issus de la sociologie rurale et de la sociologie du développement, et non des chercheurs s'intéressant à la participation et à la « société civile », qui seront les premiers à documenter et à analyser, dans les années 2000, le rôle croissant joué par les organisations paysannes dans les débats nationaux sur les politiques agricoles et commerciales, ainsi que dans les débats qui se tiennent dans les espaces sous-régionaux et internationaux (Bosc *et al.*, 2003; Lecomte, 2008; McKeon, 2002; Mercoiret, 2006; Pesche, 2007; 2009). Ce sont aussi souvent des chercheurs issus de la sociologie rurale et de la sociologie du développement qui vont appuyer ces organisations paysannes dans le développement de leur argumentaire lorsqu'il s'agira de chercher à orienter les politiques publiques en faveur d'un développement rural et agricole favorable aux paysans.

Les sciences sociales africanistes s'inscrivant dans ce que nous appelons ici le paradigme de la domination ont donné lieu à des recherches prenant souvent le contre-pied de celles menées dans le cadre des sciences sociales africanistes « modernistes » ou « du développement ». Mais ces recherches font-elles une place plus importante aux paysans en tant qu'acteurs du politique ?

2.2 Les paysans africains dans le paradigme de la domination

Dans l'imaginaire occidental, l'Afrique est souvent appréhendée comme un continent de victimes (de la pauvreté, de la faim, de la maladie, de la guerre...) et/ou de dominés (la colonisation, l'esclavage...). Alors que les recherches s'inscrivant dans le paradigme moderniste veulent lire et penser l'Afrique et son avenir à partir de l'histoire occidentale (« le développement est possible, il suffit de suivre la voie tracée par l'Occident »), les recherches s'inscrivant dans le paradigme de la domination veulent rendre visibles les structures de

domination qui empêchent l'Afrique de se développer et de penser son avenir (« le développement n'est pas possible car le pouvoir hégémonique maintient l'Afrique en position de dominée »). À ce titre, si le paradigme de la modernisation est le domaine des théories du développement, on pourrait dire que le paradigme de la domination est le domaine des théories du sous-développement.

Le paradigme de la domination observe les paysans africains à partir de postulats très différents de ceux du paradigme moderniste. En effet, alors que le paradigme moderniste repose sur une conception de la nature de la société comme étant un système cohérent et stable (sociologie de la régulation), le paradigme de la domination repose plutôt sur une conception de la nature de la société comme étant en changement constant (sociologie du changement) et comme étant centralement caractérisée par des rapports de domination et de subjectivation. Bref, dans le premier paradigme, les phénomènes de contestation sont marginalisés par la recherche, alors que dans le second, le conflit est au cœur de la recherche. Par ailleurs, alors que les recherches s'inscrivant dans le paradigme moderniste reposent sur un biais urbain explicite qui marginalise les ruraux dans la recherche, les recherches s'inscrivant dans le paradigme de la domination s'intéressent centralement aux dominés, et donc plus souvent aux ruraux. À partir du paradigme de la domination, les résistances ou les révoltes paysannes sont considérées comme des réponses à un contexte d'oppression. Les différentes approches théoriques que l'on peut situer dans ce courant (théorie de la dépendance, économie morale, résistance invisible) se sont surtout développées à partir des années 1970-80 en tant que critiques des théories modernisatrices et évolutionnistes et en rejetant l'idée de sociétés « arriérées », de consentement tacite à la domination ou encore l'idée que les sociétés du Tiers-monde étaient des sociétés précapitalistes qu'il convenait de moderniser.

2.2.1 Face à la domination capitaliste : une classe paysanne révolutionnaire ?

Si les années 1960 sont celles des indépendances africaines, les années 1970 sont celles de la montée en popularité des concepts de « sous-développement » et de « Tiers-monde » dans les

théories sociales s'intéressant aux pays du Sud. Ces théories doivent par ailleurs être comprises dans le contexte de « l'échec » des nouveaux États africains à résoudre leurs problèmes économiques et sociaux (Giri, 1986), de la popularité des thèses marxistes et des espoirs que suscitait le modèle socialiste pour la gauche à cette époque. C'est ainsi que, dans les années 1970, plusieurs chercheurs qui s'intéressaient aux mouvements de libération nationale ont inscrit leurs travaux dans un cadre analytique marxiste en associant les luttes de libération nationale africaines avec la problématique plus générale de la lutte des classes (Chaliand, 1977). Dans l'Afrique des années 1970, l'Université Dar es Salaam (Tanzanie) était le centre de l'école néo-marxiste sur le continent et regroupait des chercheurs aussi influents que Mahmood Mamdani (1976), Walter Rodney (1972) et Claude Ake (1978). Ailleurs en Afrique, les travaux de l'Égyptien Samir Amin sur la dépendance du continent africain envers les anciennes métropoles (Amin, 1970; 1972; 1973) et sur les nationalismes (Amin, 1976) furent aussi fort influents. Par ailleurs, si l'idéologie socialiste eut une forte influence sur les travaux des chercheurs africains s'intéressant aux « mouvements de libération nationale », elle eut aussi une influence importante sur la pensée de plusieurs dirigeants et militants de ces mouvements qui associaient luttes anticoloniales et luttes anti-impérialistes dans leurs espoirs d'émancipation (émancipation sociale et indépendance nationale) (Cabral, 1975; N'Krumah, 1962; Nyerere, 1968; Bouamana, 2014)

Parmi les grandes constructions idéologiques autour desquelles se sont articulées les luttes anti-coloniales, il y a aussi le panafricanisme. Le panafricanisme naît à la fin du 19^e siècle en tant que mouvement d'idées porté par des intellectuels noirs provenant de différents pays. Il prône l'émancipation sociale, politique et culturelle des Africains et s'articule autour de l'idée que le progrès social, politique et économique repose sur l'unification des Africains du continent et de la diaspora en une communauté globale. De mouvement d'idées dont le coeur était surtout situé en Occident jusqu'à la Deuxième guerre mondiale, le mouvement panafricaniste s'est ensuite politisé et déplacé vers le continent africain pour y animer la réflexion et les propositions de plusieurs acteurs des luttes anti-coloniales. Cette politisation du panafricanisme s'accompagne d'une articulation discursive avec les idéologies socialiste-communistes et, plus particulièrement avec l'anti-impérialisme et l'anti-colonialisme porté

alors par de nombreux militants socialistes et communistes. Les intellectuels et les militants africains ont ainsi adopté – et adapté – le discours socialiste en y ajoutant une dimension panafricaniste importante et en mettant l'accent sur le fonctionnement « naturellement » socialiste des sociétés africaines (voir notamment Nyerere, 1968 et Senghor, 1971). Cette version africaine du socialisme portée par les mouvements de libération nationale, si elle n'a plus aujourd'hui la même résonance, a néanmoins marqué profondément les cadres d'interprétation du réel de plusieurs acteurs sur le continent africain (Lara, 2000; Padmore, 2000). Le panafricanisme est par ailleurs aux fondements de la création de l'Organisation de l'Unité Africaine (devenue en 2002 l'Union Africaine). Ce qu'il s'agit de souligner ici est que l'idée de mener des luttes et des résistances communes, par-delà les frontières nationales est loin d'être une idée nouvelle sur le continent africain et que la solidarité transfrontalière entre peuples africains a une histoire longue sur le continent.

Plusieurs chercheurs africanistes de cette période se sont par ailleurs intéressés, dans une perspective marxiste, aux racines ou aux causes structurelles de ce que l'on nommait alors le « sous-développement » des pays africains. C'est la théorie de la dépendance. Les théoriciens africanistes de la dépendance avançaient que le sous-développement n'était pas un « retard » causé par un rejet de la modernité par les Africains, mais plutôt un sous-produit historique du développement des pays occidentaux et des relations de dépendance économique héritées des relations coloniales (Amin, 1970; 1972; Rodney, 1972). Dans la perspective de la théorie de la dépendance en effet, même les paysans les plus innovateurs (les héros des approches de la modernisation) ne peuvent qu'être « étranglés » par les forces du capitalisme néocolonial (Palmer et Parsons, 1977).

Dans la narration marxiste du monde, les luttes sociales sont considérées comme les manifestations les plus visibles des contradictions objectives du système de domination capitaliste et de la lutte des classes (entre la bourgeoisie et le prolétariat). Ce sont les contradictions entre les dynamiques des forces productives (les moyens de production matériels) et les rapports sociaux de production (l'organisation sociale de la production) qui, à terme, sont censées provoquer la révolution sociale et le passage du mode de production

capitaliste à un autre mode de production (communiste, socialiste). Pour que la lutte des classes ait lieu, il faut aussi que la classe dominée, le prolétariat, acquière une « conscience de classe » lui permettant de prendre conscience de son oppression.

Quelle place est accordée aux paysans comme acteurs dans une telle approche? Dans la pensée marxiste classique, les paysans ne sont pas des prolétaires et ne font donc pas partie de la classe révolutionnaire. En outre, si les paysans sont considérés comme constituant une « classe en soi », ils ne sont pas considérés comme constituant une « classe pour soi », c'est-à-dire qu'ils ne sont pas considérés comme ayant une conscience de classe. En conséquence, ils sont considérés « incapables de défendre leurs intérêts de classe en leur propre nom, soit par l'intermédiaire d'un Parlement, soit par l'intermédiaire d'une Assemblée. Ils ne peuvent se représenter eux-mêmes, ils doivent être représentés » (Marx, 1969 [1851], p.107). La vision marxiste classique considère donc les paysans comme des composantes sociales conservatrices et peu portées aux révoltes; pour que la classe paysanne se révolte, il est nécessaire qu'elle soit « réveillée de sa torpeur » par LA classe politique révolutionnaire, le prolétariat.

En contexte africain cependant, où le prolétariat classique (travailleurs salariés) était marginal face à une paysannerie majoritaire, un certain nombre d'intellectuels néomarxistes des années 1960 et 1970 ont proposé, en s'inspirant de la pensée maoïste, que les paysans africains pouvaient constituer une « force révolutionnaire » dans le cadre d'une lutte des classes contre le système capitaliste et l'exploitation néocoloniale (Cabral, 1975; Fanon, 1961; 1964; Bénot, 1969). Dans les années 1980-1990, des militants de la gauche socialiste (maoïste) de certains pays africains (dont le Sénégal) ont ainsi mis la main à la pâte en élaborant une stratégie révolutionnaire qui aurait comme acteur central la paysannerie.

Les recherches d'orientation marxiste sur le continent africain des années 1970 ont aussi portées sur les modes de production « précapitalistes » et la façon dont le capitalisme transformait les sociétés agraires (Bernstein, 1977; Coquery-Vidrovith, 1976; Meillassoux,

1973). Un certain nombre de recherches se sont aussi intéressées aux structures de classe dans les sociétés agraires (Stavenhagen, 1969), à la conscience de classe chez les paysans africains (Jewsiewicki, 1980) ou encore aux alliances de classe possibles en sol africain (dans une lutte des classes, les paysans s'identifieraient-ils politiquement au prolétariat ou au capitalisme agricole ?) (Shivji, 1975). Bref, ces recherches s'intéressaient surtout aux conditions structurelles de développement d'une classe paysanne potentiellement révolutionnaire en Afrique. Hors des travaux sur la conscience de classe cependant, ces chercheurs portaient peu attention aux paysans en tant qu'acteurs. Cela est encore vrai aujourd'hui. Ainsi, les travaux néomarxistes récents sur les résistances populaires en Afrique ne s'intéressent que très marginalement aux paysans (voir notamment Zeilig, 2009).

L'économie morale est une autre orientation de recherche ayant des racines marxistes à partir de laquelle les paysans africains ont été étudiés (à partir des années 1980 surtout). À l'origine, le concept d'économie morale avait été développé par l'historien Edward Thompson (1971) qui, s'opposant à une conception mécaniste de la protestation, développa le concept pour rendre compte des « facteurs moraux » (conceptions populaires de la légitimité et de la justice, i.e., de ce qui est tolérable et de ce qui est intolérable) à l'origine des révoltes populaires (ouvrières et urbaines) anglaises du XVIII^e siècle (Siméant, 2010). Ce concept sera ensuite utilisé par Wolf (1966) et Scott (1976) pour traiter des fondements moraux des révoltes et des résistances rurales et paysannes dans les sociétés colonisées ou anciennement colonisées. L'économie morale des paysans chez Scott fait référence à la conception qu'ont les paysans de ce qui est sinon juste, du moins tolérable, en matière de répartition de la richesse (et de prélèvement sur leur production). Les paysans se révoltent, selon Scott, lorsque les « prélèvements sur leur production » dépassent ce qui pour eux constitue les limites de l'exploitation « tolérable » (Scott, 1976, p.3). Pour Scott, c'est le développement du capitalisme (la commercialisation de l'agriculture surtout) et l'émergence d'un État centralisé, parce qu'ils ont provoqué la transformation des conceptions paysannes de l'équité

sociale, qui sont les causes profondes des révoltes rurales¹¹ (Scott, 1976, p.189). Les travaux contemporains sur les mouvements paysans transnationaux (Borras et al., 2009) s'appuient sur un postulat similaire, soit que c'est l'expansion du capitalisme, dans sa forme néolibérale et mondialisée, qui constitue la cause profonde des soulèvements. Nous y reviendrons plus loin.

Dans la suite de ses travaux sur l'économie morale des paysans, James C. Scott a développé dans un ouvrage ultérieur, *Weapons of the Weak : Everyday forms of Resistance* (Scott, 1985), le concept de « résistance invisible » à la domination (un concept dont on pouvait cependant déjà trouver des éléments précurseurs dans la pensée d'Hobsbawm (1959; 1973) sur le banditisme social. Le cœur de la pensée de Scott est que même dans les États les plus autoritaires et répressifs, des formes de résistance à la domination existent, et ce même lorsqu'il n'y a pas de mobilisations collectives visibles et immédiatement perceptibles. Ces résistances invisibles sont, bien sûr, ancrées dans une économie morale particulière. Pour Scott, il y a, dans les contextes de domination, un « texte public » où les dominés font semblant d'accepter leur domination et il y a un « texte caché » (*hidden transcript*), soit les discours et les pratiques qui ont cours hors de la vue des dominants. Pour Scott (2008), ces formes de résistance matérielles et symboliques « souterraines » qui se situent dans le domaine de l'infra politique, même si elles sont souvent invisibles, n'en constituent pas moins « le socle culturel et structurel de l'action politique plus visible » (p.200). L'essentiel de la pensée de Scott est que l'action politique des dominés ne se réduit pas « aux moments exceptionnels d'explosion populaire » (p.216), même si ce sont ceux-ci qui sont les plus visibles.

En qui concerne les paysans africains, le concept d'économie morale a donné lieu à un nombre restreint de travaux s'intéressant aux facteurs d'émergence et de développement d'économies morales spécifiques au sein des paysanneries faisant face à des situations de

¹¹ Son analyse repose sur les cas du Vietnam et de la Birmanie des années 1930.

subsistance (Bonnecase, 2010; Lonsdale, 1992; Sugimura, 2007; Watts, 1983). C'est en effet le concept de résistance invisible, davantage que celui d'économie morale, qui a réintroduit le paysan africain comme acteur de sa propre histoire dans les sciences sociales africanistes s'inscrivant dans le paradigme de la domination. Dans les années 1980, des chercheurs africanistes ont ainsi commencé à s'intéresser aux conflits sociaux dans le monde rural à partir de l'idée de résistances invisibles, cachées ou souterraines : il s'agissait alors d'ajouter à « l'histoire d'en haut » (la construction de l'État-nation, la démocratisation, etc.), des éléments permettant de reconstruire de « l'histoire d'en bas », l'histoire des luttes souterraines menées par des ruraux (*hidden rural struggles*) (Beinart et Bundy, 1987; Bradford, 1987; Comaroff, 1985; Fields, 1985; Ranger, 1985; 1986). Cette nouvelle orientation de recherche sur le monde paysan africain a surtout influencé les chercheurs anglophones et a donc surtout donné lieu à des recherches dans les pays africains anglophones. Dans les sciences sociales africanistes francophones, c'est plutôt à partir des travaux de Jean-François Bayart, Achille Mbembe et Comi Toulabor (1992) sur les « modes populaire d'action politique » et la « politique par le bas » que les différentes formes de résistance, appelées ici des formes de « non-consentement », ont été étudiées.¹²

2.3 Les sciences sociales africanistes face aux mouvements paysans africains contemporains : des « points aveugles » accentués

Ce que cette revue critique des écrits a permis de mettre en lumière est que bien que les sciences sociales africanistes aient beaucoup étudié les paysanneries et les sociétés rurales africaines, les paysans africains, en tant qu'acteurs de leur propre histoire, ont longtemps été invisibles dans la recherche issue des sciences sociales africanistes. La recherche s'inscrivant dans le paradigme de la modernisation était volontariste : il s'agissait soit de mieux comprendre les dynamiques permettant de transformer les paysans en « fermiers capitalistes innovants » ou de comprendre comment les « masses rurales » s'inscrivaient dans le mouvement (urbain) d'intégration dans la modernité. Dans les deux cas, les paysans étaient

¹² Voir à ce sujet les nombreuses contributions publiées dans la revue *Politique africaine* dans les années 1990.

considérés comme portés par le courant et non comme des acteurs du politique. Au plan empirique cependant, il convient de souligner que les recherches menées ont appuyé le développement de programmes d'appui au développement rural mis en place dans les années 1960-70 et que ces programmes ont permis à des entreprises collectives d'approvisionnement ou de commercialisation agricole de voir le jour. Le modèle coopératif connaît par ailleurs un renouveau sur le continent africain depuis les années 2000 (Develtere et al., 2009; Fall, 2009).

Dans le paradigme de la domination, les travaux néomarxistes et l'école africaine de la dépendance ne font pas davantage de place aux paysans comme acteurs du politique : lorsqu'ils s'intéressent aux mouvements sociaux, ils ne s'intéressent généralement qu'à ceux qui gravitent autour des mouvements de libération nationale ou des partis politiques. Lorsque les sciences sociales africanistes ont observé les paysans et les ruraux comme acteurs de leur propre histoire, elles l'ont fait surtout à partir d'une focale sur le local rural comme (micro)espace de pouvoir ou de résistance. Ce sont les recherches issues de l'anthropologie du changement social (Olivier de Sardan, 1991) et celles sur les révoltes rurales qui, en s'intéressant aux rapports locaux de pouvoir et aux résistances invisibles des dominés dans le monde rural, ont redonné un statut d'acteur aux paysans africains.

Lorsque, à partir de la fin des années 1990, émergent sur le continent africain des mouvements paysans organisés et structurés qui mènent des actions collectives non seulement dans l'espace national, mais aussi dans des espaces sous-régionaux et internationaux, les chercheurs des sciences sociales africanistes qui s'intéressaient aux mobilisations sociales rurales ont réalisé que les cadres d'analyse existants ne permettaient pas d'expliquer de façon satisfaisante les dynamiques paysannes. Plusieurs chercheurs ont donc amorcé des exercices de redéfinition de leurs cadres d'analyse. Alors que certains cherchent à éclairer les dynamiques contemporaines à partir d'une relecture de l'historiographie des résistances africaines antérieures (Abbink, de Bruijn et van Walraven, 2003), d'autres regardent résolument vers l'avenir en cherchant plutôt à élargir la réflexion pour explorer les points de jonction entre des cadres d'analyse africanistes (celui de la

« politique par le bas » notamment) et les cadres d'analyse développés par des chercheurs issus de la sociologie des mouvements sociaux (Banégas et al., 2010; Larmer, 2010). D'autres encore cherchent à lier, à partir d'une approche articulée autour du paradigme de la résistance à la domination, l'analyse des mobilisations sociales africaines avec celles des mobilisations altermondialistes (Dwyer et Zeilig, 2012; Pommerole et Siméant, 2008). De toutes les façons, la tendance générale des sciences sociales africanistes en ce qui concerne l'analyse des mobilisations sociales nous entraîne vers la sociologie des mouvements sociaux, qui a effectivement produit dans les deux dernières décennies une littérature abondante sur la dimension transnationale des mouvements sociaux. La prochaine section fera une recension de ces écrits en portant particulièrement attention aux travaux s'intéressant aux mouvements sociaux africains et aux mouvements paysans africains en particulier.

CHAPITRE III

LES DYNAMIQUES TRANSNATIONALES DES MOUVEMENTS SOCIAUX : ÉTAT DES CONNAISSANCES

À partir du milieu des années 1990, le phénomène de transnationalisation des mouvements sociaux et des actions collectives prenant de l'ampleur partout dans le monde, de nombreux chercheurs ont commencé s'intéresser à ce nouveau phénomène. Il en a résulté un accroissement significatif des connaissances empiriques sur certains mouvements sociaux transnationaux et un enrichissement tout aussi significatif des approches théoriques développées pour analyser ce phénomène. Les sections suivantes visent d'une part, à faire l'état des connaissances sur les mouvements sociaux transnationaux en général et, plus particulièrement, sur les mouvements paysans transnationaux et, d'autre part, à présenter les principales lacunes, théoriques et empiriques, des différents corpus de littérature au regard de notre objet de recherche. Ces différents corpus seront présentés en fonction des principaux courants de pensée qui caractérisent la recherche dans ce domaine soit : 1) la transnationalisation des actions collectives comme réponse stratégique des acteurs à des changements structurels du système politique et; 2) la transnationalisation des résistances comme réponse à la globalisation de la domination.

3.1 La transnationalisation de l'action collective comme réponse à des changements structurels

Dans l'acception la plus répandue chez les sociologues des mouvements sociaux, l'action collective est appréhendée comme étant une réponse stratégique d'acteurs collectifs qui choisissent de mener des actions à une échelle (locale, nationale, supranationale) ou à une autre en fonction de leur lecture de la structure d'opportunité politique qui prévaut à ces échelles (Smith, Chatfield, et al., 1997). Le concept de structure d'opportunité politique s'inscrit dans l'approche de recherche dite du « processus politique » développée à partir des années 1970 par un ensemble de chercheurs du domaine de la sociologie des mouvements sociaux (McAdam, McCarthy, et Zald, 1996; Tilly, 1995).

Dans l'approche du processus politique, l'émergence des mouvements sociaux est expliquée par une conjonction de trois facteurs structurels. Premièrement, les mobilisations collectives se produisent lorsqu'il y a une structure d'opportunité politique favorable à l'émergence et à l'action de mouvements sociaux. Tarrow (1998) identifie cinq formes d'opportunités politiques favorables à l'action collective des mouvements: 1) un accroissement de l'accès aux institutions politiques; 2) des « alignements politiques » instables (*unstable political alignments*)¹³; 3) des divisions entre les élites politiques; 4) la présence d'alliés influents dans la sphère politique; 5) une réduction de la répression des mobilisations sociales par les États (autoritaires).

Deuxièmement, les mobilisations collectives se produisent en présence de structures de mobilisation permettant le recrutement, la diffusion de l'information et la mobilisation de membres. En clair, pour que les mouvements soient en mesure de tirer profit de la dite structure des opportunités politiques, il faut qu'existent des structures de mobilisation préalables, c'est-à-dire des acteurs collectifs organisés et en réseaux (Ayres, 2001). McAdam, McCarthy et Zald (1996) définissent les structures de mobilisation comme étant les « véhicules collectifs, formels et informels, par le biais desquels les individus se mobilisent et s'engagent dans l'action collective » (p.3).

Troisièmement, les mobilisations collectives se produisent lorsqu'il y a présence de leaders faisant appel à un cadre stratégique efficace pour la mobilisation des militants. En clair, pour qu'il y ait mobilisation, il faut que l'enjeu soit problématisé (ou « cadré », dans le jargon de l'approche du processus politique) de façon à mobiliser les militants (McAdam, et al., 1996). Snow et Benford (1988) identifient trois types de processus de cadrage qui concernent la façon dont les acteurs d'un mouvement construisent intersubjectivement leurs revendications

¹³ On parle ici, essentiellement, de partis politiques dont les orientations de programme sur un sujet donné ne seraient pas encore fixées.

et donnent, de manière collective et interactive, du sens à leurs activités : 1) le processus diagnostique, soit l'identification d'un problème, l'attribution du blâme et l'identification d'une cible ; 2) le processus pronostique, soit le développement interactif de solutions et de stratégies d'action collective ; 3) le processus motivationnel, soit l'appel à la mobilisation à partir de 1 et 2. Ensemble, ces trois processus de cadrage traduisent des insatisfactions vaguement ressenties en objets de revendications et motivent d'autres individus à rejoindre le mouvement pour agir sur ces objets.

Les recherches effectuées à partir de l'approche du processus politique ont contribué à constituer un corpus de connaissances important sur la façon dont les transformations structurelles à l'échelle nationale affectaient les mouvements sociaux et sur la façon dont ces mouvements « répondaient » stratégiquement à ces transformations. Confrontés à l'émergence de mouvements sociaux transnationaux dans les années 1990, plusieurs sociologues des mouvements sociaux ont donc reproduit ce schème d'analyse en cherchant à adapter cette approche de façon à la rendre plus à même de rendre compte de la dimension transnationale des actions collectives des mouvements. C'est surtout sur la dimension transnationale du premier facteur explicatif (la structure des opportunités politiques) qu'ont porté les recherches jusqu'à présent.

Lorsque les sociologues des mouvements sociaux ont observé le phénomène de la transnationalisation des actions collectives, nombre d'entre eux ont appréhendé la question en s'intéressant aux structures des opportunités politiques transnationales. Ces chercheurs ont ainsi montré que les opportunités offertes par les institutions supranationales (et/ou les contraintes exercées par les institutions nationales) exercent une influence non négligeable sur la nature des actions collectives menées par les mouvements – et, par extension, sur l'échelle de mobilisation choisie par les militants. Des recherches se sont ainsi intéressées au rôle de certaines institutions internationales, telle l'ONU, dans la création d'un contexte favorable à l'action collective transnationale (Della Porta, et al., 1999; Smith, 2005; Tarrow, 2000). D'autres recherches se sont intéressées aux événements internationaux organisés par les institutions internationales (Sommet sur les femmes, l'environnement, etc.) en proposant

notamment que le degré d'ouverture de ces institutions à la « participation de la société civile » est un facteur explicatif important pour comprendre la transnationalisation de l'action collective des mouvements (Resnick et Birner, 2008; Wiest, 2006). D'autres recherches encore se sont intéressées à la façon dont des transformations globales telles l'intégration économique (accords de libre-échange, etc.), l'émergence d'enjeux transnationaux (les problèmes environnementaux, etc.), la prolifération d'institutions interétatiques (ONU, etc.), de conférences et de traités internationaux, ou encore la diffusion des technologies de l'information ont contribué à transformer la structure des opportunités politiques à l'échelle supranationale et ce faisant, auraient favorisé l'émergence et le développement de mouvements sociaux transnationaux (Tarrow, 2005).

Dans le même ordre d'idées, mais sur une autre teneur, un certain nombre de recherches se sont penchées sur l'articulation des contextes internationaux et nationaux (Della Porta et Tarrow, 2005; Tarrow, 2005) en postulant que la nouvelle structure d'opportunité politique offerte par les transformations globales influait à la fois sur les mobilisations nationales (en transformant les institutions et la teneur des politiques à cette échelle) et sur les mobilisations transnationales (en créant de nouveaux problèmes et de nouvelles institutions) (Della Porta, et al., 1999). Des recherches se sont ainsi intéressées aux actions collectives menées dans des espaces supranationaux et ciblant des institutions supranationales, mais ayant pour objectif de faire pression, par ce biais, sur les États nationaux. Par exemple, lorsque des institutions internationales, telle l'ONU, produisent des normes internationales qui peuvent être utilisées pour renforcer et légitimer les revendications nationales des mouvements sociaux (Risse, Ropp, et Sikkink, 1999; Smith, Chatfield, et al., 1997). Ce courant de recherche s'articule autour d'une approche fondée sur la notion de structure d'opportunité politique multiniveaux (*multilevel opportunity structure*), qui combine une analyse centrée sur la structure des opportunités politiques (SOP) transnationale et les SOP nationales. Les opportunités politiques sont alors appréhendées comme se situant dans des contextes de « gouvernance multiniveaux » (*multilevel governance*) où se chevauchent, se croisent et s'entremêlent des opportunités (et des contraintes) à l'échelle nationale, macrorégionale et internationale.

Keck et Sikkink (1998) ont proposé les concepts d'« effet boomerang » et de « modèle de la spirale » pour caractériser des stratégies politiques par le biais desquelles des acteurs collectifs opérant dans une SOP « fermée » à l'échelle nationale (par la répression ou l'exclusion du système de représentation) cherchent des alliés internationaux au sein de SOP internationales plus « ouvertes » et ce, afin de faire pression sur leurs gouvernements nationaux sur des enjeux qui demeurent toutefois fortement ancrés dans les réalités nationales. Par contre, des recherches en Europe ont aussi montré que plusieurs activités protestataires qui ciblaient les gouvernements nationaux concernaient en fait des enjeux ou des débats qui étaient menés à l'échelle européenne; c'est-à-dire que même si les acteurs collectifs prenaient pour cible les États nationaux, le conflit concernait des décisions qui devaient être prises à l'échelle européenne (Imig et Tarrow, 1999, 2001, 2002; Rootes, 2002).

Il est à noter que dans la foulée des critiques nourries issues du courant culturel de l'analyse des mouvements sociaux¹⁴ à partir de la fin des années 1990, les chercheurs se situant dans le courant du processus politique ont largement reconnu que le phénomène de l'action collective ne pouvait pas être expliqué *uniquement* comme une réponse mécanique à un contexte institutionnel qui serait plus ou moins favorable ou contraignant et que les opportunités et/ou les contraintes structurelles et institutionnelles, à elles seules, ne permettaient pas d'expliquer de manière satisfaisante le phénomène de l'action collective. Des recherches ont ainsi démontré que pour qu'il y ait mobilisation, il fallait non seulement que la structure des opportunités politiques y soit propice, mais il fallait aussi que les dites opportunités (ou menaces) soient *perçues comme telles* par les militants et que ceux-ci décident de s'en saisir (Kurzman, 1996; McAdam, et al., 2001).

¹⁴ Ces critiques arguaient que l'approche du processus politique mettait une emphase démesurée sur les facteurs structurels au détriment des facteurs non-structurels d'émergence des mouvements sociaux (Goodwin et Jasper, 1999; 2004a; 2004b; Meyer, Whittier, et Robnett, 2002).

Ces idées sont au cœur de l'approche des dynamiques contestataires (*Dynamics of Contention*) proposée au tournant du siècle par des ténors de l'approche du processus politique (McAdam, Tarrow, et Tilly, 2001). L'approche des dynamiques contestataires vise à atténuer le structuralisme de l'approche du processus politique en accordant analytiquement davantage d'attention à la façon dont les acteurs perçoivent, interprètent et se saisissent des opportunités politiques. C'est dans cette foulée qu'un certain nombre de chercheurs s'intéressant aux mouvements sociaux transnationaux ont abandonné l'idée de trouver l'équivalent transnational du concept de structure des opportunités politiques utilisé pour les recherches à l'échelle nationale et ont plutôt cherché à identifier et à analyser des « mécanismes » et des « processus » de transnationalisation des actions collectives qui seraient comparables par-delà les contextes spécifiques.

Considérant le processus de changement d'échelle (*scale shift*) comme « l'extension d'une lutte au-delà des frontières d'émergence de la lutte » (p.125, traduction libre) Tarrow et McAdam (2005) avancent ainsi que le changement d'échelle se fait par le biais de trois mécanismes (p.127) :

- 1) la diffusion non-relationnelle, c'est-à-dire le transfert d'information par des moyens impersonnels, tel les médias de masse;
- 2) la diffusion relationnelle, c'est-à-dire le transfert des idées, des pratiques, des formes organisationnelles et des cadres de mobilisation d'un mouvement d'un pays donné à un ou des mouvements d'autres pays par le biais de réseaux sociaux (et militants) préexistants et;
- 3) le courtage (*brokerage*), c'est-à-dire le mécanisme par le biais duquel des individus ou des groupes (les *brokers*) établissent délibérément des liens entre acteurs de sites de contestations différents qui ne se connaissent pas.

L'approche des dynamiques contestataires a reçu un accueil mitigé dans la communauté des chercheurs s'inscrivant dans l'approche du processus politique (voir notamment Koopmans,

2003). Il n'y a par ailleurs encore que peu de travaux de recherche qui ont présentés des résultats à partir de cette approche, malgré certaines exceptions notables (Reitan, 2006).

Si la question des opportunités offertes par les nouveaux espaces politiques demeure la question centrale occupant les chercheurs s'intéressant aux mouvements sociaux transnationaux, certaines recherches se sont aussi intéressées au deuxième facteur explicatif de l'approche du processus politique, les structures de mobilisation. Certains chercheurs ont ainsi proposé de transnationaliser ou d'internationaliser le concept de structures de mobilisation en se demandant, par exemple, quelles ressources internes et externes étaient mobilisées par les organisations de mouvement social pour l'action collective à l'échelle transnationale (McCarthy, 1997). Smith, Chatfield et Pagnucco (1997) ont aussi cherché à internationaliser ce concept en proposant une catégorisation des structures ayant une influence sur la mobilisation transnationale. Cette catégorisation inclut des structures de mobilisation « formelles » (organisations de mouvement social transnationales et nationales, Églises, syndicats, associations professionnelles, etc.) et « informelles » (réseaux militants, professionnels, d'affinités, etc.).

Certaines recherches ont aussi cherché à adapter le troisième facteur explicatif de l'approche du processus politique, les « cadres » de mobilisation, à l'étude des actions collectives transnationales. Ce sont alors les mécanismes de diffusion de certains cadres de mobilisation par-delà les frontières nationales qui ont retenu l'attention des chercheurs (Edelman, 2001; Keck et Sikkink, 1998). Des chercheurs se sont ainsi demandé quels cadres avaient été mobilisés par des acteurs collectifs à l'échelle transnationale et comment ces « cadres » s'étaient diffusés et avaient été adaptés au contact entre organisations (voir par exemple l'analyse de Pagnucco, 1997, des processus de cadrage des campagnes transnationales pour les droits humains).

En résumé, les approches structuralistes de l'analyse des mouvements sociaux s'intéressent centralement aux dimensions rationnelles des mobilisations et à la capacité des organisations

de mouvement social de mobiliser les ressources nécessaires afin de tirer profit des ouvertures dans les structures d'opportunité politique. Le point de départ de l'analyse est la mobilisation elle-même. Il s'agit d'identifier, à rebours, les causes des mobilisations sociales en les mettant en relation avec les transformations structurelles des sociétés, ainsi qu'avec les ressources matérielles, organisationnelles et discursives des organisations de mouvement social menant lesdites mobilisations.

3.1.2 Les « points aveugles » des approches structuralistes

La recension des écrits s'inscrivant dans des approches structuralistes de l'analyse des mouvements sociaux transnationaux a permis de relever deux points aveugles de la recherche.

Le premier est un constat empirique : celui de la marginalité du continent africain comme aire de recherche. Dans le domaine de la sociologie des mouvements sociaux, la recherche est plus qu'abondante sur un certain nombre de mouvements occidentaux (mouvement des droits civiques, écologiste, féministe, etc.), mais l'est beaucoup moins en ce qui concerne les mouvements non-occidentaux, y compris dans la recherche récente sur l'action collective transnationale. Cela est d'ailleurs souligné par Tarrow et Della Porta (2005) dans la conclusion de l'ouvrage collectif qu'ils ont dirigé.¹⁵

Le second est un constat théorique : la recherche ne s'appuie pas sur une problématisation approfondie des échelles de l'action collective. Les travaux effectués dans l'approche du processus politique cherchent centralement à révéler les facteurs structurels ou les mécanismes sociaux qui permettent de comprendre pourquoi la transnationalisation des

¹⁵ « ...un problème récurrent – typique aussi de la recherche sur les mouvements sociaux nationaux – est l'absence persistante du Sud dans la recherche sur les mouvements sociaux transnationaux »¹⁵ (Tarrow et Della Porta, 2005, p.243, traduction libre).

actions collectives émerge à un moment plutôt qu'à un autre. Les questions posées au phénomène concernent alors principalement l'utilisation faite par les acteurs collectifs des (nouvelles) opportunités politiques et institutionnelles qui s'offrent à eux. Le phénomène de transnationalisation de l'action collective est, dans cette perspective, appréhendé essentiellement comme étant le passage d'un niveau d'action à un autre et, plus particulièrement, à un changement de cible institutionnelle par les acteurs collectifs. C'est le *scale-shift* : les acteurs collectifs choisissent (théorie du choix rationnel) de cibler une institution internationale donnée au lieu – ou en plus – d'un État national afin d'atteindre leurs objectifs (Della Porta, Andretta, Mosca, et Reiter, 2006; Keck et Sikkink, 1998; McAdam, et al., 2001; Tarrow, 2005). Les échelles sont, dans cette perspective, assimilées à des niveaux institutionnels, des espaces géographiques déterminés par des découpages administratifs ou des modes prédéfinis d'ordonnement territorial (local, régional, national, supranational). Dans une telle perspective, les espaces et les échelles des mobilisations sont appréhendées implicitement comme étant les « contenants » dans lesquels se déploient les réactions des mouvements à des processus qui leurs sont externes : les processus structurels dans le cas des approches du processus politique. Dans cette perspective, les mouvements sociaux qui mènent des actions collectives à différentes échelles sont implicitement considérés comme n'ayant pas de dynamiques sociospatiales autonomes, mais uniquement des dynamiques sociospatiales réactives.

Malgré les contributions importantes des approches structuralistes à la connaissance sur les mouvements sociaux et l'action collective contestataire, ces approches apparaissent insuffisantes pour l'encadrement de notre recherche empirique. Notre exploration théorique s'est donc orientée vers la recherche sur les mouvements sociaux s'appuyant sur les apports du paradigme de la résistance à la domination.

3.2 La transnationalisation de la résistance comme réponse à la globalisation de la domination

Les approches se situant dans le courant de la résistance à la domination prennent un autre point de départ que celles se situant dans le courant du processus politique. De ce fait, elles

observent un tout autre pan des phénomènes de mobilisation collective. Les théories articulées autour du concept de résistance ont été développées à partir d'une certaine conception du monde, celui d'un monde centralement caractérisé par des rapports de domination et de subjectivation. Observer les mobilisations sociales à partir du paradigme de la domination implique ainsi que les différentes formes de contestation soient considérées comme des réponses à un contexte d'oppression et même d'aliénation. C'est la centralité des concepts binômiques de résistance et de domination qui distingue le plus nettement le courant de la résistance du courant du processus politique. Les courants de pensée pouvant être reliés au paradigme de la domination ont, le plus souvent, des références marxistes ou néomarxistes. En Occident, les théories marxistes ont commencé à perdre leur capacité explicative à partir des années 1960 dans la foulée de l'émergence de « Nouveaux mouvements sociaux ».

3.2.1 La résistance contre-hégémonique ou les « contre-modèles culturels »

Dans les années 1960-1970 en Occident, les théories marxistes se révèlent limitées pour expliquer les nouvelles mobilisations sociales qui apparaissaient : mouvement pour les droits civiques des Noirs aux États-Unis, mouvements étudiant, féministe, écologiste, etc. Ces mouvements mettent en scène de nouveaux acteurs non-ouvriers: jeunes, femmes, classes moyennes scolarisées, etc. et bousculent les formes classiques de représentation politique et de gestion des conflits sociaux. Ces nouveaux acteurs ne se mobilisent pas centralement autour des problématiques touchant la production et l'économie, mais plutôt autour de questions relevant de la culture, des valeurs, de la sociabilité, de la ville, etc. Lorsqu'Alain Touraine développe sa théorie des Nouveaux mouvements sociaux (Touraine, 1978) c'est à partir de la théorie marxiste qu'il le fait, c'est-à-dire en critiquant cette théorie et en rompant avec certains de ses postulats. Ainsi, les caractéristiques des « nouveaux » mouvements sociaux sont qualifiées par leur opposition avec celles des « anciens » mouvements, soit le mouvement ouvrier. On parle ainsi de : nouvelles formes d'organisation (plus décentralisées et autonomes); de nouveaux répertoires d'action (sit-in, grèves de la faim, occupation de locaux, etc.) qui constituent de nouvelles formes de résistance (de la contestation politique à la résistance culturelle et symbolique); de nouvelles valeurs (environnement, égalité, etc.); de

nouvelles revendications (résistance au contrôle social plutôt que redistribution ou accès au pouvoir); de nouveaux rapports au politique (construction d'espaces d'autonomie par rapport au pouvoir politique plutôt que désir de détenir ce pouvoir); et de nouveaux acteurs (selon des principes identitaires plutôt que de catégories socioprofessionnelles ou de classe). La théorie des nouveaux mouvements sociaux conserve cependant des théories marxistes l'idée qu'un certain type de formation sociétale donne lieu à un certain type de conflit social central qui, lui, donne lieu à l'émergence de types spécifiques de mouvements sociaux. En clair, cette théorie établit un lien de causalité entre l'apparition de certains mouvements sociaux et la formation sociale spécifique dans laquelle ils émergent. Ainsi, de même que les mouvements ouvriers sont considérés comme des réponses historiquement spécifiques à la modernité, à la société industrielle, à la centralité de la question de la production et de la redistribution; les nouveaux mouvements sociaux sont considérés comme des réponses historiquement spécifiques à la post-modernité, à la société post-industrielle (marchés capitalistes, État bureaucratique, relations scientifiées, rationalité instrumentale) qui donne lieu à l'intrusion des institutions sociales dans la vie privée.

Si l'approche des nouveaux mouvements sociaux se pose en contre-point des approches marxistes des mobilisations collectives, elle s'oppose aussi aux explications objectivistes et structuralistes des mobilisations collectives qui ont alors le haut du pavé aux États-Unis. Pour Touraine, l'analyse des mouvements sociaux devait en effet « rompre complètement avec la démarche, encore si fréquente, qui commence par décrire une situation objective, avant tout économique, avant d'en chercher les effets dans les conduites collectives, comme si l'action était un moyen au service d'intérêts "objectifs" » (Touraine, 1978, p. 93). Prenant le contre-pied des analyses structuralistes, la conception tourainienne des mouvements sociaux veut remettre « l'acteur » au cœur de l'analyse :

L'acteur n'est pas un nageur dans le fleuve de l'évolution; il n'est pas défini par le sens du courant qui l'entraîne; il l'est par les rapports sociaux dont il est un des termes (Touraine, 1978, pp. 83-84).

Pour les chercheurs du courant des nouveaux mouvements sociaux, l'analyse ne doit ainsi pas porter centralement sur les « situations objectives » envisagées dans une perspective

évolutionniste et déterministe, mais plutôt sur les « acteurs historiques » et sur les « systèmes d'action historique » dans lesquels ces acteurs s'affrontent dans un « champ d'historicité » donné pour le contrôle des modèles culturels d'organisation et de gestion d'une société (Touraine, 1978, p. 93). Les mouvements sociaux sont ainsi considérés comme des objets d'étude et d'analyse particulièrement heuristiques pour comprendre les rapports de pouvoir et les dynamiques de transformation des sociétés. C'est dans cette perspective qu'il faut comprendre l'idée des mouvements comme étant des « prophètes du temps présent » avancée par Alberto Melucci.

Contemporary movements are prophets of the present. What they possess is not the force of the apparatus but the power of the word. They announce the commencement of change; not, however, a change in the distant future but one that is already a presence. They force the power out into the open and give it a shape and a face. They speak a language that seems to be entirely their own, but they say something that transcends their particularity and speaks to us all. (Melucci, 1996, p.1).

Les acteurs des luttes sociales sont ainsi considérés comme étant porteurs, selon la formule d'Alberto Melucci, de « contre-modèles culturels » (Melucci, 1996) qui s'opposent aux modèles dominants (hégémoniques). Ce qui intéresse les chercheurs du courant culturel, davantage que les conditions « objectives » de la mobilisation (les facteurs structurels ayant favorisé ou défavorisé la mobilisation) ou les motivations « subjectives » des individus qui se mobilisent, est la façon dont les acteurs sociaux forment des collectifs et s'y identifient (Melucci, 1989), les mécanismes par le biais desquels se construisent, se négocient et se diffusent les interprétations alternatives de la réalité, ainsi que les rapports de pouvoir et les conflits internes au sein des mouvements (Johnston et Klandermans, 1995).

La référence, dans le courant du processus politique, au processus de « cadrage » des mobilisations (Hunt, Benford et Snow, 1994) est, dans le courant culturel, considérée nettement insuffisante pour la compréhension des processus sociaux au sein des mouvements (Goodwin et Jasper, 1999, 2004a, 2004b; Meyer, Whittier, et Robnett, 2002). Mais il s'agit sans doute moins ici d'un conflit entre paradigmes que d'orientations de recherche véritablement distinctes les unes des autres : on ne cherche pas la même chose.

Les chercheurs du courant du processus politique s'intéressent aux facteurs structurels qui favorisent la mobilisation dans un contexte et un espace-temps donné. Ils s'intéressent centralement aux phases d'émergence des mouvements et aux pics de mobilisations. Les questions « Qu'est-ce qui a changé dans le contexte structurel pour qu'il y ait eu mobilisation à ce moment et pas à un autre? » et « Comment les acteurs ont-ils réagi à ces changements? » pourraient être considérées comme les questions centrales du courant du processus politique. On cherche à comprendre les dynamiques organisationnelles, sociales et politiques de collectifs s'apparentant à plusieurs égards à des groupes d'intérêt dans leurs interactions avec les pouvoirs publics. Il s'agit d'établir comment ces collectifs parviennent à faire valoir leurs idées et à défendre leur vision auprès des décideurs.

Par contraste, les questions « Contre quel modèle dominant/hégémonique s'est construit le mouvement? », « Quel est le contre-modèle culturel proposé » et « Comment les acteurs construisent-ils quotidiennement le mouvement? » pourraient être considérées comme les questions centrales du courant de la résistance et/ou du courant culturel. Les chercheurs du courant culturel s'intéressent ainsi aux dynamiques internes des mouvements, à la façon dont les acteurs construisent une identité collective, négocient et maintiennent des alliances avec d'autres mouvements, à la façon dont sont résolus les conflits internes et négociés les rapports de pouvoir au sein de coalitions transnationales de mouvements sociaux. On cherche à comprendre comment les acteurs de ces coalitions parviennent à créer de l'unité dans la diversité, à établir des ponts entre les cultures (nationales, organisationnelles, de mobilisation...). On s'intéresse aussi à la façon dont sont négociés les rapports de pouvoir dans des contextes de déséquilibre dans l'accès aux ressources (cela est particulièrement prégnant dans les coalitions Nord-Sud) et comment on tient compte des différences nationales et régionales en termes d'opportunités et de contraintes entre les membres de ces coalitions. Les pratiques culturelles sont considérées à la fois comme des facteurs d'émergence des mouvements sociaux et comme des forces de transformation politique (Johnston et Klandermans, 1995; Taylor et Whittier, 1992).

Cette façon de comprendre les mobilisations sociales est très présente aujourd'hui dans la recherche sur la mouvance altermondialiste (Beaudet et al., 2010) : les acteurs des mouvements s'inscrivant dans cette mouvance sont ainsi appréhendés comme étant porteurs d'alternatives au modèle dominant et leurs actions sont considérées comme des formes de résistance à la domination (Reed, 2005). Depuis le milieu des années 1990, lorsque les mouvements paysans, particulièrement le mouvement *Via Campesina*, ont été analysés, ce fut à partir de cadres théoriques relevant d'une approche articulée autour du binôme domination/résistance.

3.2.2 La résistance paysanne : d'invisible à transnationale

Le phénomène empirique de la transnationalisation des actions collectives des paysans dans les années 1990, avec l'émergence notamment du mouvement *Via Campesina* (Borras, 2009; Desmarais, 2008; Martinez-Torres et Rosset, 2010), mais aussi de mouvements paysans régionaux (supranationaux) en Amérique latine (Edelman, 1998, 1999) a poussé les chercheurs issus du domaine des études paysannes (*Peasant Studies*) à s'intéresser aux réseaux paysans transnationaux. Et c'est en grande partie à partir du concept de résistance que ces chercheurs ont cherché à contribuer à l'analyse de ces mouvements.

Dans le domaine des études paysannes et rurales, le concept de résistance avait jusqu'alors été surtout utilisé pour rendre compte, dans la foulée des travaux de James C. Scott, du phénomène de la « résistance invisible » des paysans en contexte autoritaire. Lorsque sont apparus dans les années 1990 des mouvements paysans transnationaux, les chercheurs issus des *Peasant Studies*¹⁶ ne se sont cependant que très peu appuyés sur les travaux de James C. Scott ou sur ceux de chercheurs s'inscrivant dans le courant de la résistance. C'est plutôt à partir d'une approche combinant l'analyse de l'économie politique des systèmes agraires, le

¹⁶ Pour une revue des principaux courants théoriques et travaux de recherche qui ont marqué les *Peasant Studies*, voir les articles faisant l'histoire de la revue *Journal of Peasant Studies* : Bernstein et Byres (2001); Borras (2009).

modèle du processus politique et les approches culturelles des mouvements sociaux que ces chercheurs se sont intéressés à ces nouveaux mouvements.

Borras et al. (2009) ont ainsi étudié les « mouvements agraires transnationaux » (*Transnational Agrarian Movements*) en s'intéressant à la façon dont les transformations de l'économie politique mondiale affectaient « la capacité des "ruraux pauvres" à comprendre leur condition, à évaluer les opportunités et les menaces, à cadrer leur vision du monde, à forger identités collectives et solidarités, à construire des mouvements et des actions collectives » (Borras, Edelman, et Kay, 2009, p. 1, traduction libre), ainsi qu'à l'impact des « formes émergentes de résistances locales, nationales et internationales » (Borras, Edelman, et Kay, 2009, p.1, traduction libre) sur les processus politiques et les processus de transformation agraire. Le postulat de départ de l'ouvrage de Borras et al. (2009) est que le néolibéralisme a profondément transformé la dynamique de la production agraire, ainsi que les relations d'échange dans et entre les pays du Nord et du Sud. Dans la perspective adoptée par les auteurs, les processus de transnationalisation des mouvements paysans doivent être appréhendés dans le contexte plus large des restructurations agraires et de l'accroissement du pouvoir du capital, domestique et transnational, de dicter les termes de la production agricole et de l'échange. Nous sommes bien ici dans une approche se situant dans le binôme domination/oppression. Si les auteurs disent reconnaître que certains producteurs agricoles ont profité de la restructuration locale-globale, ils affirment cependant que tant les processus de globalisation « par le haut », que ceux de décentralisation partielle « par le bas » et de privatisation « par le côté » (*from the side*) ont davantage précarisés qu'amélioré les conditions de vie des ruraux (Edelman, 1999; Gwynne et Kay, 2004).

La thèse de Desmarais (2003, 2008) sur le mouvement paysan transnational *Via Campesina* est une des études les plus fouillées réalisées jusqu'à présent sur la dynamique de transnationalisation de ce mouvement. L'étude de Desmarais, qui est par ailleurs fréquemment citée par les chercheurs s'intéressant aux mouvements paysans transnationaux, s'inscrit dans une perspective proche des travaux issus des études paysannes, mais mobilise cependant un cadre d'analyse féministe (et donc centré sur les rapports de pouvoir entre les

acteurs). Selon Desmarais, le mouvement paysan transnational est un véhicule par le biais duquel les « dominés » (les paysans) cherchent à faire entendre leur voix et à renverser le rapport de pouvoir entre eux et les « dominants » (l'industrie agroalimentaire et, plus largement, les acteurs légitimant l'ordre néolibéral). Cette recherche s'intéresse donc moins aux déterminants structurels des mobilisations et aux choix stratégiques des mouvements, qu'aux processus de construction du discours et de l'identité collective dans le mouvement et, plus spécifiquement, à la construction d'une alternative idéologique au modèle de la globalisation néolibérale par les acteurs de *Via Campesina*.

La recherche qui s'articule autour du concept de résistance, parce qu'elle s'intéresse beaucoup au mouvement altermondialiste, de même qu'aux diverses formes de résistance (à la mondialisation néolibérale) dans les pays dits du Sud ou même des « Suds » (voir notamment les publications du CETRI sur la Résistance dans les Suds¹⁷) s'est intéressé de façon beaucoup plus importante que les approches structuralistes aux mouvements sociaux dans les pays dits du Sud. Jusqu'à présent cependant, le continent africain semble moins représenté que les autres régions du monde non-occidental dans les recherches issues du courant de la résistance. Ainsi, par exemple, bien que les mouvements du Sud soient assez bien représentés dans l'ouvrage de Borras et al. (2009) sur les mouvements paysans transnationaux, on n'y retrouve aucune recherche sur des mouvements africains.¹⁸ L'altermondialisme africain est présent dans l'ouvrage de Beaudet et al. (2010), mais cela constitue une encore bien rare exception. En parallèle, les travaux récents sur les mouvements sociaux africains, tels celui de Prempeh (2006) ou celui de Dwyer et Zeilig (2012) sur les mouvements africains de résistance à la globalisation, de même que les recherches sur les mobilisations sociales africaines en général (Mamdani et Wamba-dia-Wamba (1995), portent très peu attention aux mouvements paysans. Sur le premier « point aveugle » noté dans la

¹⁷ Voir particulièrement les publications de la collection *Alternatives Sud*. Les parutions du CETRI sont disponibles en ligne, URL: <http://www.cetri.be>

¹⁸ Une lacune dont sont cependant conscients les auteurs puisqu'ils le soulignent eux-mêmes dans leur introduction.

partie concernant les approches structuralistes, les approches de la résistance ont donc fait mieux, même si les phénomènes de mobilisation sociale sur le continent africain appellent à davantage de recherche.

Quant au second « point aveugle » identifié dans la même partie, les recherches se situant dans le courant de la résistance que nous avons présenté jusqu'à présent ne reposent pas davantage sur une problématisation approfondie des échelles de l'action collective : les espaces et échelles des mobilisations sont ici aussi appréhendées implicitement comme étant les « contenants » dans lesquels se déploient les réactions des mouvements à des processus qui leurs sont externes, soit ici les processus de néolibéralisation. Néanmoins, depuis quelques années, un certain nombre de chercheurs qui s'inscrivent dans le courant de la résistance mais s'inspirent des avancées de la géographie critique, ont commencé à s'intéresser sérieusement à cette question (nous y reviendrons dans la partie traitant de notre cadre théorique).

3.3 La question de recherche

La recension des écrits nous a permis de faire le point sur l'état des connaissances sur les actions collectives des paysans africains et sur les dynamiques transnationales des mouvements sociaux et d'établir un certain nombre de zones d'ombre et de « points aveugles » dans les approches théoriques développées jusqu'à présent. Ces deux pans de notre recension des écrits nous ont permis d'affiner nos questionnements de départ pour en faire une véritable question de recherche qui s'articule autour des principaux « points aveugles » identifiés dans la recherche existante, soit :

- la marginalité des recherches sur les dynamiques paysannes dépassant le cadre local ou supralocal dans les sciences sociales africanistes;
- la marginalité de l'Afrique comme aire de recherche dans le domaine l'analyse des mouvements sociaux transnationaux et, plus particulièrement, en ce qui concerne les dynamiques paysannes et;

- la non-problématisation des échelles de l'action collective dans la plupart des recherches existantes

Considérant par ailleurs le phénomène empirique de l'émergence d'un mouvement paysan transnational organisé dans l'espace de l'Afrique de l'Ouest dans les deux dernières décennies, notre question de recherche est axée sur la dynamique de construction d'espaces d'action transnationale par les organisations paysannes ouest-africaines et se présente comme suit :

Comment l'espace ouest-africain est-il devenu un espace de solidarité et d'action collective pour les acteurs paysans?

Pour répondre à cette question de recherche, nous nous appuyerons sur les propositions théoriques des nouvelles approches de recherche développées dans les deux dernières décennies à partir de propositions issues de la géographie critique. Ces nouvelles approches, soit la géographie des résistances et la géographie des solidarités transnationales, nous apparaissent en effet à même de nous permettre de faire des logiques spatiales des mobilisations paysannes dans l'espace ouest-africain une question empirique.

DEUXIÈME PARTIE
CONSTRUCTION DE LA LUNETTE D'OBSERVATION :
LE CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE

Cette deuxième partie présente notre « lunette d'observation », c'est-à-dire les principaux repères théoriques qui ont été mobilisés dans le cadre de cette recherche afin d'interroger et de faire sens du phénomène étudié (Chapitre 4). Cette deuxième partie vise aussi à présenter l'hypothèse de réponse à notre question de recherche que suggère notre construction théorique, ainsi que la méthodologie de recherche qui a été développée pour valider/infirmier celle-ci (Chapitre 5).

CHAPITRE IV

LE CADRE THÉORIQUE DE LA RECHERCHE

Comme la posture épistémologique explicitement (ou implicitement) adoptée par un chercheur influence nécessairement le regard posé sur les phénomènes sociaux observés puisqu'elle implique des choix théoriques et méthodologiques conséquents (Carter et Little, 2007), nous introduisons cette partie par une présentation de notre posture épistémologique et de la manière dont celle-ci influence les orientations théoriques et conceptuelles de cette recherche. Les sections suivantes présentent le cadre théorique et conceptuel, puis l'hypothèse de la recherche.

4.1 La posture épistémologique de la recherche : l'apport heuristique d'un cadre d'analyse constructiviste

La posture épistémologique d'un chercheur réfère à sa conception de la façon dont doivent être constitués des connaissances scientifiques « valables » (Chalmers, 1987). Notre recherche s'appuie sur une posture épistémologique subjectiviste et sur une conception constructiviste des réalités sociales. Notre conception de la science et de la production de connaissance est subjectiviste parce que nous considérons que l'objet de la connaissance sociologique est inséparable du sujet connaissant et donc que la réalité sociale que peut appréhender le chercheur n'est pas une réalité objective, mais une représentation de cette réalité. Ce que cela implique en termes d'approche de recherche est une approche intersubjective portant particulièrement attention au sens donné par les acteurs à leurs propres actions, à leur interprétation de la réalité sociale et des phénomènes sociaux. À cette posture épistémologique subjectiviste s'ajoute une conception constructiviste des réalités sociales qui donne lieu à une appréhension des phénomènes sociaux comme étant « des constructions historiques et quotidiennes des acteurs individuels et collectifs » (Corcuff, 2007, p. 16). À partir d'une telle conception, les individus et les collectifs sont considérés comme n'étant pas tout à fait déterminés par les structures sociales, mais pas non plus tout à fait libres de leurs actions : la réalité est construite par les acteurs à l'intérieur de structures sociales existantes qui peuvent faciliter ou restreindre leur action (Giddens, 1987). En d'autres termes, les

structures sociales sont considérées comme délimitant – sans cependant déterminer – les contours des « possibles » dans des espaces et des temporalités donnés.

Considérer que les phénomènes sociaux sont des constructions sociales qui résultent de l'action humaine (antérieure et actuelle) implique une approche de recherche où le phénomène à l'étude est appréhendé à la fois dans sa dimension historique et dans sa dimension contingente et ce, à partir de la conscience des sujets, c'est-à-dire de leur compréhension du phénomène et du sens qu'ils leur donnent. Un devis de recherche constructiviste implique donc de faire appel à la fois à des concepts et des méthodes permettant de retracer le « passé du présent » et à des concepts et des méthodes permettant de faire ressortir le sens donné par les acteurs eux-mêmes à ce phénomène. C'est dans cette perspective qu'il convient d'appréhender le cadre théorique de la recherche.

4.2 Le cadre théorique de la recherche

Les connaissances existantes sur les mobilisations paysannes, les mouvements sociaux transnationaux et les paysanneries africaines constituent un apport important pour asseoir notre réflexion sur les dynamiques des mobilisations paysannes ouest-africaines. Les approches théoriques et conceptuelles existantes nous apparaissent cependant insuffisantes pour encadrer une recherche s'appuyant sur une épistémologie constructiviste. C'est ainsi que, tout en prenant acte des avancées théoriques, empiriques et conceptuelles des recherches existantes, nous avons retenu une approche théorique relativement récente, mais qui s'appuie sur une compréhension constructiviste du phénomène de transnationalisation de l'action collective, pour encadrer notre recherche : l'approche de la géographie des solidarités transnationales.

4.2.1 L'approche de la géographie des solidarités transnationales

Dans la dernière décennie, dans la foulée de l'émergence de mouvements sociaux transnationaux, un certain nombre de chercheurs s'inspirant de la géographie critique ont développé des cadres d'analyse visant à mieux rendre compte des dynamiques sociospatiales

des mobilisations sociales. Ce sont les approches de la « géographie de la résistance » (*Geographies of Resistance*) (Featherstone, 2008; Pile et Keith, 1997) et de la « géographie des solidarités transnationales » (Dufour et Goyer, 2009; Masson, 2009). Pour développer leurs théories, ces chercheurs se sont appuyés sur les réflexions entourant les concepts d'échelle et de rééchellonnage (*rescaling*) développés par Brenner (1999).

Brenner s'est intéressé aux changements d'échelle de la régulation socio-économique et politique en Europe (du national vers le supranational et l'infranational) et non aux échelles d'action collective des mouvements sociaux. Davantage que son objet d'étude, l'intérêt de la pensée de Brenner pour l'analyse des mouvements sociaux transnationaux est son appréhension des échelles du politique et des espaces de régulation comme n'étant pas des « donnés » mais comme étant plutôt l'expression de processus sociopolitiques et de projets d'acteurs spatialisés et historicisés. Comprendre les échelles comme étant construites par les acteurs implique pour la recherche de ne pas délimiter *a priori* les frontières (géographiques) des échelles, mais d'en faire une question empirique en se demandant comment ont évolué les contours d'une échelle pendant une période donnée.

Certains chercheurs issus de la géographie critique ont étendu la réflexion conceptuelle de Brenner au-delà des seules échelles du politique afin d'appuyer une nouvelle appréhension des échelles de l'action collective et des solidarités. Nous avons montré plus haut que les différents courants de recherche sur les mouvements sociaux n'ont pas problématisé la question des échelles : les mobilisations collectives sont considérées – implicitement – comme se déployant dans les espaces politiques où les relations de pouvoir sont exercées; ces derniers étant des « contenants » dans lesquels se déploient les actions des mouvements en réaction à des processus qui leur sont externes. Les recherches issues de la géographie critique suggèrent que ce postulat de départ implicite est erroné.

Les recherches de Featherstone (2008) démontrent en effet que les « spatialités de la résistance » (des groupes subalternes) ne sont pas, dans leur essence, subordonnées aux

« spatialités préexistantes de la domination » (Featherstone, 2008, p. 52, traduction libre) puisque des groupes subalternes ont, de tous temps, « été constitués par le biais de, et ont constitué des, relations qui s'étendent au-delà de places et de sites particuliers » (Featherstone, 2008, p. 3, traduction libre). Ce que les recherches de Featherstone démontrent est que les solidarités et l'action collective ne se développent pas *nécessairement* à la même échelle que celle où les relations de pouvoir sont exercées et qu'elles peuvent s'articuler autour d'une dynamique sociospatiale qui leur est propre. En clair, le fait que l'action collective d'un mouvement se déploie dans un ou des espaces politiques donnés n'implique pas que les spatialités des solidarités et de l'action collective soient *déterminées* par les spatialités existantes du pouvoir. Cette proposition a des implications importantes pour la recherche : si les spatialités de la résistance ou de l'action collective ne sont pas subordonnées aux spatialités de la domination ou du pouvoir, alors ce serait faire fausse route que d'appréhender les acteurs collectifs transnationaux comme s'inscrivant uniquement dans une dynamique réactive par rapport à la reconfiguration des spatialités du pouvoir politique (du national vers le supranational, notamment).¹⁹ Or, notre recension des écrits a révélé que c'est autour de cette conception des espaces et des échelles de l'action collective que s'articulent la grande majorité des recherches sur les mouvements sociaux transnationaux.

Il est à noter que les approches géographiques des solidarités ou des résistances transnationales ne se définissent pas en opposition aux approches structuralistes ou culturelles, mais problématisent plutôt une question qui ne l'était pas dans ces deux familles d'approches théoriques, celle de la spatialité des mouvements sociaux transnationaux. Dans la perspective des approches géographiques des mouvements sociaux transnationaux, si l'on ne tient pas compte des dynamiques sociospatiales propres aux mouvements, ni l'émergence d'opportunités ou de contraintes structurelles supranationales (approche du processus politique), ni l'interprétation des acteurs de ces opportunités et contraintes (approche des dynamiques contestataires), ni même le processus de construction de formes de résistance

¹⁹ D'autant plus que la centralité de cette dynamique en ce qui concerne les États eux-mêmes est remise en question, notamment par la théorie des échelles de Brenner (1999).

dans un contexte de domination (approche de la résistance) ne permettent d'expliquer de façon satisfaisante le phénomène de la transnationalisation de l'action collective (Conway, 2008; Dufour et Goyer, 2009; Featherstone, 2008; Featherstone, Phillips, et Waters, 2007; Masson, 2006, 2009).

Alors que les approches structuralistes et celles articulées autour des concepts de domination et de résistance accordent une importance centrale aux effets de structure, les approches de la géographie de la résistance et des solidarités s'appuient sur une compréhension constructiviste des phénomènes sociaux. Le regard porté sur la transnationalisation de l'action collective des mouvements porte ainsi attention aux significations données par les acteurs au déploiement spatial de leurs activités à diverses échelles et à divers moments et donc aux logiques spatialisées et historicisées des actions collectives. La focale d'analyse se déplace alors des opportunités politiques offertes par un contexte donné (la « structure des opportunités politiques ») à l'histoire longue des solidarités transnationales (Featherstone, 2008) et au travail militant nécessaire à la production de la transnationalisation par les mouvements, c'est-à-dire vers le « processus de construction des solidarités par-delà les frontières nationales » (Dufour et Goyer, 2009, p. 118).

Pour Dufour et Goyer (2009), c'est en s'intéressant à la construction militante des échelles de luttes et d'action collective qu'il est possible de voir comment l'action collective des acteurs peut dépasser « la relation structurante aux institutions pour proposer des espaces de créativité, plus ou moins autonomes des cadres institutionnels, en tout cas répondant aussi à des logiques internes au processus de transnationalisation lui-même » (p.130). La recherche menée par Dufour et Giraud (2007) sur la Marche mondiale des femmes (MMF) est révélatrice à cet égard. Les chercheuses ont étudié la MMF dans la période comprise entre deux mobilisations transnationales importantes (donc non articulée structurellement autour de l'organisation d'événements), soit entre la Marche de 2000 et celle de 2005. La recherche menée a démontré que cette période avait constitué pour les militantes un « moment d'identité collective » au sens de Melucci (1989, 1996), soit un moment où les actrices du mouvement ont revisité collectivement leurs objectifs et leurs moyens d'action, un moment où les

relations interpersonnelles (transnationales) ont été activées et un moment où les militantes se sont investies émotivement. Le processus de construction des solidarités transnationales pendant cette période a ainsi été perçu par les militantes davantage comme une fin en soi que comme un instrument de mobilisation stratégique. Ces résultats suggèrent que si les actions collectives transnationales d'un mouvement donné peuvent être, à certains moments, étroitement liées à des agendas institutionnels (ou évènementiels), elles peuvent, à d'autres moments, en être autonomes et poursuivre des finalités différentes en fonction de logiques et de dynamiques internes. Dufour et Goyer (2009) arrivent à des conclusions similaires en ce qui concerne les échelles d'action :

Parfois, ces échelles seront construites en liens avec des institutions (et parfois les niveaux institutionnels vont être désignés stratégiquement par les acteurs comme étant des échelles pertinentes d'action), mais parfois ces échelles seront déterminées, choisies, construites, de manière autonome des niveaux institutionnels, ou en opposition à eux (p.120).

L'approche de la géographie des solidarités transnationales propose que les pratiques sociales des acteurs, leur histoire et leur trajectoire spatiale ont un impact sur la constitution des réseaux d'acteurs, sur l'articulation des conflits et des cibles et sur leur construction spatiale. Cette approche propose ainsi que les logiques et dynamiques internes de transnationalisation des mouvements résultent :

- 1) de « pratiques matérielles » (organisationnelles et relationnelles) de construction d'une capacité d'action à des échelles dépassant le cadre national et;
- 2) de « pratiques discursives » de construction par les acteurs de certains espaces comme étant des espaces pertinents d'action collective.

Si ces éléments semblent avoir des similitudes avec les 2^e et 3^e facteurs explicatifs des mobilisations développés par l'approche du processus politique (la mobilisation des ressources et les processus de cadrage), ils sont cependant abordés fort différemment ici. Alors que l'approche du processus politique cherche à décrire ces facteurs comme des éléments structurels, la géographie des solidarités transnationales porte attention à la façon dont les acteurs les construisent et les produisent. En d'autres termes, plutôt que de chercher à

décrire des situations objectives pour expliquer l'action collective, la géographie des solidarités transnationales cherche à comprendre comment les acteurs ont produit leur propre contexte d'action, à la fois en termes matériel (la construction de réseaux militants à des échelles dépassant le cadre national) et discursif (la construction scalaire des enjeux et de l'action collective). En clair, dans l'approche du processus politique, la structure des opportunités politiques (SOP) est l'élément explicatif central des mobilisations. La mobilisation des acteurs à des échelles dépassant le cadre national est fonction de leur perception des opportunités (et des menaces) qui se présentent à diverses échelles. Dans la perspective de la géographie des solidarités transnationales par contre, la SOP est secondaire dans l'analyse. Le cœur de l'exercice descriptif et compréhensif qui est proposé se concentre sur les dynamiques d'acteurs et leurs logiques d'action. Les acteurs construisent leur contexte d'action, à la fois dans le temps long et dans le temps court et, de ce fait, ce sont centralement leurs dynamiques qu'il convient d'étudier pour comprendre les trajectoires et les dynamiques de mobilisation à des échelles dépassant le cadre national.

L'approche de la géographie des solidarités transnationales étant encore relativement jeune, nous ne disposons que d'un corpus limité d'études empiriques s'inscrivant dans sa suite. Les études existantes concernent principalement des mouvements et des mobilisations liés à la mouvance altermondialiste (Featherstone, 2007 et 2008; Pile et Keith, 1997) et au mouvement féministe transnational (Dufour, Masson et Caouette, 2010; Dufour et Goyer, 2007).²⁰ Cette approche n'a cependant pas encore été mobilisée ni pour l'étude de mouvements sociaux transnationaux sur le continent africain, ni pour l'étude de mouvements paysans transnationaux.

²⁰ Il n'y a pas d'étude portant sur des mouvements féministes africains dans cet ouvrage.

4.3 L'hypothèse de la recherche

Alors que le rôle des facteurs structurels et stratégiques dans l'explication du phénomène de la transnationalisation des actions collectives a été largement démontré dans les deux dernières décennies, l'approche de la géographie des solidarités transnationales suggère que d'autres facteurs y contribuent aussi. Ainsi, pour Masson (2009), pour qu'il y ait transnationalisation des solidarités, « ce sont toutes les relations sociales qui constituent l'activité des mouvements qui doivent être étendues, par-delà les frontières, à travers tout un ensemble de pratiques matérielles et discursives, afin de relier entre eux participants (individus et organisations), enjeux, actions et revendications » (Masson, 2009, pp.120-121). Dans la pensée de Masson, les pratiques matérielles renvoient centralement à l'extension spatiale des relations sociales, ce qui oriente l'analyse vers la construction relationnelle des solidarités et des échelles d'action collective. Quant aux pratiques discursives, elles renvoient à la définition des frontières spatiales pour des demandes sociales, des activités ou des comportements spécifiques et « oriente l'analyse vers la façon dont les échelles sont imaginées, définies ou représentées – c'est-à-dire construites dans les discours – comme « ajustées » à l'organisation spatiale d'activités ou de processus économiques, politiques ou culturels donnés » (Masson, 2009, p. 117). Bref, la transnationalisation des actions collectives est considérée comme étant davantage qu'un changement stratégique de cible (du national vers le supranational, de l'État vers les institutions supraétatiques) par des acteurs collectifs nationaux qui, pour ce faire, développent des réseaux transnationaux. De ces propositions peuvent être tirées au moins un élément de réponse provisoire à notre question de recherche (« *Comment l'espace ouest-africain est-il devenu un espace d'action collective pour les acteurs paysans?* »).

1. *Les dynamiques transnationales de mobilisation des organisations paysannes ouest-africaines sont aussi, et de façon significative, le résultat d'une dynamique, interne au mouvement, de construction matérielle et discursive des solidarités par-delà les frontières nationales.*

S'ajoutant à la première hypothèse, des éléments provisoires de réponse à notre question de recherche peuvent aussi être tirés de notre recension des écrits et notre revue des éléments contextuels dans lesquels s'inscrivent les mobilisations paysannes contemporaines :

2. *Les dynamiques de construction matérielle et discursive des solidarités paysannes par-delà les frontières nationales n'existent pas dans un vacuum, mais croisent d'autres dynamiques sociospatiales qui contribuent à construire la solidarité dans un horizon sous-régional :*

- a) L'accroissement des opportunités de dialogue au sein des mouvements sociaux transnationaux (dans les Forums sociaux mondiaux, par exemple) a joué un rôle dans la construction discursive et matérielle du mouvement
- b) L'appui de certaines organisations de coopération internationale aux organisations paysannes a joué un rôle important dans la capacité d'influence des acteurs paysans dans les espaces régionaux de régulation politique en Afrique de l'Ouest
- c) La massification de la pauvreté chronique dans l'espace de l'Afrique de l'Ouest et sa localisation principalement en zone rurale a contribué à la construction de l'argumentaire discursif des mobilisations paysannes dans cet espace

Notre question de recherche, notre cadre théorique et nos hypothèses ayant été clairement identifiées, il convient maintenant de présenter le cadre méthodologique de la recherche.

CHAPITRE V

LA CONSTRUCTION DE L'OUTIL D'ENQUÊTE : LE CADRE MÉTHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE

Nous avons déterminé que notre recherche visait à décrire et analyser le processus de construction d'une dynamique transnationale paysanne en Afrique de l'Ouest et avons retenu, parmi les approches théoriques existantes, celle de la géographie des solidarités transnationales comme constituant l'approche permettant le mieux d'appréhender cette question de façon heuristique. Il s'agit maintenant de construire un devis de recherche à même de nous permettre de recueillir des données afin de répondre à notre question de recherche et de valider ou d'infirmer nos hypothèses.

5.1 Les catégories analytiques et la nature des données à recueillir dans le cadre de la recherche

L'approche de la géographie des solidarités transnationales suggère que les dynamiques et logiques autonomes de transnationalisation des mouvements sont le fait à la fois de pratiques matérielles de construction d'une capacité d'action à des échelles dépassant le cadre national et de pratiques discursives de construction par les acteurs de cet espace comme espace pertinent d'action collective. Ce sont ces deux propositions qui ont constitué les catégories analytiques centrales autour desquelles nous avons construit notre stratégie de recherche, déterminé la nature des données à recueillir, choisi les méthodes d'enquête pertinentes et développé nos instruments de recherche.

Catégorie analytique 1 : les pratiques matérielles²¹

La première catégorie analytique est celle des **pratiques matérielles** de transnationalisation des solidarités et de l'action collective. Pour documenter ces pratiques matérielles, il s'agira de retracer la trajectoire historique du développement de relations transnationales entre paysans en Afrique de l'Ouest qui a mené à la création du Réseau des organisations paysannes et de producteurs ouest-africains (ROPPA)²². Plus précisément, il s'agira d'observer les espaces à l'intérieur desquels se sont mobilisés les acteurs paysans dans leur histoire et de chercher à en décrire la trajectoire sociospatiale en portant particulièrement attention aux logiques et aux rationalités de cette transnationalisation dans la perspective des acteurs.

Données à recueillir

Les données à recueillir en ce qui concerne cette catégorie analytique comprennent : 1) des données sur la trajectoire historique des relations transfrontalières entre associations paysannes dans la sous-région et; 2) des données sur les pratiques matérielles (organisationnelles et relationnelles) de construction d'espaces associatifs transnationaux entreprises par les associations paysannes nationales et le ROPPA. Les données à recueillir devront permettre de déceler les logiques et les rationalités à l'œuvre dans la création de relations transnationales entre associations paysannes. Il s'agit donc essentiellement de recueillir des données qualitatives qui nous permettront de retracer et d'analyser la trajectoire sociospatiale des réseaux paysans dans une période donnée, ici la période allant du début des

²¹ Il est à noter que si l'on peut distinguer analytiquement ce qui constitue une « pratique matérielle » et ce qui constitue une « pratique discursive », ces deux pratiques sont évidemment imbriquées empiriquement l'une dans l'autre. La distinction entre pratiques matérielles et pratiques discursives est donc une distinction analytique dont la pertinence ne tient qu'à sa capacité à organiser la recherche empirique.

²² Pour la liste des Plateformes paysannes membres du ROPPA, voir en annexe - Appendice D

indépendances africaines²³ à la période actuelle. Il ne s'agit pas de postuler qu'il n'y avait pas de relations transnationales entre paysans avant les Indépendances, mais plutôt de situer l'analyse dans un horizon temporel pour lequel des données sont disponibles (dans la mémoire des informateurs notamment) et dans le cadre duquel la situation coloniale ne constitue pas un facteur explicatif potentiel (ce qui n'excluait cependant pas que l'analyse révèle – ou pas – des relations transnationales qui s'inscriraient dans une dynamique postcoloniale particulière). Il ne s'agit pas non plus de chercher à dénombrer l'ensemble des structures organisationnelles paysannes ayant existé dans la sous-région ni d'établir dans quelle mesure ces structures organisationnelles sont les « ancêtres » du ROPPA. Il s'agit plutôt d'en faire une question empirique, i.e., quels sont, dans la perspective des acteurs ayant participé à l'émergence du ROPPA, les structures organisationnelles, les événements, les structures associatives et les acteurs qui sont considérés comme ayant été les précurseurs de la trajectoire de transnationalisation du Réseau? Les données à recueillir à cet effet concernent non seulement l'histoire de l'extension sociospatiale des solidarités paysannes à partir de la perspective des acteurs du mouvement, mais aussi les pratiques sociales de construction d'espaces autonomes de dialogue entre paysans à des échelles dépassant le cadre national.

Catégorie analytique 2 : les pratiques discursives

La deuxième catégorie analytique est celle des **pratiques discursives**. Il s'agit de retracer la façon dont les acteurs ont construit, dans leurs discours, l'espace ouest-africain comme espace pertinent d'action collective. Il s'agit de porter attention à la construction du « nous »

²³ Le Ghana a obtenu son indépendance en 1957 et la Guinée en 1958, mais la plupart des États d'Afrique de l'Ouest sont devenus indépendants en 1960. C'est le cas du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Mali, du Niger, du Nigeria, du Sénégal et du Togo. La Sierra Leone et la Gambie ont suivi de peu en obtenant leur indépendance respectivement en 1961 et en 1965. La Guinée-Bissau (1973) et le Cap-Vert (1975) sont les derniers États ouest-africains à avoir obtenu leur indépendance. Enfin, le Liberia, qui avait été fondé en 1822 pour accueillir les esclaves noirs américains libérés, a obtenu son indépendance en 1847.

dans les discours, soit la manière dont les frontières spatiales du collectif ont été déterminées par les membres : quelle était la logique, par exemple, selon laquelle a été déterminé quelles Plates-formes nationales pouvaient devenir membres du ROPPA? S'agissait-il centralement d'une logique d'alignement institutionnel sur les frontières de la CEDEAO (comme le postulerait l'approche de la SOP) ou y avait-il une autre logique à l'œuvre? Cette dimension requiert aussi de porter attention à la construction scalaire des enjeux, i.e., à la façon dont certains enjeux ont été construits par les acteurs en tant qu'enjeux appelant une action à des échelles dépassant le cadre national.

Données à recueillir

Les données à recueillir en ce qui concerne cette catégorie analytique comprennent principalement les espaces qui ont été privilégiés dans leur histoire par les acteurs du mouvement pour l'action collective et la mobilisation, ainsi que la logique qui a prévalu au choix de ces espaces pour les militants (s'agissait-il d'une logique d'alignement sur les échelles institutionnelles, d'une logique de développement des solidarités par-delà les frontières nationales ou d'une autre logique?). La collecte de données en ce qui concerne cette dimension a été organisée autour de trois sous-dimensions, soit : 1) les spatialités des stratégies de mobilisation; 2) la problématisation spatiale des enjeux dans le discours des acteurs du mouvement et; 3) le rapport à l'espace (sous-régional) des militants (par rapport à l'espace national ou à l'espace international, par exemple). Ici aussi, puisque ce sont les trajectoires sociospatiales qui nous intéressent, ce sont les éléments de continuité, davantage que de rupture, dans ces trois sous-dimensions qui constituent nos indicateurs (voir le Tableau 3).

5.2 La stratégie de recherche : l'étude de cas

Pour recueillir ces données discursives et observationnelles, nous avons choisi la stratégie de l'étude de cas et ce, parce que l'étude de cas permet d'étudier de façon approfondie un phénomène dont les contours peuvent être larges – ce qui est le cas des solidarités paysannes transnationales en Afrique de l'Ouest – tout en s'intéressant aux différentes composantes qui

forment le cas, ainsi qu'à son contexte immédiat, son histoire et ses différentes dimensions. (Roy, 2006; Yin, 2003). L'étude de cas est considérée particulièrement pertinente pour l'étude d'« un phénomène, un événement, un groupe ou un ensemble d'individus, sélectionné de façon non aléatoire, afin d'en tirer une description précise et une interprétation qui dépasse ses bornes » (Roy, 2006, p. 166). L'étude de cas est par ailleurs particulièrement fructueuse lorsqu'il s'agit de croiser différents types de données (discursives et observationnelles) recueillies sur le terrain dans une séquence sociale circonscrite dans le temps et l'espace (Olivier de Sardan, 2008, p.73). Les études de cas permettent par ailleurs de rendre compte de l'histoire longue d'un phénomène, ainsi que du point de vue d'acteurs variés. Il est par ailleurs à noter que l'étude de cas est la stratégie de recherche la plus courante dans le domaine de l'étude des mouvements sociaux et ce, encore davantage en ce qui concerne l'étude de mouvements pour lesquels il y existe encore peu de documentation disponible, ce qui est le cas des mouvements paysans ouest-africains.

5.2.1 Le processus de sélection des cas

C'est le mouvement paysan ouest-africain qui constitue, au plan méthodologique, la population de l'étude. L'Afrique de l'Ouest étant constituée de quinze (15) pays, un échantillonnage-pays était nécessaire puisque d'une analyse des dynamiques paysannes transnationales de chacun de ces pays n'était pas logiquement envisageable. En cohérence avec l'objectif de rendre compte du processus de construction d'une dynamique transnationale dans le domaine agricole, les terrains d'enquête à retenir devaient impliquer une certaine diversité géographique. La sélection des cas – par échantillonnage non-probabiliste – s'est fondée sur six critères :

1. La pertinence théorique du cas par rapport aux objectifs de la recherche ;
2. Les caractéristiques et la qualité intrinsèque du cas ;
3. La typicité, l'exemplarité ou la valeur de contraste du cas ;
4. La valeur heuristique (la possibilité d'apprendre) du cas ;
5. L'intérêt social et scientifique du cas ;
6. L'accessibilité à l'enquête du cas.

En fonction de ces critères, nous avons d'abord retenu le mouvement paysan sénégalais comme premier site d'enquête. Ce mouvement répondait en effet à l'ensemble des six critères énoncés. Il s'agissait d'une part, d'un des mouvements paysans les plus structurés d'Afrique de l'Ouest, qui a par ailleurs une longue histoire de relations transfrontalières avec les OP des pays voisins et d'action politique à diverses échelles. Les leaders paysans sénégalais sont par ailleurs considérés comme ayant été des acteurs importants de la dynamique de création d'un réseau paysan à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest (critères 1, 2, 3 et 4). Par ailleurs, si ce mouvement est l'un de ceux qui a été le plus documenté dans les dernières années (Lecomte, 2008; Mercoiret, 2006; McKeon et alii, 2004), les dynamiques transnationales du mouvement n'ont été que très peu étudiées jusqu'à présent (critères 4 et 5). Enfin, il s'agit d'un mouvement pour lequel la chercheuse avait un accès privilégié en raison de relations établies de longue date entre certains acteurs du mouvement et un de nos directeurs de thèse (critère 6).

Encart 2. Le mouvement paysan sénégalais

Le Conseil national de concertation et de coopération des ruraux (CNCR) est une Plate-forme nationale paysanne créé en 1997 et regroupant aujourd'hui 22 fédérations paysannes et de producteurs du Sénégal. Le CNCR est un des membres fondateurs du ROPPA et a été une des Plateformes les plus actives dans le processus ayant mené à la création du ROPPA (Cissokho, 2009; Lecomte, 2008). Son président d'honneur, Mamadou Cissokho, est aussi président d'honneur du ROPPA et a souvent agi à titre de porte-parole du ROPPA dans les rencontres internationales. Le CNCR était membre de la Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA) jusqu'à sa dissolution en 2012 et est aussi membre de Via Campesina. Il s'agit par ailleurs d'une Plateforme paysanne considérée particulièrement influente vis-à-vis des pouvoirs nationaux (McKeon, Watts, et Wolford, 2004; Mercoiret, 2006) et une qui, ayant été abondamment étudiée dans les dernières années, sur laquelle de nombreuses informations secondaires sont disponibles.

Ce n'est que suite à cette première enquête, en janvier-mars 2011, que le site d'enquête de la deuxième étude de cas a été déterminé. La première enquête nous en avait beaucoup appris non seulement sur les dynamiques transnationales du mouvement sénégalais, mais aussi sur les dynamiques transnationales de plusieurs des autres mouvements nationaux ayant participé à la fondation du ROPPA. Et ce, notamment en raison de la présence à Dakar, au moment de notre enquête, d'acteurs paysans d'autres pays de la sous-région (dans le cadre du Forum Social Mondial 2011) avec lesquels nous avons été en mesure de mener des entrevues. Mais aussi parce que le Sénégal constituant à plusieurs égards un « Hub » régional, nous avons été en mesure d'accéder à plusieurs documents pertinents ainsi que de mener des entretiens avec des acteurs publics et de la coopération internationale qui étaient au fait à la fois de la situation nationale et de la situation régionale. Pour comprendre davantage les dynamiques transnationales des mouvements paysans ouest-africains, il nous est dès lors apparu qu'il serait méthodologiquement pertinent que le deuxième cas étudié soit excentré, c'est-à-dire qu'il se situe hors du « noyau » des dix OP/Plateformes d'organisations paysannes ayant contribué à la création du ROPPA en 2000.

Encart 3. Le ROPPA

Le Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l’Afrique de l’Ouest (ROPPA) a été fondé en juillet 2000 à Cotonou lors d’une rencontre qui a rassemblé une centaine de responsables paysans mandatés par des organisations faîtières issues de dix pays ouest-africains (Bénin, Burkina Faso, Côte d’Ivoire, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo). Dès la création du ROPPA, les membres se sont donnés pour objectif à moyen terme d’accueillir les faîtières de l’ensemble des pays de la Communauté économique des États d’Afrique de l’Ouest (CEDEAO). En l’occurrence, il ne manquait en 2012 que deux membres (Cap Vert et Nigeria) pour que l’objectif de membership soit atteint puisque les faîtières du Ghana et de la Sierra Leone sont devenues membres du ROPPA en 2006 et celle du Libéria en 2010. Lors de sa création, le ROPPA s’est donné pour mission principale la promotion et la défense de l’exploitation familiale dans les pays de la sous-région. Bien que d’apparition récente, le ROPPA, s’est d’ores et déjà imposé comme acteur incontournable dans la sous-région en ce qui concerne les politiques agricoles et les négociations entourant la libéralisation du commerce de produits agricoles (Lecomte, 2008; Mercoiret, 2006).

Le ROPPA est à la fois le point de départ de la recherche et son aboutissement et ce, non pas parce que le ROPPA est considéré comme la fin de l’histoire du mouvement paysan ouest-africain, mais parce qu’il en est la cristallisation institutionnelle la plus importante à l’échelle sous-régionale au moment de notre recherche. Le point de départ aussi parce que c’est à partir de ce réseau que nous avons amorcé l’exercice de reconstitution de la trajectoire des relations sociales paysannes transnationales et de la construction de l’échelle sous-régionale comme échelle d’action collective. C’est en effet le narratif de cette trajectoire par les acteurs de l’organisation (des données qui ont été obtenues par le biais d’entretiens avec des acteurs du mouvement, par l’analyse de documents d’organisation et par des exercices d’observation directes) qui a constitué le matériau de travail à partir duquel nous avons amorcé notre recherche. En 2011, au moment de notre enquête au Sénégal, le ROPPA comptait des membres en provenance de treize (13) pays ouest-africains, soit les dix membres fondateurs plus des OP du Ghana, du Liberia et de la Sierra Leone. Nous avons écarté le Liberia et la

Sierra Leone en raison d'instabilités politiques persistantes qui nous apparaissaient présenter des contraintes logistiques importantes à l'enquête terrain, mais aussi parce qu'il nous apparaissait que l'autoritarisme persistant des régimes politiques de ces pays allait réduire la possibilité de comparaison avec le Sénégal. Nous avons plutôt retenu le Ghana, une démocratie stable depuis 1992, comme site de notre seconde étude de cas. Le mouvement paysan du Ghana répondait notamment au 3^e critère de sélection des cas (la typicité, l'exemplarité ou la valeur de contraste du cas). Les OP du Ghana n'avaient pas participé à la création du ROPPA mais en étaient devenues membres en 2006. Elles ne semblaient pas non plus avoir participé aux autres réseaux transnationaux dans lesquels s'insérait le mouvement paysan sénégalais. Par ailleurs, alors que le français était la principale langue commune des OP ayant créé le ROPPA, le Ghana était une ancienne colonie britannique où la principale langue véhiculaire était l'anglais. Le mouvement paysan ghanéen semblait donc avoir, à plusieurs égards, une valeur de contraste par rapport au mouvement paysan sénégalais (critère 3). Par ailleurs, comme le mouvement paysan ghanéen n'avait été que très peu documenté jusqu'à présent, son étude semblait présenter un potentiel heuristique important (critère 4 – la valeur heuristique du cas; et, par extension, critère 5 – l'intérêt social et scientifique du cas). Cependant, parce que le cas avait encore été peu documenté, nous ne disposions initialement que de peu d'informations pour préjuger de la qualité intrinsèque du cas et de sa pertinence empirique et théorique par rapport aux objectifs de la recherche. Nous ne jouissions pas non plus d'une entrée privilégiée auprès des acteurs du mouvement comme cela avait été le cas au Sénégal. Pour autant, de premiers contacts avaient été établis avec des acteurs paysans du Ghana à partir d'informations recueillies auprès d'acteurs paysans du Sénégal et les acteurs paysans ghanéens contactés acceptaient de nous accueillir, ce qui paraissait conforme au critère de l'accessibilité du cas à l'enquête (critère 6). Nous avons donc déterminé, à charge de modifier ultérieurement le site de la deuxième étude de cas si cela s'avérait nécessaire (cela ne l'a pas été), que le site de la deuxième étude de cas serait le Ghana.

Encart 4. La Fédération ghanéenne des producteurs agricoles (GFAP)

La Fédération ghanéenne des producteurs agricoles ou *Ghana Federation of Agricultural Producers* (GFAP) a été créée à la fin 2009 par quatre organisations paysannes faitières ghanéennes et compte des centaines d'organisations membres. Un des membres fondateurs du GFAP, la *Farmer Organization Network of Ghana* (FONG), est membre observateur du ROPPA depuis 2005 et en est devenu officiellement membre en 2006. La FONG demeure aujourd'hui le représentant des OP du Ghana, mais le fait (officieusement) au nom de la GFAP.

5.3 Avant de construire les outils d'enquête : établir les critères de scientificité de la recherche

Le critère de scientificité centrale du chercheur s'inscrivant dans une démarche qualitative faisant appel à des enquêtes de terrain est la rigueur empirique. Ce que dit Olivier de Sardan (2008) de la recherche qualitative en anthropologie (mais cela s'applique à toutes les sciences sociales) est éclairant pour la réflexion sur les critères de scientificité d'une telle recherche.

On a affaire, avec l'enquête de terrain propre à l'anthropologie ou à la sociologie qualitative, à un entrelacs complexe d'ordres de grandeur, de tendances, de descriptions, d'illustrations, de cas significatifs, de discours et représentations « locales », d'hypothèses souples, d'interprétations prudentes, de théories locales, de généralisations plus ou moins assumées, le tout pris dans de constantes variations d'échelles et de perspective. Avec cette mosaïque quelque peu hétéroclite de données commentées et interprétées, nous sommes bien dans de l'à-peu-près. Mais cet à-peu-près n'a rien (ne devrait rien avoir) d'un n'importe quoi. (Olivier de Sardan, 2008, p.11-12).

La rigueur empirique du chercheur constructiviste est, selon Olivier de Sardan (2008, p.11) « indexée à un double rapport d'adéquation : (a) le rapport d'adéquation entre l'argumentation et les données d'enquête; (b) le rapport d'adéquation entre les données d'enquête et le « réel de référence » ».

Rapport d'adéquation 1 : la rigueur dans la collecte des données

Le premier rapport d'adéquation fait clairement référence à la qualité de l'enquête terrain : les données recueillies reflètent-elles adéquatement la « réalité » du terrain? Dans le cadre de notre recherche, c'est la stratégie de triangulation des données d'enquête de sources multiples qui nous a permis de nous assurer de ce rapport d'adéquation soit positif. La triangulation des données est le principe de base de toute enquête, le croisement et le recoupement des informations étant essentiel au travail socio-anthropologique. Olivier de Sardan (2008) définit la triangulation comme étant « l'utilisation de multiples sources de données, observateurs, méthodes ou théories dans l'investigation du même phénomène dans le but de vérifier la robustesse du traitement des données : notamment l'interprétation des unités de sens, la catégorisation ». La triangulation simple implique de croiser les sources d'informations afin de ne pas être prisonnier d'une seule source. La « triangulation complexe » implique de raisonner le choix des informateurs multiples et de faire varier de façon raisonnée les points de vue en fonction de leur rapport au problème traité. Il ne s'agit donc pas seulement de croiser ou de recouper les informations pour arriver à une description plus véridique, mais bien de rechercher des discours contrastés et de s'appuyer sur les variations des données plutôt que de chercher à les « aplatir » (Olivier de Sardan, 2008, p.80).

La triangulation est souvent utilisée comme une stratégie de renforcement de la validité des données ou des résultats de recherche ou, dans certains cas, pour réduire les biais du chercheur (Taylor et Bogdan, 1984). Elle présente plusieurs formes : la triangulation référentielle, la triangulation opérationnelle et la triangulation méthodologique. La triangulation référentielle a recours à plusieurs groupes d'individus comme sources de données; la triangulation opérationnelle a recours à plus d'un investigateur dans un processus de recherche; la triangulation méthodologique fait référence à l'utilisation de méthodes de recherches différentes dans le but de rehausser la crédibilité des résultats. Dans le cadre de cette recherche, nous avons fait appel à la triangulation référentielle et à la triangulation des méthodes de cueillette des données.

Dans le domaine des sciences sociales, les recherches de nature qualitatives fondées centralement sur des entretiens semi ou non directifs sont généralement considérées difficiles à reproduire. Avec raison. Cela n'est cependant pas une raison suffisante pour considérer que cette méthode de collecte de données n'est pas valable ou est moins valide en termes scientifiques. Dans les cas où ce qui est étudié est un phénomène nouveau sur lequel encore peu d'information n'a été collecté et sur lequel peu d'écrits scientifiques sont disponibles, mener des entretiens approfondis avec des acteurs-clé constitue souvent la seule méthode à même de constituer une base de données suffisamment robuste pour justifier une analyse scientifique. Or, dans le cas des dynamiques transnationales du mouvement paysan ouest-africain, nous avons précédemment mentionné que peu d'écrits étaient disponibles, même si le mouvement sénégalais a été plus abondamment étudié que les autres. Il était donc tout à fait justifié de recourir à une stratégie d'enquête mettant les entretiens avec des acteurs au premier plan.

Rapport d'adéquation 2 : la rigueur dans l'analyse des données

Le deuxième rapport d'adéquation concerne l'analyse faite par le chercheur des données d'enquête obtenues. En recherche qualitative de type socio-anthropologique, la validité scientifique de l'analyse requiert que les résultats de l'étude soient distincts des déductions de l'auteur. En d'autres termes, les théorisations du chercheur doivent s'appuyer explicitement sur des données de terrain tenant lieu de « preuves »; la façon dont les données ont été recueillies doit être explicitée, de même que les décisions interprétatives prises sur le terrain, au fur et à mesure (Sardan, 2008, p.99). Bref, la qualité de l'analyse, ainsi que sa validité et sa plausibilité, dépendent de la profondeur du souci d'adéquation empirique, de la pertinence et de la fiabilité des données. C'est dans cette perspective que, dans les chapitres issus des enquêtes terrain, la trame narrative et analytique des enquêtes a été articulée, chaque fois que c'était possible, de manière à donner au lecteur un accès direct aux données brutes tirées de l'enquête : extraits d'entretiens, descriptions, observations, extraits de documentation grise.

5.4 Les méthodes de collecte des données

La stratégie de l'étude de cas fait typiquement appel à plusieurs méthodes de collecte de données qui sont le plus souvent qualitatives (entrevue semi-dirigée, observation directe, analyse documentaire). L'utilisation de plusieurs méthodes d'enquête dans l'étude de cas est principalement justifiée par la volonté de valider les données recueillies par triangulation. Selon Snow et Trom (2002), la triangulation des méthodes, des techniques d'enquête et des sources d'information est même une caractéristique fondamentale de l'étude de cas puisque l'utilisation d'une seule méthode risquerait de favoriser l'introduction de biais dans les résultats. L'utilisation de plusieurs méthodes de cueillette de données dans le cadre de cette recherche permet par ailleurs d'assurer une triangulation de ces données, d'assurer la validité interne des résultats de la recherche et de « combler les lacunes ou biais de chacune des méthodes ou des sources d'information » (Roy, 2006, p. 177) en permettant de valider les informations recueillies par le biais de l'une ou l'autre méthode.

Trois méthodes de collecte de données ont été utilisées au cours de la recherche. Il s'agit des entretiens semi-directifs, de l'analyse documentaire et de l'observation directe. Il est à noter que, comme le soulignent Klandermans et Staggenborg (2002), ces trois techniques sont les plus utilisées dans le domaine de l'étude des mouvements sociaux. Par ailleurs, la triangulation des données s'est faite aussi à l'intérieur même de ces différentes méthodes en privilégiant une diversité d'informateurs, d'observations et de documents.

La méthode de l'entretien semi-directif

La méthode des entretiens semi-directifs offre plusieurs avantages aux chercheurs s'intéressant aux mouvements sociaux, particulièrement ceux qui sont encore peu documentés selon Blee et Taylor (2002). Cette méthode est particulièrement appropriée dans le cadre de recherches visant à comprendre le sens d'un phénomène tel que perçu par les répondants (Blee et Taylor, 2002; Deslauriers, 1991; Savoie-Zacj, 1997).

À partir des catégories analytiques mentionnées en 5.1, il était par ailleurs clair que les données d'enquête à recueillir pour fins d'analyse devraient être centralement des données discursives « auto-interprétatives » qui seraient obtenues principalement par le biais d'entretiens avec des acteurs paysans. À cet égard, nous avons privilégié au cours des enquêtes une approche permettant de faire entendre le plus grand nombre de « voix » possibles et ce, afin d'être en mesure de recouper ou d'opposer la mise en récit de la trajectoire du mouvement à partir de différents points de vue. Au Sénégal, nous avons ainsi mené des entretiens avec plusieurs acteurs du mouvement paysan sénégalais en privilégiant particulièrement des entretiens avec des acteurs étant inscrits dans le mouvement depuis longtemps et ayant participé à la création du ROPPA. Nous avons aussi mené des entrevues avec des acteurs non-paysans mais ayant accompagné ou suivi le mouvement au cours de sa trajectoire (acteurs d'OCI, chercheurs, acteurs publics). Au Ghana, nous avons, là aussi, veillé à mener des entretiens avec une grande variété d'acteurs en privilégiant particulièrement des entretiens avec des acteurs paysans ayant participé activement à la dynamique transnationale du mouvement. Nous avons, là aussi, mené des entrevues avec des acteurs non paysans mais ayant accompagné ou suivi le mouvement dans sa trajectoire (acteurs d'OCI, chercheurs, acteurs publics). Voir la liste des interviewés en annexe (Appendice A).

L'échantillonnage des interlocuteurs

La méthode de l'entretien semi-directif doit porter une attention particulière au choix des informateurs; la qualité de la recherche en dépend (Deslauriers, 1991). Dans l'étude des mouvements sociaux, le choix des informateurs est rarement probabiliste et découle plutôt d'un choix intentionnel et délibéré (Blee et Taylor, 2002). Ce fut le cas dans le cadre de la recherche menée ici. Dans l'étude des mouvements sociaux, l'échantillonnage est souvent fait en cours de recherche, à mesure que de nouvelles questions surgissent et que la nécessité de rencontrer de nouveaux types d'informateurs se fait sentir et l'échantillonnage est alors, à chaque étape, guidé par des considérations théoriques davantage que par un souci de représentativité. C'est d'ailleurs le propre des enquêtes socio-anthropologiques que de ne pas choisir à l'avance tous ses interlocuteurs par une méthode systématique et aléatoire, mais

d'ajouter des interlocuteurs au fil de l'enquête en fonction des contacts établis au cours de l'enquête et de ceux établis à partir des enquêtés. On qualifie parfois cette méthode d'échantillonnage « boule-de-neige » (*snow ball sampling*) ou encore d'arborescence : « ...de chaque entretien naissent de nouvelles pistes, de nouveaux interlocuteurs possibles, suggérés directement ou indirectement au cours de l'entretien. La dynamique de l'enquête suscite son propre cheminement » (Sardan, 2008, p.83). Dans le cadre de nos enquêtes au Sénégal et au Ghana, le corpus empirique de la recherche (l'échantillon) a ainsi été partiellement construit en cours d'enquête et ce, davantage en fonction du principe d'adéquation entre l'échantillon et l'objet de la recherche (échantillonnage non-probabiliste) qu'en fonction des règles classiques (probabilistes) d'échantillonnage (Bourdieu et al., 1973).

Le propre de la recherche qualitative est d'être souple et de permettre de construire et reconstruire son objet au fur et à mesure que la recherche progresse. Il est par conséquent acceptable que, dans une recherche qualitative, l'échantillon puisse parfois se modifier en cours de route par rapport au devis de recherche initial (Pires, 1997, p.7).

En clair, dans le cadre de cette recherche, si nous nous étions bien entendu constitué des listes d'interlocuteurs à interviewer et avons ciblé des groupes stratégiques, ces listes ont cependant été modifiées et mises en jour en cours d'enquête dans les deux cas étudiés. Dans le cadre de notre recherche, l'échantillonnage des personnes rencontrées en entrevue a ainsi été intentionnel et non-probabiliste. Nous avons dans un premier temps identifié, à partir de nos réseaux universitaires et de nos contacts dans les organisations paysannes, des informateurs-clés qui nous permettraient d'accéder à une compréhension large du mouvement et de sa trajectoire spatiale. Ces informateurs ont été choisis en fonction de leur expertise, de leur pertinence par rapport à l'objet de la recherche et en fonction de leur disponibilité et de leur capacité à verbaliser sur cet objet. Parmi les informateurs-clés avec lesquels nous nous sommes entretenus dans un premier temps (avant les enquêtes terrain au Sénégal et au Ghana), il y avait notamment des intervenants de trois organismes québécois de coopération internationale qui travaillent avec des organisations paysannes ouest-africaines depuis plusieurs années et qui ont fondé en 2004 une plate-forme commune afin de conjuguer leurs efforts dans le domaine du développement agricole dans les pays en développement : l'Alliance agricole internationale. Il s'agit du Centre canadien d'études et de coopération

internationale (CECI)²⁴, de l'Union des producteurs agricoles Développement international (UPA DI)²⁵ et de la Société de coopération pour le développement international (SOCODEVI)²⁶. Au Sénégal et au Ghana, parmi les informateurs-clés avec lesquels nous nous sommes entretenus au début de l'enquête, il y avait des chercheurs travaillant sur les dynamiques paysannes dans leur pays, notamment des chercheurs de l'Institut fondamental d'Afrique noire (IFAN), des chercheurs de l'Université Gaston Berger à Saint-Louis, au Sénégal et des chercheurs de l'Université Legon au Ghana. Ces premiers entretiens nous ont permis de faire un premier tour de la littérature existante et d'identifier un certain nombre de nouveaux informateurs-clés à rencontrer.

La deuxième catégorie d'informateurs avec lesquels nous nous sommes entretenus est celle des acteurs paysans. Dans le cas du Sénégal, une liste d'acteurs à rencontrer nous avait gracieusement été fournie par un contact bien informé de notre co-directeur de thèse. Nous avons ajouté à cette liste quelques personnes en cours de route, mais la liste fournie s'est avérée particulièrement précise en termes de personnes centrales à rencontrer. Dans le cas du Ghana par contre, nos contacts initiaux étaient minces. Nous n'avions pas de relations établies avec des chercheurs de l'Université Legon et les contacts fournis par le CNCR et le ROPPA se limitaient au président du regroupement national. Nous avons contacté celui-ci et quelques autres informateurs avant d'arriver au Ghana pour l'enquête terrain, mais nous arrivions sur place avec beaucoup moins de contacts et d'informations que dans le cas du Sénégal. Au Ghana davantage qu'au Sénégal, l'échantillon a donc été construit sur place au cours de l'enquête, sur la base d'informations recueillies au cours des entretiens exploratoires

²⁴ Le CECI est une organisation québécoise de coopération internationale fondée en 1958. Le CECI travaille à de nombreux projets visant la réduction de la pauvreté en Afrique de l'Ouest.

²⁵ UPA DI est une organisation sans but lucratif créée en 1993 par l'Union des producteurs agricoles (UPA) du Québec pour promouvoir un modèle de coopération internationale « de paysans à paysans » dans la perspective de soutenir l'agriculture familiale.

²⁶ SOCODEVI est une organisation sans but lucratif créée en 1985 par un réseau d'entreprises coopératives et mutualistes québécoises afin de mettre en valeur la formule coopérative et mutualiste dans le cadre de projets de développement dans les pays du Sud (Favreau et Molina, 2012).

menés au début de l'enquête auprès d'acteurs paysans liés au ROPPA et par effet « boule de neige », i.e., les informations recueillies ont suggéré, au fur et à mesure, des pistes d'enquête à fouiller davantage et des informateurs à rencontrer subséquemment. Bref, si dans les deux cas des informateurs-clés se sont ajoutés au cours de la recherche, cela a été davantage le cas au Ghana qu'au Sénégal.

Quant au nombre d'informateurs à rencontrer pour constituer notre corpus de données discursives, il a été déterminé en fonction du critère de saturation empirique, c'est-à-dire que des informateurs ont été ajoutés jusqu'à ce que « l'ajout de nouvelles données par la poursuite de nouvelles entrevues n'ajoute plus à la compréhension que l'on se fait d'un phénomène » (Savoie-Zacj, 2006, p. 305). Ces informateurs-clés ont agi à titre d'experts informant la chercheuse sur différents aspects du mouvement étudié (c'est le cas des chercheurs rencontrés, ainsi que des acteurs des OCI) ou à titre de participants à l'étude (c'est le cas des acteurs paysans rencontrés). Dans ce dernier cas, l'échantillonnage intentionnel d'informateurs-clés visait à parvenir à une compréhension « de l'intérieur » (*insider understanding*) des mouvements (Lofland et Lofland, 1995). Ces informateurs ont été choisis en fonction de leur expertise, de leur pertinence par rapport à l'objet de la recherche (les acteurs ayant participé à la création du ROPPA ou ayant participé par la suite à ses activités ont été privilégiés) et en fonction de leur disponibilité et de leur capacité à verbaliser sur cet objet. Le nombre de participants à la recherche n'était pas déterminé à l'avance, mais nous avons retenu comme barème, comme le suggère Savoie-Zacj (2006), un nombre initial d'entrevues de 10 à 15 personnes qui pouvait être augmenté ou diminué en cours de recherche selon le critère de saturation empirique. Au final, nous avons mené trente entretiens au Sénégal et vingt-huit au Ghana. De ces entrevues, 29 étaient des entrevues avec des leaders paysans (16 au Sénégal et 13 au Ghana). Les unités d'analyse centrales des entretiens sont les expériences et les interprétations de ces informateurs.

La technique d'entretien

L'entretien est la procédure privilégiée de production d'information pour le chercheur se situant dans une approche socio-anthropologique. Les entretiens avec des informateurs constituent une technique centrale dans le type d'étude que nous avons choisi de mener. Les interviewés y sont des *informateurs* au sens strict du terme : on a besoin d'eux pour obtenir certains renseignements sur l'objet de la recherche. Il s'agit de connaître leur point de vue sur le déroulement des faits et/ou sur le fonctionnement d'une institution, de les saisir à travers leur expérience propre et de rendre compte de leurs perceptions sur une expérience vécue.

Il existe de nombreux manuels décrivant les procédures à suivre pour mener des enquêtes terrain ou des entretiens qualitatifs (Beaud et Weber, 1998; Copans, 1998; Schwartz, 1979), mais les chercheurs s'entendent généralement pour dire que la méthodologie de l'enquête de terrain et la technique de l'entretien ne peuvent s'apprendre uniquement dans un manuel. La compétence première d'un enquêteur de terrain relève en effet davantage d'un savoir-faire appris par l'expérience que de l'application de procédures apprises dans un manuel. Il convient donc considérer les manuels qui accompagnent l'enquêteur de terrain d'aujourd'hui surtout comme des documents de référence qui visent à appuyer le chercheur dans l'acquisition des compétences et du savoir-faire nécessaire à l'enquête de terrain (Olivier de Sardan, 2008). C'est dans cet esprit que, en préparation de nos enquêtes, nous avons cherché à constituer un « canevas d'entretien » plutôt que ce qu'il est convenu d'appeler une « grille d'entretien ». Alors qu'un guide d'entretien implique généralement que l'entrevue pose l'ensemble des questions successives qui y figurent, le canevas d'entretien laisse davantage de liberté au chercheur de s'adapter à son interlocuteur.

L'idéal est de déclencher une dynamique de conversation plus riche que la simple réponse aux questions, tout en restant dans le thème. En d'autres mots, oublier la grille (Kaufmann, 1996, p.44).

Le canevas d'entretien a été construit afin d'orienter la discussion sur les thèmes découlant des deux dimensions analytiques de la recherche (voir les grilles d'entretien en annexe - Appendice B). Les entretiens menés ont été d'une durée d'environ une heure et 15 minutes.

Les questions d'entretien étaient ouvertes, courtes, neutres et pertinentes (Savoie-Zacj, 2006, p. 308) et visaient à permettre aux participants de décrire leur expérience et leur perception du phénomène étudié.

La méthode de l'analyse documentaire

En regard des objectifs, de la question et de l'hypothèse de la recherche, il a été nécessaire de recueillir, dans la documentation existante, des données de divers types.

Il s'agissait en premier lieu de recueillir des informations descriptives quant à la structure organisationnelle des organisations étudiées (membres, ressources, historique, mission, partenaires, etc.). Il s'agissait en deuxième lieu de recueillir des informations concernant le sens de la mobilisation à l'échelle sous-régionale dans la perspective des acteurs telles qu'elles ont été documentées : pourquoi avoir choisi, dans une période donnée, un cadre d'action sous-régional et non un cadre d'action à une autre échelle?; Au nom de quels principes les acteurs considèrent-ils mener la « lutte » (s'agit-il surtout de défendre les intérêts des membres, de proposer une vision relevant de l'intérêt général, etc.). Il s'agissait en troisième lieu de recueillir des données descriptives quant aux formes d'actions menées et des données subjectives quant aux raisons du choix des stratégies ou formes d'action (participation à l'élaboration de politiques, ateliers, forums, manifestations, etc.) à l'échelle sous-régionale.

Dans le cas du Sénégal, le CNCR et la FONGS ont mis à notre disposition une documentation relativement abondante disponible sur place dans leurs centres de documentation. Un certain nombre de documents organisationnels étaient aussi disponibles à partir des sites internet des organisations et quelques documents, tels les rapports annuels, nous ont été fournis directement par les organisations. Des OCI travaillant de près avec les OP sénégalaises nous ont aussi rendus disponibles des documents internes. En ce qui concerne le Ghana, l'accès à des documents organisationnels a été beaucoup plus restreint. Les OP avaient d'une part produit moins de documentation en raison de leur jeunesse (les OP

ghanéennes liées au ROPPA n'ont été créées qu'à partir de 2003) et semblaient plus réticentes que les OP sénégalaises à rendre disponibles la documentation existante. Les autres sources documentaires (presse, État, OCI) restaient parcellaires et éparpillées dans le cas du Ghana. Si, dans les deux cas, l'analyse documentaire *in situ*, c'est-à-dire pendant l'enquête sur le terrain, a souvent permis de relever les éléments qui ont été approfondis lors des entretiens et ont parfois constitué une source de données utiles pour la recherche, force nous est de constater que, dans les deux cas étudiés, l'essentiel du corpus discursif qui a été produit provient des données recueillies au cours des entretiens davantage que d'une analyse documentaire proprement dite.

La méthode de l'observation directe

L'observation directe est la troisième méthode de collecte de données retenue dans le cadre de la recherche. Cette méthode fait partie intégrante de la stratégie de l'étude de cas et constitue « une technique de recherche qualitative par laquelle le chercheur recueille des données de nature surtout descriptive en participant à la vie quotidienne du groupe, de l'organisation, de la personne qu'il veut étudier » (Deslauriers (1991), p.46). Dans le cadre d'une recherche qualitative, l'observation directe permet au chercheur de mieux comprendre les processus et les dynamiques dans lequel les acteurs sont engagés au sein du phénomène étudié. L'observation directe est, par sa nature, peu structurée : elle ne vise pas une observation systématique de la vie quotidienne des organisations, mais vise à permettre de relever des indices en ce qui concerne les rapports qui s'articulent entre les organisations étudiées et leurs membres.

Les données observationnelles qui ont été recueillies au cours des enquêtes ont été obtenues par le biais de visites fréquentes dans les bureaux des organisations étudiées et aussi par le biais de la participation de la chercheuse à des rencontres entre acteurs des OP. Ainsi, nous avons pu, parce que notre enquête au Sénégal avait été organisée de manière à coïncider avec la tenue du Forum social mondial 2011, qui se tenait à Dakar, inclure les activités du « Forum paysan » organisé par les acteurs paysans sénégalais dans le cadre du FSM en tant qu'activité

d'observation participative dans notre échantillon. Comme plusieurs représentants des Plateformes paysannes ouest-africaines étaient présentes lors de cet évènement, celui-ci a aussi constitué un moment privilégié de contact avec des acteurs paysans d'autres pays de la sous-région. Au Sénégal, nous avons aussi été invités à participer à l'Atelier national préparatoire à l'atelier sous-régional de lancement de l'observatoire sur l'exploitation familiale. Au Ghana, nous n'avons pas été invitée à participer à une rencontre organisée par les OP ghanéennes étudiées (il n'y a pas eu de telle rencontre pendant notre séjour) mais nous avons participé à une rencontre organisée par le service d'extension²⁷ du Ministère de l'agriculture (MoFA) traitant de la structuration des OP au Ghana. Ces rencontres nous ont fourni un certain nombre d'informations permettant de valider des données discursives et/ou de contextualiser les données discursives obtenues (et d'enrichir de ce fait notre grille de collecte de données discursives pour les entretiens subséquents). Les rencontres auxquelles nous avons été invités ont aussi constitué des situations d'observation qui nous ont permis de rencontrer des acteurs d'OP dans un nouveau contexte et de prendre contact avec des informateurs hors OP qui ont pu être rencontrés en entretien par la suite. En effet, si notre enquête au Sénégal avait bénéficié de contacts établis de longue date par notre co-directeur de thèse qui nous permettaient d'entrer rapidement en contact avec des informateurs et des acteurs clés, l'enquête au Ghana a progressé davantage par effet « boule-de-neige » en ce qui concerne l'échantillonnage des acteurs à rencontrer en entrevue, i.e. les contacts avec les acteurs paysan se faisaient souvent par l'intermédiaire d'un autre acteur paysan.

²⁷ Les services « d'extension » agricole sont, dans le monde anglo-saxon, l'équivalent des services de vulgarisation agricole du monde francophone.

Tableau 3 Grille de construction des instruments de collecte de données

	Sous-dimensions	Indicateurs	Données à recueillir	Méthodes
Dimension 1 Pratiques matérielles de construction des solidarités et de l'action collective transnationales	Historique des relations paysannes transfrontalières dans la sous-région à partir des années 1960 jusqu'à la création du ROPPA	Continuités et ruptures dans les réseaux paysans transfrontaliers pré-datant la création du ROPPA qui sont considérés par les acteurs du mouvement paysan comme ayant contribué au développement ultérieur du ROPPA	Quels réseaux? Pourquoi ont-ils été créés? Quand? Où? Par qui? Comment ont-ils émergé et se sont-ils développés?	Entrevues avec des acteurs paysans ayant contribué à la création du ROPPA + Entrevues avec des chercheurs et/ou des praticiens (OCI) travaillant depuis longtemps avec des OP en Afrique de l'Ouest
	Pratiques sociales de construction de relations de entre acteurs paysans par-delà les frontières nationales	Moyens mis en œuvre par les acteurs (du ROPPA et des Plates-formes nationales) pour développer des relations transfrontalières et pour favoriser le dialogue transnational entre paysans dans la sous-région	Quels moyens (mobilisations communes, liens de communication, etc.)? Quand? Sur quelle période? Où? Par qui? Pourquoi? Comment?	Entrevues avec des acteurs du ROPPA et de deux Plates-formes nationales + Observations de rencontres transnationales + Analyse documentation ROPPA et Plates-formes nationales

	Sous-dimensions	Indicateurs	Données à recueillir	Méthodes
Dimension 2 Construction discursive de l'échelle sous-régionale comme espace de solidarité et d'action collective	Pratiques discursives de construction du « nous » par-delà les frontières nationales	Représentation que se font les acteurs de leur identité collective	Quels sont les éléments identitaires qui les rassemblent les acteurs par-delà les frontières nationales? Cela a-t-il changé dans le temps?	Entrevues avec des acteurs du ROPPA et des Plates-formes nationales
	Problématisation spatiale des enjeux dans le discours des acteurs du mouvement	Façon dont l'espace sous-régional est articulé comme espace de solidarité et d'action collective dans le discours des acteurs	Quels sont les espaces pertinents d'action collective pour les acteurs et pourquoi? Cela a-t-il changé dans le temps? Comment sont articulées les références à l'espace sous-régional dans les discours (logique stratégique, identitaire ou autre)?	Entrevues avec des acteurs du ROPPA et des Plates-formes nationales + Analyse documentation grise ROPPA et Plates-formes nationales + Analyse documentation ROPPA et Plates-formes nationales
	Construction discursive des rapports au pouvoir dans l'espace ouest-africain	Façon dont les OP ont construit discursivement leur rôle d'interlocuteur des pouvoirs publics	Quel type de relations les acteurs paysans entretiennent-ils avec les pouvoirs publics? Cela a-t-il changé dans le temps?	Entrevues avec des acteurs des Plates-formes nationales et du ROPPA + Observations de rencontres du ROPPA et de Plates-formes nationales

5.5 La stratégie de traitement et d'analyse des données

Les données brutes qui ont fait l'objet de l'analyse ont été constituées de verbatims et de synthèses d'entretiens, de documents d'organisation et de notes d'observation. Les entretiens se sont transformés en données discursives par la prise de note et la transcription des entretiens. Les documents écrits recueillis sur le terrain ont constitué un autre corpus et les données observationnelles se sont aussi transformées aussi en corpus écrit.

La stratégie d'analyse des données retenue dans le cadre de cette recherche s'inspire d'auteurs en recherche qualitative (Deslauriers, 1991; Miles et Huberman, 2003) pour lesquels l'analyse consiste à traiter les données de façon inductive, en les organisant, en les découpant en unités de sens, en les classant et en les synthétisant de manière à « laisser émerger » les régularités (*patterns*). Dans notre recherche, une approche inductive d'analyse des données a permis d'extraire le sens des informations accumulées par le biais de l'analyse documentaire, des observations et des entretiens et d'ainsi faire émerger des catégories à même de produire de nouvelles connaissances sur la construction d'une échelle sous-régionale d'action collective et de solidarités paysannes en Afrique de l'Ouest. Les phases de la démarche d'analyse proposée peuvent être identifiées comme étant : 1) la phase de constitution des données; 2) la phase de découpage et d'identification des unités de sens; 3) la phase de classification des unités de sens; 4) la phase de réduction des données; 5) la phase de l'émergence des nouvelles catégories.

La démarche d'analyse a débuté avec la constitution des données. Cela comprend la transcription des entretiens au cours de l'enquête et la rédaction des notes de terrain. La transcription des verbatims ou les synthèses d'entretiens s'est fait le plus rapidement possible après l'obtention des données afin d'être en mesure de bien rendre compte du contexte des entretiens et aussi d'identifier rapidement le besoin d'autres collectes de données pour répondre à la question de recherche. En effet, « La constitution des données et l'analyse sont deux opérations constantes et conjointes : les données constituées sont brièvement analysées et appellent la collecte d'autres données » (Deslauriers, 1991, p. 80).

En ce qui concerne la phase de découpage et d'identification des unités de sens, notre démarche s'est inspirée de celle de Deslauriers (1991), qui suggère de lire à plusieurs reprises les données constituées pour s'en imprégner et en identifier les unités de sens, c'est-à-dire les informations qui ont un sens complet et singulier (une phrase provenant d'un entretien, un paragraphe dans un document, etc.). Dans notre recherche, les unités de sens ont été classées selon les dimensions, sous-dimensions et indicateurs identifiés dans la grille de construction des instruments de collecte de données. Les unités ont ensuite été décontextualisées pour être regroupées par thèmes.

La phase de réduction des données a visé à extraire l'essence des données brutes regroupées par thèmes et sous-thèmes et à en retirer les informations redondantes ou celles qui ne répondent pas aux questions de recherche. Il s'agissait de résumer l'essentiel des informations se rapportant aux dimensions identifiées, qu'elles proviennent des entretiens, des documents ou des observations, et de les regrouper en tableaux-synthèses permettant d'en faire ressortir les similitudes, les divergences et les récurrences et qui permettent de laisser émerger de nouvelles catégories ou sous-catégories.

5.6 Les limites de la recherche

Choisir d'observer une réalité sociale à partir d'un point de vue donné implique nécessairement que certains autres aspects seront moins visibles dans les résultats de la recherche. Cela fait partie des limites de toute recherche. Notre recherche comportera donc, elle aussi, des « points aveugles ».

Ainsi, en choisissant un cadre théorique et méthodologique qui vise à observer les dynamiques de construction transnationale d'espaces de *solidarité* entre paysans, les tensions internes et les rapports de pouvoir (entre les hommes et les femmes, entre les « vieux » et les « jeunes », etc.) au sein même des mouvements seront nécessairement moins visibles dans l'analyse. De même, en choisissant d'observer les dynamiques d'un *mouvement social*, le

regard du chercheur se porte centralement sur les processus qui construisent ou qui visent le changement social et négligent nécessairement les processus – institutionnels ou autres – qui se situent dans la « reproduction du même » ou du statu quo.

5.7 Le calendrier des activités et les considérations éthiques

La première phase de cueillette des données a été menée l'automne 2010 par le biais d'entretiens au Québec avec des informateurs-clés issus du milieu de la recherche et du milieu de la coopération internationale. La deuxième phase de cueillette des données a été menée de janvier à mars 2011 au Sénégal, moment où la tenue du Forum social mondial à Dakar en février 2011 nous apparaissait être à même de faciliter l'organisation logistique d'entretiens avec des acteurs en provenance de divers pays d'Afrique de l'Ouest en plus de constituer un site d'observation privilégié d'activités transnationales auxquelles participent les acteurs du mouvement. La troisième phase de cueillette des données a été menée de septembre à décembre 2011 au Ghana. La phase d'analyse des données a été menée au cours des périodes d'enquête terrain en 2011 et s'est poursuivie jusqu'au dépôt de la thèse.

Le projet de recherche proposé n'a posé qu'une question éthique mineure, soit la confidentialité des informations qui seront recueillies auprès des personnes rencontrées, ainsi que celles issues des documents non publics qui nous ont été remis par les organisations. Pour répondre à cette préoccupation, les personnes rencontrées dans le cadre de la recherche ont été assurées de la confidentialité des données qu'ils nous ont permis d'obtenir : la chercheuse et les participants ont signé un formulaire de consentement sur lequel était inscrit l'objectif de la recherche et dans laquelle nous nous engageons à assurer la confidentialité des informations personnelles recueillies. Le projet de recherche a été approuvé par le comité d'éthique de la recherche de l'UQO.

TROISIÈME PARTIE
PRÉSENTATION DES RÉSULTATS.
LA CONSTRUCTION DE SOLIDARITÉS PAYSANNES
TRANSFRONTALIÈRES DANS L'ESPACE OUEST-AFRICAIN :
LES CAS DU SÉNÉGAL ET DU GHANA

Cette troisième partie présente les résultats des enquêtes qui ont été menées au Sénégal et au Ghana au courant de 2011 et 2012. Elle comprend deux chapitres présentant les résultats des enquêtes au Sénégal (chapitre 6) et au Ghana (chapitre 7). Ces deux chapitres mettent la table pour l'analyse présentée dans la quatrième partie.

CHAPITRE VI

LA CONSTRUCTION DE SOLIDARITÉS PAYSANNES TRANSFRONTALIÈRES DANS L'ESPACE OUEST-AFRICAIN : UNE LECTURE À PARTIR DU CAS DU SÉNÉGAL

Introduction

En 2011, au moment de notre enquête, le Cadre national de concertation des ruraux du Sénégal (CNCR) représentait environ trois millions d'agriculteurs et était devenu un interlocuteur incontournable en ce qui concerne le monde agricole et rural sénégalais. Cette situation est fort différente de celle qui prévalait avant le milieu des années 1990, alors que les paysans étaient, à toutes fins pratiques, exclus des processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques agricoles et des programmes de développement rural qui les concernaient pourtant directement. Les organisations paysannes sénégalaises ont par ailleurs participé activement au processus d'émergence d'un réseau transnational d'organisations paysannes à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest dans les années 1990-2000. C'est à ce processus de transnationalisation que s'intéresse centralement cette étude. Ainsi, ce sont les dynamiques sociospatiales, passées et présentes, des organisations paysannes sénégalaises dans l'espace ouest-africain, ainsi que la trajectoire de leurs relations avec les autres OP et les pouvoirs publics à différentes échelles qui sont au cœur de la description et de l'analyse présentées ici.

Adoptant une approche méthodologique qualitative de type socio-anthropologique, l'étude s'appuie sur seize entretiens menés avec des acteurs du mouvement paysan au Sénégal et sur une dizaine d'entretiens menés avec des acteurs publics, ainsi qu'avec des acteurs non-gouvernementaux intervenant ou étant intervenu en soutien aux organisations à divers moments de leur histoire. Les données collectées auprès de ces acteurs et organisations constituent la trame des récits qui illustrent l'étude. À l'occasion du Forum Social Mondial 2011, qui se tenait à Dakar pendant l'enquête terrain, des entretiens complémentaires ont par ailleurs été menés auprès d'acteurs paysans du Mali, du Burkina Faso, du Niger et de la Guinée Bissau. L'étude s'appuie aussi sur une analyse de documents produits par les

organisations paysannes, les pouvoirs publics et d'autres sources secondaires, ainsi que sur des observations participantes lors de rencontres entre acteurs d'OP.

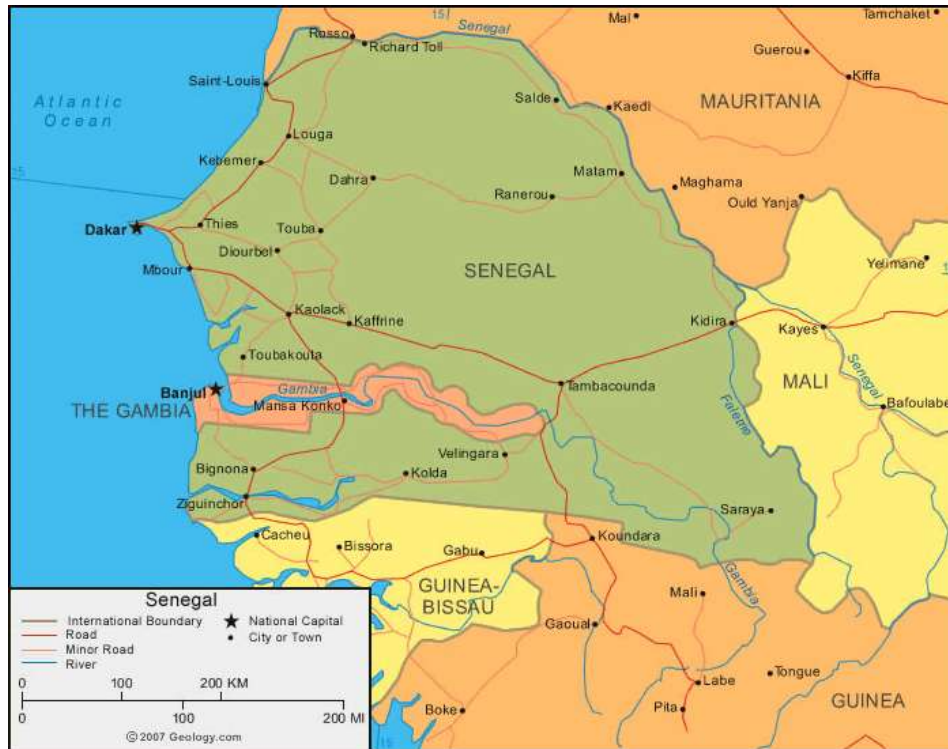
La première section consiste en une mise en perspective des éléments sociaux, économiques et politiques dans lesquels a émergé et s'est développé le mouvement paysan sénégalais. Les deuxième et troisième sections présentent, en faisant largement appel aux données discursives et observationnelles issues de l'enquête terrain, les dynamiques de construction d'une échelle nationale (section 2) et transnationale (section 3) d'action collective et de solidarité par les organisations paysannes sénégalaises. La quatrième section présente les dynamiques récentes de participation des OP sénégalaises dans la construction des politiques agricoles à l'échelle nationale et à des échelles dépassant le cadre national. Enfin, en guise de conclusion, la cinquième section présentera quelques réponses préliminaires à la question de recherche.

6.1 Le Sénégal : quelques éléments de contexte

En termes géographique, le Sénégal est bordé par l'océan Atlantique à l'ouest (son littoral compte 700 km de côtes), la Mauritanie au nord et à l'est, le Mali à l'est et les deux Guinées au sud. Le pays est traversé en son centre par la Gambie, qui pénètre à plus de 300 km à l'intérieur des terres entre les régions de Kaolack et de Ziguinchor (Casamance). Le pays, d'une superficie de 196 722 km², est traversé par quatre grands fleuves et cinq zones climatiques. Le climat des régions du Nord est de type désertique ou semi-désertique et celui des régions du Sud de type tropical ou semi-tropical.²⁸

²⁸ Le pays comprend cinq zones climatiques : une zone sahélienne au Nord de la région de Saint-Louis; une zone sahélo-soudanienne qui s'étend sur les régions de Dakar, Thiès, Diourbel, Louga et Matam; une zone soudanienne qui s'étend sur les régions nord de Fatick et de Kaolack et sur le nord et le centre de la région de Tambacounda; une zone soudano-guinéenne qui s'étend sur les régions de Ziguinchor, Kolda et Tambacounda (sud) et; une zone guinéenne qui s'étend sur le sud des régions de Ziguinchor et de Kolda.

Carte 3. Le Sénégal



Source : <http://geology.com/world/senegal-satellite-image.shtml>

Le Sénégal, une ancienne colonie française, a obtenu son indépendance en 1960. Malgré un conflit de faible intensité qui perdure en Casamance depuis le début des années 1980 entre le pouvoir central et des regroupements indépendantistes, le Sénégal est considéré comme l'un des pays les plus stables et démocratique du continent africain (Freedom House, 2012). En 2011, la population sénégalaise était estimée par l'Agence nationale de statistiques et de démographie à 12,9 millions d'habitants (ANSD, 2013). Cette population est encore majoritairement rurale et agricole, mais comme les populations du reste de l'Afrique de l'Ouest, elle s'urbanise de plus en plus : près de 48% de la population sénégalaise était en effet urbaine en 2011 (ANSD, 2013). La population sénégalaise est concentrée dans la région de Dakar (où habite le quart de la population totale et plus de la moitié de la population urbaine du pays) et le long du littoral. La population sénégalaise est par ailleurs très jeune : en 2011, 63% des sénégalais avaient moins de 25 ans et 71% avaient moins de 30 ans (ANSD,

2013). La langue officielle du Sénégal est le français. Les langues nationales sont le wolof (la principale langue véhiculaire), le malinké, le pulaar, le sérère, le soninké et le diola. La population sénégalaise est très majoritairement de religion musulmane.

L'économie du Sénégal

Même s'il fait partie des Pays les Moins Avancés (PMA), le Sénégal, avec un PIB de 6,767 milliards de FCFA (environ 13,5 milliards US\$ courants) en 2011, est la quatrième économie de l'Afrique de l'Ouest, derrière le Nigeria (202,5 milliards US\$), le Ghana (32,3 milliards US\$) et la Côte d'Ivoire (22,8 milliards US\$). En 2011, le taux de croissance de l'économie a été de 2,1% (4,3% en 2010; 2,4% en 2009; 3,7% en 2008 et 4,9% en 2007) (ANSD, 2013).

L'économie du Sénégal est fortement extravertie et est traditionnellement tournée vers les pays européens (l'Union européenne demeure aujourd'hui son principal partenaire commercial) et, plus récemment, vers la Chine et l'Inde. Les exportations sont fortement concentrées sur quelques produits de base non ou peu transformés. En 2011, les principaux produits exportés par le Sénégal étaient des produits pétroliers, de l'acide phosphorique, des produits halieutiques (pêche), de l'or et du ciment (ANSD, 2013). La balance commerciale du Sénégal est structurellement déficitaire. Depuis 1959, année à partir de laquelle des statistiques officielles ont été tenues, les importations ont toujours été supérieures aux exportations. Les exportations se sont accrues au fil des années, mais les importations se sont accrues davantage encore et ce tant en valeur absolue qu'en valeur relative (ceci s'explique par la tendance à l'augmentation des prix des importations depuis les années 1970-80). Les importations alimentaires sont en croissance depuis 1980 (Faye et al, 2007).

Le Sénégal est pauvre en ressources naturelles. Le secteur primaire au Sénégal est essentiellement composé d'activités de pêche et d'activités agro-sylvo-pastorales (agriculture, foresterie, élevage). Selon le rapport sur la situation économique et sociale du Sénégal publié par l'Agence nationale de la statistique et de la démographie, le secteur primaire, qui ne contribue plus qu'à 6,1% du PIB (8,5% en 2010) occupe cependant 70% de la population

active en leur fournissant revenus et subsistance (ANSD, 2013).²⁹ Selon l'ANSD (2013), c'est la crise du secteur de l'arachide (qui demeure la principale culture agricole de rente du pays) qui explique en grande partie la réduction considérable de la contribution de l'agriculture au PIB national. Quant au secteur secondaire, dominé par l'agro-industrie, il contribue à 24% du PIB du pays (ANSD, 2013). Les principales sources de revenus du Sénégal proviennent aujourd'hui de la pêche et du tourisme (secteur des services) sur le littoral. Les transferts monétaires des migrants (diaspora) constituent aussi une entrée importante de devises pour le pays. En 2011, les migrants ont fait entrer 699,4 milliards de francs CFA au pays, ce qui représente environ 10,3% du PIB provisoire de 2011 et qui constitue un montant supérieur aux fonds provenant de l'aide internationale (ANSD, 2013).

Le profil de la pauvreté au Sénégal

En dépit d'une croissance économique soutenue au cours des dernières années, le niveau de vie des Sénégalais demeure faible. En 2011, le PIB par habitant au Sénégal était de 526 390 FCFA (environ 1050 US\$ courants) (ANSD, 2013). Le taux de pauvreté, soit le pourcentage de la population dont le revenu se situe sous le seuil national de pauvreté est estimé à 46,7% de la population, ce qui signifie que près de 6,4 millions de personnes sont pauvres au Sénégal (ANSD, 2013). De ceux-là, 69% (ou 4,4 millions) sont des ruraux. Bien que les ruraux ne soient pas tous pauvres, la proportion de pauvres en milieu rural (57,3%) est supérieure à celle des villes (Idem). À ces pauvres, il faut ajouter ceux qui sont à haut risque de basculer dans la pauvreté en cas de choc, soit les populations vulnérables. À partir d'enquêtes approfondies au Sénégal, Fall et al. (2011) avancent ainsi dans le *Profil de la pauvreté 2008-2009* que près de 60% de la population du Sénégal est pauvre ou vulnérable et que les populations pauvres et vulnérables sont en très grande majorité des ruraux. En 2011,

²⁹ Mesurée à partir de l'unité « ménage », l'importance de l'agriculture au pays apparaît encore plus élevée et ce, même si les données datent du dernier recensement national de l'agriculture 1998-1999 (un nouveau recensement de l'agriculture est prévu dans les prochaines années). Ainsi, ces données indiquaient qu'il y avait en 1998-1999, 437 037 ménages agricoles pour (497 310 ménages ruraux) au Sénégal et donc que la proportion des ménages ruraux agricoles dans l'ensemble des ménages sénégalais était de 88% (Ministère de l'agriculture et de l'élevage du Sénégal, 2000).

le Programme des Nations Unies pour développement (PNUD) classait le Sénégal au 155^e rang (sur 187) en termes de développement humain (PNUD, 2011).

Quant à la sous-alimentation, qui a une corrélation forte avec la pauvreté, elle touchait 20,5% de la population en 2011, ce qui signifie que près de 2,7 millions de personnes, qui sont en majorité des ménages ruraux et agricoles, sont sous-alimentées au Sénégal (OMD, 2011). Les ruraux pauvres sont le plus souvent des paysans cultivant la terre dans le cadre d'une exploitation familiale, soit un modèle d'exploitation agricole où existe une relation privilégiée entre l'activité économique et la structure familiale et où la gestion et le travail sont assurés en majeure partie par les membres d'une même famille (qui peut être élargie).

Les exploitations familiales : au cœur de l'agriculture sénégalaise

Le mode d'exploitation agricole dominant au Sénégal est celui de l'agriculture familiale. L'agriculture industrielle n'occupe ainsi que 5% des superficies exploitées contre 95% pour l'agriculture familiale. La quasi-totalité des terres agricoles exploitées (98%) ne sont pas irriguées. Sur le territoire du Sénégal, seulement 19% est constitué de terres arables, soit 3,8 millions d'hectares, dont seulement 2,5 millions sont effectivement exploitées (65%). Les terres arables sont inégalement réparties sur le territoire du Sénégal : 57% de ces terres sont situées dans le bassin arachidier; 20% en Haute et Basse Casamance, 10% dans le Sénégal oriental; 8% dans la vallée du fleuve Sénégal; 4% dans la zone sylvo-pastorale et; 1% dans la zone des Niayes (ASPRODEB et IPAR, 2007).

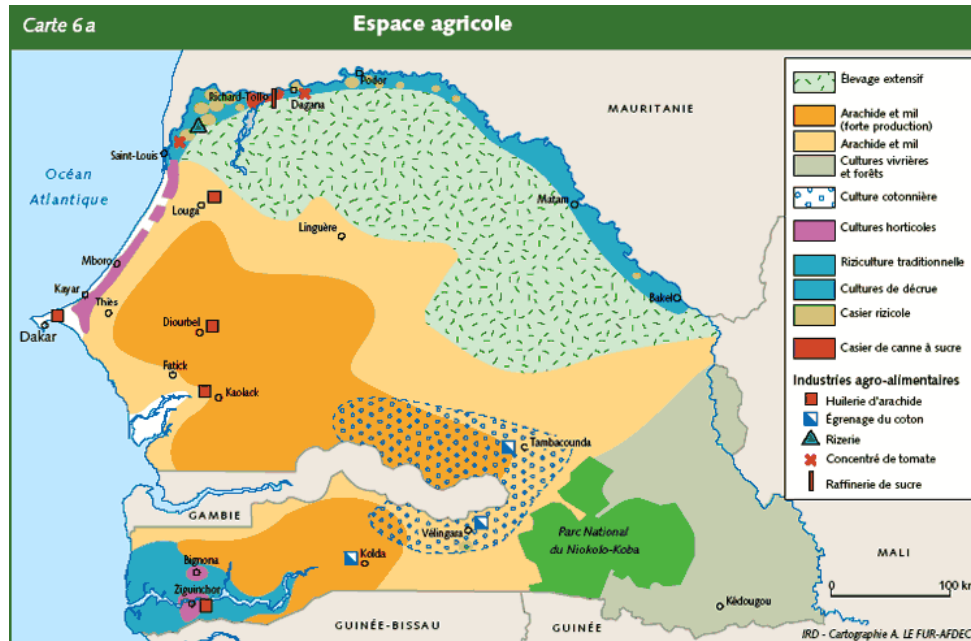
Les données du dernier recensement agricole ont permis d'établir que la taille moyenne des exploitations agricoles pluviales était de 4,3 hectares (ha) de superficie cultivée. Mais cette moyenne cache des fortes disparités. Ainsi, sur l'ensemble des exploitations pluviales recensées, plus de 50% exploitaient une superficie de moins de 3 ha (incluant 20% d'exploitations de moins d'un hectare); 40% des exploitations cultivaient entre 3 et 10 ha et les exploitations de moins de 3 ha et celles dont la superficie était comprise entre 3 et 10 ha exploitaient respectivement 16% et 50% des superficies cultivées. Quant aux « grandes »

exploitations familiales (celles qui ont une superficie de 10 à 20 ha) et aux « très grandes » exploitations (plus de 20 ha), elles constituaient respectivement 7,9 % et 1,4 % de l'ensemble des exploitations pluviales, mais cultivaient près de 33% des superficies en 1998/99 (Ministère de l'agriculture et de l'élevage, 2000). En termes de répartition géographique, les exploitations agricoles pluviales sont principalement concentrées dans les régions de Kaolack, Saint-Louis et Thiès (environ 15 % des exploitations chacune), puis dans les régions de Kolda, Fatick et Louga (environ 11% des exploitations chacune) et enfin, dans les régions de Diourbel et de Tambacounda (environ 9 % des exploitations chacune). Quant à la région de Dakar, elle ne concentre que 1,1 % des exploitations agricoles pluviales (ASPRODEB et IPAR, 2007). Dans la plupart des régions, les proportions des exploitations agricoles et celles des superficies cultivées concordent, sauf en ce qui concerne la région de Kaolack qui concentre 28,5% des superficies cultivées (pour 15 % des exploitations agricoles), la région de Saint-Louis, qui ne concentre que 5 % des superficies cultivées (pour 15 % des exploitations agricoles) et la région de Dakar, qui concentre seulement 0,14% des superficies cultivées pour 1% des exploitations (Idem).

ASPRODEB et IPAR. (2007) identifient cinq systèmes de production au Sénégal:

1. Les systèmes qui combinent la culture de céréales, la culture de rente (arachide ou coton ou niébe) et l'élevage extensif (bovin, ovin, caprin). Ce système est celui des zones de culture pluviale (bassin arachidier, sud du Sénégal);
2. Les systèmes pastoraux extensifs/transhumants (zone sylvopastorale);
3. Les systèmes qui combinent la culture de riz de bas fonds, les cultures pluviales (céréale/arachide/coton) et l'élevage extensif (Basse et moyenne Casamance surtout);
4. Les systèmes double culture rizicole (vallée du Fleuve Sénégal),
5. Les systèmes horticoles avec association élevage et pêche (zone des Niayes)

Carte 4. Les systèmes de production au Sénégal



Source : Institut de recherche pour le développement, URL : www.cartographie.ird.fr

6.2 Les dynamiques d'organisation et de structuration des paysans au Sénégal

Dans l'intervalle séparant l'indépendance du pays et le milieu des années 1990, deux trajectoires parallèles d'organisation et de structuration des ruraux peuvent être identifiées au Sénégal. La première trajectoire est marquée par l'encadrement étatique du monde rural et la seconde par l'émergence et la structuration d'associations paysannes autonomes.

Trajectoire 1 : L'encadrement étatique du monde rural (1960-1984)

De 1960, année de l'indépendance du Sénégal, à 1984, année où la Nouvelle Politique Agricole sénégalaise sera édictée, le secteur agricole sénégalais est marqué par une approche dirigiste de la part d'un État exerçant un pouvoir tutélaire sur le monde rural par le biais de coopératives d'État et de structures publiques d'encadrement de la production et de la

commercialisation des principaux produits d'exportation, notamment l'arachide. Dans les années 1960, quelques 800 coopératives agricoles seront ainsi instituées par l'État³⁰ comme instruments privilégiés de développement rural : il s'agissait principalement de remplacer les négociants étrangers de la période coloniale par des « structures endogènes ». Les coopératives créées par l'État devaient être, dans la vision du gouvernement de l'époque, encadrées par les nouveaux services d'animation rurale, de la coopération et de l'expansion rurale. Après que le Premier Ministre Mamadou Dia ait été évincé du pouvoir en 1962, les services d'animation rurale et d'expansion rurale furent marginalisés alors que les coopératives restèrent centrales dans la stratégie de l'État.

Jusqu'à la fin des années 1960, soit jusqu'à la première crise agricole du Sénégal indépendant, moment où le prix de l'arachide a chuté dramatiquement suite à l'abolition du prix de soutien français, les coopératives étaient les principales structures organisant le monde rural au pays. Cette crise agricole a eu pour corollaire un abandon partiel de la culture arachidière par les paysans en faveur de l'agriculture de subsistance; un refus quasi généralisé de la part des paysans de rembourser les dettes encourues et leur recours croissant aux circuits de commercialisation parallèles (vente en contrebande des récoltes en Gambie, par exemple). Cette crise agricole a par ailleurs provoqué une désaffection des paysans à l'égard des services publics techniques et entraîné une crise de légitimité des structures coopératives qui sont, dès lors, souvent devenues des coquilles vides (Casswell, 1984). Contrôlées en grande partie par les élites locales et gérées par des techniciens employés par l'État, les structures coopératives créées par l'État avaient en effet fini « par fonctionner davantage comme système imposé aux producteurs ruraux que comme instrument de leur expression » (McKeon, 2002, p.3).

³⁰ Le 20 mai 1960, le gouvernement publie le décret 60.177 portant statut de la Coopération rurale au Sénégal.

Dans les années 1970, en réponse à cette crise, l'État met en place les Sociétés régionales de développement rural (SRDR), des sociétés dont les modes d'intervention s'inscrivaient dans la continuité du modèle d'encadrement de la période précédente, mais qui allaient encourager, pour pallier au désintérêt des producteurs pour les structures coopératives, la création de Groupements de producteurs villageois afin de servir de courroie de transmission entre l'État et les producteurs : « À l'instar des coopératives agricoles, les groupements de producteurs constituaient les principaux canaux par lesquels le crédit, les intrants et les conseils techniques pouvaient être obtenus » (Ba et al., 2002, p.261).

Dans le contexte de la sécheresse des années 1973-1974 qui a affecté les pays du Sahel³¹, dont le Sénégal fait partie, les structures mises en place par l'État, autant les Groupements villageois que les coopératives, se sont cependant révélées mal équipées pour répondre aux besoins des nombreux paysans qui, vivant déjà dans des conditions précaires, pouvaient difficilement faire face à cette catastrophe naturelle. C'est pendant cette période de sécheresse et d'accroissement de la précarité des ménages agricoles que des associations paysannes autonomes ont fait leur première apparition dans diverses régions du Sénégal.

Trajectoire 2 : L'émergence d'associations paysannes autonomes

Des associations paysannes qui étaient à la fois distinctes des structures contrôlées par l'État et des associations d'entraide villageoises, existaient déjà informellement au Sénégal depuis la fin des années 1960. Il s'agissait alors de petites associations ayant émergé dans les milieux ruraux, souvent à l'initiative de jeunes ou de femmes (les "sans pouvoir" dans les structures traditionnelles). Le plus ancien est le Foyer des jeunes de Ronkh. Créé en 1965 (et

³¹ Le Sahel est une vaste région d'Afrique désignant les régions situées directement au sud du Sahara. Cette région est caractérisée par une faible pluviométrie et une saison des pluies très courte. La zone sahélienne recouvre, entièrement ou en partie, plusieurs pays de l'Afrique de l'Ouest : Sénégal, Cap Vert, Mauritanie, Burkina Faso, Mali, Niger, Nigeria (extrême nord), Togo (extrême nord); des pays du Centre : Tchad, Soudan (notamment le Darfour et le Kordofan); ainsi que des pays de l'Afrique de l'Est : Éthiopie, Érythrée, Djibouti, Somalie et Kenya.

reconnu par l'État en 1967), le Foyer deviendra par la suite l'Association socioéconomique, sportive et culturelle pour l'agriculture du Walo (ASESCAW). L'AJAC (Casamance) et l'Association de Bamba Thialène (Cissokho, 2009) apparaissent aussi dans la même période. Une première dynamique de structuration supra-locale de ces associations paysannes autonomes verra le jour en 1976 lorsque neuf de ces associations³², représentant des milliers de paysans sénégalais se constituèrent en fédération nationale. Deux ans plus tard, en 1978, la Fédération des ONG sénégalaises (FONGS)³³ obtenait sa reconnaissance par l'État.

La Fédération des ONG du Sénégal (FONGS)

La FONGS se distinguait nettement des dynamiques d'organisation des ruraux qui prévalaient auparavant. Famara Diedhou, un des architectes de la FONGS et son premier président, présente ainsi sa création :

Pour qui connaît le contexte d'alors, la création de la FONGS a représenté une véritable révolution. De la colonisation à l'indépendance, l'initiative est toujours revenue aux autorités administratives. Elles décidaient de tout et appliquaient leurs recettes sans associer les paysans. Il y avait un type de rapport plutôt paternaliste car elles ont toujours considéré ces derniers comme d'éternels assistés à qui il faut tout apprendre. Une telle manière de voir tue chez les ruraux l'esprit d'initiative, développe les réflexes de facilité, encourage la mentalité d'assisté et finalement participe à inhiber l'action collective pour le progrès économique, social et culturel des populations (Diedhou, 1998, p.73).

³² Ces neuf associations étaient : l'Association culturelle d'aide à la promotion éducative et sociale (ACAPES); l'Association régionale des agriculteurs de Fatick (ARAF); l'Association des agriculteurs de la région de Kaolack (ADAK); l'Association des jeunes agriculteurs de Casamance, région de Kolda (AJAC Kolda); l'Association socio-éducative, sportive et culturelle des agriculteurs du Walo (ASESCAW); Union Nationale des Maisons Familiales Rurales (UNMFR); et l'Association des jeunes agriculteurs de Casamance, région de Ziguinchor (AJAC Ziguinchor).

³³ Le titre d'ONG permettait aux nouvelles associations de se distinguer des coopératives et était celui qui était accepté par l'État sénégalais à l'époque. Il s'agissait cependant bien d'une fédération d'associations paysannes.

À partir de la deuxième moitié des années 1970 et jusqu'au milieu des années 1980, la FONGS mènera surtout, avec l'appui d'une poignée de partenaires, des activités de formation et d'information auprès de ses membres en fonction des besoins identifiés auprès de ceux-ci. Pendant cette période, la FONGS a aussi servi d'intermédiaire entre ses associations membres et les bailleurs de fonds pour le financement de projets. C'est pendant cette période aussi que la FONGS développera des relations transnationales avec des associations paysannes d'autres pays de la sous-région.

Les premières relations transfrontalières entre OP : l'Association Six S

Dans le récit qu'en font les acteurs paysans sénégalais, c'est par le biais de l'Association internationale Six S (Savoir se Servir de la Saison Sèche en Savane et au Sahel) que les acteurs paysans qui ont par la suite créé le Réseau des Organisations paysannes et de producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA) se sont d'abord rencontrés (Cissokho, 2009; Entrevues leaders paysans ROPPA 1, 2 et 3; CNCR 1; et FONGS 1).

L'Associations Six S a été créée en 1977 par Bernard Ledea Ouédraogo et Bernard Lecomte en tant qu'association d'appui aux groupements paysans. Bernard Ledea Ouedraogo était le président fondateur des groupements Naam au Burkina Faso, des associations d'auto-développement (selon le vocabulaire de l'époque) créées à la fin des années 1960. Bernard Lecomte était un coopérant suisse qui travaillait au Burkina Faso pour le compte du CESAO, un centre de formation orienté vers les paysans qui avait des antennes dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest. L'association Six S a été créée en tant qu'association de droit suisse, mais était effectivement contrôlée par les groupements paysans membres (Oudréaogo, 1990; Guenau et Lecomte, 1998; Entrevues leaders paysans ROPPA 1, 2 et 3 et CNCR 1). L'Association Six S a été créée dans un contexte où plusieurs pays africains sortaient tout juste de la période de la grande sécheresse (1973-1974) qui avait provoqué plus de 200 000 morts dans la région du Sahel. Cette période difficile avait vu émerger de nombreuses associations paysannes d'entraide partout dans la région et avait aussi vu arriver de nombreux

coopérants d'ONG de développement occidentales (européennes surtout) venues porter secours aux personnes souffrant de la faim dans la zone du Sahel.

Encart 5. Bernard Lédéa Ouédraogo

Intellectuel engagé (il détient un doctorat de La Sorbonne), Bernard Lédéa Ouédraogo est à l'origine de la création des premiers Groupements Naam à Ouahigouya, au Burkina Faso au milieu des années 1960. Aujourd'hui, les 5 260 Groupements Naam (répartis sur 85 départements et dans 1 800 villages) du Burkina Faso sont regroupés au sein de la Fédération des Unions de Groupements Naam (FUGN). C'est Ouédraogo aussi qui fondera en 1976, avec son ami français Bernard Lecomte, l'Association des Six S, de laquelle il deviendra secrétaire exécutif. Ouédraogo relate l'histoire de la création des Groupements Naam et de l'Association Six S dans un ouvrage publié chez L'Harmattan en 1990 : *Entraide villageoise et développement. Groupements paysans au Burkina Faso*.

Bernard Lédéa Ouédraogo a été élu maire de Ouahigouya dans les années 1990, puis député au Parlement burkinabè en 2003.

La dynamique de la coopération au développement qui dominait dans les années 1960-1970 était celle de l'approche projet, une approche qui sera par ailleurs fortement critiquée par Bernard Lecomte (Guenau et Lecomte, 1998). Or, au fondement de la création de ce qui est appelé familièrement « les Six S » par les acteurs paysans, il y avait un rejet de l'approche projet et de ce que Bierschenk et al. (2000) appelleront plus tard les « courtiers du développement ». Il y avait aussi une volonté de soutenir les associations paysannes autonomes ayant émergé dans les années précédentes et ce, non seulement au Burkina Faso, mais aussi dans l'ensemble des pays de la zone du Sahel. Six S a ainsi été pensée comme une organisation de solidarité internationale qui appuierait les dynamiques émergentes des organisations paysannes, mais hors de l'approche projet et hors du paternalisme attribué aux coopérations alors existantes (Ouédraogo, 1990).

Les activités de l'Association Six S se déploieront pendant 15 ans (1977-1992) dans les régions les plus touchées par la grande sécheresse : le Mali, le Sénégal, le Burkina Faso et, dans une moindre mesure, en Gambie, au Togo, au Niger, en Guinée-Bissau et en Mauritanie. Ses activités concerneront principalement la formation et l'appui aux groupements de producteurs autonomes préexistants (on ne cherchait pas à créer des groupements) par le biais de fonds souples (non affectés par projet, mais dont l'utilisation était déterminée par le groupement en fonction de ses besoins) dont l'attribution était décidée collectivement par les OP membres de l'Association Six S. En ce qui concerne le Sénégal, ce sont les associations membres de la FONGS (créée tout juste un an avant la création des Six S) qui ont participé aux activités des Six S.

Dans le cadre des activités des Six S, les acteurs paysans des OP des différentes zones d'intervention se rencontraient deux fois l'an pour fins de coordination et d'échange. Les échanges entre les OP au sein des Six S ne se limitaient pas à ces rencontres de coordination : lorsque des problèmes ou des besoins étaient exprimés par les OP, on cherchait (pendant les réunions de coordination) quelles OP parmi les membres avaient eu à faire face à un même problème auparavant et on organisait des visites d'échange entre OP. Ces activités d'échanges entre paysans, ces relations transfrontalières développées au sein des Six S, étaient organisées dans une logique relevant surtout de l'entraide. De nombreuses visites d'échange entre OP de différentes zones et de différents pays ont ainsi été organisées dans le cadre des activités des Six S dans les années 1970 et 1980. Les OP du Sénégal et du Burkina Faso ont été parmi les premières à y participer.

Les organisations membres de la FUGN [Fédération des Unions de Groupements Naam] et de la FONGS sont les premières OP à avoir pratiqué les voyages d'échanges paysans dès la fin des années 70 dans le cadre de l'association Six S. Ces voyages ont joué un rôle de catalyseur dans la construction du mouvement paysan ouest-africain. Ils ont permis aux petites organisations paysannes jusque-là isolées de prendre conscience d'une identité de situation et d'aspiration existant ailleurs que chez eux, de trouver chez d'autres paysans des idées, d'échanger avec eux des savoir-faire, et de nouer des relations souvent durables à travers lesquelles une nouvelle échelle de solidarité - dépassant celle du village - s'est progressivement affirmée par la multiplication des Unions de groupements et la consolidation des fédérations d'associations (Barbedette, 1998, p.6).

C'est par le biais de ces visites d'échange que les paysans membres des OP de différents pays ont appris à se connaître et ont pu contraster directement leurs problèmes avec ceux de paysans d'autres pays. Plusieurs des acteurs paysans qui construiront par la suite le ROPPA ont participé à ces rencontres d'échange (Entrevues leaders paysans CNCR 1, ROPPA 1, 2 et 3; FONGS 1 et 2). Dans le récit qu'en font les acteurs paysans rencontrés lors de l'enquête, c'est en effet à travers les Six S que les paysans qui seront par la suite à l'origine des mobilisations paysannes à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest ont commencé à développer une interprétation partagée des problèmes rencontrés par les agriculteurs dans la sous-région.

L'association des Six S se démarquait par ailleurs des nombreuses ONG de développement présentes sur le terrain dans les années 1970-1980 par le fait qu'elle était, du fait de ses liens organiques avec les groupements Naam, considérée par les paysans participant à ses activités comme ayant été **créée par** les OP. Ce sentiment d'appartenance se traduit, dans la narration qu'en font les acteurs du mouvement paysan sénégalais rencontrés au cours de l'enquête, par l'affirmation fréquente et répétée que « les Six S, c'était notre affaire » (Entrevues leaders paysans ROPPA 1 et 2, FONGS 1). Dans le récit qu'en font ces acteurs, l'Association Six S est décrite comme ayant constitué un espace privilégié de rencontres et d'échange entre acteurs paysans et un des premiers espaces transnationaux d'échange entre OP autonomes en Afrique de l'Ouest (Cissokho, 2009, Entrevues leaders paysans ROPPA 1, 2 et 3; CNCR 1; et FONGS 1).

C'est à travers ces réunions du programme Six S que nous nous sommes retrouvés dans les différents pays membres des Six S, mais aussi à des réunions internationales [...] Par exemple, la coopération suisse a organisé beaucoup de réunions auxquelles nous avons pris part pour réfléchir sur l'agriculture familiale. En dehors de ça aussi, nous avons pu nous rencontrer à des réunions par exemple, commanditées par des agriculteurs français. (Entrevue leader paysan ROPPA 1).

Plusieurs des acteurs paysans qui seront plus tard des artisans de la création du ROPPA se sont rencontrés par le biais de ce qu'on pourrait appeler « l'espace des Six S » (Entrevues leaders paysans ROPPA 1, 2 et 3).

...les gens qui étaient là à l'époque des Six S, ce sont ces gens-là qui constituent le noyau dur du ROPPA. Ils se connaissent tous (Entrevue leader paysan ROPPA 1)

Les activités des OP membres des Six S sont cependant demeurées sous le radar en termes politiques jusque dans les années 1990. Ce n'est qu'à partir du milieu des années 1990 que l'on peut observer une dynamique de politisation accrue des OP et ce, à la fois à l'échelle nationale et à des échelles transnationales.

La politisation de la FONGS et la création du CNCR

C'est pendant la période de l'ajustement structurel au Sénégal (à partir de 1984) que la FONGS a commencé à étendre ses activités à des initiatives de nature plus économique, mais aussi plus politique.

Les années 1980 et 1990 sont, au Sénégal, des années d'austérité budgétaire dans un contexte d'ajustement structurel. Face à la crise économique et sociale de la fin des années 1970, le gouvernement sénégalais adopte en 1979 un « programme de stabilisation » qui sera suivi entre 1980 et 1985 d'un Plan de redressement économique et financier et, entre 1985 et 1992, d'un Plan d'ajustement à moyen et long terme. En ce qui concerne le monde agricole et rural, cette période est marquée par la dissolution de l'ONCAD en 1979 et par la signature, en 1983, d'une entente d'ajustement structurel entre l'État sénégalais et le FMI. En 1984, l'adoption par le gouvernement de la Nouvelle politique agricole (NPA) marque le début du retrait de l'État du secteur agricole.

La NPA a signé le démantèlement des structures publiques d'encadrement technique, de financement et de commercialisation : démantèlement des sociétés de développement régional; réduction des services de vulgarisation agricole; libéralisation des prix; réduction ou élimination des subventions pour l'achat d'intrants; restriction et réorganisation du crédit. La

NPA consacrait aussi la « responsabilisation des paysans » pour assurer dorénavant la provision des services auparavant assurés par l'État (NPA, 1984). Un « nouveau mode d'encadrement » est instauré et les sociétés de développement rural sont réorganisées. Les opérateurs privés et les associations paysannes sont appelés à prendre le relais des services auparavant assurés par l'État (fourniture d'intrants et d'équipement, commercialisation). Parallèlement à son retrait du secteur agricole, l'État sénégalais cherche à favoriser l'organisation des producteurs en Groupements d'intérêt économique (GIE), une nouvelle catégorie d'organisation collective à statut juridique plus souple que celui des coopératives (et où l'intervention de l'État est minimale) qui permettait à un groupe restreint (au moins deux personnes) de mener des activités économiques collectives et d'accéder à du crédit auprès de la Caisse nationale de crédit agricole. Cette période est ainsi marquée par un foisonnement de nouveaux GIE, mais aussi de nouveaux groupements et associations paysannes et rurales. Les GIE commencèrent à se fédérer par filières (pêche, horticulture, élevage, etc.) à l'échelle nationale à la fin des années 1980.

Les activités de la FONGS pendant cette période se sont structurées autour de deux enjeux majeurs : la défense des intérêts des producteurs agricoles et la fourniture de services d'appui à leurs membres. Ses membres rencontrant des problèmes d'accès au crédit et aux intrants dans le contexte du retrait de l'État, la FONGS s'investit dans l'approvisionnement en intrants et matériel agricole et dans des programmes d'échanges de céréales entre les membres des zones excédentaires et déficitaires. Pour répondre aux nouvelles difficultés rencontrées par ses membres quant à l'accès au crédit, la FONGS prend aussi une participation de 4% au capital de la Caisse nationale de crédit agricole du Sénégal, créée en 1984, ce qui lui permet de siéger à son conseil d'administration et d'influencer la politique de financement rural de la banque. Cette stratégie a conduit à des avancées importantes dans le domaine du financement rural et agricole :

- L'extension du réseau des banques CNCAS dans les zones rurales
- La réduction progressive du taux d'intérêt sur le crédit pour les producteurs agricoles : de 18% à 7,5%

- Un dialogue dans la recherche d'une complémentarité dans le financement des activités rurales entre la CNCAS et les structures de financement décentralisé (mutuelles d'épargne et de crédit) qui se développeront surtout à partir des années 1990 au Sénégal.

L'Assemblée générale de la FONGS d'octobre 1990 marque le passage de la présidence de Famara Diedhou à Mamadou Cissokho, qui sera par la suite un des architectes du ROPPA.

Encart 6. Mamadou Cissokho

Intellectuel engagé devenu par la suite paysan, Mamadou Cissokho a été de toutes les batailles qui ont mené à la construction d'un mouvement paysan fort au Sénégal et a été aux premières loges de la mise en relation transfrontalières des OP ouest-africaines et de la construction du ROPPA. Dans les années 1970, Cissokho a été un des fondateurs de l'Entente de Bamba Thialène et a animé le processus de construction de l'Entente des Groupements Associés du Sénégal qui a par la suite adhéré à la FONGS. Dans les années 1980, il a été coordonnateur des Six S pour le Sénégal tout en étant responsable de la formation à la FONGS. Il a par ailleurs été un des acteurs importants de la dynamique de construction de la Plateforme paysanne du Sahel. Cissokho a été successivement président de la FONGS, président de l'ASPRODEB, puis président du CNCR (1998-2001). À titre de président du CNCR, il a contribué activement à la création du ROPPA et en est le président d'honneur depuis lors. En 2008, il a participé à la construction de la PAFO.³⁴ Il a porté, plus que tout autre, la voix des paysans ouest-africains sur la scène internationale. En 2009, Présence Africaine publiait, *Dieu n'est pas un paysan*, un essai écrit par Mamadou Cissokho qui constitue un récit militant d'une grande richesse portant sur les mobilisations paysannes sénégalaises.

³⁴ L'Organisation panafricaine des agriculteurs ou *Pan African Farmers' Organization* (PAFO) a été lancée au Malawi en 2008 par les cinq réseaux paysans sous-régionaux d'Afrique : le ROPPA pour l'Afrique de l'Ouest; le SACAU pour l'Afrique australe, l'EAFB pour l'Afrique de l'Est, l'UMAGRI pour le Maghreb- Afrique et le PROPAC pour l'Afrique centrale.

L'année suivante, en 1991, la FONGS organise une Table ronde entre la FONGS et ses partenaires afin de réfléchir aux nouveaux enjeux auxquels étaient confrontés les OP sénégalaises. Alors que depuis 1976, les relations de la FONGS avec ses partenaires s'étaient articulées essentiellement autour de projets ponctuels, il a été convenu d'une approche plus globale suite à cette Table ronde : un consortium de bailleurs de fonds a ainsi accepté de financer un programme d'activités développé par la FONGS sur une base pluriannuelle. Le premier programme triennal a été lancé en 1992. L'une des composantes de ce programme était « le développement de la capacité des organisations paysannes de formuler et de défendre leurs propres propositions » (FONGS, 1991). En 1992, la FONGS s'était élargie et regroupait maintenant 24 associations régionales composées de plus de 2000 groupements villageois et d'environ 400 000 membres (McKeon, 2002).

1992, c'est aussi l'année où le Programme d'ajustement structurel agricole (PASA), lancé par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, allait être négocié avec l'État sénégalais. La FONGS a voulu participer au processus de négociation de la PASA en tant que représentant des paysans, mais sa demande de participation a été rejetée par le gouvernement qui justifiait sa décision par le fait que la FONGS n'était pas la seule fédération nationale à représenter les populations rurales. C'est en partie de ce refus qu'est née l'idée de créer le CNCR.

Face à ce refus de l'État, la FONGS a néanmoins cherché à développer une position paysanne sur les PASA à partir d'une réflexion interne sur les impacts de la Nouvelle Politique Agricole (huit ans plus tard) pour les producteurs agricoles et le monde rural sénégalais. Après un processus de consultation et de discussion avec ses membres à l'échelle locale, régionale et nationale, la FONGS a voulu présenter les résultats des exercices d'analyse et de réflexion menés par les paysans. En janvier 1993, la FONGS organise ainsi un Forum national à Thiès (où sont situés les bureaux de l'organisation) sous le thème « Quel avenir pour le paysan sénégalais? ». La FONGS a invité à ce forum, qui se voulait un débat national, toutes les fédérations nationales représentant alors le monde rural au Sénégal : les membres

de la FONGS, mais aussi les coopératives mises en place par l'État et les fédérations de GIE issues de la libéralisation. Des représentants du gouvernement et des bailleurs de fonds ont aussi été invités à participer. Un des constats qui ressortait de l'exercice était que les paysans consultés considéraient que la NPA et la sécheresse avaient rendu visible un problème plus fondamental, soit l'échec du modèle de développement agricole appliqué au Sénégal depuis l'indépendance. Les représentants de la FONGS n'ont pas alors proposé d'alternative ficelée au modèle existant, mais ont soutenu que l'approche en termes de filière devait laisser place à une approche centrée sur ce qui leur semblait constituer le cœur de la réalité concrète de l'agriculture sénégalaise, soit des **exploitations familiales** caractérisées par une pluriactivité (agriculture, foresterie, élevage, activités non-agricoles). En ce qui concerne le PASA, les membres de la FONGS ont affirmé ne pas s'opposer au désengagement de l'État du secteur agricole, mais vouloir participer à la redéfinition des politiques et des programmes.

C'est ce Forum qui a posé les bases de la création d'une plateforme nationale d'OP puisqu'une recommandation en ce sens avait été adoptée à la fin du Forum. Dans les semaines qui ont suivi le Forum, des assemblées de restitution furent organisées dans toutes les régions du pays et des négociations intensives eurent lieu entre les leaders de la FONGS et ceux des autres fédérations. C'est ainsi que le 17 mars 1993, le Comité National de Concertation des Ruraux (CNCR) a été créé à Thiès par sept fédérations nationales d'agriculteurs, d'éleveurs, de pêcheurs, d'horticulteurs et de femmes rurales. Sont venues s'y ajouter en 1995 deux autres fédérations d'exploitants forestiers, ce qui a porté le nombre total de ruraux représentés à environ trois millions. D'autres fédérations se sont aussi ajoutées par la suite (voir la liste des membres du CNCR au tableau 4).

Tableau 4. Les membres du CNCR

Les neuf fédérations fondatrices (1993-1995) :

- Fédération des ONG du Sénégal (FONGS)
- Fédération nationale des GIE de pêcheurs (FENAGIE/P)
- Fédération nationale des GIE des éleveurs (FNGIE/E)
- Fédération nationale des GIE des horticulteurs (FNGIE/H)
- Fédération nationale des groupements de promotion féminine du Sénégal (FNGPFS)
- Union nationale des coopératives agricoles du Sénégal (UNCAS)
- Union nationale des coopératives d'éleveurs du Sénégal (UNCE)
- Fédération nationale des organismes d'exploitants forestiers (FENOFOR) (1995)³⁵
- Union nationale des coopératives d'exploitants forestiers (UNCEFS) (1995)

Les fédérations devenues membres par la suite :

- Union Nationale des Apiculteurs du Sénégal (UNAS)
- Collectif National des Pêcheurs du Sénégal (CNPS)
- Fédération Nationale des Producteurs de Coton (FNPC)
- Fédération des Périmètres Auto-gérés (FPA)
- Union Nationale des Producteurs Maraîchers du Sénégal (UNPM)
- Fédération des Producteurs Maraîchers des Niayes (FPMN)
- Fédération des Producteurs de Tomate Industrielle (FPTI)
- Fédération des Producteurs du Bassin de l'Anambé (FEPROBA)
- Association pour le Développement de Namarel et villages environnants (ADENA)
- Association Nationale pour la Promotion de l'Élevage au Sénégal (ANAPES)
- Directoire National des Femmes en Élevage du Sénégal (DINFEL)
- Fédération des Associations de la Filière Avicole (FAFA)
- Regroupement des Professionnels de l'Horticulture Ornementale (REPROH)
- Cadre de Concertation des Producteurs d'Arachide (CCPA)
- Union Nationale de la Filière Banane du Sénégal (UNAFIBS)
- Fédération des Importateurs et Transformateurs de Lait du Sénégal (FEITLS)
- Fédération Nationale des Mareyeurs du Sénégal (FENAMS)
- Syndicat Unique des Éleveurs du Sénégal (SUES)
- Association des Producteurs d'Oignon de la Vallée (APOV)
- Fédération Nationale pour l'Agriculture Biologique (FNAB)

Source : Site internet du CNCR, URL : <http://cncr.org/spip.php?rubrique3>

³⁵ La FENOFOR a, depuis lors, fusionné avec l'UNCEFS

Pour les dirigeants de la FONGS, l'objectif était explicite : il s'agissait de créer une structure représentative du monde paysan, une structure qui serait reconnue comme interlocuteur incontournable par l'État et les bailleurs de fonds. Un leader historique de la FONGS dira ce qui suit sur la logique de la création du CNCR :

La stratégie était de fédérer toutes les composantes du monde rural : agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, charbonniers, etc. L'État a toujours sa botte secrète et sait profiter de la moindre faille des acteurs d'un secteur. Prendre conscience que le monde rural est divers, mais surtout parvenir à regrouper les acteurs pour mieux gérer cette diversité, étaient des exigences. En effet, il arrivait souvent que des agents de l'administration nous objectent que la FONGS n'est pas la seule organisation représentative du monde rural, qu'il y a aussi des coopératives et autres types d'acteurs tels les éleveurs, les pêcheurs, etc. (Diedhou, 1998, p.76).

En 2011, au moment de notre enquête, le CNCR regroupait 28 fédérations paysannes et représentait ainsi environ trois millions de membres³⁶ appartenant à des OP associatives, des coopératives, des GIE ou des associations professionnelles regroupées autour d'un produit.

La logique ayant prévalu à la création du CNCR était une logique d'alliance politique entre les différentes structures organisationnelles regroupant les paysans au Sénégal et ce, avec pour objectif central de parler d'une seule voix devant les pouvoirs publics. Cette alliance a été construite sur la base d'un processus de consultation/concertation qui a duré deux ans (1993-1995). C'est au cours de ce processus que l'exploitation familiale, comme mode de vie et de production prédominant en milieu rural sénégalais, a été identifié comme point de convergence central entre les différents acteurs associatifs du monde paysan sénégalais. L'ensemble des positions et des propositions qui seront défendues par le CNCR dans son histoire s'articulent autour de ce point de convergence. Pendant les premières années d'existence du CNCR, plusieurs activités ont porté sur la revalorisation de l'identité paysanne

³⁶ Comme ni le CNCR ni ses fédérations membres ne tiennent de registre complet quant au nombre de leurs membres, ce chiffre est une estimation faite à partir d'auto-déclarations des OP.

et sur le renforcement des capacités d'analyse et de proposition des membres. Ces premières années ont aussi été marquées par une stratégie de recherche d'alliance : avec les bailleurs de fonds, mais aussi avec les élus locaux par le biais de réflexions communes menées avec l'Association nationale des présidents des communautés rurales (ANPCR). Enfin, ces premières années ont aussi été marquées par une volonté d'adresser la question cruciale du financement des activités rurales. Plusieurs fédérations membres du CNCR ont ainsi créé des mutuelles d'épargne et de crédit pendant cette période, une dynamique qui sera par ailleurs appuyée par la suite par le « bras économique » du CNCR, l'ASPRODEB.

ASPRODEB : pour des projets de développement au service des paysans

En 1995, les membres du CNCR, en partenariat notamment avec l'APCR, décident de se donner un « bras économique », l'Association sénégalaise pour la promotion du développement à la base (ASPRODEB). L'ASPRODEB a initialement été créé pour gérer la rétrocession par la Banque mondiale et l'État des reliquats du programme des « Petits projets ruraux » (PPR) qui, depuis la fin des années 1970, finançait des activités de production rurale visant la sécurité alimentaire. Très rapidement cependant, les activités d'ASPRODEB ont dépassé cette mission initiale pour devenir un instrument des OP pour la coordination et la gestion des financements des différents partenaires pour des activités de production, de renforcement institutionnel et développement pour les OP. Outre le programme des Petits projets ruraux, ASPRODEB a ainsi géré la composante « renforcement des capacités des OP » du Programme Services agricoles et organisations de producteurs (PSAOP I et II) de la Banque mondiale et du Programme spécial pour la sécurité alimentaire (PSSA) de la FAO. L'ASPRODEB va par ailleurs favoriser le développement de coopératives, notamment dans le secteur des semences d'arachides et dans le secteur des mutuelles d'épargne et de crédit (Entrevue leader paysan ASPRODEB 1 et 2). Le CNCR et l'ASPRODEB sont des organisations autonomes l'une de l'autre, mais ont leurs bureaux dans le même édifice à Dakar et partagent de nombreuses activités. Les rôles et responsabilités de chacune des organisations ont été clairement identifiés lors de l'assemblée générale du CNCR de 2001 :

Le CNCR est le porte-parole du mouvement paysan. Il agit en tant qu'interlocuteur face aux partenaires pour la définition, la négociation et le suivi

des politiques et programmes de développement intéressant les organisations paysannes (OP). Pour sa part, l'ASPRODEB est un outil du mouvement paysan pour accompagner les OP dans la mise en œuvre des programmes. Dans cette optique, l'ASPRODEB fournit aux OP les services de renforcement de capacités, de gestion financière et de conseils.

Parallèlement au processus de construction d'un cadre national de concertation des OP au Sénégal, un processus de construction de réseaux transfrontaliers d'OP s'est aussi mis en place à partir du milieu des années 1990.

6.3 La construction de nouveaux réseaux paysans transfrontaliers

Jusqu'à présent, nous avons montré qu'un certain nombre de relations transnationales entre paysans s'étaient développées dans la région du Sahel dans les années 1977-1992 par le biais des Six S. Nous avons aussi montré qu'un processus de structuration nationale des OP au Sénégal avait été entamé au début des années 1990 et avait abouti à la création du CNCR en 1995. Or, dans la même période pendant laquelle se développait et se consolidait le processus de structuration nationale des paysans au Sénégal, une nouvelle dynamique de structuration des OP s'est mise en place, en parallèle, à l'échelle de l'espace sahélien d'abord, puis à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest.

6.3.1 Le CILSS et la Plateforme paysanne du Sahel

Dans les années 1990, l'ouverture à la participation de la société civile de plusieurs institutions interétatiques travaillant dans le domaine du développement rural et agricole se limitait encore bien souvent à des consultations qui avaient peu d'impact sur la teneur des politiques (Resnick et Birner, 2008). Il semble cependant, à la lumière du récit qu'en font les acteurs paysans rencontrés, que cette ouverture à la participation ait néanmoins contribué à créer de nouveaux espaces de rencontre et d'échange entre acteurs d'OP « autonomes » de l'Afrique de l'Ouest. Le Comité Inter-États de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS) sera une des premières institutions interétatiques de la sous-région à s'ouvrir à la participation des OP dans ses instances.

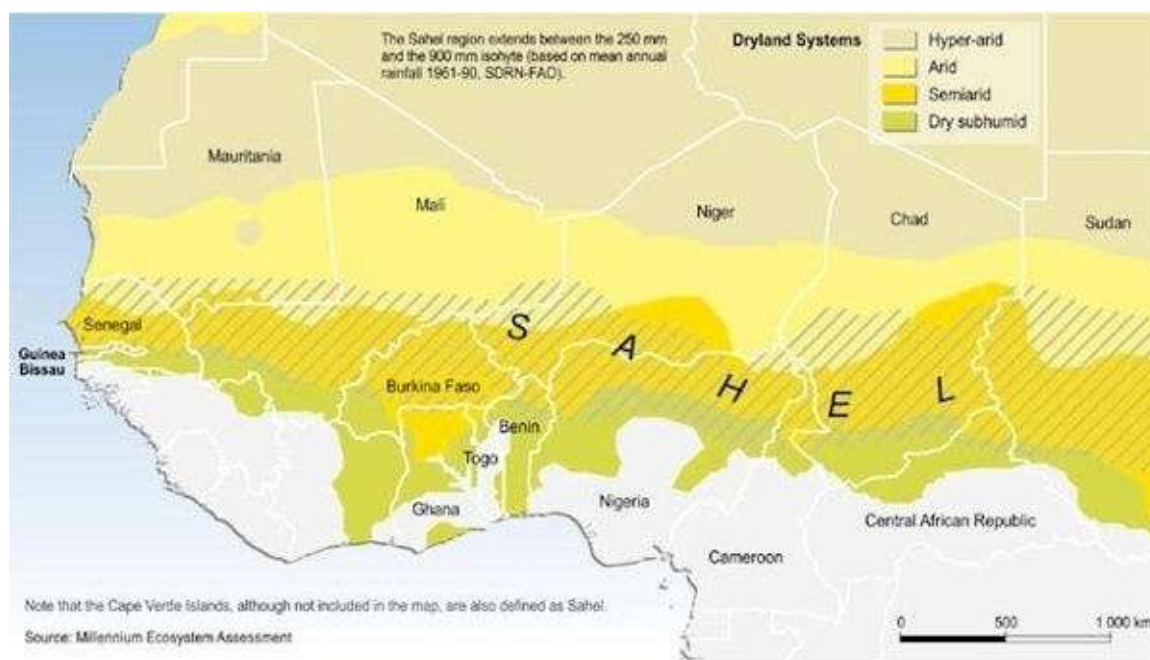
Le CILSS est une organisation intergouvernementale spécialisée créée en 1973 par les États sahéliens pour faire face à la crise alimentaire résultant de la sécheresse et de désertification. Le CILSS regroupe neuf pays sahéliens : Burkina Faso, Cap-Vert, Gambie, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad³⁷. Le Club du Sahel a été créé dans la même période par les agences d'aide intervenant au Sahel. Dans un premier temps, ces deux organisations vont travailler surtout sur des enjeux concernant la sécurité alimentaire : politiques céréalières dans les pays sahéliens, dispositifs d'information sur la situation alimentaire, politiques d'aide alimentaire (la création du Réseau de prévention et gestion des crises alimentaires en 1980 et la construction d'une Charte de l'aide alimentaire s'inscrit dans cette foulée). La succession de crises alimentaires que connaîtra le Sahel poussera cependant le CILSS et le Club du Sahel à réfléchir dans une perspective à plus long terme sur les transformations affectant les pays sahéliens. Ils engagent alors des travaux de prospective associant le CILSS et le Club du Sahel et auxquels les OP sahéliennes sont conviées à participer.

Dans les années 1980 déjà, le CILSS avait mené des consultations auprès des OP des pays membres en ce qui concernait les moyens de lutter contre la désertification au Sahel. Dans les années 1990, il fait cependant appel à une participation plus poussée des OP. Ainsi, en préparation de la Conférence régionale du CILSS prévue en 1994 à Praia, au Cap Vert, le CILSS a invité chaque pays membre à inclure trois paysans (deux hommes et une femme) dans sa délégation nationale. Selon certains acteurs paysans rencontrés en entrevue, cette demande des instances du CILSS aurait aussi fait son chemin suite à des discussions informelles entre des agents du CILSS, dont les bureaux sont à Ouagadougou, au Burkina Faso et des acteurs paysans participant de la mouvance des Naam/Six S et menant des activités au Burkina Faso (Entrevues acteurs paysans ROPPA 1 et 2). D'ailleurs, c'est un groupe de paysans du Mali, du Burkina Faso, du Niger et du Sénégal (un homme et une femme par pays), **qui se connaissaient déjà par le biais des Six S** qui, avec le soutien du

³⁷ Voir la liste comparative des membres des institutions sous-régionales en annexe (Appendice C)

CILSS, ont été amenés à se rendre dans les neuf pays membres du CILSS pour aider à préparer et organiser la participation des délégués paysans dans chaque pays (Entrevue leader paysan ROPPA 1, Cissokho, 2009). Rappelons ici qu'en 1994, au moment où se préparait la conférence de Praia, il n'y avait qu'au Sénégal qu'existait une Plateforme paysanne nationale (l'encore tout jeune CNCR). Dans les autres pays du Sahel, il existait parfois des fédérations sectorielles (coton, céréales, élevage, femmes, etc.), mais elles n'avaient généralement pas encore développé beaucoup de liens entre elles. « Chacun était dans son affaire » comme le résume un des acteurs de la construction de la plateforme du Sahel (Entrevue leader paysan ROPPA 1).

Carte 5. La zone sahéenne Afrique de l'Ouest et du Centre



Source : Millennium Ecosystem Assessment

Parmi les 27 délégués paysans présents à Praia, certains se connaissaient déjà par le biais de Six S, mais d'autres se rencontraient là pour la première fois. Certains délégués avaient en effet été désignés par les pouvoirs publics et non par les OP de leur pays. Les délégués du

Sénégal étaient cependant tous les trois issus du CNCR (Entrevues leaders paysans ROPPA 1 et 2). À Praia avant le début de la Conférence, Mamadou Cissokho (alors président de la FONGS) prend l'initiative de convoquer une rencontre informelle des 27 acteurs paysans présents (3 pour chacun des pays du CILSS). Au cours de cette rencontre, ces acteurs paysans élaborent une position commune qu'ils présentent ensuite aux instances du CILSS (Cissokho, 2009). Au terme des trois jours que durera la conférence, les 27 représentants paysans font part de leur volonté de créer un « cadre de concertation des OP du Sahel » afin de continuer à échanger entre eux. Les instances du CILSS approuvent l'idée; le CILSS et ses partenaires du Club du Sahel s'engagent à appuyer financièrement le développement de plateformes nationales d'OP dans chacun des pays membres. Le Programme d'appui au développement local au Sahel (PADLOS) sera ainsi mis en place par le CILSS (financé par les membres du Club du Sahel) suite à la conférence de Praia. Son objectif explicite était de favoriser le développement de plateformes nationales d'OP dans les pays du Sahel.

Un travail de « repérage » des structures paysannes existantes dans chacun des neuf pays membres du CILSS est alors effectué, notamment par des membres de la FONGS (Cissokho, 2009) puis, des plateformes nationales sont créées dans chaque pays avec l'appui du PADLOS. Une Plateforme des paysans du Sahel est officiellement créée en 1996 en tant qu'interface entre ces plateformes nationales et le CILSS. Dès lors, le CILSS invite régulièrement les responsables de la plateforme à participer à ses rencontres. La plateforme s'investira ainsi beaucoup dans l'exercice prospectif « Sahel 21 » entamé en 1998 au sein du CILSS. Ce processus, qui durera près de deux ans, constituera un espace de dialogue et de concertation entre les paysans de ces neuf pays, ainsi qu'un espace d'apprentissage du dialogue politique pour les OP (Entrevue leader paysan ROPPA 1).

Bref, l'espace de participation créé au sein du CILSS a favorisé la rencontre d'acteurs d'OP qui, pour certains, ne se connaissaient pas auparavant, et a aussi donné lieu à la création de plateformes paysannes nationales dans neuf pays ainsi qu'à la création d'une Plateforme des OP du Sahel. L'espace du Sahel a ainsi constitué, avec l'espace Six S, un noyau important du développement des solidarités entre les OP ouest-africaines (Entrevue leader paysan

ROPPA 1). Avec les Six S, ce sont des acteurs paysans du Burkina Faso, du Mali, du Sénégal, du Niger, du Togo et, dans une moindre mesure, de la Mauritanie, de la Gambie et de la Guinée-Bissau qui se rencontrent (Ouédraogo, 1990). Au sein du CILSS, ce sont des acteurs paysans du Burkina Faso, du Cap-Vert, de la Gambie, de la Guinée-Bissau, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Sénégal et du Tchad qui se rencontrent et échangent. Dans le premier cas, comme nous l'avons mentionné précédemment, la dynamique s'est échelonnée de 1976 à 1992. Dans le deuxième cas, la dynamique débute en 1994 et s'étiole avant le début des années 2000 (même si plusieurs des plateformes existent encore officiellement aujourd'hui).

Les spatialités de ces deux dynamiques se recoupent en partie, mais diffèrent sur plusieurs points. D'une part, la dynamique des Six S était une dynamique initiée par des OP (avec l'appui de la coopération suisse) dans un objectif d'entraide et centrée sur le renforcement des dynamiques existantes, alors que la plateforme paysanne du Sahel, aussi issue de la volonté des OP (avec l'appui du CILSS), a été créée à des fins explicitement politiques (pour les OP en tous cas...) : celui de créer une interface politique, une force de proposition, regroupant les acteurs paysans dans le cadre de l'espace interétatique du CILSS. Dans le premier cas, les spatialités sont articulées autour d'un espace de solidarité dont les contours ont été dessinés/bricolés sur base de relations issues d'une forme novatrice de coopération au développement. Dans le second cas, les contours géographiques de la plateforme sont alignés sur les contours de l'institution cible.

Assez rapidement cependant, plusieurs acteurs paysans reprocheront aux processus participatifs au sein du CILSS d'être des processus uniquement consultatifs, c'est-à-dire de ne pas engager les décideurs en termes de résultats concrets. Initialement, la création de la Plateforme des OP du Sahel répondait en effet à un désir des OP de « parler en leur propre nom », de devenir les porte-paroles des paysans en constituant au sein du CILSS une interface paysanne avec les États et les bailleurs de fonds, notamment ceux réunis au sein du Club du Sahel. Cette vision qu'avaient les OP de la plateforme ne s'est cependant pas complètement réalisée :

Malheureusement, la perception que les agriculteurs avaient de cette Plateforme n'a pas pu se réaliser, tout simplement parce que le CILSS a voulu « en faire son affaire », donc rester dans son espace, contrôler complètement le truc (...), c'est-à-dire contrôler l'organisation, décider de tout ce qui se fait dedans, choisir les personnes avec qui parler, les groupements qui allaient adhérer, fixer des orientations, définir les tâches... (Entrevue leader paysan ROPPA 1).

Cette perception que la Plateforme des OP du Sahel n'était plus « leur affaire », mais était contrôlée par le CILSS, est largement partagée par les acteurs paysans rencontrés lors de l'enquête (Entrevue leader paysan ROPPA 1 et 2; FONGS 2; CNCR 1).

C'est par ailleurs une réflexion sur la désertification au Sahel, une question évidemment centrale dans les préoccupations du CILSS, qui a provoqué la première rencontre des OP sénégalaises et des Plateformes nationales membres de la PFPS avec le mouvement paysan international La Via Campesina.

Encart 7. La Via Campesina

La Via Campesina est un regroupement transnational d'organisations paysannes créé en 1993. Le mouvement a initialement émergé surtout à partir de dynamiques paysannes latino-américaines (Desmarais, 2008), mais a maintenant des antennes dans toutes les régions du monde : 150 organisations locales et nationales en provenance de 70 pays en sont membres aujourd'hui. Au total, La Via Campesina affirme représenter 200 millions de paysans dans le monde. Le continent africain, avec seulement onze (11) organisations membres, y est encore peu présent. Quatre de ces onze membres africains sont des organisations paysannes ouest-africaines; il s'agit des Plateformes nationales du Sénégal, du Mali, du Niger et du Togo. La Coordination nationale des organisations paysannes du Mali (CNOP-Mali), un membre actif du ROPPA, anime la « région Afrique 2 » de la Via Campesina. En 2007, le Forum de Nyéléni (à Sélingué, au Mali) pour la souveraineté alimentaire a constitué un moment important de la mise en réseau des OP ouest-africaines et des OP membres de La Via Campesina (Comité de pilotage international Nyéléni, 2007).

En novembre 1998, le Sénégal accueille la deuxième Conférence des Parties sur la Convention de lutte contre la Désertification. Des ONG et des OP de 65 pays (d’Afrique, d’Europe, d’Asie et d’Amérique) sont attendues dans le cadre de cette rencontre (les années 1990 sont, rappelons-le, une période où la participation de la société civile aux grandes rencontres internationales devient rapidement la norme). Le CNCR décide d’en profiter pour organiser avant cette rencontre un Forum des OP afin de réfléchir « sur les défis qui interpellent les exploitations familiales rurales à l’orée du troisième millénaire » (CNCR, 1998b). C’est à l’occasion de ce *Forum mondial des organisations de producteurs des pays signataires de la Convention*, un forum organisé par le CNCR avec l’appui du Secrétariat Permanent de la Convention, du CILSS et du Club du Sahel, que les leaders des OP sénégalaises ont été en contact pour la première fois avec des leaders de La Via Campesina. À partir de 1998, le CNCR et d’autres OP ouest-africaines ont commencé à entretenir des relations informelles (échanges d’information par courriel, etc.) avec *La Via Campesina*. Puis, plus tard, lors de leur Congrès national de juin 2001, les membres du CNCR ont décidé d’adhérer formellement à La Via Campesina.³⁸ Depuis 1998, on peut observer un certain rapprochement discursif du CNCR avec La Via Campesina : à la vision du développement de l’agriculture propre au CNCR (basée sur les exploitations familiales) s’accolle de plus en plus la notion de souveraineté alimentaire³⁹ développée par *La Via Campesina*. La notion de souveraineté alimentaire sera d’ailleurs un élément central autour duquel s’articuleront les propositions défendues par les OP ouest-africaines dans le cadre de l’élaboration des politiques agricoles dans les espaces nationaux et sous-régionaux. Nous y reviendrons.

³⁸ Certaines OP ouest-africaines, notamment le CNCR, étaient aussi membres de la défunte Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA), une organisation internationale de représentation des producteurs agricoles née après la seconde guerre mondiale. La FIPA regroupait initialement surtout des producteurs de pays du Nord, mais avait fait dans les années 1990 et 2000 des efforts notables pour inclure des organisations de producteurs du Sud. Ainsi, avant de déclarer faillite en 2012, la FIPA regroupait 110 organisations nationales en provenance de 75 pays, dont de 30 pays dits en développement. À ce jour, les PF nationales membres du ROPPA ne sont pas devenues membres de la nouvelle Organisation mondiale des agriculteurs, créée des cendres de la FIPA.

³⁹ Le droit pour chaque peuple de se doter de tous les moyens nécessaires à la production de sa propre alimentation et d’ainsi assurer la sécurité alimentaire de sa population.

...à partir d'un grand forum qu'on avait organisé ici à Dakar en 1998 sur la désertification – où il y avait toutes les parties de l'Afrique, du monde, qui étaient venues – on a rencontré les gens de La Via Campesina ici. Ils ont mangé avec nous, on a partagé ensemble et nous nous sommes dits « En tous cas, pour ce qui concerne l'avenir de l'Afrique, il faudrait qu'à partir de maintenant, que les délégués des pays qui étaient arrivés au niveau de ce Forum puissent repartir avec un mandat de créer leur propre initiative au niveau de leur pays ». Nous, c'est à partir de ce moment-là qu'on a nommé des missionnaires [...] et on a analysé les politiques d'ajustement structurel, les PASA et les PISA pour nous permettre d'avoir un socle et de travailler à ce niveau-là (Entrevue leader paysan CNCR 1).

Cette analyse des PASA et des PISA par les OP a joué un rôle important dans la dynamique qui mènera à la création en 2000 d'un Réseau d'OP à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest, le ROPPA.

6.3.2 Le ROPPA

Le Réseau des organisations paysannes et de producteurs d'Afrique de l'Ouest (ROPPA) a été fondé en 2000 par des délégués paysans (sept par pays) en provenance de dix (10) pays de la sous-région : le Sénégal, le Burkina Faso, le Mali, le Niger, la Gambie, les deux Guinées, le Togo, le Bénin et la Côte d'Ivoire. Les Plateformes du Ghana et de la Sierra Leone sont devenues membres en 2006 et celles du Liberia en 2010. Pour que tous les pays de la CEDEAO soient officiellement représentés au sein du ROPPA (les pays non-membres y comptent actuellement des OP ayant un statut d'observateur), il ne manquait, au moment d'écrire ces lignes, que les Plateformes du Cap Vert et du Nigeria. Aujourd'hui, le ROPPA, par le biais du membership de ses Plateformes nationales membres, représente plus de 45 millions de paysans. Le secrétariat exécutif du ROPPA est situé à Ouagadougou au Burkina Faso où s'affairent une dizaine d'employés. Les principales sources de financement des activités du ROPPA proviennent de la CEDEAO et de l'UEMOA pour le fonctionnement de base et du Fonds international de développement agricole (FIDA), de la Coopération suisse et du Collectif Stratégies Alimentaires (CSA, Belgique) en ce qui concerne le financement de projets/programmes.

Les logiques sous-jacentes de la création du ROPPA

L'élément déclencheur de la dynamique de création du ROPPA a été l'évaluation des impacts de l'ajustement structurel agricole. En 1997, la FAO effectue, en collaboration avec la Banque mondiale, des études dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne afin d'évaluer les impacts des programmes d'ajustement structurels mis en place dans le secteur agricole en Afrique subsaharienne. Les paysans et leurs organisations n'avaient pas été formellement associés à ces évaluations, ni au Sénégal, ni ailleurs en Afrique subsaharienne.

Lorsque la Banque mondiale a réalisé cette évaluation, elle a considéré que tout était parfait. Quand nous avons vu les rapports, on s'est étonné de cette appréciation (...) c'est tout le contraire qui se passe parce que l'ajustement est en train de tuer l'agriculture. (...) Au Niger, on nous disait que l'ajustement a très bien fonctionné au Sénégal [et donc que] si ça n'a pas fonctionné au Niger, c'est parce que vous n'avez pas fait ceci ou cela. Et au Sénégal, on nous disait la même chose : l'ajustement a très bien fonctionné au Niger, si ça ne fonctionne pas au Sénégal, c'est parce que vous n'avez pas changé. Et puisqu'on n'était pas en contact, on ne pouvait pas vérifier ces informations (Entrevue leader paysan ROPPA 2).

Lorsqu'ils ont pris connaissance de ces rapports, les acteurs paysans regroupés au sein du CNCR en ont rejeté les conclusions et ont demandé à la FAO qu'une nouvelle évaluation soit réalisée, mais cette fois en s'assurant d'une participation active des OP. La proposition du CNCR de refaire une évaluation, cette fois en y associant directement les OP, a été acceptée par la FAO et la Banque mondiale, ce qui en soi est révélateur d'une capacité d'influence déjà importante des organisations paysannes sur les représentations régionales de ces institutions. La deuxième évaluation des programmes d'ajustement structurels agricoles dans les pays retenus a donc été menée avec (au sein même de l'équipe d'évaluation) un représentant des producteurs agricoles issu du CNCR. Ce représentant demande – et obtient – que dans chaque pays, les paysans puissent se réunir séparément en affirmant que ces derniers seraient ainsi « plus à l'aise, parce que quand on est avec le ministère, quand on est en équipe, les paysans à l'époque n'avaient pas tendance à parler » (Entrevue leader paysan ROPPA 2). Dans chaque pays, ce représentant dit avoir cherché à consulter non pas les représentants paysans auparavant choisis par la FAO et la Banque mondiale, mais s'être appuyé sur les contacts développés par le CNCR par le biais des Six S et de la plateforme

paysanne du Sahel, ainsi que sur son réseau de relations personnelles pour organiser une rencontre, pendant la mission d'évaluation, entre lui-même et des responsables d'OP de chaque pays à l'étude. Ces rencontres visaient à discuter de l'impact des PAS dans le secteur agricole du pays du point de vue des producteurs. Il est à noter que ce refus de valider ou de commenter une évaluation à laquelle les OP n'auraient pas participé directement est, par la suite, devenu une stratégie « normale » reprise par le ROPPA et par ses membres.

C'est la synthèse des discussions tenues lors de ces rencontres que la FONGS veut présenter, en 1999, lorsqu'elle organise un atelier sous-régional de restitution de la mission d'évaluation à Ouagadougou, au Burkina Faso. Les acteurs paysans de quasiment tous les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre sont invités à cet atelier. Selon les acteurs paysans rencontrés lors de l'enquête, plusieurs des leaders présents se connaissaient déjà à travers Six S ou à travers la Plateforme des paysans du Sahel, mais d'autres avaient été contactés pour la première fois pendant la mission d'évaluation. D'autres acteurs encore (de la Côte d'Ivoire et du Bénin notamment) avaient été invités par la Banque mondiale ou la FAO ou par d'autres réseaux.

La plupart du temps, c'était des associations que je connaissais à travers la Plateforme [des paysans du Sahel], mais nous avons ouvert aussi à d'autres Plateformes. Par exemple, des pays comme le Bénin, à l'époque n'étaient pas membres de la Plateforme parce que, comme je le disais, la Plateforme se limitait aux pays du CILSS. La plupart du temps aussi, en visitant certains pays, comme la Côte d'Ivoire, je me suis rendu compte qu'il y avait une organisation nationale professionnelle agricole, dont j'ai rencontré les responsables et ils ont été invités à travers le bureau de la Banque (...) En Côte d'Ivoire – parce qu'à l'époque on n'avait pas beaucoup de liens avec ces organisations-là – c'était la Banque [mondiale] qui avait facilité la participation des représentants de la Côte d'Ivoire. On avait invité aussi le Tchad, qui n'a pas été visité [par la mission], mais sur une recommandation forte du CILSS qui travaillait au Tchad, les agriculteurs du Tchad ont été invités à cette restitution, ce qui était une bonne chose (Entrevue leader paysan membre de la mission d'évaluation de la FAO/Banque mondiale en 1997, ROPPA 2).

Ce que révèle cette citation est qu'au moment de la restitution de l'étude, l'espace de ce qu'on pourrait appeler les « solidarités paysannes transnationales » est traversé par de multiples dynamiques qui traversent les zones d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale sans

les recouvrir complètement. Ce n'est qu'à la suite de la restitution de la mission d'évaluation par le membre paysan de la mission d'évaluation que les OP qui étaient présentes ont souhaité la création d'un réseau des OP qui dépasserait l'espace du CILSS et qui permettrait aux OP de savoir ce qui se passait dans les autres pays vivant des problématiques similaires.

Lorsque nous avons fait la restitution de ces travaux, il a été demandé vraiment de mettre en place un comité provisoire pour créer un réseau des OP (Entrevue leader paysan ROPPA 2).

C'est ce comité provisoire qui dessinera les contours géographiques du Réseau qui fut créé l'année suivante. Ces contours ne seront pas ceux qu'auraient laissé envisager la provenance géographique des participants à l'atelier de restitution, mais seront plutôt déterminés en fonction d'objectifs stratégiques.

Par la suite, quand nous avons créé le ROPPA effectivement, nous avons décidé de limiter ça au niveau de l'Afrique de l'Ouest CEDEAO (Entrevue leader paysan ROPPA 1).

Lors de l'enquête menée au Sénégal, nous avons demandé à plusieurs acteurs paysans sénégalais ayant participé à la création du ROPPA pourquoi ils avaient retenu comme espace d'action collective l'espace CEDEAO (Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest), plutôt qu'un autre espace supranational (UEMOA, CILSS...). Les réponses des acteurs ont très largement rejoint celle d'un des grands architectes du ROPPA :

Pour plusieurs raisons. Parce que d'abord on avait deux entités : l'UEMOA et la CEDEAO. L'UEMOA était certes la structure d'intégration la plus avancée, mais ne représentait pas du tout vraiment l'Afrique de l'Ouest dans sa totalité. Et pour des préoccupations économiques, nous nous sommes rendu compte que travailler sur le développement de l'Afrique de l'Ouest en laissant des pays comme le Nigeria pourrait constituer un problème. Ça, c'était un premier aspect. Donc nous avons fini par dire que c'est la CEDEAO qui constitue l'Afrique de l'Ouest réelle.

Une deuxième raison, c'est qu'à l'époque aussi, il y avait une certaine volonté de pousser le processus d'intégration à travers la CEDEAO qui commençait à prendre plus de poids, plus de forme, etc. Je pense que ce sont ces deux raisons-là qui nous ont conduits à dire qu'il faut opter pour l'Afrique de l'Ouest CEDEAO.

Si nous ne sommes pas allés au niveau continental aussi, c'est parce que nous avons dit que c'était trop grand, qu'il y avait trop de diversité, donc nous n'avions pas à l'époque la capacité de gérer. Il y a des problèmes d'information qui allaient se poser. Les possibilités de se rencontrer qui allaient se poser, des problèmes de langue... Un ensemble de facteurs qui ont fait que nous avons dit « soyons réalistes, restons au niveau de l'Afrique de l'Ouest. Ça va être difficile, mais c'est peut-être le niveau qui est le plus à notre portée, qui est le plus pertinent. Donc travaillons au niveau de l'Afrique de l'Ouest » (Entrevue leader paysan ROPPA 2).

Cet extrait d'entretien est révélateur à plusieurs niveaux. D'abord d'un processus de réflexion stratégique visant à se concentrer sur un espace d'action collective « maîtrisable » par les acteurs, mais aussi une réflexion fondée sur une volonté d'alignement stratégique sur les institutions politiques existantes à l'échelle de la sous-région. À l'époque en effet, l'UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine)⁴⁰ et la CEDEAO cherchaient tous les deux à s'imposer comme l'acteur institutionnel central de l'intégration régionale. L'UEMOA était la structure la plus intégrée, mais la CEDEAO couvrait un espace plus étendu⁴¹. Les acteurs paysans, en choisissant l'espace CEDEAO comme espace d'action collective, s'assuraient de pouvoir jouer sur les deux tableaux (les pays de l'UEMOA sont tous situés dans l'espace CEDEAO), mais prenaient position en faveur du second (qui couvrait « l'Afrique de l'Ouest réelle »).

Par ailleurs, cette citation est aussi révélatrice de la volonté des acteurs d'étendre leur membership au-delà du noyau militant transnational créé graduellement par les OP depuis la fin des années 1970 (espace Six S, puis espace du Sahel). Si la construction de l'espace CEDEAO comme espace de mobilisation est le résultat d'un choix délibéré, réfléchi et conscient des acteurs paysans en réponse à des changements dans le contexte institutionnel

⁴⁰ Créée en 1994, l'UEMOA regroupe dans une Union monétaire et douanière huit (8) pays d'Afrique de l'Ouest : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo (la Guinée Bissau y a adhéré en 1997).

⁴¹ L'espace CEDEAO couvre quinze (15) pays ouest-africains : les huit pays membres de l'UEMOA, plus le Cap-Vert; la Gambie; la Guinée-Conakry; le Ghana; le Liberia; le Nigeria et la Sierra Leone.

externe, elle répond *aussi* à des logiques internes : « problèmes de langue qui allaient se poser, problèmes au niveau des possibilités de se rencontrer, etc. », y compris une perception interne de ce qui constituait un espace stratégique adéquat, mais aussi un espace « maîtrisable ». Ce choix stratégique était aussi alimenté par un processus réflexif dans le cadre duquel, chacun de leur côté et en discutant entre eux, les acteurs paysans de différents pays de la sous-région se rendaient de plus en plus compte que les décisions qui les concernaient, qui concernaient le monde agricole, n'étaient plus prises à l'échelle nationale, mais de plus en plus à l'échelle mondiale, à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), mais aussi à l'échelle sous-régionale, au sein de la CEDEAO et de l'UEMOA, où ils n'avaient pas de moyens pour faire entendre leur voix. Deux extraits d'entrevues avec des acteurs paysans sénégalais illustrent bien les dimensions stratégiques de ce processus réflexif :

Extrait 1

C'est le même raisonnement qui a conduit aussi à créer, d'une certaine façon, le ROPPA. Parce qu'on se rendait compte que les prises de décision politiques se déplaçaient du niveau national vers le niveau régional. Par exemple, l'UEMOA commençait à mettre sa politique agricole. C'est elle qui a choisi ses agriculteurs, c'est elle qui a organisé les ateliers pour les agriculteurs, c'est elle qui a préparé les recommandations, les conclusions des agriculteurs. Ce n'était absolument rien. À la CEDEAO également, on parlait d'agriculture sans faire beaucoup de choses, etc. Mais souvent, quand nous discussions de certains problèmes au niveau des pays, le CNCR était là et par exemple, l'État nous disait que non « ça c'est la CEDEAO qui nous l'impose ». « Ça ce n'est pas seulement ici au Sénégal : c'est ça que vous allez voir au Bénin parce que c'est l'intégration qui nous oblige, la mondialisation qui nous oblige », etc. Nous avons dit « Ah bon, ok. Donc nous allons nous même aller, avec d'autres aussi, pour voir ce qui se passe au niveau de cette structure, pour qu'on puisse leur dire à leur tour que ce n'est pas bon pour nous quoi! » (Entrevue leader paysan FONGS 2).

Extrait 2

...les centres de décision sont en train de s'éloigner de plus en plus du village. Les programmes qui interagissent sur la vie des gens, de plus en plus ne sont pas décidés dans les bureaux des pays, mais sont décidés dans des instances sous-régionales. De plus en plus, tout ce qui concerne l'agriculture se décide au

niveau de la CEDEAO et, de plus en plus, au niveau de l'Union Africaine. De telle sorte que, en même temps que les centres de décision s'éloignent, le niveau d'influence s'éloigne également. Et donc, si nous voulons être efficaces en termes d'influence, nous sommes obligés de nous structurer au niveau des instances où se prennent les décisions (Entrevue leader paysan FONGS 1).

À partir de là, avec la création du ROPPA, allait s'enclencher une nouvelle dynamique transnationale au sein des OP ouest-africaines. Une dynamique articulée par la volonté d'influer sur les processus en cours dans l'espace ouest-africain et international et, en parallèle, une dynamique interne d'extension du membership du ROPPA vers les OP des pays de la zone CEDEAO.

Le ROPPA et la construction de la sous-région comme espace de solidarité et d'action collective paysanne

Dans le récit qu'en font les acteurs paysans rencontrés au Sénégal, la création du Réseau est le résultat non seulement de la réflexion stratégique décrite plus haut (temporalité courte), mais s'inscrit aussi dans la suite de relations transfrontalières développées entre acteurs paysans depuis les années 1970 (temporalité longue).

« On commençait à avoir l'habitude de se rencontrer »

Lors de l'enquête terrain, lorsque nous avons demandé aux acteurs paysans sénégalais pourquoi les pays fondateurs étaient ceux-là et pas d'autres, un des éléments qui a été très souvent mentionné est celui de l'interconnaissance : on se connaissait, on s'était rencontré dans les Six S, au CILSS ou dans les rencontres internationales, on avait échangé, fraternisé, reconnu qu'on avait les mêmes problèmes. Il apparaît ainsi que la composition géographique initiale du ROPPA soit liée en partie aux opportunités de rencontres qui avaient prévalu dans les débuts du mouvement.

Il faut dire aussi que lorsque nous avons mis en place le ROPPA, un certain environnement était là. Premier élément caractéristique de cet environnement,

c'était que d'abord on commençait à avoir l'habitude de se rencontrer. On commençait à avoir une certaine habitude à nous retrouver, dans le cadre de projets, comme les Six S. C'est un projet qui soutenait les organisations de producteurs dans les pays du Sahel et qui nous permettait presque deux fois par an de nous rassembler dans un pays pour discuter de nos programmes, etc. Mais qui n'avait pas abouti à créer vraiment une véritable [dynamique] paysanne à dimension régionale (Entrevue leader paysan ROPPA 2).

Mais « avoir l'habitude de se rencontrer » n'est pas le seul élément d'explication de la création du Réseau dans la perspective des enquêtés. Ce qui est ressorti clairement non seulement des nombreux entretiens menés avec des acteurs paysans sénégalais au cours de l'enquête (Entrevues leaders paysans CNCR 1, FONGS 2, ROPPA 1 et 2), mais aussi des ouvrages écrits par des acteurs paysans sénégalais (Cissokho, 2009; Diedhou, 1998), est que l'idée de créer un réseau paysan à l'échelle de la sous-région était déjà présente, de façon latente, au moment de la création du CNCR.

En mettant le CNCR en place, on avait envisagé de mettre en place un mouvement sous-régional [...] parce qu'on disait que même si on mettait le CNCR mais que les pays limitrophes qui nous entourent n'ont pas la même capacité que nous avons, on n'allait pas percer. Et les politiques se faisaient au niveau de l'UEMOA et de la CEDEAO. Donc il fallait déjà avoir l'idée d'une création ultérieure, vers une confédération, vers une grande organisation au niveau sous-régional (Entrevue leader paysan CNCR 1).

Cependant, si l'idée de créer une structure paysanne transnationale était présente dès la création d'une structure de concertation nationale au Sénégal, les contours géographiques de la future structure demeurent impensés jusqu'à la création du ROPPA. Ces contours furent déterminés non pas à partir des relations transfrontalières préexistantes (Six S, Sahel) mais bien sur la base d'une réflexion stratégique visant à rassembler les paysans de tous les pays de l'espace CEDEAO. Mais rassembler ces paysans n'allait pas être de tout repos.

Au moment de la création du ROPPA en effet, toutes les Plateformes paysannes n'étaient pas au même niveau. Dans certains cas (Sénégal, Burkina Faso, Bénin), des dynamiques de concertation nationale existaient avant la création du ROPPA. Dans d'autres cas (Mali, Côte d'Ivoire), il existait des dynamiques fédératives sectorielles fortes, mais pas ou peu de

dynamiques nationales intersectorielles. Dans d'autres cas encore, les OP étaient relativement peu structurées au-delà de l'échelle locale et régionale. En Guinée-Bissau, par exemple, on ne pouvait alors parler que d'une dynamique paysanne à ses premiers stades d'émergence. Les OP qui ont participé à la création du ROPPA se situaient donc en 2000 à des niveaux de structuration hétérogènes. Pendant ses premières années d'existence, le ROPPA a ainsi cherché à poursuivre le travail de construction des Plateformes paysannes nationales.

Le rôle du ROPPA dans la construction des Plateformes nationales

Le ROPPA a contribué à la construction des Plateformes paysannes nationales dans les pays membres de plusieurs façons. La constitution du ROPPA ne permet qu'à une seule organisation par pays de devenir membre du Réseau. Un membre doit être une Plateforme nationale et être suffisamment représentative de l'ensemble du monde paysan de son pays : chaque Plateforme nationale membre doit par ailleurs envoyer sept délégués à l'Assemblée générale du ROPPA. Le processus de fondation du ROPPA a, en lui-même, contribué à impulser la structuration des Plateformes nationales (dans les pays faisant partie du processus de création de l'organisation) :

...à la création du ROPPA, on a demandé que chaque pays soit représenté par sept faïtières. Donc déjà, tu vois, la Plateforme est née. En venant à sept, déjà ils sont venus et les sept faïtières, c'est l'Assemblée générale du ROPPA ça. Alors, ils retournent, ils continuent à discuter entre eux pour créer quelque chose au niveau national (...) Chaque pays est venu avec sept délégués et dans les sept déjà il y avait sept faïtières qui étaient là-bas. Donc il y avait des producteurs de coton, de céréales, les maraîchers, les pêcheurs. Donc, rapidement, on a eu des débuts de Plateformes qui se sont formées (Entrevue leader paysan ROPPA 1).

Ainsi, dans certains pays, le processus même de constitution de la délégation nationale en vue de la création du ROPPA a favorisé la mise en contact d'acteurs paysans qui ne se connaissaient pas ou peu et n'avaient que rarement sinon jamais travaillé de concert auparavant à l'échelle nationale (Entrevues leader paysan ROPPA 1, 2 et 3).

La construction du ROPPA a bénéficié de la force de ses membres, particulièrement des membres dont les dynamiques de structuration étaient plus avancées à l'échelle nationale, mais les architectes du ROPPA ont aussi délibérément cherché à faire de ce véhicule organisationnel un instrument de renforcement de ses membres à l'échelle nationale. La construction et le développement des Plateformes nationales du ROPPA sont en effet des objectifs centraux de la mission qu'ont donnés les membres à la nouvelle structure au moment de sa création. D'ailleurs, une des premières actions menées par les acteurs du ROPPA a été de négocier avec la CEDEAO et ses bailleurs un financement visant à renforcer les plateformes nationales (comme les acteurs paysans du Sahel l'avaient fait avec le CILSS cinq ans auparavant).

Pour autant, le ROPPA n'a pas organisé ni coordonné de visites d'échange officielles entre les membres des Plateformes nationales plus structurées et celles qui étaient moins structurées. Les dynamiques d'échanges et de visites entre Plateformes et entre organisations sectorielles qui se sont organisées dans la période des années 2000 l'ont souvent été à partir de dynamiques informelles et dont le financement était souvent bricolé avec le soutien de différents partenaires et bailleurs.

Il n'y a pas eu de missions, non. Moi... tout le temps, moi je circulais, mais ce n'était pas pour aller organiser les gens. Non, on n'a pas eu ça. On n'avait pas quelque chose de formel (...) Il y a des gens aussi qui sont venus visiter. Par exemple, les gens du Burkina sont venus faire un tour au Sénégal. Ils sont allés jusque dans mon village, dans ma maison. Ils ont fait trois jours là-bas. On a discuté. Mais ce n'était vraiment pas quelque chose de structuré (Entrevue leader paysan ROPPA 1).

Comme le Sénégal était, au début des années 2000, le pays le plus avancé en termes de structuration intersectorielle des OP, le CNCR et la FONGS furent souvent présentés sinon comme modèle à suivre, du moins comme des exemples desquels les OP d'autres pays pouvaient s'inspirer pour construire leurs propres dynamiques nationales. Ainsi, des représentants de la FONGS, de fédérations sectorielles sénégalaises ou encore du CNCR sont parfois allés, à la demande d'autres OP membres du ROPPA, partager leur expérience (Entrevues acteurs paysans CNCR 2, ROPPA 1 et 2, FONGS 3) ou ont accueilli au Sénégal

des délégations d'OP venus les visiter. Un acteur paysan sénégalais nous indiquait d'ailleurs qu'il était « très rare qu'il y ait une Plateforme du ROPPA qui n'ait pas visité la Fédération FONGS » (Entrevue leader paysan FONGS 1). La même chose pourrait être dite concernant les Groupements Naam du Burkina Faso.

L'extension du membership vers les pays non-membres

Les membres fondateurs du ROPPA, nous l'avons mentionné, ont sciemment et stratégiquement choisi l'espace CEDEAO comme espace d'action collective lors de la création du Réseau. Sur toutes les tribunes qui lui ont été offertes depuis lors, le ROPPA a dit représenter « les paysans ouest-africains », généralement sans distinction quant aux pays où il ne comptait pas de plateforme membre. À la fondation du ROPPA en effet, sur les quinze pays que compte cet espace politique, le tiers, soit cinq pays n'étaient pas officiellement représentés par des acteurs paysans. Il s'agissait du Ghana, du Nigeria, de la Sierra Leone, du Liberia et du Cap-Vert. Dans les premières années d'existence du ROPPA, il s'est donc ajouté à la dynamique de renforcement des plateformes nationales membres une dynamique d'extension du membership vers des pays où les OP ne faisaient pas partie des membres initiaux, mais qui faisaient partie de l'espace stratégique « maîtrisable » choisi par les membres. Ainsi, les responsables du ROPPA ont activement cherché à étendre leur membership en menant des « missions » au Ghana, au Liberia, en Sierra Leone et au Nigeria dans la première moitié des années 2000. De fait, les OP du Ghana et de la Sierra Leone sont devenues membres en 2006 et celles du Liberia en 2010. Pour que tous les pays de la CEDEAO soient officiellement représentés au sein du ROPPA (les pays non-membres y comptent actuellement des OP ayant un statut d'observateur), il ne manquait en 2015 que le Cap Vert, un petit pays insulaire comptant 500 000 habitants, et le Nigeria, le pays le plus peuplé d'Afrique de l'Ouest avec 166 millions d'habitants, soit plus de 50% de la population de l'espace CEDEAO. Nous reviendrons de façon approfondie sur la question de l'extension du membership dans le prochain chapitre (qui analyse les dynamiques transnationales des OP du Ghana).

Parallèlement à cette dynamique d'extension du membership du ROPPA et de renforcement des Plateformes nationales, le ROPPA a aussi cherché à représenter ses membres dans les espaces politiques supranationaux dans les domaines affectant les paysans. Avant d'être invité par les pouvoirs publics à participer aux débats et aux processus politiques concernant le monde rural et agricole dans l'espace ouest-africain, le ROPPA a d'abord dû s'imposer comme acteur. Le récit de la participation du CNCR et du ROPPA aux processus d'élaboration des nouvelles politiques agricoles du Sénégal (la Loi d'orientation agro-sylvopastorale, LOASP) et de la CEDEAO (ECOWAP), sont à cet égard révélatrices.

6.4 La construction d'espaces de dialogue avec les pouvoirs publics

La construction d'espaces de dialogue avec les pouvoirs publics s'est produite à la fois à l'échelle nationale et à l'échelle de la CEDEAO.

6.4.1 La construction d'espaces de dialogue – et d'un rapport de force – avec les pouvoirs publics à l'échelle sous-régionale

Peu après sa création, alors que des Plateformes nationales demandaient encore à être renforcées (ou créées), le ROPPA s'est engagé dans l'arène politique interétatique et ce, dans un contexte où les États ouest-africains allaient amorcer les négociations devant mener à un Accord de partenariat économique (APE)⁴² avec l'Union européenne. C'est pour se préparer à la signature d'un tel accord que les instances sous-régionales se sont lancées dans des processus d'élaboration d'une politique agricole commune au début des années 2000. Ainsi, l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)⁴³ avait amorcé en 2000 un processus d'élaboration d'une politique agricole commune dans l'espace UEMOA.

⁴² Un autre nom donné à ce qui vise à constituer un Accord de libre-échange inter-zone entre la zone Union Européenne et la zone Afrique de l'Ouest – CEDEAO.

⁴³ L'UEMOA est une zone d'intégration économique et monétaire : les États membres partagent une même monnaie, le Franc CFA, et se sont dotés d'un tarif extérieur commun (TEC) pour réguler les importations dans la zone.

L'élaboration de documents de politique avait été confiée à une boîte de consultants, l'IRAM, qui avait consulté des agriculteurs et des OP.

L'UEMOA (...) [par le biais de sa boîte de consultants] a choisi ses agriculteurs, c'est elle qui a organisé les ateliers pour les agriculteurs, c'est elle qui a préparé les recommandations, les conclusions des agriculteurs (Entrevue leader paysan FONGS 2).

Le ROPPA, encore méconnu, n'avait pas été associé à la démarche et n'eut même pas connaissance de la démarche avant 2002.

Ce qui s'est passé en réalité c'est que, lorsque nous avons créé le ROPPA, deux ans après, nous avons appris que l'UEMOA était en train de finaliser sa politique agricole commune. Nous avons adressé une lettre au président de la commission de l'UEMOA pour lui faire part de notre étonnement qu'au niveau de la région on élabore une politique sans consulter les agriculteurs et que pour nous, le pronostic il est clair : « c'est une politique qui va échouer parce que vous ne pouvez pas nous connaître autant que nous, vous ne pouvez pas nous aimer, aussi, mieux que nous ». Quand il a reçu la lettre, il s'est étonné peut-être que les agriculteurs lui adressent une lettre, aussi il nous a conviés en réunion. Nous sommes partis pour le rencontrer (...). Il était d'accord sur le principe de nous associer (Entrevue leader paysan ROPPA 2).

Ce qui précède illustre le fait que le ROPPA considère que la forme de consultation des paysans adoptée par l'UEMOA, par le biais de l'IRAM, n'est pas légitime puisque le ROPPA et ses membres n'ont pas été associés au processus. C'est la légitimité même du processus de consultation qui est ici remise en cause : si des paysans et certaines OP ont été consultés, le ROPPA considère que le choix des paysans et des OP consultés aurait dû être négocié avec les structures de représentation que s'étaient elles-mêmes données les OP, à la fois aux échelles nationales et à l'échelle ouest-africaine, i.e., le ROPPA et ses Plateformes membres. Lorsque les autorités de l'UEMOA ont accepté de refaire des consultations, le ROPPA a utilisé – en la bonifiant – une formule qui avait été utilisée précédemment par le CNCR lors de l'évaluation des impacts des Programmes d'ajustement structurel agricoles et qui sera utilisée par le Réseau et par plusieurs de ses membres par la suite : il a refusé de participer sur la base des documents produits par le bureau de consultants et a revendiqué non seulement de

participer directement aux processus consultatifs eux-mêmes, mais de mener ses propres processus de consultation.

Nous lui avons dit (...): « nous ne sommes dans des dispositions à venir examiner votre dossier parce que nous ne savons pas comment ça a été fait, quand ça a été fait. On n'y comprend rien. Donc nous allons faire notre **propre** investigation, notre **propre** étude, formuler nos **propres** propositions. Dans les négociations, vous mettez votre dossier, nous mettons notre dossier et on discute » (Entrevue leader paysan ROPPA 2).

Le ROPPA a obtenu de l'UEMOA un financement (50 millions FCFA) pour lui permettre de mener des consultations auprès de ses membres et, sur cette base, d'élaborer ses propres propositions pour l'élaboration de la politique agricole de l'UEMOA. Le document produit par le ROPPA suite à ces consultations mettait de l'avant une préoccupation centrale : que les petites exploitations familiales soient mises au cœur de la politique. Cela a été refusé par l'UEMOA selon un des acteurs qui a participé aux discussions qui ont suivi le dépôt du rapport du ROPPA à l'UEMOA.

L'agriculture en Afrique de l'Ouest ce sont des petites exploitations familiales et une demande forte que nous avons exprimée est de mettre au cœur de la politique : l'agriculture familiale. Nous avons discuté, discuté, discuté. Ils n'ont pas voulu ça. Nous avons aussi voulu lier la politique agricole et la politique commerciale. Ils n'ont pas voulu ça (Entrevue leader paysan ROPPA 1).

Si certaines des propositions du ROPPA avaient été intégrées dans le document final de la Politique agricole de l'UEMOA, qui a été rendu public en décembre 2001, les représentants du ROPPA nous disaient en entrevue être demeurés insatisfaits. Un point de litige central était que les instances de l'UEMOA étaient, selon le ROPPA, restées inflexibles sur la question du Tarif extérieur commun (TEC)⁴⁴, une question jugée essentielle par le ROPPA

⁴⁴ Un Tarif extérieur commun (TEC) est un tarif imposé aux produits commerciaux provenant de l'extérieur d'une zone d'Union douanière (ici l'UEMOA). Un TEC est un instrument de politique permettant à un groupe d'États de protéger (contre la concurrence de produits importés) des secteurs d'activités considérés « fragiles » (industries naissantes, etc.) ou certains produits locaux considérés, par exemple, cruciaux pour la sécurité alimentaire des populations locales.

qui considérait que le TEC de l'UEMOA offrait une trop faible protection aux produits agricoles (le riz et le maïs n'étaient alors soumis qu'à des droits de douanes de l'ordre de 10% et 5%, respectivement) (ROPPA, 2001 et 2006b). Cette insatisfaction a donné lieu à une des premières – et rares – action collective contestataire du ROPPA dans l'espace public.

Nous avons fait beaucoup de bruit au sujet de la politique agricole : que ce n'était pas pour nous, que c'était mal fait, que ce n'était pas ciblé, etc. On est allé dans la presse, en organisant des conférences, en retournant dans les pays, en faisant des conférences de presse pour dire que là-bas à l'UEMOA ils ne sont pas pour les paysans, qu'il vaut mieux d'ailleurs les faire rentrer dans les pays ; (...) nous avons commencé à dire qu'il faut dissoudre cette institution qui est contre les paysans (...) (Entrevue leader paysan ROPPA 2).

L'année suivante, en 2003, alors que la Politique agricole de l'UEMOA demeurait contestée et n'avait pas encore fait l'objet d'une mise en œuvre, la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a amorcé à son tour un processus d'élaboration d'une politique agricole commune pour ses membres (dont la moitié était des membres de l'UEMOA). L'approche adoptée par la CEDEAO a pris ses distances de l'approche qu'avait adoptée l'UEMOA. Il a ainsi été décidé, dans les instances de la CEDEAO, que le ROPPA serait impliqué dès le début dans le processus d'élaboration de la politique. Le ROPPA a ainsi été désigné comme membre du comité de pilotage (*task force*) de l'élaboration de la politique agricole de la CEDEAO. Le ROPPA y obtiendra que les débats au sein du comité soient articulés autour de différents scénarios de politique qui seraient ensuite soumis pour discussion dans chaque pays et à l'échelle régionale. En clair, plutôt que d'articuler les débats autour d'un projet de politique sur la base de laquelle les membres du comité seraient appelés à commenter, des études prospectives sur différents scénarios sont commandés à différents chercheurs. L'objectif pour le ROPPA était que tous – autant les membres du comité que les décideurs et les citoyens des États ouest-africains – aient suffisamment d'informations et d'analyses de sources diversifiées pour discuter et débattre des diverses options possibles, des avantages et des inconvénients de chacun des scénarios, ainsi que de leurs conséquences prévues (notamment pour l'agriculture familiale). Le ROPPA a élaboré certains de ces scénarios et, avec ses plateformes nationales membres, a organisé des rencontres aux échelles nationales et régionales pour débattre de ceux-ci. Son positionnement s'est appuyé sur ces

débats. Dans le récit qu'en font les acteurs paysans, cette forme de participation a par ailleurs permis au ROPPA d'asseoir sa légitimité en tant que partenaire des décideurs.

En général, nous avons réalisé de très bonnes études. Nous avons fait des propositions très responsables et c'est sur la base de cela que les gens ont commencé à dire qu'il n'était pas difficile de collaborer avec ces gens et que le président a commencé à discuter avec nous de temps en temps avant d'aller à des réunions de chefs d'État ou même faire de nous des membres à part entière de la réunion des chefs d'État. Oui, nous avons participé à presque toutes les réunions des chefs d'État sur la politique agricole de la CEDEAO. (...) le président de la commission s'est rendu compte que nos propositions reposaient sur des études très sérieuses et pertinentes et il a fini à chaque fois par demander « quelle est la position des agriculteurs sur telle ou telle question ?, comment ils voient le problème ? », etc. Et on se réunissait assez souvent avec lui pour lui expliquer pourquoi nous avons fait telle ou telle résolution avec des arguments très solides, etc. (Entrevue leader paysan ROPPA 2).

La politique agricole de la CEDEAO, qui a été adoptée en janvier 2005 (CEDEAO, 2005), a repris des éléments centraux de la vision de l'agriculture mise de l'avant par le ROPPA. Ainsi, le rôle central joué par les exploitations familiales pour assurer la sécurité alimentaire et le développement y est reconnu, de même que la préférence nationale ou communautaire pour l'approvisionnement alimentaire des populations.

Les efforts du ROPPA ont sans aucun doute contribué à une meilleure prise en compte de l'agriculture paysanne : l'ECOWAP met un accent particulier et prioritaire sur les exploitations familiales et sur le développement du marché régional. La CEDEAO a aussi adopté le principe de garantir la sécurité alimentaire des populations de la sous-région en exerçant son droit à la souveraineté alimentaire (ROPPA, 2006a).

Dans la même période pendant laquelle était élaborée la politique agricole de la CEDEAO, des processus nationaux d'élaboration de loi d'orientation agricole se sont aussi mis en branle au Sénégal et au Mali. La section suivante analyse le rôle des OP dans l'élaboration de la politique agricole du Sénégal.

6.4.2 La construction d'espaces de dialogue – et d'un rapport de force – avec les pouvoirs publics à l'échelle nationale

Au Sénégal, le processus d'élaboration de la Loi d'orientation agro-sylvo-pastorale (LOASP) a été lancé en mars 2003 par le Président Abdoulaye Wade. La LOASP avait pour ambition de constituer le cadre de développement de l'agriculture sénégalaise pour les 20 prochaines années. Au courant du mois d'avril, une première version du projet de Loi a été rendue publique et la société civile a été invitée à la commenter (Dabo, 2003; Diarra, 2003). Le projet de loi prenait position en faveur des exploitations agricoles commerciales et industrielles comme moteurs de développement et de réduction de la pauvreté. Plusieurs organisations ont envoyé des mémoires et des commentaires par écrit au ministère en se basant sur le document rendu public. Au courant de l'année 2003, cinquante-cinq (55) lettres de commentaires sur le projet de loi ont ainsi été envoyées au Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, dont trente (30) provenant de services internes au Ministère ou d'autres secteurs de l'État; quatre (4) provenant de partis politiques, un provenant de l'Assemblée nationale des communautés rurales (élus locaux); quatre (4) de partenaires au développement; quatre (4) d'organisations professionnelles; trois (3) de chambres consulaires et; huit (8) de personnes ressources (experts et associations d'anciens élèves) (Chaboussou et Ruello, 2006). Quant au Conseil national de concertation des ruraux (CNCR), la structure nationale de représentation des OP au Sénégal dont nous avons parlé plus haut, il a réuni son conseil d'administration le jour suivant la publicisation du projet de loi, soit le 4 avril, et a ensuite demandé au Ministère de lui accorder un délai supplémentaire afin d'être en mesure de consulter ses membres pour développer une position commune sur le projet de loi (Samb, 2003). Le délai lui a été accordé et des consultations ont été menées par le CNCR auprès d'environ 3000 paysans (membres et non-membres du CNCR) de plusieurs régions du Sénégal d'avril à septembre 2003. On retrouve ici une stratégie similaire à celle déployée par le ROPPA à l'échelle de la CEDEAO, i.e., se donner les moyens de présenter une contre-expertise légitimée par la tenue de consultations autonomes auprès des paysans. La consultation a pris la forme d'ateliers territorialisés, avec des ateliers locaux dans différentes communautés rurales du Sénégal et des ateliers régionaux, ainsi que des ateliers filières visant à tenir compte des spécificités de certains types de production. Suite à l'atelier national de clôture à Dakar à la fin du mois de septembre, les résultats de la consultation menée par le CNCR ont ainsi donné lieu, plutôt

qu'à la production de commentaires sur ledit projet de Loi, à la rédaction d'un texte présenté au Ministère de l'Agriculture comme étant un « contre projet de loi » (CNCR, 2003). Nous sommes en septembre 2003. Suite à cette prise de position du CNCR, le Ministère de l'Agriculture a mis en place un comité *ad hoc* qui avait pour mandat d'arriver à un accord sur le texte final de la LOASP. Ce comité, qui s'est réuni à seulement deux reprises, réunissait des représentants de la DAPS (Direction de l'Agriculture, des Prospectives et des Statistiques), d'autres directions du Ministère, la SODEFITEX (SOciété pour le DEveloppement de la FIlrière TEXtile), de la SAED (Société Nationale d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta du Fleuve Sénégal) et du CNCR. Un accord entre les parties a été rapidement trouvé. Le texte final de la LOASP (Gouvernement du Sénégal, 2004) qui sera adopté en 2004 a retenu plusieurs des propositions du contre-projet de loi rédigé par le CNCR. Entre autres, le principe de la souveraineté alimentaire, ainsi que le rôle des exploitations familiales pour assurer la sécurité alimentaire de la population ont été reconnus; des fonds ont été prévus pour appuyer les OP et; l'importance de la participation des OP aux processus décisionnels concernant l'agriculture y fut réaffirmée.

La LOASP a été promulguée le 4 juin 2004. La politique agricole de la CEDEAO a, quant à elle, été promulguée en 2005. Dans les deux cas, le soutien aux exploitations familiales et l'objectif de souveraineté alimentaire – les deux enjeux centraux mis en avant par les OP – ont été inclus dans les textes de politique. Bref, la politique agricole nationale développée au Sénégal pendant la même période que l'ECOWAP va s'inscrire dans la même logique que cette dernière : elle est élaborée avec la participation active des organisations paysannes; elle met les exploitations familiales au cœur de la politique et; enchâsse dans la politique la souveraineté alimentaire comme objectif central.

Cependant, comme une politique publique n'existe réellement que lorsqu'elle est mise en œuvre, la question centrale demeure de savoir dans quelle mesure ces politiques sont effectivement appliquées. À cet égard, la place accordée aux acteurs paysans dans mise en œuvre est instructive à plusieurs égards, particulièrement lorsque l'analyse se penche sur la question à partir d'une perspective interscalaire. En effet, alors qu'on peut dire que les OP

sénégalaises ont été des co-constructeurs de la LOASP au même titre que le ROPPA l'a été à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest (contrairement au ROPPA, le CNCR ne faisait cependant pas partie du comité d'élaboration de la politique), la place qui a été accordée au CNCR dans la mise en œuvre de la politique diffère à plusieurs égards de celle accordée au ROPPA. Ainsi, le ROPPA a été invité à participer activement à l'élaboration et à la mise en œuvre du Programme régional d'investissement agricole (PRIA)⁴⁵ (CEDEAO, 2009), l'instrument de mise en œuvre de la politique et en est même un des maîtres d'œuvre.⁴⁶ Le CNCR par contre a été marginalisé dans le processus d'élaboration du Programme national d'investissement agricole (PNIA), qui est le déclinement national du PRIA. Notons cependant qu'il ne s'agit pas que des OP : la plupart des acteurs socio-économiques (organisations de producteurs, secteur privé) et du développement (organisations de la société civile, ONG, institutions de recherche) ont relevé le manque de concertation durant la phase d'élaboration du PNIA au Sénégal (Benkahla, 2010). Le CNCR a participé au processus du PNIA aux côtés d'autres acteurs de la société civile, mais sans que lui soit accordé un statut privilégié en tant que représentant des paysans. Le CNCR ayant émis des réserves sur le PNIA élaboré par l'État, cela a sûrement eu un impact sur le fait que, bien que le CNCR ait été alors l'organisation la plus représentative des paysans du Sénégal, l'organisation qui a été choisie par l'État pour parapher le PNIA au nom des paysans sénégalais ait été le Syndicat Japando, une organisation dont la représentativité était douteuse et qui venait tout juste d'être mis sur pied (avec le soutien de l'État). Par ailleurs, contrastant avec la maîtrise d'œuvre déléguée au ROPPA dans le cadre du PRIA, le PNIA prévoit qu'au Sénégal seules les institutions publiques seront impliquées dans la mise en œuvre (Benkahla, 2010). Voici ce qu'en disait le CNCR lors de son Congrès de 2010 :

⁴⁵ Le PRIA est issu du programme d'investissement agricole de l'Union africaine dont la responsabilité régionale pour l'Afrique de l'Ouest a été attribuée à la CEDEAO.

⁴⁶ Le ROPPA sont ainsi citées comme parties prenantes dans 35 mesures différentes du PRIA et a été désigné comme organe d'exécution de trois mesures spécifiques du PRIA : Appui aux réseaux régionaux d'organisations de producteurs et interprofessions (action 1.1.3.1); Capitalisation et diffusion des techniques et technologies adaptées aux changements climatiques (action 2.2.1.3) ; Appui aux organisations socioprofessionnelles régionales (action 2.4.1.2) (Benkhala, 2010).

2005/2010 correspond également à la période noire du mouvement paysan ; période pendant laquelle le mouvement paysan autonome a subi le plus de coups durs et de manœuvres visant son affaiblissement.

La concertation laborieusement acquise jusqu'en 2000 est en panne ; elle n'existe plus ; les programmes agricoles se définissent au niveau de la Présidence de la République sans aucune concertation (CNCR, 2010, p.4)

Ainsi, on est passé au Sénégal, en termes de relations État / associations paysannes, d'interfaces instrumentales dans les années 1970-1980, c'est-à-dire d'arrangements institutionnels dans lesquels les mécanismes participatifs visaient, pour les pouvoirs publics, à obtenir l'assentiment et la collaboration des OP pour la mise en œuvre de politiques et de programmes élaborés par une poignée d'experts au sein de son appareil – avec l'appui d'institutions internationales – à des interfaces davantage partenariales de la fin des années 1990 au milieu des années 2000. Cependant, alors qu'à l'échelle sous-régionale, l'interface entre les pouvoirs publics et les OP est demeurée partenariale, depuis l'élection qui a propulsé Abdoulaye Wade à la Présidence 2000, les pouvoirs publics sénégalais ont plutôt cherché à faire un retour à des interfaces instrumentales, notamment en créant des organisations paysannes leur étant plus amiables.⁴⁷

À partir de 2006, un paysage institutionnel du monde rural fortement marqué par une grande prolifération de plates-formes paysannes, qui au lieu de chercher une synergie pour la défense des intérêts des paysans, entrent en concurrence voire en conflit latent. Cette situation n'a pas favorisé un positionnement concerté face aux interlocuteurs et particulièrement face à l'Etat (CNCR, 2010, p.5).

6.5 Synthèse de la trajectoire sociospatiale du mouvement paysan sénégalais

Ce que révèle le récit des pages précédentes en regard de notre question de recherche est que la trajectoire sociospatiale du mouvement paysan sénégalais est caractérisée par une période marquée par l'émergence de relations translocales (1977-1992), puis par la politisation des

⁴⁷ Jusqu'à présent, il ne semble pas que l'élection de Macky Sall à la Présidence de la République en mars 2012 ait changé la donne de façon significative.

OP et leur inscription dans une dynamique transnationale à l'échelle du Sahel avec, en parallèle, une politisation à l'échelle nationale, puis par leur inscription dans une dynamique transnationale à l'échelle de la CEDEAO avec la création du ROPPA. Déclinons.

6.5.1 L'émergence de relations trans-locales : les Six S

Observée à partir de la perspective des OP sénégalaises, la trajectoire des relations transfrontalières révèle d'abord un processus de construction de solidarités entre OP locales qui a été entamé dans le cadre de la participation des OP sénégalaises aux activités de l'Association Six S. Cette dynamique est, à l'origine, *trans-locale* (entre OP locales) et non *trans-nationale* (entre OP structurées à l'échelle nationale). Elle s'inscrit par ailleurs dans une logique d'entraide entre des acteurs paysans faisant face à des problématiques de production similaires dans un espace sahélien dûment touché par la sécheresse. L'association des Six S visait explicitement à soutenir les activités axées sur le développement communautaire local de paysans regroupés au sein d'OP autonomes. Les solidarités *trans-locales* construites par le biais des Six S étaient ainsi des solidarités que l'on pourrait qualifier d'organiques, i.e., des solidarités fondées sur une identité partagée : celle d'appartenir à des OP autonomes regroupant des membres d'exploitations familiales dans un contexte sahélien. Dans la période où les Six S étaient en activité, soit entre 1977 et 1992, les paysans sahéliens avaient par ailleurs, dans chacun de leur pays respectif, peu d'accès à l'espace public et peu d'influence concertée auprès des pouvoirs publics. Les OP existantes s'inscrivaient ainsi davantage dans une dynamique de développement local autonome que dans une dynamique de contestation ou de revendication face aux pouvoirs publics. Bref, dans la période des années 1977-1992, ce sont des OP autonomes encore peu structurées au-delà de l'échelle locale ou supra-locale qui ont développé des relations entre elles et ce, dans un espace dont les frontières étaient à la fois géoclimatiques (le Sahel) et tracées par l'espace d'intervention de la coopération suisse (via les Six S). Cette période est par ailleurs marquée, dans plusieurs États ouest-africains et aussi dans le courant de la coopération internationale dans lequel s'inscrivent les Six S, par l'influence idéologique (implicite) du socialisme auto-gestionnaire.

Carte 6. L'espace trans-local Six S



6.5.2 Du trans-local au trans-national : la Plateforme paysanne du Sahel

La dynamique d'émergence de la Plateforme paysanne du Sahel (PFPS) est fort différente de celle des Six S. La création de la PFPS s'est inscrite dès le départ dans un processus explicitement politique (par opposition à la logique d'entraide et d'échange qui prévalait explicitement au sein des Six S). Dès le début des années 1990, dans la foulée de la montée en popularité dans les institutions interétatiques de la nouvelle « norme participative », le CILSS invite les États membres à inclure des représentants de la société civile dans leur délégation. C'est dans cette foulée que le CILSS invite en 1994 ses États membres à inclure des paysans dans leur délégation dans le cadre d'un exercice de réflexion prospective sur la désertification dans la zone du Sahel. À cette époque, les Six S avaient cessé leurs activités et le réseau *trans-local* n'avait plus réellement d'existence formelle. À l'échelle nationale, outre au Sénégal (la Plateforme nationale était en construction à l'époque), il n'y avait pas de Plateforme paysanne nationale dans la plupart des pays sahéliens, même si des associations sectorielles ou territoriales (infra-nationales) fortes existaient dans certains pays. Parmi les acteurs paysans des différentes délégations nationales qui se rencontrent à Praia (Cap Vert), plusieurs se connaissaient déjà par le biais de leur participation aux activités des Six S. Qu'ils se connaissent ou pas cependant, les délégués paysans vont rapidement s'entendre pour

proposer aux instances du CILSS que les paysans sahéliens, via leurs OP, soient en mesure de participer à tous les débats concernant les paysans à l'échelle du CILSS et ce, sur une base autonome, c'est-à-dire sur la base d'une association formelle entre OP à l'échelle des États membres du CILSS. On voulait sinon se constituer en contre-pouvoir, du moins être en mesure de faire des propositions proprement paysannes (par opposition à des propositions nationales dans lesquelles les paysans auraient – peut-être – leur mot à dire). La logique de la création de la PFPS s'inscrivait ainsi moins dans une logique de contestation visant à faire pression sur les États nationaux à partir de luttes menées à une échelle *trans-nationale* que dans une logique visant à pérenniser la participation des OP au sein des instances du CILSS et à donner aux OP les moyens de se concerter à la fois à l'échelle nationale et à l'échelle trans-nationale.

Cette revendication de **participation** est omniprésente dans la trajectoire du mouvement paysan ouest-africain. Il s'agit après tout pour les OP d'exiger le droit de parler en leur propre nom et de se revendiquer comme acteur collectif représentant légitimement les paysans. Cette revendication de participation, après que les instances du CILSS l'aient accepté – et que des membres du Club du Sahel aient accepté de le financer (programme PADLOS) – a permis aux acteurs de travailler à construire et renforcer des structures de représentation et de concertation des paysans à la fois dans les espaces nationaux sahéliens et à l'échelle de la zone CILSS. Ce que les acteurs paysans présents à Praia veulent construire, ce sont : 1) des espaces de concertation entre paysans à l'échelle *nationale* à même de porter la voix des paysans et; 2) un espace de dialogue des structures paysannes avec les pouvoirs publics à l'échelle du Sahel.

Au moment de la création de la PFPS, lesdites solidarités paysannes *trans-nationales* sont encore en partie des solidarités « imaginées » puisque les Plateformes nationales sont encore en construction. Au plan analytique, on peut ainsi dire que les solidarités *nationales* ont été construites dans les États membres du CILSS dans la même temporalité que de nouvelles solidarités *trans-locales* se reconstruisaient et cherchaient à devenir des solidarités *trans-nationales* à l'intérieur de la PFPS : les OP autonomes des pays sahéliens travaillaient à

construire, à partir d'OP *locales*, des solidarités *nationales* et à partir de solidarités *trans-locales* des solidarités *trans-nationales*. Ces deux dynamiques ont été, dans l'histoire du mouvement, contingentes plutôt que consécutives, i.e., elles ont été impulsées dans une même temporalité. Issues d'une mobilisation à l'échelle du CILSS, la logique sous-jacente à la construction de Plateformes *nationales* dans les pays sahéliens par le biais du programme PADLOS peut ainsi être considérée, au plan politique, comme s'inscrivant dans une logique visant surtout à accroître la capacité d'action collective des OP à l'échelle *trans-nationale* (Sahel). Ici, l'interscalarité de la trajectoire *trans-* est clairement visible : du *trans-local* au *trans-national* en passant par la création/renforcement des dynamiques *nationales*.

Carte 7. L'espace trans-national de la Plateforme paysanne du Sahel



De l'espace sahélien à l'espace ouest-africain, il y a un grand pas. Une évolution « logique » au plan théorique aurait voulu que la première expérience transnationale explique en grande partie l'émergence du ROPPA par la suite. Or, les résultats de notre recherche nous amènent, sinon à une toute autre conclusion, du moins à une conclusion beaucoup plus nuancée.

De l'espace sahélien à l'espace ouest-africain

La logique sous-jacente à la création du ROPPA en 2000 est certes similaire à celle ayant présidé à la création de la PFPS cinq ans plus tôt. Il s'agit d'une logique explicitement politique fondée, elle aussi, sur la défense de l'exploitation familiale et une revendication de participation aux débats qui concernent les paysans à une échelle dépassant le cadre national. Comme ce fut le cas pour la création de la PFPS à l'échelle du Sahel, il s'agissait de créer :

- 1) une structure de concertation entre OP ouest-africaines à même de porter la voix des paysans dans les instances supranationales ;
- 2) de renforcer/impulser les dynamiques de structuration nationale dans les États membres de la CEDEAO.

Il est d'ailleurs intéressant de noter que le mode de fonctionnement même des assemblées générales annuelles du ROPPA, qui requiert la participation de sept représentants des Plateformes nationales, ait été imaginé de façon à favoriser la mise en réseau des acteurs à l'échelle nationale. Par ailleurs, alors que dans le cas de la PFPS il n'existait pas encore beaucoup de Plateformes nationales au moment de sa création, les processus de structuration nationale étaient avancés dans un plus grand nombre de pays lors de la création du ROPPA. Néanmoins, comme ce fut le cas pour la PFPS, les processus de structuration nationale de plusieurs pays ont été menés dans la même temporalité que le processus de structuration transnationale du ROPPA. Ainsi, dans le cas du Ghana, la dynamique de structuration nationale a été en partie impulsée par la dynamique d'extension du membership du ROPPA. Nous y reviendrons.

Par contre, alors que dans le cas de la PFPS la structure transnationale a été créée par des représentants paysans de tous les pays de l'espace sahélien, dans le cas du ROPPA la structure n'a été créée que par des représentants de dix des quinze pays de l'espace institutionnel sur lequel les frontières du ROPPA s'étaient alignées. Cela s'explique sans doute par le fait que la PFPS a été imaginée et créée à l'intérieur d'une rencontre organisée par le CILSS et auxquels des représentants paysans de tous les pays avaient été invités, alors que le ROPPA a été imaginé et créé dans le cadre d'une rencontre organisée par les acteurs paysans eux-mêmes à partir de leurs réseaux de contacts et ceux de leurs partenaires. Néanmoins, comme le révèlent les résultats de l'enquête menée au Ghana, les acteurs du ROPPA ont cherché à étendre le membership à l'ensemble de l'espace de la CEDEAO.

Carte 8. L'espace trans-national du ROPPA (2000)



Bref, ce que révèlent l'analyse de nos résultats d'enquête issus de l'étude de cas du Sénégal est une trajectoire sociospatiale non linéaire moins marquée par des pratiques de *transnationalisation* de la part d'acteurs organisés à l'échelle nationale que par des processus de structuration des OP à de multiples échelles et s'inscrivant dans des dynamiques que nous qualifions ici d'inter-scalaires. La construction de réseaux paysans transfrontaliers est ainsi le résultat de la fertilisation croisée de dynamiques de structuration locales et translocales et de dynamiques de structuration nationales et transnationales. Dans l'espace sahélien, les structures locales – les OP autonomes – se sont inscrites dans une dynamique trans-locale avant de s'inscrire dans une dynamique de structuration nationale. De même, la dynamique de création d'une première structure transnationale, la PFPS, s'est appuyée sur des OP qui, à l'exception du Sénégal, n'avaient pas encore de structure nationale de concertation. Dans l'espace ouest-africain, les dynamiques de structuration paysannes ne se sont pas inscrites dans une trajectoire linéaire dans laquelle la construction de Plateformes nationales fortes aurait constitué le fondement de structures transnationales construites subséquentement. Bref, les résultats de notre enquête au Sénégal révèlent plutôt un mouvement paysan qui s'est construit en même temps à de multiples échelles dans un processus d'inter-fécondation entre les processus à ces diverses échelles. Nous verrons dans le chapitre suivant, que la trajectoire sociospatiale du mouvement paysan ghanéen fut fort différente.

CHAPITRE VII.

LES DYNAMIQUES DE CONSTRUCTION D'ÉCHELLES TRANSNATIONALES DE SOLIDARITÉ ET D'ACTION COLLECTIVE PAYSANNES DANS L'ESPACE OUEST-AFRICAIN : UNE LECTURE À PARTIR DU CAS DU GHANA

Introduction

Cette recherche visait à mieux comprendre les dynamiques de transnationalisation des OP ouest-africaines. Pour ce faire, nous avons d'abord enquêté au Sénégal, un pays dont les acteurs paysans ont été au cœur des mobilisations qui ont mené à la création du ROPPA en 2000. Par le biais de cette enquête, nous avons été en mesure de mettre en lumière un certain nombre de trajectoires relationnelles et organisationnelles qui ont contribué, à terme, à la création d'un réseau d'OP à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest. Pour poursuivre notre réflexion, nous avons ensuite entrepris d'enquêter au Ghana, un pays à partir duquel aucune organisation paysanne n'avait participé à la dynamique des Six S, ni à celle de la Plateforme paysanne du Sahel, ni non plus au processus de création du ROPPA, mais qui s'est plutôt greffé à cette dernière au milieu des années 2000. L'enquête au Ghana visait ainsi à interroger les dynamiques de transnationalisation des OP ghanéennes : pourquoi et comment celles-ci étaient-elles venues à devenir membres du ROPPA? Quelles relations entretenaient-elles auparavant avec les OP des pays environnants, membres ou pas du ROPPA?

Au Ghana, le point de départ de notre enquête fut le **Farmer Organization Network of Ghana (FONG)**, l'organisation ghanéenne devenue membre du ROPPA en 2006. Nous avons entrepris de retracer l'historique de cette organisation et de ses relations avec le ROPPA et/ou d'autres OP ouest-africaines principalement par le biais d'entretiens semi-dirigés avec des acteurs paysans membres du FONG, une organisation qui était par ailleurs notre principal point de contact avec les organisations paysannes ghanéennes avant notre arrivée sur place pour l'enquête. Par la suite, nous avons élargi l'enquête afin d'interroger les acteurs des autres organisations fédératives participant de la plateforme paysanne nationale élargie créée en 2009, la *Ghana Federation of Agricultural Producers (GFAP)*, celle-ci

devant, à terme, remplacer le FONG à titre de représentant des OP du Ghana au sein du ROPPA. L'enquête retrace deux dynamiques ayant évolué au Ghana non pas en parallèle mais de façon imbriquée, soit la dynamique de structuration nationale des organisations paysannes ghanéennes et la dynamique de transnationalisation de ces OP. Avant des présenter ces dynamiques, une première section permet de présenter le contexte général dans lequel se sont développées les dynamiques paysannes au Ghana.

7.1 Le Ghana : une mise en perspective

Le Ghana est un pays d'Afrique de l'Ouest bordé au Sud par le Golfe de Guinée, à l'ouest par la Côte d'Ivoire, au nord par le Burkina Faso et à l'est par le Togo. Le pays compte 25 millions d'habitants, dont 56,2% de ruraux (MoFA, 2010), sur une superficie de 238 538km². La langue officielle du Ghana est l'anglais. Plus de 50 langues sont parlées au Ghana, mais la principale langue véhiculaire, hors de l'anglais, est le twi. La population ghanéenne est majoritairement (à près de 70%) de religion chrétienne. Environ 16% de la population, particulièrement dans le nord du pays, est cependant de religion musulmane.

Carte 9. Le Ghana dans le monde



Carte 10. Le Ghana



Au plan politique, la *Gold Coast* a proclamé son indépendance de la métropole britannique en 1957 et est devenue *The Republic of Ghana*. Son histoire politique est marquée, de l'indépendance jusqu'au début des années 1990, par une succession de coups d'État et de régimes militaires (6 ans de régime à parti unique et 21 ans de régime militaire) entrecoupés de courts régimes civils (Kpessa, 2011). Au début des années 1990 cependant, le Ghana a entamé un processus de démocratisation politique. Le pays est ainsi, depuis maintenant deux décennies, gouverné par un régime démocratique et pluraliste (Freedom House, 2012). Au plan continental, le Ghana est membre de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union Africaine (UA), mais n'est membre ni du CILSS (ce n'est pas un pays du Sahel), ni de l'UEMOA (puisque le Ghana n'est pas une ancienne colonie française).

L'économie du Ghana

Au plan économique le Ghana, avec un produit intérieur brut (PIB) de 32,3 milliards USD en 2010 (Banque mondiale, 2011), est la troisième économie de l'Afrique de l'Ouest (derrière le Nigéria et la Côte d'Ivoire). Le pays est riche en ressources naturelles. Ses principales sources de revenus d'exportation proviennent de ses ressources minières (or, diamants, bauxite, manganèse) et forestières, ainsi que du cacao. Les ressources pétrolifères, découvertes en 2007 au large de ses côtes sont estimées à trois millions de barils, ce qui devrait contribuer de façon importante à augmenter les revenus d'exportation du pays dans les prochaines années. L'économie domestique, elle, est surtout alimentée par le secteur des services qui contribue au PIB à hauteur de 48,5% et emploie 28% des travailleurs. L'agriculture est aussi fort importante pour l'économie nationale puisqu'elle contribue à 34,5% du PIB et à 30% des revenus d'exportation. L'agriculture est par ailleurs centrale en tant que vivier d'emploi puisqu'elle emploie 50,6% des travailleurs ghanéens (MoFA, 2010)⁴⁸. Le PIB par habitant du Ghana était estimé en 2011 à 1584 US\$ (PNUD, 2011).

⁴⁸ Les données sont tirées du recensement national de 2000 (MoFA, 2010).

Le profil de la pauvreté au Ghana

En 2011, le PNUD estimait le taux de pauvreté (le pourcentage de la population dont le revenu se situe sous le seuil national de pauvreté) du Ghana à 30% (PNUD, 2011) et classait le Ghana au 135^e rang (sur 187) en termes de développement humain (IDH⁴⁹). Par ailleurs, la FAO estimait en 2011, à partir des données 2006-2008, que 5% de la population ghanéenne (soit 1,1 million de personnes) était sous-alimentée (contre 20% dans les années 1990) (FAO, 2011). Ce pourcentage se compare favorablement à ceux relevés par la FAO au Sénégal (19%) ou au Togo voisin (30%) (FAO, 2011). Au Ghana comme ailleurs sur le continent africain, la pauvreté et l'insécurité alimentaire affectent davantage les ruraux que les urbains. Les catégories de population les plus vulnérables (les femmes enceintes et allaitantes, les vieillards, les enfants, les invalides) sont aussi plus affectées.

Les exploitations agricoles au Ghana

Le Ghana comprend plusieurs zones climatiques, de la savane au Nord à la forêt tropicale (au centre et au Sud). L'agriculture est pratiquée dans toutes ces zones. 57,1% de la superficie totale du pays est composée de terres arables et 53,6% de ces terres arables sont effectivement cultivées (MoFA, 2010). L'agriculture au Ghana est pratiquée à plus de 90% sur des exploitations agricoles de moins de deux hectares (MoFA, 2010; Chamberlain, 2008; Asuming-Brempong et al., 2004) qui contribuent à environ 80% de la production agricole totale du pays (Government of Ghana, 2003). Le système agraire principal est traditionnel et les principaux outils utilisés sont des outils manuels (houe, coutelas). Il y a peu d'agriculture mécanisée, mais la charrue à bœuf est parfois utilisée, surtout dans la partie nord du pays. En outre, l'agriculture ghanéenne est majoritairement pluviale : seulement 0,4% des terres

⁴⁹ L'indice de développement humain (IDH) est un indice composite défini par le PNUD en 1990. L'IDH évalue le niveau de développement humain des pays en faisant la moyenne de trois indices : la santé (mesurée par l'espérance de vie à la naissance), le niveau d'éducation (mesuré par le taux d'alphabétisation des adultes et le taux brut de scolarisation) et; le niveau de vie (logarithme du produit intérieur brut par habitant en parité de pouvoir d'achat).

cultivées, soit 29 804 ha, sont irriguées (MoFA, 2010). La plupart des exploitations vivrières pratiquent la culture intercalaire (une technique de culture simultanée de deux espèces dans les mêmes champs). La monoculture est peu répandue et est associée aux exploitations commerciales à grande échelle et aux plantations qui contribuent à environ 20% de la production agricole au pays et qui cultivent surtout le caoutchouc, l'huile de palme et de noix de coco et, à un moindre degré, le riz, le maïs et les ananas.

Les principales productions agricoles industrielles du Ghana sont : le cacao, l'huile de palme, la noix de coco, le café, le coton, le kola et le caoutchouc. Les principales productions céréalières sont le maïs, le manioc, le cocoyam, le yam, le riz, le millet, le sorgho et le plantain. Les principales productions maraîchères sont l'ananas, le citron, la banane, la noix d'acajou, la papaye, la mangue, la tomate, le poivron, le gombo (okro), l'aubergine et l'oignon (MoFA, 2010). En 2009, 1 600 000 ha, soit 21,9% des terres cultivées, étaient utilisées pour la culture du cacao, une culture qui contribue à 11,5% du PIB agricole du Ghana, mais à 30% des revenus d'exportation. Dans la même année, 3 385 000 ha, soit 46,3% des terres cultivées, étaient utilisées pour la culture céréalière (MoFA, 2010).

Le contexte social, économique et politique du Ghana ayant été sommairement brossé, nous avons maintenant suffisamment d'éléments de contexte pour aborder le cœur de l'enquête, soit les processus et les dynamiques sociohistoriques de structuration nationales et transnationales des paysans observées à partir de la perspective des OP du Ghana.

7.2 Les dynamiques d'organisation et de structuration des paysans au Ghana

Les politiques de développement agricole et rural au Ghana depuis l'indépendance sont caractérisées, dans un premier temps par plus de deux décennies d'interventionnisme étatique (1957-1983) dans la période post-indépendance, puis dans un deuxième temps par deux décennies marquées par la libéralisation du secteur agricole (1984-2004). De 1957 jusqu'au début des années 1990, les principales structures d'organisation des paysans étaient contrôlées par l'État. La libéralisation économique du secteur agricole amorcée au milieu des

années 1980 dans le cadre des PAS, puis la libéralisation politique des années 1990, ont ouvert des brèches dans ce contrôle étatique et ont permis à de nouvelles formes associatives de se développer dans le monde rural ghanéen. Dans les années 2000, certaines de ces associations se sont données des structures fédératives à l'échelle nationale et ont cherché à interagir avec les pouvoirs publics en tant que représentants des paysans et des ruraux. C'est une de ces fédérations nationales, la *Farmers Organization Network of Ghana* (FONG) qui est devenue membre du ROPPA en 2006. Ce qui suit relate plus en détail cette trajectoire à partir d'un découpage en périodes : la période de l'interventionnisme étatique (1957-1983); la période de la libéralisation du secteur agricole (1984-2004) et; la période de la libéralisation politique et du foisonnement associatif (1992-aujourd'hui). Cette périodisation sera précédée d'une mise en perspective traitant de l'organisation du monde rural et agricole pendant la période coloniale. Les phénomènes sociaux se prêtant difficilement à des découpages temporels précis, il s'agira moins de montrer les éléments de ruptures entre ces différentes périodes que de présenter un portrait permettant de rendre visible les trajectoires d'organisation et de structuration des paysans au Ghana.

7.2.1 L'encadrement étatique du monde agricole

De 1957, année de l'indépendance du Ghana, à 1983, année où l'ajustement structurel a commencé à être mis en œuvre au pays, le secteur agricole ghanéen est marqué par une approche dirigiste de la part d'un État exerçant un pouvoir tutélaire sur le monde rural par le biais de coopératives d'État et de structures publiques d'encadrement de la production et de la commercialisation des principaux produits d'exportation, particulièrement le cacao. La production (fourniture d'intrants, d'équipement agricole, etc.) et la commercialisation (transport, etc.) des produits agricoles étaient alors assurés par des structures d'encadrement et des coopératives agricoles créées par l'État.

Ce mode de fonctionnement s'inscrivait dans la suite de celui de l'État colonial, particulièrement en ce qui concernait les produits destinés à l'exportation avec, au premier chef, le cacao qui devint à partir de 1890 le principal produit agricole de rente cultivé au

Ghana. Après la Deuxième Guerre Mondiale, le Ghana produisait ainsi près de la moitié du cacao vendu sur les marchés internationaux (Grier, 1981). Son volume de production a cependant été dépassé par le pays voisin, la Côte d'Ivoire, en 1978. Lorsque le Ghana était encore une colonie, le commerce du cacao était sous contrôle britannique. Le gouvernement colonial avait ainsi favorisé la création de « stations agricoles » (*agricultural stations* ou *produce buying stations*) afin d'organiser la commercialisation de produits agricoles d'exportation, d'abord l'huile de palme, puis le cacao. Pendant la Deuxième guerre mondiale, un monopole public (britannique) d'exportation du cacao, le *Cocoa Marketing Board*, fut établi. Il fut rendu permanent après la guerre et les firmes britanniques devinrent les seuls « acheteurs autorisés » (*licensed buying agents*) de cacao au Ghana. Le gouvernement colonial, via le *Cocoa Marketing Board*, établissait un prix minimum devant être payé aux producteurs pour le cacao et des intermédiaires locaux liés aux sociétés commerciales britanniques fournissaient le crédit et assuraient l'achat et le transport des produits après la récolte. À partir des années 1920, le gouvernement colonial introduisit les premières « coopératives »⁵⁰ dans le secteur du cacao afin de faciliter l'organisation de la production et de la commercialisation de ce qui était devenu la principale source de revenus d'exportation pour la Gold Coast. La *Cocoa Producers Co-operative Society*, la première coopérative du Ghana, a ainsi été créée en 1921 à Atsomanso. D'autres coopératives de commercialisation du cacao (*Cocoa Marketing Cooperatives*) ont été créées par la suite, un phénomène qui s'accéléra après le célèbre boycott paysan de 1937-38.

⁵⁰ Il ne s'agissait pas alors de véritables coopératives puisqu'elles n'étaient pas contrôlées par des membres y ayant adhéré volontairement, mais bien par l'État colonial.

Encart 8. Le boycott de 1937-38

En 1937, les quatorze plus grandes entreprises d'import-export achetant du cacao dans la Gold Coast et au Nigeria s'entendent pour fixer le prix maximal d'achat du cacao aux producteurs, ainsi que sur le prix minimal de vente de certains produits d'importation vendus dans les colonies. Ces quatorze entreprises s'entendent aussi sur une répartition des parts de marché de chacun. Les prix aux producteurs, ainsi que les marges de profit des 38 500 intermédiaires qui font le pont entre les producteurs et les entreprises européennes exportant le cacao vers les marchés européens se trouvent réduits significativement (Rapport de la Commission Nowell, 1938, p. 29, cité dans Grier, 1981, p.39). En réponse à cette entente, les intermédiaires et les producteurs de cacao du Ghana refusèrent pendant six mois de vendre leur cacao à ces marchands (qui contrôlaient alors 94% de l'import-export d'Afrique de l'Ouest) et organisèrent de surcroît un boycott des produits d'importation vendus par ceux-ci. La stratégie est efficace et le boycott de 1937-38, qui a duré toute une saison, est généralement présenté comme un événement majeur de l'histoire agricole du Ghana. C'est suite à ce boycott que fut introduit, en 1939, l'Office de commercialisation du cacao d'Afrique de l'Ouest (*West African Cocoa Control Board*)⁵¹ afin de stabiliser le prix d'achat du cacao aux producteurs et d'organiser les activités de commercialisation.

Suite au boycott de 1937-38, le gouvernement colonial encouragea encore davantage la formation de coopératives de producteurs de cacao, en partie pour qu'un contrôle plus important des producteurs sur la mise en marché de leur cacao permette d'éviter que le secteur devienne un centre d'agitation anticolonial. Des Unions de districts furent créées, puis une fédération nationale fut mise en place en 1944, la *Gold Coast Co-operative Federation*. Bref, l'histoire des coopératives agricoles au Ghana remonte à la période coloniale et s'est articulée dans un premier temps surtout autour des activités liées à la production et à la commercialisation du cacao.

⁵¹ Le West African Cocoa Control Board sera renommé West African Produce Marketing Board en 1942.

Pendant la période coloniale, les ruraux étaient aussi organisés à l'échelle locale dans le cadre d'associations informelles visant à répondre à des besoins concrets et localisés (entraide, travail collectif aux champs, etc.). Ces associations n'avaient pas de fonction politique et étaient faiblement structurées à l'échelle supravillageoise, c'est-à-dire qu'elles n'entretenaient que rarement des relations supralocales entre elles. La plupart des ruraux vivaient d'une agriculture de subsistance dans le cadre d'exploitations familiales de petite taille et cultivaient aussi certains produits agricoles dits de rente (*cash crops*), notamment le cacao. Les « stations agricoles » créées par le gouvernement colonial pour organiser la commercialisation des produits agricoles d'exportation (huile de palme, cacao) évoluaient en parallèle avec ces associations informelles ancrées dans des territoires locaux.

Dans les années 1950, les luttes anticoloniales ont constitué un cadre significatif d'organisation des paysans au Ghana. Les ruraux ghanéens, particulièrement les producteurs de cacao, participèrent activement à la lutte anticoloniale menée par le parti politique de Kwame Nkrumah, le *Convention People's Party* (CPP). Ainsi, une branche paysanne du CPP, le *United Ghana Farmers' Council* (UGFC, ci-après *Farmers' Council*) fut créée en 1953 en tant que structure paysanne partisane à l'intérieur du CPP. Le *Farmers' Council* avait pour objectif d'organiser le soutien des ruraux au CPP et plus particulièrement celui des producteurs de cacao, la catégorie de producteurs agricoles alors la plus importante au plan économique. Les associations paysannes étaient alors non seulement des relais des programmes de l'État en ce qui concerne la production et la commercialisation agricole, mais aussi des structures d'organisation politique du monde rural.

Après l'indépendance et la prise du pouvoir par le CPP, le gouvernement Nkrumah voulait, à partir d'une orientation idéologique socialiste et d'un État centralisateur gouverné par un Parti unique, faire du Ghana un État industriel. De grands projets publics ont alors été mis en branle (le barrage hydro-électrique d'Akosombo, des usines de transformation du cacao, etc.) et des entreprises publiques furent créées dans plusieurs domaines (aviation, transport

maritime, banques, assurance...). L'État rachète aussi les mines d'or détenues par des intérêts britanniques.

Dans le secteur agricole, le gouvernement de Nkrumah met en place des fermes d'État et fait la promotion de la mécanisation agricole à grande échelle en créant en 1963 la *State Farms Corporation*. Le gouvernement de Nkrumah, dans les premières années d'indépendance, cherche aussi à établir son contrôle sur le commerce du cacao, la source la plus importante de revenus d'exportation, en brisant les monopoles étrangers hérités de l'ère coloniale et en les remplaçant par des monopoles publics. C'est dans cette perspective que le gouvernement de Nkrumah ravit aux firmes étrangères, ainsi qu'à leurs intermédiaires (les acheteurs autorisés), le lucratif commerce du cacao. Ainsi, en 1961, le commerce du cacao est nationalisé et le *Cocoa Marketing Board* est chargé d'en organiser la commercialisation. Le *Farmers' Council* devint alors le seul acheteur de cacao autorisé au pays (il était déjà un acheteur auparavant, mais pour seulement 7% du marché). Les coopératives de producteurs de cacao, florissantes pendant la période coloniale, sont officiellement « fusionnées » avec le *Farmers' Council* (mais dissoutes dans les faits et remplacées par des coopératives contrôlées par l'État via le *Farmers' Council*) (Beckman, 1976; Wanyama et al., 2008; Onumah et al., 2007). Dans les années qui suivent l'indépendance, le *Farmers' Council* – déjà désigné en 1957 comme seul porte-parole autorisé des paysans – jouit donc à la fois d'un monopole commercial dans le secteur du cacao (à la fois en tant qu'acheteur unique et en tant que structure contrôlant les coopératives cacaoyères) et d'un monopole politique en tant que seul représentant autorisé des paysans. En 1966, un coup d'État dépose Nkrumah : le *Farmers' Council*, ainsi que toutes les organisations liées au CPP, sont alors exclus de la sphère du pouvoir.

Pendant plus de deux décennies, soit du coup d'État de 1966 jusqu'au début des années 1990, le Ghana est sous la gouverne de régimes militaires, entrecoupés de courts régimes civils. Pendant cette période marquée par l'autoritarisme et l'instabilité politique, les différentes associations paysannes existantes (coopératives et associations autrefois regroupées sous le

défunt *Farmers' Council*) n'ont bénéficié que de très peu d'autonomie. La mise en oeuvre du programme d'ajustement structurel changera la donne à cet égard dans les années 1980.

L'ajustement structurel : une première rupture dans l'encadrement étatique du monde agricole

À partir de 1983, les politiques agricoles ghanéennes amorcent leur sortie des modèles d'économie planifiée et de contrôle étatique sur l'agriculture et entrent de plein pied dans ce qu'il est convenu aujourd'hui d'appeler le modèle économique néolibéral. Dans un contexte de déficit budgétaire important, l'État ghanéen accepte de se plier aux exigences imposées par le FMI pour l'obtention de nouveaux crédits. Ainsi, de 1983 à 1989, un premier plan d'ajustement structurel, l'*Economic Recovery Program* (ERP), est mis en œuvre par l'État. Dans le domaine agricole, l'ERP sera caractérisé par la privatisation des fermes d'État, l'abolition du contrôle des prix à la consommation et la réduction des subventions aux producteurs sur les intrants. Le marché devient le principal régulateur des prix agricoles. L'*Economic Recovery Program* identifiait l'agriculture (d'exportation) comme étant le principal secteur économique à même d'assurer le développement économique du Ghana. C'est dans cette perspective que les crédits obtenus par l'État ghanéen vont servir centralement à investir dans la construction et l'entretien d'infrastructures rurales (afin de faciliter le transport de produits d'exportation), ainsi que dans la recherche agricole (afin d'accroître la productivité de l'agriculture, notamment dans le secteur du cacao). Simultanément, le prix payé au producteur de cacao est multiplié par cinq (Verlet, 1996).

Le retrait de l'État du secteur agricole, orchestré dans le cadre de l'ajustement structurel, impliquait une certaine « responsabilisation » des paysans en ce qui concernait leurs activités de production, de transformation et de commercialisation. Dans la foulée du retrait de l'État du secteur agricole, les paysans furent ainsi encouragés à s'organiser collectivement dans le cadre d'associations coopératives afin de répondre à leurs besoins en termes de fourniture d'intrants et de commercialisation. C'est ainsi qu'en 1983, sous Rawlings, l'État ghanéen soutint la création de la *Ghana Federation of Agricultural Cooperatives* (GFAC) qui avait pour fonction de fédérer les nouvelles associations coopératives dont la création était

encouragée par l'État. L'État ayant réduit drastiquement son soutien aux structures coopératives dans le cadre du PAS, cette nouvelle structure n'a cependant pas donné lieu au renouveau coopératif espéré. Parallèlement, une nouvelle structure associative de nature socioprofessionnelle et syndicale apparaissait dans le secteur du cacao.

Les associations de producteurs de cacao

La première structure associative paysanne du Ghana, le *United Ghana Farmers Council* (UGFC), était essentiellement une association de producteurs de cacao. Comme nous l'avons mentionné plus haut, cette association était intimement liée au parti de Kwame Nkrumah, le CPP. En 1980, une première association socioprofessionnelle agricole **autonome** apparaît dans le secteur du cacao. La *Ghana Cocoa Coffee Shea-nut Farmer's Association* (Cocoshea), une association de type syndical dont les revendications s'articulaient autour de la distribution des revenus du cacao entre les producteurs et l'État, du contrôle de la production et de la maîtrise des marchés. Cocoshea a été créée pendant le régime Limann afin de parler d'une même voix en ce qui concernait le prix offert par l'État pour le cacao (leur part du prix FOB⁵² n'atteignait plus que 29% en 1983 dans un contexte où l'inflation dépassait les 120%) (Tiffen et al, 2004). Aujourd'hui, le Cocoshea est l'interlocuteur privilégié du *Ghana Cocoa Board* (et donc de l'État), en ce qui concerne les demandes des producteurs de cacao.

Bref, le désengagement de l'État du secteur agricole dans les années 1980 a ouvert une première brèche – étroite – quant au contrôle étatique exercé dans ce secteur depuis 1957. Les paysans étaient encouragés à se « responsabiliser » collectivement, mais à le faire via des structures coopératives intégrées à l'État et contrôlées par celui-ci. Outre le Cocoshea cependant, cette période ne donnera lieu ni à un renouveau coopératif dans le monde rural et agricole, ni à la création d'associations paysannes autonomes de second niveau hors du secteur coopératif. La brèche dans le contrôle étatique créée par les PAS a été suivie d'une

⁵² FOB signifie *Free on board*. Un prix FOB est le prix auquel est vendu un produit sans qu'y soit ajouté les frais de transport, assurances et autres frais afférents.

seconde brèche, plus large, qui s'est inscrite dans la foulée de la démocratisation de l'espace public intervenu à partir du début des années 1990 au Ghana.

7.2.2 La libéralisation de l'espace public au Ghana et l'essor des associations paysannes autonomes

Dans les années 1990, la politique agricole du Ghana s'est incarnée dans le *Medium Term Agricultural Development Program (MTADP) 1991-2000*, adopté en 1989. Les programmes mis en œuvre dans la foulée du MTADP visaient l'accroissement de la productivité à la fois dans les secteurs d'exportation et dans le secteur vivrier. Dans le secteur vivrier, les services de vulgarisation agricole et la recherche sur les maladies atteignant les productions vivrières se sont accrus. En ce qui concerne les productions pour l'exportation, le MTADP favorisait la poursuite des stratégies de croissance tirée par le marché qui avaient été mises en œuvre avec l'ajustement structurel. En 1995, le gouvernement adopte un cadre de politique appelé *Vision 2020* (qui visait à faire du Ghana, en 25 ans, un pays à revenu intermédiaire) et, dans sa suite, en 1996, une Stratégie de croissance et de développement agricole accélérée (*Accelerated Agricultural Growth and Development Strategy* ou *AAGDS*) (MoFA, 2001). Il s'agissait toujours de moderniser l'agriculture ghanéenne et de renforcer le secteur privé en tant que moteur du développement, mais cette fois à partir d'une approche sectorielle et décentralisée (la décentralisation territoriale du ministère de l'agriculture, amorcée en 1987, allait s'accélérer). L'objectif affiché par l'AAGDS est de faire passer la croissance agricole du 3-4% de la décennie précédente à une croissance de 6% pour les décennies 2000-2010 et 2010-2020. L'AAGDS prône ainsi l'intensification agricole dans les « zones à haut potentiel », ainsi que l'irrigation à petite échelle, l'utilisation d'intrants « modernes » et la mécanisation agricole. L'accent est mis sur les cultures d'exportation à haute valeur ajoutée, ainsi que sur la diversification des exportations. L'AAGDS cherche surtout à améliorer l'accès pour les producteurs aux marchés pour des produits ciblés, à développer et accroître l'accès des producteurs aux technologies permettant une meilleure gestion des ressources naturelles, à accroître les capacités humaines et institutionnelles, à améliorer l'accès aux services financiers agricoles et à améliorer les infrastructures rurales.

Le vent de démocratisation qui a soufflé sur la plupart des pays africains au début des années 1990 a aussi soufflé sur le Ghana. Le gouvernement Rawlings a ainsi, à partir du début des années 1990, assoupli significativement le contrôle de l'État sur la société civile, notamment en restaurant les libertés fondamentales (d'association, d'expression, de presse...) par le biais de la proclamation de la constitution et la restauration de la 4^e République en 1992. Cette libéralisation de l'espace public a donné lieu à une prolifération d'ONG au Ghana (il y en aurait aujourd'hui plus de 1,300) (Opoku-Mensah, 2007), dont un nombre important oeuvrent dans le champ du développement. En ce qui concerne plus particulièrement le monde agricole, la constitution de 1992 a pour effet d'abolir la déjà moribonde *Ghana Federation of Agricultural Cooperatives* pour la remplacer par la **Ghana National Association of Farmers and Fishermen** (GNAFF).

Le Ghana National Association of Farmers and Fisherman (GNAFF)

Le GNAFF a été créé en 1992 par le gouvernement Rawlings en tant que représentant légitime – et unique – de tous les producteurs agricoles et les pêcheurs du Ghana auprès des pouvoirs publics⁵³. Il s'agissait pour l'État de favoriser l'organisation du monde rural et paysan par le biais d'une association « autonome », mais soutenue par l'État, regroupant l'ensemble des paysans et des pêcheurs. En raison de ce statut, le membership du GNAFF était officiellement de trois millions de personnes. Par ailleurs chargé de fournir des services aux producteurs (fourniture d'intrants, commercialisation, etc.), le GNAFF devint la principale courroie de transmission de l'État dans le monde rural en assurant la distribution d'intrants, l'accès au crédit et la commercialisation des produits. De 1992 à 2000, c'est en effet le rôle qu'a joué le GNAFF.

⁵³ Dans la constitution, il n'est fait mention du GNAFF que dans les articles qui concernent la participation des paysans dans les *Land Commissions*. Il est alors indiqué qu'un représentant devra être désigné par le GNAFF pour siéger sur ces commissions. D'autres associations sont nommées de la même façon dans le texte de la Constitution. Néanmoins, il est généralement considéré au Ghana que la constitution de 1992 (encore en vigueur aujourd'hui) a institué le GNAFF comme seul représentant autorisé des paysans auprès des pouvoirs publics nationaux. Le texte institue aussi la liberté d'association à l'échelle nationale et internationale : <http://www.politicsresources.net/docs/ghanaconst.pdf>

Entre 1992 et 2000, nous étions très forts, nous soutenions nos membres, nous travaillions main dans la main avec le gouvernement, nous facilitions l'accès aux services de vulgarisation agricoles pour nos membres (Entrevue leader paysan GNAFF 1)⁵⁴

En 2000, un changement de régime politique se produit au Ghana. Le *National Democratic Congress (NDC)*, le parti de Jerry Rawlings, cède le pouvoir au *New Patriotic Party* lors d'élections démocratiques. Le GNAFF, créé et soutenu par le NDC et entretenant des relations privilégiées avec le Parti formant le gouvernement, est sorti affaibli de ce changement de régime.

À partir de 2000, le gouvernement a décidé de se charger lui-même de la distribution des intrants, de l'accès au crédit, etc. en passant par le MoFA (Ministère de l'alimentation et de l'agriculture) et les Assemblées de district (Entrevue leader paysan GNAFF 1).

Comme ces activités constituaient les principales activités et aussi les principales sources de revenus du GNAFF, l'association se retrouve désargenté et n'est plus en mesure d'offrir des services à ses membres. Sa légitimité auprès des paysans et des pêcheurs s'en trouve ainsi remise en question.

Tout à coup, nous sommes devenus orphelins: auparavant, nous avions beaucoup de soutien de la part de l'État, des véhicules, etc. Mais maintenant nous ne pouvons même plus assurer le déplacement de notre personnel dans le pays (Entrevue leader paysan GNAFF 1)

Selon le récit qu'en font des acteurs du GNAFF eux-mêmes, le GNAFF était perçu par la population en général, et par les paysans et les pêcheurs en particulier, comme étant « acoquinée » avec le parti NDC au pouvoir dans le gouvernement précédent. Le retrait du soutien du nouveau gouvernement au GNAFF a été à la fois la manifestation concrète de

⁵⁴ Tous les extraits d'entretiens présentés dans le cas du Ghana sont des traductions (effectuées par l'auteure) de l'anglais. Nous avons cherché à traduire le plus justement possible le sens des propos tenus par les acteurs.

cette perception et un facteur d'accentuation de celle-ci auprès des paysans et pêcheurs. Le retrait du soutien étatique a aussi provoqué une remise en question au sein du GNAFF.

Nous avons appris notre leçon. Face à cette perception négative, nous avons décidé de couper nos liens avec le gouvernement. Nous sommes maintenant indépendants (...) À partir de 2001, nous avons décidé de nous adresser à des « partenaires » (...) Nous voulions faire des activités afin de recruter [des membres] en tant qu'organisation restructurée (Entrevue leader paysan GNAFF 1)

En 2002, le GNAFF fait appel au Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA), une organisation internationale financée par l'Union européenne qui mène des activités de développement agricole et rural dans les pays du Groupe ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique). Le CTA créera, en collaboration avec le GNAFF, un Centre d'information et de ressources agricoles (*Agricultural Information and Resource Centre*) faisant usage des technologies de l'information (projet GHADIS). L'objectif pour le GNAFF était d'offrir de nouveaux services à ses membres et de favoriser le recrutement de nouveaux membres. En effet, alors que le membership officiel du GNAFF était officiellement de trois millions en 1992 (soit l'ensemble des paysans et pêcheurs du pays), le changement de régime implique que son membership devrait dès lors être fondé sur une adhésion volontaire des paysans et des pêcheurs. Lors de notre enquête, un représentant du GNAFF nous a indiqué que l'organisation avait 20 000 membres en 2011⁵⁵. Parallèlement au projet GHADIS, le GNAFF travaille aussi dans les années 2000 avec une Organisation de coopération internationale (OCI) issue du monde agricole néerlandais, Agriterra, à une restructuration de l'association. Agriterra sera cependant aussi au coeur de la création d'une association faîtière parallèle, l'*Apex Farmers' Organization of Ghana* (APFOG).

⁵⁵ Comme nous n'avons pas eu accès à la liste des membres ni à la base de données du GNAFF (on nous a dit que celle-ci n'était pas à jour et ne nous serait donc d'aucune utilité), ce nombre doit être considéré comme étant indicatif.

L'Apex Farmers' Organization of Ghana (APFOG)

Le changement de régime politique et l'affaiblissement conséquent du GNAFF comme structure de représentation des paysans et comme organisation leur fournissant des services a eu pour corollaire un nouveau mouvement de structuration du monde rural et agricole au Ghana. Dans un contexte où le GNAFF était en difficulté et cherchait à retrouver une certaine légitimité tant auprès des paysans que des pouvoirs publics issus du nouveau régime, l'OCI Agriterria (qui appuyait alors le GNAFF) contacta une autre OCI, l'*International Fertilizer Development Center (IFDC)*, afin que celle-ci appuie le processus de restructuration du GNAFF ou propose la création d'une nouvelle structure à l'échelle nationale (Entretien, dirigeant d'organisme d'appui 1). C'est dans cette perspective qu'IFDC engagea un consultant afin qu'il mène une étude permettant de faire un panorama des organisations paysannes sur le terrain : il s'agissait de voir à partir de quoi une association nationale pouvait être (re)construite et « de regarder stratégiquement comment faire pour que les paysans ne se retrouvent dans cette situation de nouveau » (Entretien, dirigeant organisme d'appui OCI 2)

En 2000, il n'y avait qu'une organisation paysanne bien connue au Ghana à l'échelle nationale, le GNAFF. Ce qui s'est produit est qu'ils [les leaders du GNAFF] se sont alignés sur les politiciens [du NDC], ils montaient les plateformes politiques, etc. et en retour, ils « géraient » les paysans : la distribution du carburant pour les pêcheurs par exemple [...]. Alors quand le parti a perdu le pouvoir, le GNAFF s'est retrouvé en sérieuse difficulté. Les leaders : la plupart n'étaient plus disponibles... Et même les membres du GNAFF n'étaient pas contents parce qu'ils n'avaient maintenant plus d'aide. Ils sont devenus orphelins en quelque sorte parce que GNAFF était la seule organisation connue à l'échelle nationale. Alors [...] GNAFF a demandé à IFDC [...] de venir au Ghana pour les conseiller quant à la façon dont ils pouvaient se réorganiser pour retrouver une certaine crédibilité ou même, si nécessaire, si nous pouvions proposer une nouvelle structure. [...] Alors nous sommes venus et nous avons engagé un consultant local [...] pour vraiment aller partout dans le pays et identifier toutes les OP présentes sur le terrain et pour les informer qu'il y aurait une réforme de quelque sorte et une organisation nationale. Lorsqu'il est revenu, il avait identifié 34 OP à différents niveaux (Entrevue, dirigeant organisme d'appui OCI 1).

Dans la foulée de l'enquête menée par le consultant engagé par l'IFDC, un atelier de restitution des résultats fut organisé en décembre 2002. L'ensemble des 34 OP identifiées par le consultant, ainsi que le GNAFF, ont été invités à participer à cet atelier.

C'était une grande opportunité de rencontre pour les leaders des OP [...]. L'objectif était de discuter [...] de ce qu'il fallait faire pour avoir une structure faîtière crédible [...] En bout de ligne, en raison de l'expérience du GNAFF, nous voulions créer une structure qui serait a-politique, qui représenterait les intérêts des agriculteurs et nous voulions cela à l'échelle des districts, des régions et ensuite à l'échelle nationale (Entrevue, dirigeant organisme d'appui OCI 1).

À la fin de l'atelier et dans la foulée des échanges entre participants, il a été décidé de créer une nouvelle structure faîtière à l'échelle nationale. C'est ainsi que fut créée en 2003 l'Apex Farmers' Organization of Ghana⁵⁶ (APFOG). L'APFOG se voulait alors une organisation faîtière qui, à terme, pourrait représenter l'ensemble des OP ghanéennes à l'échelle nationale (et donc remplacer le GNAFF). Lors de la création de l'APFOG, des élections démocratiques ont été tenues pour combler les différents postes de responsabilité au sein de la nouvelle structure : président, vice-président, secrétaire, etc. Des représentants des différentes organisations représentées au cours de l'atelier, y compris le GNAFF, ont présenté des candidats pour ces postes électifs. Aucun représentant du GNAFF n'ayant été élu, le GNAFF a alors décidé de ne pas se joindre à l'APFOG (Entretien, dirigeant d'organisme d'appui 1). Pendant les années qui ont suivi, l'IFDC a soutenu financièrement le développement de l'APFOG et lui a aussi fourni des services de secrétariat.

IFDC a soutenu l'APFOG parce qu'il s'agissait d'une jeune organisation [...] nous ne savions pas que certaines autres organisations n'étaient pas contentes, qu'elles voulaient maintenir le statu quo, particulièrement le GNAFF [...] Le projet que nous (IFDC) gérons était financé en partie par des fonds provenant d'Agriterra et nous utilisons cet argent pour renforcer les capacités de l'APFOG. Mais en parallèle, le GNAFF recevait encore des fonds d'Agriterra... (Entrevue, dirigeant organisme d'appui OCI 1).

⁵⁶ En anglais, le terme « apex » ou « apex body » est utilisé pour désigner ce que l'on appelle en français des « faîtières ». Ainsi, « Apex Farmers' Organization of Ghana » se traduirait par Faîtière des organisations paysannes du Ghana.

Bref, à partir de 2003, il y avait au Ghana deux organisations paysannes qui aspiraient à être LA plateforme représentant les paysans (et les pêcheurs) à l'échelle nationale. La première, le GNAFF est, dans l'esprit des paysans et du nouveau gouvernement, largement associée à l'ancien gouvernement et a perdu des plumes suite à l'arrivée au pouvoir d'un nouveau parti. La deuxième, toute jeune et en quête de légitimité, est fondée sur 34 organisations de différents niveaux exerçant leurs activités hors du GNAFF.

C'est en 2003 aussi que seront établis les premiers contacts du ROPPA avec une organisation ghanéenne fédérant des associations paysannes. Il ne s'agira cependant ni du GNAFF ni de l'APFOG, mais d'une autre organisation, le **Farmers Organization Network of Ghana** (FONG).

La première rencontre d'une association ghanéenne avec le ROPPA : à l'origine de la création du Farmers Organization Network of Ghana (FONG)

En 2002, la présidente d'une ONG ghanéenne venant en aide aux femmes rurales, le *Development Action Association* (DAA), est invitée par le bureau ghanéen de la FAO à participer au 2^e Sommet mondial de l'alimentation. Dans le cadre de ce Sommet où des OP de partout dans le monde sont présentes et font entendre leur voix, la présidente du DAA rencontre pour la première fois des représentants du ROPPA. Dans le récit qu'en fait la présidente du DAA rencontrée en entrevue, ceux-ci l'ont approchée au cours du Sommet pour lui parler du ROPPA et pour inviter les organisations ghanéennes à se joindre au Réseau ouest-africain des OP. De retour au Ghana après le Sommet, la présidente du DAA démarrera un processus de structuration nationale en faisant appel à son réseau. Elle contacta ainsi des acteurs d'ECASARD, de BADECC et de Sister Aid.

En 2002, il y a eu cette rencontre à Rome organisée par la FAO, le « Sommet mondial sur l'alimentation, 5 ans plus tard » [...]. Lorsque [la personne du DAA qui y assistait] est revenue, elle a appelé quelques uns d'entre nous et a dit « l'attention des institutions mondiales est tournée vers les agriculteurs, alors qu'est-ce qu'on fait? ». Nous avons fait un *brainstorm* et avons dit « joignons

nos forces et accompagnons les agriculteurs (*let's come together and assist the farmers*) » (Entrevue leader paysan FONG 2).

C'est dans cette foulée que, peu après, en 2003, le Farmers Organization Network of Ghana⁵⁷ (FONG) était créée par trois de ces associations ghanéennes oeuvrant dans le développement rural et agricole : DAA, BADECC et ECASARD.

- Le Development Action Association (DAA) est une ONG créée en 1997 pour venir en aide aux femmes rurales dans le cadre de la campagne *Freedom from Hunger* de la FAO. Le DAA regroupait initialement treize groupes de femmes de la région d'Accra menant des activités de fumage du poisson et de transformation de légumes. Aujourd'hui, le DAA est une structure fédérative regroupant 32 associations rurales majoritairement féminines.
- Le Business and Development Consultancy Center (BADECC) est une ONG de développement rural active dans le nord du Ghana.
- L'Ecumenical Association for Sustainable Agriculture and Rural Development (ECASARD) est une structure fédérative créée en 1991 par des ONG regroupant des agents de développement rural liés à l'Église. Le coordinateur national d'ECASARD sera par ailleurs le premier (et actuel) président du FONG et aussi de la Plateforme nationale paysanne qui sera créée en 2009, la *Ghana Federation of Agricultural Producers* (GFAP).

⁵⁷ Ce qui se traduirait par « Réseau des organisations paysanne du Ghana ».

Encart 9. Les associations paysannes et de développement rural liées à l'Église

Au Ghana, où la majorité de la population est chrétienne (sauf dans le nord du pays où la religion musulmane prédomine), les Églises ont une longue tradition de participation à des activités de développement agricole dans les régions rurales. Les premières ONG de développement qui se sont établies au Ghana dans les années 1950-60, étaient d'ailleurs liées à des Églises, particulièrement dans le nord du pays (Alebiqiya, 1993; Kojo et al., 1993). Dès les années 1950-60, les Églises oeuvrant en milieu rural mettaient ainsi en place des « stations agricoles » (*agricultural stations*) afin de fournir un accès aux intrants et services de vulgarisation agricole aux producteurs des régions rurales éloignées du centre. Dans le nord du pays, dans les années 1970, les projets de développement rural des Églises se sont multipliés et donnèrent lieu à la création du *Church Agricultural Project* (CAP), une association de gestionnaires de projets et de techniciens créée en 1977 afin de promouvoir la coordination des projets menés par les Églises. En 1988, le CAP fusionna avec une association similaire regroupant les projets de santé familiale liés, elles aussi, à des Églises pour former l'*Association of Church Development Projects* (ACDEP). Aujourd'hui, les activités d'ACDEP sont concentrées dans les trois régions du nord du pays (*Northern, Upper East, Upper West*) (Alebiqiya, 1993). Dans le sud du pays, une logique similaire présida à la création, en 1991, de l'*Ecumenical Association for Sustainable Agriculture and Rural Development* (ECASARD) : des ONG liées pour la plupart aux Églises et menant des activités auprès des paysans dans les régions du sud du pays décident de combiner leurs efforts en créant une structure fédérative commune et ce, parce que ces organisations « ont réalisé qu'elles avaient les mêmes bailleurs de fonds et faisaient les mêmes activités » (Entrevue leader paysan GFAP 1). Les membres d'ACDEP et d'ECASARD encouragèrent la création de groupements paysans, notamment afin que ceux-ci servent de véhicules à la vulgarisation des techniques agricoles (Kolbilla et Wellard, 1993).

En 2003, au moment de sa création, le FONG indiquait représenter 3,500 membres individuels regroupés au sein d'un nombre non précisé d'OP de base. Le FONG a développé des relations informelles avec le ROPPA dès sa création en y obtenant un statut d'observateur et en est devenu membre au nom des paysans ghanéens en 2006. Nous y reviendrons après

avoir présenté la quatrième organisation fédérative qui participera en 2009 à la fondation du GFAP.

Le Peasant Farmers' Association of Ghana (PFAG)

En 2005, une autre organisation fédérative se voulant représentative des paysans du Ghana est créée, le *Peasant Farmers Association of Ghana* (PFAG). Le PFAG a été créé en 2005 en tant qu'organisation de plaidoyer en faveur des paysans en partenariat avec l'organisation de coopération internationale Oxfam Grande-Bretagne⁵⁸, qui a financé la création de l'association et l'a soutenue pendant ses premières trois années d'existence, notamment en termes de développement de ses capacités institutionnelles et aussi en lui fournissant un bureau et des véhicules (Entretien, agent d'un organisme d'appui 2).

Dans le récit qu'en font des acteurs d'Oxfam, avant la création du PFAG il existait des organisations paysannes, mais celles-ci étaient faiblement structurées (Entrevue organisme d'appui OCI 2). Il s'agissait alors de favoriser la création d'organisations « crédibles » avec lesquelles travailler à partir de groupes de paysans (*farmers groups*) identifiés dans les zones où le projet était situé (dans le nord du pays), de les « mobiliser » et de leur fournir de la formation, notamment pour favoriser leur accès au marché ghanéen.

...le programme d'Oxfam, qui a débuté au début des années 2000 avait pour objectif de soutenir les petits paysans: éleveurs, producteurs vivriers et quelques producteurs de rente [...]. Ça a débuté, en quelque sorte, en essayant de former des OP [...] En 2004-2005, nous avons réalisé que nous devons faire évoluer cet engagement à l'échelle locale avec les paysans en une association paysanne nationale crédible à même de faire le travail que nous faisons, parce qu'Oxfam ne serait pas là pour toujours. Cela nous a amené à soutenir la création d'une association paysanne alors appelée Peasant Farmers Association of Ghana, PFAG [...] Je dirais qu'Oxfam a fortement soutenu l'émergence du PFAG et [a voulu en faire] une entité légale, une institution pouvant travailler sans le soutien d'Oxfam [...]. En 2005, le PFAG a été enregistré en tant qu'entité légale et a

⁵⁸ Le financement provenait en fait de Chris Martin, le chanteur de *Coldplay*, un groupe britannique, mais transitait par le biais d'Oxfam.

alors proposé de mobiliser ces agriculteurs et de former une OP crédible [...] en s'assurant que leurs membres aient une voix qui serait entendue par le gouvernement et les autres acteurs et (en s'assurant) aussi d'utiliser leur voix pour faire ce qu'ils pensent être bien pour les OP (Entrevue organisme d'appui OCI 2).

Au moment de sa création, le PFAG se présentait comme étant une organisation paysanne fédérative comptant près de 30 000 membres (groupements paysans et membres individuels) (Strebelle, 2011) dans 50 districts et disait être présent dans les 10 régions du pays. Ses membres provenaient cependant majoritairement des trois régions au nord du pays : Northern, Upper East, Upper West. Au moment de notre enquête en 2011, les dirigeants du PFAG nous ont indiqué que l'organisation comptait environ 50 000 membres (Entrevue leader paysan PFAG 1)⁵⁹. Le PFAG étant explicitement une association de plaidoyer (« *this is purely an advocacy body* ») (Idem), les activités menées par l'organisation ne concernent pas des services directs offerts aux membres, mais des activités de lobbying et de plaidoyer auprès des pouvoirs publics et des autres acteurs au nom de ses membres. Le PFAG a notamment été actif sur les questions liées à la justice commerciale internationale dans le cadre de la négociation des Accords de partenariat économique (APE) avec l'Union européenne, ainsi qu'en ce qui concerne le commerce du coton (Entrevue leader paysan PFAG 1).

En 2005, avec la création du PFAG, il existe donc quatre structures associatives revendiquant un statut de faîtière paysanne nationale au Ghana. Dans la deuxième moitié des années 2000, ces quatre structures associatives mèneront un exercice de concertation visant à construire une structure confédérative à l'échelle nationale, le *Ghana Federation of Agricultural Producers* (GFAP). Nous y reviendrons après avoir présenté la dynamique de transnationalisation de trois de ces associations (FONG, APFOG et PFAG) puisque ces deux dynamiques sont interreliées : il apparaît en effet que c'est en partie pour permettre

⁵⁹ N'ayant pas eu accès à une liste de leurs membres, ce nombre doit être considéré comme indicatif.

l'adhésion au ROPPA des associations ne faisant pas partie du FONG que la dynamique ayant mené à la création du GFAP a été entamée. Nous présentons donc ci-bas la dynamique de transnationalisation de ces associations, puis la dynamique de construction d'une Plateforme nationale à l'échelle du Ghana.

7.3 La dynamique de transnationalisation des associations paysannes ghanéennes

Alors que dans les années 1990, la dynamique qui allait mener à la création du ROPPA se mettait en branle dans certains pays ouest-africains, les associations rurales ghanéennes de base ne s'étaient encore données que peu de structures de second et troisième niveau hors du secteur cacao (et hors du GNAFF) et les associations existantes n'avaient pas encore eu vent des dynamiques de structuration nationale des OP dans les pays environnants ou des dynamiques de mise en réseau des OP de l'espace sahélien (dont le Ghana ne fait pas partie). Ce n'est qu'à partir de 2002 que les associations ghanéennes ont commencé à entendre parler du ROPPA. Le FONG, nous l'avons mentionné, a été créé dans cette foulée. Ce n'est cependant pas par le biais du FONG que les autres associations d'envergure nationale créées dans les années 2000 (APFOG et PFAG) ont établi leurs premiers contacts avec le ROPPA.

Les premiers contacts de l'APFOG avec le ROPPA... et avec le FONG

C'est lors du Congrès mondial des agriculteurs organisé par la (défunte) Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA) à Washington en 2004 que l'IFDC et l'APFOG ont eu de premiers contacts avec le FONG. L'APFOG était devenue membre de la FIPA en 2004 avec l'appui de l'IFDC (Strebelle, 2011).

Je l'ai rencontré pour la première fois à Washington DC parce que j'y suis allé avec des représentants de l'APFOG dans le cadre de la Conférence internationale des agriculteurs organisée par la FIPA. [Les gens pensaient] que le FONG était la seule organisation paysanne nationale [du Ghana]. Donc, nous nous sommes rencontrés là pour la première fois et nous avons dit « travaillons ensemble ». C'est depuis ce temps-là que le FONG travaille de près avec APFOG [...] (Entrevue organisme d'appui OCI 1).

Dans la perspective des acteurs de l'APFOG, si le ROPPA a reconnu le FONG comme observateur puis comme membre, c'est « parce que le FONG a été en contact avec le ROPPA en premier » et que le FONG avait « donné l'impression » au ROPPA qu'il était une organisation parapluie.

J'ai rencontré des gens du ROPPA à travers la FIPA [...] Lorsque nous avons essayé de nous joindre à eux [...] ils nous ont dit que le FONG était arrivé le premier et leur avait dit que le FONG était la plus grande organisation paysanne parapluie (*umbrella organization*) au Ghana. Nous avons tenté de leur dire que nous étions des organisations distinctes, mais... (Entrevue leader paysan APFOG 1).

Certains acteurs de l'APFOG nous ont cependant dit avoir entendu parler du ROPPA non pas par le biais de la FIPA, mais plutôt lors d'un déplacement au Sénégal dans le cadre de la Foire internationale de l'agriculture et des ressources animales, la FIARA (une foire qui est organisée par le CNCR au Sénégal depuis 1999). Des représentants de l'APFOG étaient présents à cette Foire afin de faire connaître leurs produits. Leur présence avait été facilitée/financée par l'IFDC dans le cadre d'un programme visant à accroître la circulation de l'information sur les marchés agricoles en Afrique de l'Ouest (programme Mistowa). C'est lors de cette activité que certains représentants de l'APFOG ont rencontré les acteurs paysans sénégalais et du ROPPA pour la première fois et ont appris que le FONG était déjà en contact avec le ROPPA.

Dans le cadre d'interactions générales [à la FIARA], nous avons rencontré le ROPPA. Nous nous sommes présentés et leur avons dit qui nous étions. Ils nous ont alors demandé « Et le FONG alors? (*What about FONG?*) ». J'ai dit « Et bien FONG est une autre organisation au Ghana ». Nous leur avons remis notre constitution et tout le reste, quand nous sommes revenus au Ghana, nous leur avons soumis tous nos documents [...] (Entrevue leader paysan APFOG 1).

Suite à la FIARA de 2005, des acteurs du ROPPA sont venus au Ghana et ont rencontré des acteurs de la FONG et aussi de l'APFOG. Selon un acteur de l'APFOG, ces représentants du ROPPA ont suggéré que le FONG et l'APFOG joignent leurs forces [« they suggested we come together »] (Entrevue, leader paysan GFAP 2).

Nous avons essayé de nous intégrer au ROPPA, mais c'est le FONG qui s'y est joint en premier alors le ROPPA a reconnu le FONG en premier. [...] FONG avait donné l'impression au ROPPA qu'ils étaient l'organisation parapluie, [mais] nous sommes séparés, indépendants et distincts. Alors c'est maintenant que nous essayons de faire en sorte que le ROPPA travaille avec le GFAP (Entrevue leader paysan APFOG 1).

Les premiers contacts du PFAG avec le ROPPA

Quant au PFAG, ses premiers contacts avec le ROPPA n'ont été médiatisés ni par le FONG ni par l'APFOG, mais ont plutôt eu lieu dans le cadre d'une rencontre de l'Association des producteurs de coton africains (AProCA) à Dakar auquel participaient des représentants de PFAG (qui a des membres producteurs de coton). Des représentants du ROPPA participaient aussi à cette rencontre.

Encart 10. L'Association des Producteurs de coton Africains (AProCA)

L'AProCA a été créée en 2004 par les structures faîtières d'associations de producteurs de coton en provenance de douze pays de l'Ouest et du Centre : Burkina Faso, Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Mali, Sénégal, Tchad, Togo. Plusieurs de ces faîtières coton sont membres de la Plateforme paysanne nationale de leur pays et plusieurs acteurs coton ont été actifs dans la création du ROPPA. Ces faîtières ont cependant choisi de se donner une structure transnationale qui leur est propre. Sa géographie ne correspond pas à celle de la CEDEAO (comme le ROPPA) mais bien à celle de la production cotonnière sur le continent africain. Il s'agit d'une organisation transnationale créée dans un but de concertation face au traitement de la question du coton dans les négociations commerciales internationales alors en cours à l'OMC (Hazard, 2005). Le processus de construction a été soutenu, mais non impulsé, par Oxfam-GB et d'autres OCI (Entrevue organisme d'appui OCI 2).

C'est par le biais de l'AProCA [que nous avons connu le ROPPA]. Lors d'une de nos visites à Dakar (dans le cadre des rencontres de l'AproCA), un représentant du ROPPA est venu pour faire une présentation [...] et j'ai senti

qu'il était nécessaire que nous en sachions plus à propos du ROPPA. Parce que le ROPPA nous était décrit comme un leader des réseaux de producteurs africains (Entrevue leader paysan PFAG 1).

Les acteurs de PFAG rencontrés lors de l'enquête ont indiqué que leur volonté de participer aux instances du ROPPA était alors fortement liée à une volonté d'influer sur les décisions prises à l'échelle de la CEDEAO dans le domaine agricole.

Nous avons besoin d'une voix collective plus forte (*a collective and bigger voice*) pour tous les agriculteurs, quel que soit votre pays [...] afin que quand la CEDEAO traite d'une question, quand l'Union européenne traite d'une question, nous puissions interagir avec eux (*so that we can deal with them*). [...] Nous ne faisons pas partie du ROPPA et nous le ressentons parce que nous n'étions pas représentés adéquatement à ces rencontres (Entrevue leader paysan PFAG 1).

Le PFAG a, lui aussi, cherché à devenir membre du ROPPA et s'est buté, comme l'APFOG, au fait (perçu ainsi par les acteurs de PFAG) que la FONG était considérée par le ROPPA comme le point de convergence des dynamiques associatives des paysans du Ghana. Peu après, les représentants de PFAG ont rencontré de nouveau les représentants du ROPPA lors d'un évènement international organisé à Accra par le *Forum for Agricultural Research in Africa* (FARA). Au cours de cet évènement, le représentant du ROPPA présent aurait encouragé les fédérations paysannes hors FONG à s'associer à celle-ci puisque la FONG était alors déjà observateur au sein du ROPPA.

Le président du ROPPA était là et a encouragé les non-membres à faire partie du mouvement. C'est de là que nous avons eu l'impulsion (*that is where we got the cue from*). Alors, dès que nous avons créé le réseau et formé le GFAP, nous avons dit que nous devrions essayer de faire partie du ROPPA pour que, collectivement, nous puissions négocier au niveau de la CEDEAO sur les enjeux liés qui ont des impacts sur l'agriculture (Entrevue leader paysan PFAG 1).

C'est la rencontre de ces différentes trajectoires qui amèneront ces quatre organisations (GNAFF, APFOG, FONG et PFAG) à entamer, à partir de 2006, des discussions en vue de créer une structure de concertation nationale, le **Ghana Federation of Agricultural Producers** (GFAP).

La création du Ghana Federation of Agricultural Producers (GFAP)

La création du GFAP a résulté de la rencontre de deux trajectoires, l'une liée à une volonté des OP faîtières d'accroître leur reconnaissance par les pouvoirs publics et les autres acteurs à l'échelle nationale et l'autre liée à la volonté des organisations faîtières autres que le FONG d'être reconnus en tant que représentants des paysans ghanéens par le ROPPA à l'échelle régionale.

À l'échelle régionale, rappelons qu'en 2006, le ROPPA était dans une phase intensive de mobilisation autour des APE et sortait de la période de négociation de la politique agricole commune de la CEDEAO. C'était le FONG (qui avait alors un statut d'observateur au ROPPA) qui avait agi à titre de représentant des paysans ghanéens auprès du ROPPA et de ses membres pendant cette période. Pendant ce temps, à l'échelle sous-régionale, le FONG continuait d'être la seule organisation ghanéenne reconnue (en tant que membre à part entière en 2006) au sein du ROPPA, mais l'APFOG et le PFAG cherchaient eux aussi à y être reconnus... et se butaient à une fin de non-recevoir.

Toutes les organisations faîtières voulaient être indépendantes. Elles ne voulaient pas être ensemble. Mais le ROPPA disait « Non, nous travaillons avec des Plateformes nationales alors nous ne pouvons travailler qu'avec UNE organisation faîtière » (Entrevue leader paysan GNAFF 2)

À l'échelle nationale, dans un contexte où les négociations de l'APE entre la CEDEAO et l'UE n'aboutissaient pas, le Ghana commençait à envisager l'idée de signer un APE intérimaire avec l'UE afin de conserver son accès privilégié aux marchés européens (ce qu'il a fait en décembre 2007). Pendant cette période, tant le FONG que l'APFOG et le PFAG cherchaient à être reconnus en tant que représentants des paysans auprès des pouvoirs publics nationaux face à un GNAFF affaibli par le changement de régime politique. Mais les OP peinaient à se faire entendre des pouvoirs publics : l'État ghanéen signifiant à chacune des structures fédératives qu'elles ne parlaient pas au nom de tous les paysans et qu'elles ne pouvaient donc pas prétendre participer aux débats en leur nom :

Parce que nous étions désunis, parfois nous allions voir le gouvernement et ils nous disaient « À notre connaissance, il y a trop de paysans. Comment pouvons-nous être certains que, si nous vous écoutons, demain il n'y aurait pas un autre [qui viendra nous parler « au nom des paysans »?] (Entrevue leader paysan GNAFF 2).

Au milieu des années 2000, ces quatre organisations faïtières bénéficiaient d'une faible crédibilité auprès des pouvoirs publics mais aussi auprès des autres acteurs, y compris des bailleurs de fonds et autres « partenaires » de la coopération internationale qui, eux non plus, ne les prenait pas au sérieux en tant que porte-parole (unique) des paysans à l'échelle nationale.

En 2006, alors qu'elles luttait toutes pour être LA voix des paysans, les OP – je veux dire APFOG, GNAFF, GFAP et FONG – ont réalisé que cela ne les aidait pas parce que l'État, les institutions, les ONG... personne ne les prenait au sérieux. Tous disaient « Nous sommes l'organisation qui parle au nom des paysans » (Entrevue, conseiller APFOG 1).

Bref, en 2006, chacune des trois « nouvelles » organisations faïtières (FONG, APFOG et PFAG) avait pris connaissance de l'existence d'autres organisations qui demandaient à être reconnues comme porte-parole des paysans à l'échelle nationale et de la nécessité d'accroître leur représentativité et légitimité s'ils voulaient « être pris au sérieux ».

Nous avons réalisé qu'il y avait d'autres associations paysannes nationales. Alors depuis 2006, nous avons commencé à penser et à dire « ok, pourquoi ne joignons nous pas tous ces groupements paysans ensemble pour que nous puissions former une seule plateforme pour qu'elle soit le porte-voix des OP au Ghana? ». Donc, voilà comment nous avons commencé à parler aux autres organisations comme GNAFF, PFAG, APFOG et comment les quatre organisations se sont mises ensemble et ont commencé à discuter (Entrevue leader paysan FONG 1).

L'idée de la création d'une structure faïtière commune qui les rassemblerait toutes n'allait cependant pas de soi. Il apparaît en effet que la dynamique de création du GFAP a été en partie impulsée par la volonté du FONG de renforcer sa propre position...et la volonté des autres groupes de ne pas leur laisser la voie libre.

Nous avons toutes ces différentes associations nationales. Tout le monde affirmait qu'ils étaient une association nationale. À un certain moment, FONG

voulait que la FAO les finance pour construire une Plateforme nationale. La FAO est venue vers moi, nous avons parlé et j'ai dit « ce FONG, si vous regardez bien, il ne représente par vraiment les paysans, c'est un réseau de n'importe quoi ». Alors éventuellement, j'ai obtenu des fonds encore et j'ai engagé un consultant de l'Université du Ghana. Je l'ai engagé et je lui ai dit « nous aimerions développer une Plateforme au plus haut niveau, semblable à la Confédération (paysanne) du Burkina Faso : [...] prenons les associations nationales [...] comme fédérations et confédérons-les [...] ». Il a fait ce travail pour nous, alors tous ces groupes dispersés se sont mis ensemble pour former le GFAP (Entrevue, dirigeant d'organisme d'appui OCI 1).

Les discussions et les négociations visant la création d'une seule Plateforme paysanne nationale ont cependant été fort longues – elles se sont étirées sur près de quatre années – et ardues. Les acteurs des différentes OP rencontrés lors de l'enquête ont tous mentionnés que le point central sur lequel butaient les négociations était le maintien des privilèges des différentes associations.

Pendant quatre ans, nous avons parlé et négocié parce que, initialement, les gens étaient très sceptiques à ce propos: « [...] Si ça se produit, vous allez prendre mes membres, si ça se produit, quel poste aurai-je? Vous savez, les gens n'étaient pas prêts à lâcher prise et tout cela. Cela nous a pris quatre ans d'intenses négociations... (Entrevue, leader paysan APFOG 1).

Néanmoins, après des années de négociation, le processus qui allait mener à la création du *Ghana Federation of Agricultural Producers* (GFAP)⁶⁰ s'amorce en 2008. Un atelier réunissant les quatre organisations fédératives nationales (FONG, APFOG, PFAG et GNAFF) est ainsi organisé à Accra en mai avec le soutien de l'organisation de coopération internationale Agricornord/Trias⁶¹. D'autres rencontres encore auront lieu entre ces quatre structures dans le courant de 2008 et de 2009 avant que le GFAP soit finalement créé en

⁶⁰ Cela se traduirait par la Fédération des producteurs agricoles du Ghana.

⁶¹ En 2008, AGRICORD/TRIAS a financé la tenue d'un atelier de consultation (Consultative Workshop) au Ghana pour réfléchir à la manière de procéder pour créer une Plateforme paysanne nationale. « It was on the 18th November, 2009 that FONG with support from the Network of Farmer Organisations and Agriculture Producers of West Africa (ROPPA) facilitated the formation of the National Platform in Ghana. » (CSA, 2011, p.28)

décembre 2009 par le GNAFF, l'APFOG, le FONG et le PFAG en tant qu'organisation « confédérative ». Chacune des quatre organisations conserve ses membres, ses processus, sa hiérarchie et ses pouvoirs, mais celles-ci se dotent d'une structure confédérative ayant une fonction de concertation : « un lieu central où nous nous rencontrerions tous pour discuter des enjeux qui concernent tous les paysans » et où il serait possible de « partager des programmes et des informations » (Entrevue, conseiller organisme d'appui OCI 3).

L'idée était que ce GFAP soit comme une confédération: le secrétariat peut être rotatif, mais s'il y a des enjeux d'intérêt national pour les paysans, vous vous rencontrez tous à la table et vous ressortez avec une seule voix avec le GFAP (Entrevue, dirigeant organisme d'appui OCI 1)

Cette « idée » s'est-elle matérialisée? Le GFAP a-t-il permis à ses membres de « parler d'une seule voix » à l'échelle nationale sur des enjeux concernant l'ensemble des paysans? Les pouvoirs publics et les autres acteurs ont-ils reconnu le GFAP comme porte-parole des paysans? Notre enquête apporte des réponses mitigées à ces deux questions (il faut cependant prendre en considération qu'au moment de notre enquête, en 2011, le GFAP n'avait encore qu'une seule année d'existence).

La représentativité du GFAP sur la scène nationale

À partir des entretiens menés, ainsi que des autres données recueillies au cours de l'enquête, il apparaît que le GFAP ne constituait pas encore, à la fin 2011, une structure fortement alimentée et animée par les quatre organisations membres. L'échange d'information n'était pas systématisé et les réunions en vue de prises de position commune encore peu fréquentes (Entrevues leaders paysans PFAG 1 et 2; APFOG 1; FONG 1 et 2).

À ma grande déception, [...] je ne pense pas que le GFAP va aussi bien que je l'aurais cru. Nous avons encore nos petits groupes dispersés, comme si rien ne s'était produit (Entrevue, dirigeant organisme d'appui OCI 1).

Les pouvoirs publics sont par ailleurs encore loin de reconnaître le GFAP comme interlocuteur de l'État au nom de tous les paysans ghanéens. Aux yeux des pouvoirs publics, la représentativité du GFAP est limitée par le fait que certaines des plus importantes

associations paysannes fédératives du Ghana n'en sont pas membres. Au MoFA, on oppose ainsi à la « prétention » de représentativité du GFAP le fait que les fédérations de producteurs de cacao et de producteurs de volaille ne sont, ni l'une ni l'autre, membre du GFAP et ce, alors qu'il s'agit de fédérations « fortes » et importantes au plan économique (Entrevue, Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, MoFA 1). À ce sujet, les acteurs membres du GFAP rencontrés indiquent que les associations de cacaoyers ne veulent pas se joindre au GFAP parce que leur situation est fort différente de celle des petites exploitations familiales vivrières.

Si vous parlez du cacao et du café, ils sont différents. Ils n'ont pas de problèmes vous savez. C'est nous, les petits agriculteurs, qui avons des problèmes parce que personne ne s'inquiète de nous [...] Parce que le gouvernement, le Cocoa Board, détermine le prix et quand le prix mondial augmente, ils donnent des primes aux producteurs. On leur donne des intrants gratuitement, des intrants pour arroser leur cacao, des intrants pour ceci et pour cela. Mais pas pour nous (Entrevue, leader paysan GNAFF 1).

Les producteurs de cacao profitent de services comme pas un. Parmi les « packages » qu'ils reçoivent, il y a par exemple des bourses d'étude pour leurs enfants (Entrevue, leader paysan GNAFF 2).

Quant à l'association des producteurs de volaille (Ghana National Association of Poultry Farmers), une association de second niveau importante en termes économique et en termes de nombre de membres, elle a été approchée par des acteurs du GFAP, mais elle ne désire pas non plus être membre du GFAP (Entrevue, leader paysan GFAP 1).

La question de la représentativité du GFAP a aussi été soulevée lors d'une rencontre organisée par le Département de vulgarisation agricole (*Department of Extension Services ou DoES*) du MoFA en 2011 à laquelle la chercheuse a été invitée à participer. Il s'agissait d'une rencontre visant à préparer une politique ministérielle concernant les organisations paysannes (appelées *Farmer based organizations* ou *FBOs*). Étaient présents des représentants du Ministère, des organisations de coopération internationale et des FBOs. Le FONG, ainsi que le GNAFF et l'APFOG avait des représentants sur place, mais il n'y avait pas de représentants des autres associations fédératives nationales ne faisant pas partie du GFAP.

Pendant le déroulement de l'atelier, plusieurs acteurs du MoFa et des OCI qui étaient présents ont mentionné à la chercheuse qu'ils ne considéraient pas que le GFAP était représentatif des paysans ghanéens et ce, en raison de l'absence parmi leurs membres de plusieurs associations importantes. Cette perception des acteurs publics, des acteurs des agences de développement et des organisations de coopération internationale de la faible représentativité du GFAP au pays influe sur la capacité de l'organisation à être reconnu comme interlocuteur sur la scène nationale. Le GFAP est une structure encore fort jeune et est quête de légitimité et sa capacité à constituer un cadre de concertation élargi à l'ensemble des dynamiques associatives paysannes ghanéennes n'est pas assurée à ce jour. Les prochaines années nous diront si elle aura été en mesure de créer des ponts avec les autres structures fédératives ghanéennes afin de créer une structure unique et légitime auprès des pouvoirs publics, des OCI et autres agences de développement, mais aussi auprès des paysans.

La légitimité du GFAP au sein du ROPPA

Au sein du ROPPA, la création du GFAP a permis aux membres hors FONG d'envoyer eux aussi des représentants lors des Assemblées annuelles du ROPPA. À ce jour, le FONG et non le GFAP, demeure cependant le représentant officiel du Ghana au sein des instances du ROPPA et ce sont ses membres qui détiennent les postes dans l'exécutif au nom des OP ghanéennes (Entrevue leader paysan GNAFF 2). Dans la perspective des acteurs des trois autres Plateformes nationales membres du GFAP, le FONG continue de « contrôler » les relations entre eux et le ROPPA.

[Les représentants ghanéens qui siègent au ROPPA] obtiennent l'information de première main. Sans que l'on s'en rende compte, [ils sont là dans les événements et activités du ROPPA] et lorsqu'ils reviennent, ils ne partagent pas l'information [...] Nous sommes censés recevoir de l'information [de la part du ROPPA], mais lorsque l'information arrive, elle n'est pas bien disséminée (Entrevue, leader paysan APFOG 1).

Bref, si les relations établies par le FONG, l'APFOG et le PFAG avec le ROPPA apparaissent comme ayant constitué un catalyseur de la création du GFAP, l'antériorité des relations du FONG avec le ROPPA, combiné avec la faiblesse institutionnelle du GFAP, implique que les relations entre les OP ghanéennes et le ROPPA soient encore aujourd'hui en

grande partie médiatisées par des acteurs liés au FONG en ce qui concerne du moins ce que nous pourrions appeler les relations politiques, c'est-à-dire les relations entre les leaders des plateformes nationales dans le cadre de rencontres au sommet.

La création du GFAP a cependant permis aux acteurs hors FONG d'avoir accès aux programmes gérés par le ROPPA ou ses partenaires ou encore, dans certains cas, aux programmes gérés par les autres membres du GFAP et/ou leurs partenaires (formations, renforcement des capacités, etc.). Pour les acteurs hors FONG rencontrés en entrevue, ce sont surtout les projets et programmes coordonnés et/ou gérés par le ROPPA qui leur ont permis d'entrer en relation et de connaître les enjeux affrontés par les OP des autres pays.

Notre relation avec le ROPPA a ouvert des opportunités [pour visiter d'autres pays]. Nous avons ce projet *Thousand +* qui est financé par IFDC et Agricorn et que le ROPPA coordonne [...] Avec le projet *Thousand +* [...] nous avons beaucoup de rencontres au Togo, en Côte d'Ivoire et le reste⁶² [...] Nous interagissons. Ils viennent ici pour des conférences. Nous allons pour des conférences et nous nous rencontrons (Entrevue, leader paysan APFOG 2).

7.4 Synthèse de la trajectoire sociospatiale du mouvement paysan ghanéen

La trajectoire de transnationalisation des OP ghanéennes diffère grandement de la trajectoire sénégalaise. L'insertion des OP ghanéennes dans le réseau du ROPPA s'est faite tardivement et n'a pas été médiatisée par les mêmes réseaux que dans le cas du Sénégal. Ainsi, au Ghana, avant 2002, aucune des organisations fédératives de deuxième et de troisième niveau que nous avons rencontrées et qui participent aujourd'hui de la dynamique ROPPA n'avait encore été créée. La trajectoire sociospatiale du mouvement paysan ghanéen est ainsi caractérisé par : a) une faible structuration à l'échelle nationale avant la rencontre avec le ROPPA;

⁶² Le projet « Thousand + » ou « Thousands to millions » est un programme régional piloté par le ROPPA et financé par IFDC et Agriterra. Le programme vise la formation de 300 « pôles d'entreprises » agricoles organisées autour de chaînes de valeur de produits agricoles. Le programme intervient dans sept pays ouest-africains : Mali, Burkina Faso, Bénin, Togo, Niger, Nigeria et Ghana. Ce sont les plateformes paysannes nationales qui pilotent le programme dans leurs pays respectifs.

b) l'établissement de relations avec le ROPPA dans le cadre d'interactions médiatisées par des OCI ou des institutions internationales et; c) une adhésion au ROPPA reposant centralement sur une logique stratégique.

7.4.1 Des relations transnationales qui précèdent la structuration nationale

Les associations paysannes autonomes ont émergé au Ghana beaucoup plus tardivement qu'elles ne l'ont fait au Sénégal et ce, sans doute en raison du contrôle serré exercé par les institutions étatiques sur les activités rurales et agricoles jusqu'aux années 1990-2000. Par ailleurs, contrairement au cas du Sénégal, les relations des OP ghanéennes avec les OP d'autres pays de la sous-région sont récentes. Au Sénégal, certaines organisations paysannes avaient développé des relations d'échange et de discussion avec des organisations paysannes de pays limitrophes par le biais de l'Association Six S depuis la fin des années 1970 et par le biais de la Plateforme paysanne du Sahel depuis le milieu des années 1990. Par contre, les organisations paysannes ghanéennes qui sont devenues membres du ROPPA en 2006⁶³ n'entretenaient, avant de devenir membre du ROPPA, aucune relation avec des organisations paysannes similaires dans les pays limitrophes.

Avant de nous joindre au ROPPA, nous ne connaissions aucune OP dans les autres pays. C'est par le biais du ROPPA que nous avons pu rencontrer d'autres OP (Entrevue, leader paysan APFOG 2).

Avant leur rencontre avec le ROPPA, les associations paysannes ghanéennes n'avaient en effet que rarement eu des échanges avec des associations paysannes d'autres pays ouest-africains. Lorsque ce fut le cas, ces rencontres étaient de nature ponctuelle et étaient médiatisées par des OCI partenaires. Il ne s'agissait pas de relations suivies et aucun réseau transfrontalier d'OP de base ni d'OP de second niveau n'était en place. Par exemple, dans certains cas, des acteurs d'OP ghanéennes ont participé à de courtes visites d'échange

⁶³ Le FONG a été admis comme membre du ROPPA en tant que Plateforme nationale représentant les paysans ghanéens, lors de la 4^{ième} convention ordinaire du ROPPA qui s'est tenue à Saint Louis, au Sénégal, en avril-mai 2006.

organisés par des OCI partenaires avant la rencontre avec le ROPPA mais ces visites n'avaient pas donné lieu à l'établissement de relations inter-OP dans la durée.

La seule fois où [ECASARD a] eu des rencontres avec des OP d'autres pays ouest-africains) c'était en 1999 : nous avons voyagé au Burkina pour visiter des OP et des projets agricoles, mais aucun effort n'a été fait pour que l'on continue à se rencontrer (*to bring us together*) (Entrevue leader paysan FONG 1).

L'enquête a par ailleurs mis en lumière que c'est dans le cadre de rencontres internationales ou sous-régionales que les premières relations transnationales entre des OP ghanéennes et celles d'autres pays de la sous-région se sont développées et ce, non pas directement avec des OP de pays voisins, mais bien avec la structure paysanne régionale, le ROPPA. Au moment de la rencontre d'acteurs paysans ghanéens avec des acteurs du ROPPA, les Plateformes paysannes nationales ghanéennes qui font aujourd'hui partie du ROPPA n'avaient pas encore été créées; ce fut donc une ONG ghanéenne de second niveau travaillant avec des OP et **ayant accès à la sphère internationale** qui a été la première à développer des relations avec le ROPPA et qui a été au coeur de la création de la première structure fédérative de troisième niveau qui deviendra membre du ROPPA, le FONG.

Dans un contexte où les différentes OP étaient encore faiblement structurées à l'échelle nationale et où il n'existait pas d'organisation centrale jouant le rôle d'espace d'interaction entre OP ghanéennes à cette échelle, les premiers contacts des acteurs ghanéens avec le ROPPA ont eu lieu dans le cadre de rencontres et d'événements internationaux, dont certains étaient organisés par des agences de l'ONU (Sommet de Rome) et d'autres par des OP ouest-africaines (FIARA, AProCA...). Cet élément est particulièrement intéressant : les recherches sur les mouvements sociaux transnationaux ont, dans les dernières années, mis en lumière le rôle des grands événements organisés par les institutions internationales (Conférences, Sommets, etc.) en tant que nouvelle *structure d'opportunité* pour les mouvements, mais ont fait peu de cas du rôle de ces événements dans le développement de relations transnationales entre mouvements provenant d'une même région. La recherche s'est par ailleurs encore peu intéressée aux rencontres et événements transnationaux organisés par les mouvements eux-mêmes, sauf en ce qui concerne les Forums sociaux mondiaux, en tant qu'espaces

transnationaux de rencontre et d'interaction entre mouvements et organisations. Dans le cas du DAA (FONG), sa rencontre avec le ROPPA a été médiatisée par la FAO : c'est en raison de son travail avec la FAO que la présidente du DAA a eu accès à la sphère internationale. Le travail fait auprès de la FAO par des acteurs du mouvement paysan sénégalais, notamment Mamadou Cissokho, et le fait que le bureau régional de la FAO en Afrique de l'Ouest soit situé à Accra, dans la capitale ghanéenne, apparaît ainsi avoir joué un rôle sinon dans la structuration transnationale des OP ghanéennes comme tel, du moins dans la mise en relation des acteurs paysans ghanéens avec les acteurs paysans d'autres pays ouest-africains.

Les dynamiques nationales ont aussi joué un rôle important dans ce processus. Ainsi, la création du FONG et son adhésion subséquente au ROPPA s'est produite dans un contexte où, au Ghana, la légitimité du GNAFF était remise en cause et où un processus de (re)structuration nationale des organisations paysannes était en cours. Le développement de relations entre le FONG et le ROPPA s'est cependant construit de façon parallèle et disjointe par rapport au processus de (re)structuration nationale qui avait abouti à la création de l'APFOG, un processus auquel le FONG n'a d'ailleurs pas participé.

ROPPA, sans faire de vérification, sans venir nous parler, sans connaître la situation, ont reconnu FONG comme étant le représentant [des paysans ghanéens] et le membre du ROPPA [...] Si le ROPPA veut vraiment avoir une représentation au Ghana, il leur faut travailler avec le GFAP et le GFAP doit vraiment s'asseoir et être reconnu (Entrevue, conseiller APFOG 2).

7.4.2 L'établissement de relations avec le ROPPA : médiatisé par des OCI et institutions internationales

En l'absence de relations transfrontalières antérieures entre associations paysannes, la rencontre des OP ghanéennes avec les OP des autres pays ouest-africains a initialement été médiatisée par des OCI. Dans le cas de l'APFOG, la rencontre avec le ROPPA a été médiatisée par l'IFDC dans le cadre d'abord du congrès de la FIPA, puis de la FIARA, événements auxquels IFDC avait financé la participation d'acteurs de l'APFOG. Dans le cas de PFAG, le contact avec le ROPPA s'est produit dans le cadre d'une rencontre de l'AProCA, une organisation avec laquelle l'OCI partenaire du PFAG, Oxfam-GB, entretenait

des relations. L'accès à la sphère internationale/transnationale a donc été médiatisée par des OCI partenaires dans le cas de l'APFOG et du PFAG. Dans le cas du GNAFF par contre, il n'y a pas eu d'accès à la sphère internationale/transnationale par le biais d'une OCI. Ce n'est que par le biais de la création du GFAP et de sa participation aux travaux du ROPPA que le GNAFF y a eu accès. Bref, les OCI travaillant auprès des OP ont joué un rôle important dans la trajectoire de transnationalisation des OP ghanéennes.

Les relations entre les OP ghanéennes et les autres OP ouest-africaines sont maintenant médiatisées centralement par le ROPPA et ce, principalement dans le cadre de rencontres entre leaders nationaux. Les relations qu'entretiennent aujourd'hui les acteurs ghanéens membres du GFAP avec le ROPPA sont des relations essentiellement verticales. Les acteurs ghanéens n'entretiennent pas de relations directes avec les acteurs des autres Plateformes nationales de l'espace ouest-africain. Les seules relations qu'ils entretiennent sont médiatisées par le ROPPA et sont surtout le fait de rencontres « au sommet » entre des leaders des Plateformes nationales lors des rencontres du ROPPA (ou organisées par le ROPPA). Les organisations de base ghanéennes n'entretiennent pas de relations transnationales avec d'autres organisations de base, sauf lors d'activités organisées par le ROPPA.

Nous ne sommes pas en relation avec les autres organisations [ouest-africaines].
Nous sommes en relation avec le ROPPA et le ROPPA nous donne de l'information, c'est tout (Entrevue, leader paysan GFAP 1).

Au sein du ROPPA, ce sont des membres du FONG qui siègent dans les postes exécutifs au nom des paysans ghanéens : le président du FONG et du GFAP siège ainsi sur le conseil d'administration du ROPPA et le leader national des femmes du FONG est aussi membre du Collège des femmes du ROPPA et est une des quatre représentantes de ce Collège au Conseil d'administration du ROPPA. Les relations au sommet entre les OP ne se limitent cependant pas à une ou deux personnes par pays en interaction. Une fois l'an en effet, le ROPPA tient une Convention réunissant une délégation de sept représentants pour chacune des Plateformes nationales membres du ROPPA.

Lorsque nous allons pour les réunions du conseil, chaque pays a une délégation de sept (Entrevue, leader paysan GFAP 1).

Selon un des sept représentants du Ghana lors de la dernière convention, cette rencontre est réellement « une rencontre au sommet ».

Nous allons seulement aux rencontres du ROPPA. Vous allez au Burkina, vous êtes là, on vous met dans un hôtel, vous avez vos délibérations et vous rencontrez les autres leaders... Mais il n'y a pas d'effort conscient pour visiter les [plateformes paysannes des] pays du ROPPA » (Entrevue, leader paysan APFOG 1).

Bref, si les rencontres du ROPPA et les Conventions ont constitué des opportunités pour les leaders d'OP ghanéennes de rencontrer les leaders d'OP d'autres pays ouest-africains, ce sont davantage les « projets » coordonnés et/ou gérés par le ROPPA qui leur ont permis de connaître les enjeux affrontés par les OP des autres pays. Ainsi, tant pour le FONG que pour l'APFOG et le PFAG, l'adhésion au ROPPA a « ouvert des opportunités » pour connaître d'autres pays ouest-africains (Entrevue leader paysan APFOG 1).

7.4.3 L'adhésion au ROPPA : une logique stratégique

Observé à partir de la perspective des OP ghanéenne, la dynamique de la construction discursive des solidarités transnationales dans l'espace ouest-africain s'inscrit centralement dans une logique stratégique. À partir de la perspective des OP ghanéennes en effet, la solidarité transnationale avec les OP des autres pays de la zone CEDEAO n'allait pas de soi. Au début de la participation du FONG au ROPPA en tant qu'observateur, l'idée de créer un réseau anglophone avait ainsi été envisagée et discutée avec les représentants du Nigéria.

Lorsque nous allions aux rencontres du ROPPA, ça se passait en français [...] ils utilisaient tout le temps le français. Le Ghana et le Nigeria, nous étions des observateurs. Alors [le représentant] du Nigeria disait « Non, nous n'avons pas à joindre le ROPPA parce que le ROPPA est francophone [...] nous devons former notre propre réseau anglophone » [...] Le Nigéria voulait une Plateforme anglophone comme le ROPPA. Ils ont presque réussi parce que [Leader paysan A] voulait aller avec eux (Entrevue, conseiller APFOG).

Finalement, le choix des acteurs ghanéens d'adhérer au ROPPA, plutôt que de créer un réseau anglophone avec le Nigeria, a été fait après des débats serrés et a été motivé centralement par des considérations stratégiques :

Le ROPPA avait un nom. Le ROPPA était déjà établi. Le ROPPA était reconnu. Le ROPPA avait quelque chose avec la CEDEAO. Le ROPPA était reconnu sur la scène internationale. Il était reconnu par la FIPA (Entrevue, leader paysan GFAP 2).

Si les acteurs ont finalement décidé « de se joindre aux francophones » c'est parce qu'ils ont considéré que « les francophones » constituaient une majorité dans l'espace ouest-africain et que, « avec ou sans nous, ils peuvent y arriver », alors autant se joindre à eux (Entrevue, leader paysan GNAFF 2). Des considérations stratégiques aussi parce que, dans le contexte de la négociation des APE, l'espace CEDEAO en était venu à constituer un espace politique important, un espace où se négociaient des politiques et des programmes qui auraient un impact sur les conditions d'existence des paysans ghanéens. Contrairement aux acteurs paysans sénégalais qui ont animé la dynamique FONGS-CNCR-ROPPA, les acteurs ghanéens n'ont pas une longue histoire d'interaction transfrontalière avec les acteurs des pays voisins. S'ils se sont joints au mouvement paysan incarné institutionnellement par le ROPPA, c'est donc principalement en fonction d'une logique stratégique, i.e., pour joindre leur voix à un Réseau déjà étendu dans l'espace ouest-africain (francophone) et déjà reconnu par les instances politiques sous-régionales afin de faire avancer leurs propres revendications.

Les revendications des OP ghanéennes sont en effet en grande partie les mêmes que les OP des autres pays ouest-africains : être reconnus comme interlocuteurs légitimes auprès des pouvoirs publics; être soutenus par des politiques publiques favorables à l'exploitation familiale; lutter contre la logique d'ouverture des frontières aux produits agricoles importés. Par-delà les différences en termes organisationnels, en termes de langue commune et en termes d'histoire des relations transfrontalières entre paysans, les OP ghanéennes voient dans le ROPPA un instrument à même de porter leurs revendications à l'échelle régionale et un outil de légitimation de leurs associations et de leurs actions à l'échelle nationale.

En guise de conclusion : quelques enseignements de l'étude de cas

Bref, ce que le cas du Ghana met en relief est le rôle des rencontres internationales et des OCI comme facteurs facilitants pour la mise en contact d'acteurs n'ayant pas d'histoire de relations trans-locales ou trans-nationales autonomes. Alors que les relations transfrontalières établies entre les acteurs sahéliens s'étaient bâties sur les fondements de relations entre acteurs d'associations de base, puis entre acteurs d'associations de second (supralocal ou organisations sectorielles) et de troisième niveau (national), les relations entre les acteurs ghanéens et les autres acteurs ouest-africains se sont situés essentiellement au deuxième et surtout au troisième niveau et se sont amorcées à partir de rencontres fortuites dans le cadre d'évènements se tenant dans d'autres pays et organisés par d'autres acteurs. De façon intéressante, ces acteurs ont été dans certains cas des acteurs institutionnels (le DAA a rencontré le ROPPA au Sommet de l'alimentation organisé par la FAO) et dans d'autres cas dans le cadre d'évènements organisés par les acteurs paysans d'autres pays (la FIARA organisée par le CNCR à Dakar; une rencontre de l'APrOCA). Dans tous les cas, des partenaires du développement (OCI) ont soutenu la participation des acteurs ghanéens à ces évènements. Le fait que ces acteurs rencontrent les acteurs du ROPPA n'était cependant pas un élément prévu mais bien un élément inattendu : des OCI ont facilité la présence d'acteurs paysans ghanéens dans différents espaces internationaux, mais ce sont les acteurs paysans qui en ont tiré profit pour se mettre en relation. Au Sénégal, les OP tiennent fortement à leur autonomie par rapport aux OCI et cela se traduit parfois par un certain évitement des OCI par les OP qui ne facilite pas les jonctions entre les luttes des uns et des autres. Au Ghana par contre, la jonction des OP ghanéennes avec les OCI est forte et c'est la jonction des objectifs des OP et des OCI qui a permis le développement de relations transnationales là où n'existaient pas auparavant de dynamiques translocales.

Ce que l'analyse de la trajectoire de transnationalisation des OP ghanéennes révèle par ailleurs est une autre dimension de l'interscalarité des trajectoires paysannes ouest-africaines. Dans le cas ghanéen, les résultats de notre recherche suggèrent ainsi que la rencontre avec le ROPPA a, sinon provoqué, du moins accéléré le processus de structuration nationale des OP. Si les OP ghanéennes ont décidé de créer une Plateforme paysanne nationale, c'est en partie

parce qu'ils ont été poussés à le faire à la fois par les pouvoirs publics nationaux (qui étaient à la recherche d'une structure représentative pouvant lui servir d'interlocuteur) et par le ROPPA (qui n'acceptait qu'un seul membre par pays). Le fait que le processus de structuration nationale ait cherché à répondre à des pressions et des objectifs externes explique-t-il en partie la faiblesse apparente du mouvement au Ghana? Si le ROPPA n'avait pas déjà accepté le FONG comme représentant du Ghana, la dynamique nationale des OP serait-elle aujourd'hui différente au Ghana (en mieux ou en pire...)? Nul ne le sait, mais il n'est pas exclu que la présence du ROPPA ait pu inhiber le développement d'un réseau national d'OP construites sur d'autres bases que celles qui prévalaient au cours de notre enquête.

Un autre élément mis en relief par l'étude de cas du Ghana est par ailleurs celui de la représentativité. Au Sénégal, le CNCR compte parmi ses membres des organisations de partout au pays et couvre l'ensemble des secteurs de production agro-sylvo-pastorale. Si l'État sénégalais a bien tenté d'affaiblir le CNCR, l'étendue de son membership limite la capacité de l'État à ignorer cette structure. Au Ghana au contraire, le membership du GFAP est faiblement représentatif, notamment parce qu'il ne comprend pas les producteurs de cacao, ni les producteurs de volaille. Au Ghana, la capacité du GFAP et de ses membres à se présenter comme interlocuteur unique des paysans face aux pouvoirs publics nationaux est donc limitée. Au Sénégal, le CNCR peut s'occuper des questions de nature politique et/ou syndicale en s'appuyant sur une organisation qui coordonne et gère, au nom des OP, des projets et programmes de développement destinés aux populations rurales et agricoles, l'ASPRODEB. Au Ghana, les associations membres du GFAP – et le GFAP lui-même – sont loin du compte à cet égard. D'une part, leurs relations avec des partenaires de la coopération internationale sont beaucoup moins anciennes et d'autre part, les financements qu'ils ont obtenus jusqu'à présent ont eu des horizons de court terme (entre 2 à 5 ans). La jeunesse du GFAP et les dissensions qui y subsistent suggèrent par ailleurs que l'on est encore loin d'actions concertées en termes de gestion de projets et de programmes de développement rural.

Enfin, un autre élément soulevé par l'enquête menée au Ghana est celui de la langue. Les données de l'enquête ne nous permettent pas de nous avancer beaucoup sur cette question, sinon pour souligner que la question de la langue a été mentionnée à plusieurs reprises par les acteurs ghanéens comme ayant constitué un frein à leur participation au sein du ROPPA. De façon contrastée, dans l'esprit des acteurs paysans sénégalais rencontrés au cours de l'enquête, la spatialité des relations transfrontalières pré-ROPPA entre OP dans l'espace ouest-africain apparaît plus clairement liée à l'espace sahélien qu'à un espace francophone hérité de la colonisation. Les Six S intervenaient en région sahélienne, la PFPS aussi. La solidarité paysanne sahélienne dans le cadre des Six S était basée sur l'échange de pratiques culturelles dans un cadre géoclimatique partagé (et donc entre des acteurs paysans rencontrant des problèmes similaires). Néanmoins, les acteurs ghanéens arrivés au ROPPA plus tardivement que d'autres se sont retrouvés dans un espace où la langue commune était le français, ce qui leur apparaissait limitatif en termes de capacité d'interaction avec les autres acteurs. Ce que cela souligne ce sont les difficultés rencontrées par les « late joiners » (Smith, Chatfield et Pagnucco, 1997) dans un mouvement transnational. Les règles du jeu, implicites et explicites, étant établies par les membres initiaux, les nouveaux membres doivent s'y adapter. Il serait intéressant, dans des recherches ultérieures, d'étudier la façon dont les nouveaux membres se sont effectivement adaptés et comment les modes de fonctionnement organisationnels ont été adaptés – ou pas – pour accommoder ces nouveaux membres : traduction simultanée pendant les rencontres; traduction des publications, etc.

Observée à partir de la perspective des OP ghanéennes, la dynamique de construction des solidarités paysannes ouest-africaines apparaît fragmentée entre d'une part, le noyau des fondateurs du ROPPA et d'autre part, ceux qui se sont greffés au mouvement par la suite (*late joiners*). Dans la perspective des acteurs ghanéens rencontrés, le ROPPA est d'abord et avant tout un véhicule organisationnel leur permettant d'obtenir de l'information sur les politiques et les programmes régionaux, de « savoir ce qui se passe ». C'est sans doute la raison pour laquelle plusieurs des interlocuteurs rencontrés critiquent la transmission de l'information à l'échelle nationale par les délégués ghanéens au ROPPA. De façon implicite, il apparaît aussi les acteurs ghanéens considèrent l'adhésion au ROPPA comme un moyen

d'accroître leur influence, notamment en leur permettant de « participer aux discussions les concernant » à l'échelle régionale. La logique sous-tendant la création du GFAP à l'échelle nationale s'inscrit ainsi dans une volonté des acteurs hors FONG d'avoir accès à un ROPPA considéré comme un espace stratégique. À l'échelle nationale aussi, la création du GFAP s'inscrivait dans une logique stratégique : les structures fédératives n'étant pas reconnues par les pouvoirs publics, il s'agissait de créer des alliances susceptibles de permettre aux organisations de parler d'une même voix sur des sujets d'intérêt commun. Les OP ghanéennes ont aussi rejoint le ROPPA parce que les objectifs que les OP poursuivaient à l'échelle nationale, notamment la participation à l'élaboration des politiques les concernant et la reconnaissance de l'agriculture vivrière dans le cadre l'exploitation familiale, rejoignaient ceux défendus par le ROPPA. Leur dynamique interne rejoignait ainsi la dynamique transnationale à l'œuvre.

QUATRIÈME PARTIE.

INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Dans les deux derniers chapitres, nous avons procédé à une première analyse des résultats de chacune de nos enquêtes. Dans cette quatrième partie, il s'agira maintenant de tirer des résultats de ces enquêtes des éléments de réflexion plus larges et ce, à la fois en termes empiriques et en termes théoriques. Nous y ferons une synthèse et une analyse des grands constats empiriques résultants de nos enquêtes en ce qui concerne les trajectoires sociospatiales du mouvement paysan ouest-africain et mettrons nos résultats de recherche en dialogue avec notre approche théorique afin de réfléchir plus largement à nos contributions théoriques à la connaissance sur les mouvements sociaux transnationaux. Enfin, en conclusion générale, nous resituerons les mobilisations paysannes contemporaines en Afrique de l'Ouest dans le cadre plus large des mobilisations altermondialistes et des courants visant la création d'alternatives au modèle néolibéral en ce qui concerne l'agriculture et l'alimentation.

RAPPEL DE LA QUESTION DE RECHERCHE ET DU CADRE D'ANALYSE

Depuis la Révolution verte des années 1960-70, le modèle agricole productiviste et tourné vers la production pour l'exportation est devenu le principal modèle orientant les politiques agricoles dans le monde. Depuis les années 1980-90, le modèle néolibéral de désarmement tarifaire à l'importation, de dérèglementation et de libre marché est devenu le principal modèle orientant les politiques commerciales dans le monde. Cette double orientation des politiques est dominante, mais contestée. En ce qui concerne l'agriculture, de nombreuses organisations, dont un certain nombre d'organisations paysannes, tiennent aujourd'hui un discours alternatif sur ces deux plans en revendiquant que les politiques (agricoles, commerciales, alimentaires) des États soient au service des citoyens (et des paysans) plutôt qu'au service de modèles abstraits. Dans les années 1990-2000 et jusqu'à aujourd'hui, des revendications de cet ordre ont été portées par des organisations paysannes ouest-africaines dans plusieurs espaces de lutte et ce, en s'appuyant fortement sur un réseau transnational, le ROPPA, qui est aujourd'hui devenu un interlocuteur incontournable des pouvoirs publics à diverses échelles. L'objet de cette thèse était d'étudier les dynamiques à l'oeuvre dans la constitution de ce réseau paysan en Afrique de l'Ouest. À l'heure où l'Afrique fait face à des défis agricoles et agroalimentaires majeurs, l'objectif était de produire une sociographie historiquement et spatialement ancrée d'un réseau d'organisations paysannes mobilisées autour d'une vision alternative de l'agriculture.

C'est dans cet objectif que nous avons mobilisé les outils analytiques de la géographie des solidarités transnationales, ce qui allait nous permettre de mieux cerner les dynamiques d'émergence, de mise en réseau et de construction du discours du mouvement paysan ouest-africain. Nous nous sommes ainsi demandés dans quels espaces (où?), de quelle manière (comment?) et sous quels prétextes (pourquoi?) s'étaient noués les contacts transfrontaliers entre OP dans l'histoire du mouvement. Dans l'esprit de la démarche analytique proposée par l'approche de la géographie des solidarités transnationales, il s'agissait ainsi de montrer, à partir de la compréhension que les acteurs collectifs ont d'eux-mêmes et de leurs actions, comment les frontières des réseaux et des actions collectives paysannes s'étaient construites

dans le temps et dans l'espace. Cela constituait l'objectif empirique de cette thèse et visait à combler une lacune dans les connaissances en ce qui concerne les dynamiques transfrontalières des mouvements paysans ouest-africains.

Afin de situer les éléments de réponse à apporter aux questions posées, nous avons d'abord fait un état des lieux de la connaissance sur les associations paysannes en contexte ouest-africain. Nous avons ainsi montré dans le premier chapitre que le paradigme de la modernisation avait fortement teinté la recherche en sol africain. Les recherches d'orientation développementaliste adoptent une approche a-politique centrée sur la contribution (réelle et potentielle) des associations au développement rural et national et privilégient des réponses techniques aux besoins des paysans. Nous avons aussi montré que les nombreuses recherches portant sur la société civile africaine produites dans les années 1990 avaient reproduit ce biais développementaliste en s'intéressant surtout aux mobilisations urbaines et « modernes » au détriment des mobilisations paysannes et rurales. Nous avons aussi montré dans ce premier chapitre que plusieurs travaux de recherche avaient refusé les approches développementalistes au profit d'approches davantage politiques et politisantes. Néanmoins, nous avons montré que les recherches sur les mouvements de libération nationale, bien qu'étant naturellement d'orientation plus politique, avaient marginalisé les paysans en tant qu'acteurs de leur propre histoire au profit d'une histoire davantage centrée soit sur les acteurs urbains, soit sur la contribution des paysans à la construction nationale. Parallèlement à ces travaux cependant, nous avons aussi montré que plusieurs mouvements de libération nationale ouest-africains avaient articulé leur discours et leurs actions autour d'une « vision africaine » du socialisme-communisme qui faisait des paysans une force révolutionnaire en puissance. Dans les années 1980, cette vision d'un développement endogène, porté par les paysans, poussait plusieurs gouvernements à envoyer dans les campagnes des animateurs ruraux ayant charge de mobiliser la paysannerie dans une perspective inspirée du socialisme auto-gestionnaire. Ces organisateurs mettaient l'accent sur l'auto-organisation, par le biais de coopératives surtout, sur le développement local et sur l'introduction d'innovations techniques et organisationnelles au sein des associations paysannes existantes. Il s'agissait de moderniser les paysans, leurs techniques et leurs organisations, mais aussi de leur donner les

moyens et les outils pour assurer un développement endogène à l'échelle locale. Le développement d'un tissu économique local étant considéré, dans cette perspective, comme le socle d'un développement à plus large échelle (Favreau et Fall, 2005).

Nous avons par ailleurs démontré que les mobilisations paysannes dépassant le cadre national étaient un phénomène encore relativement peu exploré par les sciences sociales africaines et africanistes, nous avons ensuite cherché à faire le point sur l'état des connaissances concernant les mouvements paysans transnationaux à partir du champ de recherche s'intéressant aux actions collectives transnationales. Nous avons ainsi montré que les sociologues des mouvements sociaux s'étaient intéressés de façon croissante aux mobilisations paysannes à partir du milieu des années 1990, dans la foulée de l'émergence de mouvements s'opposant au modèle néolibéral et s'identifiant à la mouvance altermondialiste. Dans le domaine agricole, c'est alors surtout le mouvement La Via Campesina, parce qu'il conteste explicitement le modèle productiviste et néolibéral dans le secteur agricole et agroalimentaire, qui a intéressé les chercheurs. Nous avons aussi montré que si les recherches s'inscrivant une perspective structuraliste sont de plus en plus nombreuses en ce qui concerne le mouvement altermondialiste, elles le sont beaucoup moins en ce qui concerne les mouvements paysans transnationaux. Ainsi, la majorité des recherches concernant les mouvements paysans transnationaux s'inscrivent dans une perspective davantage culturelle, i.e., qui met centralement en relief les relations de pouvoir à l'oeuvre dans le domaine agricole et agroalimentaire à l'échelle globale plutôt que la structure des opportunités politiques et la mobilisation des ressources. Nous avons cependant montré que ces deux perspectives reproduisaient le même biais, celui de la non-problématisation de l'espace. Les spatialités de l'action collective ne sont pourtant pas toujours, ni uniquement, déterminées par les spatialités du pouvoir. De même, les dynamiques de mobilisation des acteurs sociaux – nous l'avons observé dans nos recherches antérieures (McSween, 2006) – ne sont pas toujours, ni uniquement, articulées autour de logiques réactives.

Nous avons ainsi construit notre cadre théorique et méthodologique en fonction d'une hypothèse centrale : que l'action collective des mouvements sociaux, y compris leur

déploiement sociospatial, était *aussi* articulée autour de logiques autonomes. Une telle hypothèse impliquait une méthodologie de recherche qui, pour comprendre comment les frontières des réseaux et des actions collectives paysannes s'étaient construites dans le temps et dans l'espace, nécessitait de porter attention à la compréhension que les acteurs collectifs avaient d'eux-mêmes, de leurs actions et du contexte dans lequel ils se situaient.

C'est dans cette perspective que nous avons retenu une approche de recherche qualitative s'appuyant en grande partie sur des entretiens en profondeur avec des acteurs paysans ayant participé à la construction des réseaux paysans transfrontaliers ouest-africains à l'étude. Comme il s'agissait de mieux comprendre la formation de réseaux transnationaux, nous avons par ailleurs retenu la méthode de l'étude de cas multiples (Sénégal et Ghana) pour recueillir nos données d'enquête. L'enquête au Sénégal nous a permis de recueillir des données sur les premières initiatives de mise en réseau d'OP autonomes dans l'espace sahélien, ainsi que sur la dynamique de création du ROPPA à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest (espace CEDEAO). Quant à l'enquête au Ghana, elle nous a permis de recueillir des données sur les dynamiques de mise en réseau d'OP qui ont eu lieu après la création du ROPPA et hors de l'espace sahélien. Ensemble, ces deux études de cas nous ont permis de retracer les grands courants de la trajectoire sociospatiale du mouvement paysan ouest-africain.

CHAPITRE VIII. ANALYSE DES RÉSULTATS

Afin de mieux comprendre les dynamiques de transnationalisation des organisations paysannes ouest-africaines, nous nous sommes appuyés, dans le cadre de cette recherche sur les catégories analytiques tirés de la théorie de la géographie des solidarités transnationales. Nous nous sommes ainsi intéressés aux « pratiques discursives » et aux « pratiques matérielles » qui avaient animé la mise en réseau des acteurs à des échelles dépassant le cadre national.

8.1 Les pratiques discursives

Notre questionnement sur les « pratiques discursives » de construction des solidarités paysannes transnationales nous a porté à interroger les données issues de l'enquête afin d'observer la construction du « nous » entre acteurs paysans (l'identité partagée), la construction scalaire des enjeux dans le discours et la construction d'espaces de dialogue avec les pouvoirs publics.

8.1.1 La construction d'une identité partagée : de la communauté de destin à la communauté de dessein

La solidarité est fonction d'un lien social d'engagement entre des personnes liées soit par une même communauté de destin et/ou par une même communauté de dessein.

La communauté de destin, c'est celle qui est provoquée par les réalités extérieures aux individus et qui s'impose à eux avec force ; au premier rang de celles-ci on trouve la réalité territoriale dès lors qu'on n'a pas les moyens de la quitter. De son côté, la communauté de dessein, c'est celle que l'on choisit en fonction de ses intérêts ou de ses convictions (Ollivro, 2009).

Chacune des OP locales et supralocales qui se rencontrent dans l'espace des Six S s'enracine dans une « communauté de destin » territoriale. Mais les résultats de notre recherche indiquent que, par-delà leurs différences nationales et de secteur d'activité, les acteurs du

mouvement ont en commun le fait de s'identifier de prime abord comme membres d'exploitations familiales. Cette identification traverse l'ensemble de la mise en récit d'eux-mêmes par les acteurs paysans et est au coeur de toutes les propositions mises de l'avant par les OP dans leur histoire. C'est-à-dire que la communauté de dessein, i.e., les intérêts et les convictions partagés, s'est construite d'abord et avant tout en s'appuyant sur cette condition commune, constituant le « liant » entre les acteurs paysans qui ont contribué à l'émergence et au développement du mouvement paysan ouest-africain.

Au plan analytique, cela signifie que le noyau discursif de la construction des solidarités transfrontalières et ce, tant au sein de la PFPS qu'au sein du ROPPA et de ses membres, tient moins aux frontières nationales, aux appartenances ethniques, au secteur d'activité (pêche, agriculture vivrière ou de rente, exploitation forestière, etc.), au statut associatif (fédérations de coopératives, de GIE ou d'associations paysannes), qu'au fait de pratiquer leurs activités dans le cadre d'une exploitation familiale. En ce sens, les « pratiques discursives » qui ont contribué à étendre les relations transnationales entre OP peuvent être observées dans le travail fait par les acteurs du CNCR, du ROPPA et de ses autres membres pour mettre de l'avant la notion d'exploitation familiale en tant que notion identitaire rassembleuse permettant de « faire le pont » entre les acteurs de différents espaces territoriaux.

Lorsque l'on observe les luttes menées par les acteurs paysans à la fois dans les espaces nationaux et dans l'espace ouest-africain, la notion d'exploitation familiale apparaît comme étant au coeur des préoccupations des acteurs et de leur discours. Tous les enjeux, sont abordés à partir de ce noyau discursif. La campagne *Afrique nourricière* menée par le ROPPA a ainsi été construite de façon à mettre de l'avant la capacité des exploitations familiales ouest-africaines à nourrir les populations du territoire. L'enjeu foncier, celui de l'accaparement des terres a été présenté de façon à mettre en lumière les impacts de cet accaparement sur les exploitations familiales (quel accès à l'eau, aux équipements, aux financements pour celles-ci?). L'enjeu commercial, celui de l'Accord de partenariat économique avec l'Union européenne, a été présenté en mettant en relief les impacts d'une libéralisation accrue sur les exploitations familiales et en mettant de l'avant la nécessité de

protéger de la libéralisation certains produits sensibles importants pour la sécurité alimentaire et pour la survie des exploitations familiales.

Dans les années 1990, le discours des organisations paysannes ouest-africaines a fait un saut qualitatif important mais cela toujours en prenant appui sur la notion d'exploitation familiale, notion à la base de leur identité partagée. Le discours sur la souveraineté alimentaire qui s'est développé dans la deuxième moitié des années 1990 (Blein et al., 2007) n'a en effet pas remplacé la notion d'exploitation familiale comme noyau discursif dans le mouvement paysan ouest-africain mais est plutôt venu s'y greffer en étoffant l'argumentaire des acteurs. Si, dans un premier temps, ce fut le concept de souveraineté alimentaire qui a permis de faire un pont entre les acteurs paysans ouest-africain et ceux des autres régions du monde (notamment ceux mobilisés au sein de La Via Campesina), la notion d'agriculture familiale joue aussi ce rôle aujourd'hui comme le démontre d'ailleurs le fait que la FAO ait fait de 2014 l'Année internationale de l'agriculture familiale. Dans la pensée des acteurs paysans ouest-africains, ces deux notions (agriculture – ou exploitation – familiale et souveraineté alimentaire) sont de toute façon indissociables l'une de l'autre. De même, la question environnementale s'inscrit pour les acteurs paysans dans une suite logique qui met au premier plan le mode d'exploitation familiale et qui place en son coeur les producteurs agricoles et les exploitants : il s'agit de donner aux exploitations familiales les moyens de pratiquer une agriculture « écologiquement intensive » qui permet d'accroître la production tout en assurant sa durabilité... et il s'agit aussi de s'assurer que ces produits trouveront un marché pour être commercialisés.

Ainsi, la construction scalaire des enjeux dans le discours des OP ouest-africaines doit être comprise comme une montée en généralité qui prend ses origines dans la défense de l'exploitation familiale. La question de la souveraineté alimentaire est une montée en généralité portée par les acteurs paysans dans la mesure où ce concept implique un appel d'État en ce qui concerne les politiques alimentaires et agricoles et, de là, une construction de politiques qui s'appuierait non pas sur un modèle de développement abstrait, mais sur les préoccupations et les intérêts des habitants d'un territoire. Le concept de souveraineté

alimentaire, tel qu'il est compris par les acteurs paysans ouest-africains est un concept qui (re)lie et (re)territorialise explicitement, en ce qui concerne les produits alimentaires, l'action de produire et l'action de consommer. Lorsque les acteurs paysans appellent à une nouvelle orientation des politiques publiques allant dans le sens de la souveraineté alimentaire, ils appellent à penser de concert les questions agricoles et alimentaires afin de sécuriser à la fois les revenus des paysans et l'accès aux aliments des consommateurs. La perspective est transversale et territoriale. Cela s'inscrit en faux contre les perspectives en silo qui appréhendent la faim et la pauvreté d'un côté et le développement économique (national) de l'autre. Cela s'inscrit aussi en faux contre les perspectives déterritorialisées par le biais desquelles les producteurs et les consommateurs sont appréhendés de façon a-spatiale : les uns produisant pour des consommateurs déterritorialisés; les autres consommant des produits dont la provenance territoriale n'est qu'un facteur marginal.

Bref, que les acteurs du CNCR, du ROPPA, du FONG, du GFAP, etc. fassent la promotion de la souveraineté alimentaire, du développement durable ou d'autres notions, aujourd'hui comme hier, le coeur de leurs actions demeure la défense et de la promotion des exploitations familiales et ce, dans tous les espaces d'action collective dans lesquels ils interviennent. L'originalité de la construction discursive des enjeux par le mouvement paysan ne se situe pas dans l'identification des échelles les plus pertinentes pour défendre les intérêts de ses membres, mais bien dans sa capacité à élaborer et à présenter, dans différents espaces et à différentes échelles, des analyses et des propositions originales fondées sur la consultation de ses membres... et sur la défense et la promotion de l'exploitation familiale.

8.1.2 « Parler en notre propre nom » et établir le dialogue avec les pouvoirs publics

Nos enquêtes nous ont amené à mieux comprendre les dynamiques sociospatiales des acteurs collectifs paysans dans l'espace ouest-africain, mais celles-ci nous ont aussi amené à réfléchir sur les dynamiques d'interaction de ces acteurs avec les pouvoirs publics. La période pendant laquelle nous avons mené nos enquêtes suivait en effet de près une décennie de mobilisations paysannes visant à ce que soient élaborées et mises en oeuvre des politiques agricoles

favorables aux exploitations familiales. Les dynamiques et les logiques des solidarités paysannes développées pendant cette période sont fortement liées à cette volonté des acteurs paysans d'exercer une influence sur les décideurs politiques à différentes échelles.

Dans le cadre de cette recherche, nous avons adopté une perspective ex-centrée par rapport aux approches dominantes de l'étude des mouvements sociaux. Nous avons ainsi fait l'hypothèse que les trajectoires sociospatiales des mouvements avaient *aussi* une composante autonome, i.e., qu'elles n'étaient pas que des réponses, des réactions, face aux dynamiques sociospatiales des pouvoirs publics ou des acteurs dominants. Nous avons aussi fait l'hypothèse que la trajectoire sociospatiale transfrontalière du mouvement avait été influencée (mais non déterminée) par d'autres dynamiques : celle de la coopération internationale; celle des dynamiques d'intégration régionale ouest-africaines; celle du mouvement Via Campesina et du mouvement altermondialiste. Notre recherche a confirmé ces hypothèses en révélant que les dynamiques sociospatiales du mouvement paysan ouest-africain résultent d'une fertilisation croisée de multiples dynamiques sociospatiales qui répondent à certains moments à des logiques réactives/stratégiques face aux projets sociospatiaux d'autres acteurs et à d'autres moments à des logiques autonomes (internes au mouvement).

À cet égard, notre recherche révèle que la construction d'échelles d'action collective et de structures de mobilisation par-delà les frontières nationales a souvent répondu à des objectifs stratégiques, notamment celui de tirer profit d'opportunités de participation. Dans le cas de la participation d'acteurs paysans aux instances du CILSS, il s'agissait de saisir une opportunité de participation au sein d'une organisation inter-étatique afin de faire entendre la voix des paysans. L'enjeu autour duquel la participation des paysans a été encouragée à l'époque était celui de la désertification. Pour les acteurs paysans, cet enjeu était en quelque sorte un « prétexte » pour créer une interface entre les OP et les pouvoirs publics dans le cadre du CILSS et ce, afin de faire valoir les intérêts des exploitations familiales par-delà le seul enjeu de la désertification et de favoriser la structuration nationale et trans-sahélienne des OP. En ce qui concerne la PFPS, comme elle a été construite à partir du CILSS, la question des

frontières sociospatiales de l'organisation et du meilleur espace pour faire valoir les intérêts de ses membres ne s'est pas posée. Elle allait de soi.

Dans le cas du ROPPA par contre, les acteurs ont sciemment choisi de se donner l'espace CEDEAO comme échelle d'action collective et ce, pour des raisons explicitement politiques et stratégiques (un espace « maîtrisable » d'action collective) dans un contexte où le mouvement était encore faiblement présent, empiriquement, dans cet espace. Dans le cas du ROPPA, les enjeux ont été construits à partir de la notion d'exploitation familiale, mais les actions collectives ont été construites en réaction face aux projets scalaires des pouvoirs publics, i.e., c'est parce que des négociations de libre-échange étaient en cours à l'échelle de la CEDEAO que le ROPPA s'est investi à cette échelle et c'est parce que des politiques agricoles étaient en voie d'élaboration à l'échelle de l'UEMOA et de la CEDEAO que le ROPPA s'est investi à cette échelle.

La montée de la « norme participative » dans le monde de la coopération internationale et des institutions internationales dans les années 1990 a certainement contribué à créer un contexte favorable à la participation des acteurs paysans dans les débats les concernant. Mais si les acteurs paysans ont été invités à participer aux débats les concernant, c'est aussi parce qu'ils ont réussi à se construire en tant qu'acteurs collectifs forts et porteurs de propositions proprement paysannes fondées sur des consultations élargies auprès de leurs membres. C'est sur cette base que le « dialogue » avec les pouvoirs publics a été rendu possible.

La période comprise entre 1995 et 2006 a été marquée par une volonté des acteurs paysans ouest-africains d'influencer les processus politiques en cours afin que les politiques adoptées par les États et les institutions inter-étatiques tiennent compte des intérêts des exploitations familiales. Pour cela, les acteurs paysans ont dû se construire en tant qu'interlocuteurs légitimes des pouvoirs publics et construire des espaces de dialogue avec les pouvoirs publics. Dans les deux cas, ces processus se sont construits de façon multi- et inter-scalaire.

La revendication de participation, celle de « parler en notre propre nom », est omniprésente dans le mouvement paysan ouest-africain. Cette revendication s'inscrit dans une histoire de longue de marginalisation politique des paysans dans les États ouest-africain. Les paysans ont en effet longtemps été exclus des processus politiques, y compris de l'élaboration des politiques les concernant au premier chef. Tant les fonctionnaires de l'État que les institutions internationales et les OCI ont ainsi longtemps parlé au nom des pauvres, au nom des paysans, sans que ceux-ci puissent faire entendre collectivement leur voix. Le paradigme de la modernisation des années 1960-70 a fait des paysans et des ruraux des outils au service de l'État et d'un objectif plus large, celui du développement économique national. Le paradigme du libre-marché des années 1980-1990 a pour sa part cherché à transformer les paysans en entrepreneurs agricoles en concurrence les uns avec les autres, y compris les entrepreneurs agricoles des autres pays. Le processus de retrait de l'État du secteur agricole n'a pas été négocié avec les paysans et les ruraux : ils ont été mis devant le fait accompli et appelés à se débrouiller.

Dans les années 1990, lorsque les paysans ont revendiqué de pouvoir participer aux discussions et aux débats sur des sujets concernant le monde rural et agricole, la revendication était importante. Pouvoir être entendus des pouvoirs publics et des institutions internationales était – et est toujours – pour les paysans, un enjeu majeur. Le fait que les chercheurs désignés par l'UEMOA pour construire sa politique agricole régionale aient choisi eux-mêmes les paysans qui seraient consultés témoigne d'une façon de faire où la légitimité des « représentants » paysans est fondée sur l'appréciation des chercheurs et des décideurs davantage que sur un processus où les paysans nommeraient leurs propres représentants. Dans la mise en récit de leur propre histoire par les acteurs paysans qui ont participé à la création et au développement du ROPPA et des Plateformes paysannes nationales, tous ont indiqué que la volonté de « parler en [leur] propre nom » était une préoccupation majeure. Dans des contextes nationaux où les paysans et les ruraux ont longtemps été marginalisés dans l'espace public et où ils ont subi les décisions politiques sans être consultés (les PAS en sont un bon exemple), se constituer en acteur collectif légitime et reconnu était, en soi, un enjeu de lutte. La revendication de l'acteur paysan sénégalais membre de la deuxième

évaluation des PASA en Afrique subsaharienne de pouvoir « se rencontrer entre paysans » pour faire cette analyse s'inscrit dans cette perspective. Il s'agissait de se donner les moyens de développer une analyse et des propositions paysannes autonomes.

Au Sénégal, le CNCR a été créé en tant que Plateforme paysanne nationale précisément pour se donner un statut d'interlocuteur légitime face à des pouvoirs publics qui refusaient la participation officielle de la FONGS aux discussions concernant le monde rural et agricole en arguant qu'elle ne représentait pas l'ensemble des paysans du pays. Le GFAP au Ghana a été créé aussi en partie dans le but d'accroître la légitimité des OP en tant qu'interlocuteurs des pouvoirs publics. La Plateforme paysanne du Sahel a été créée afin de donner corps à une voix paysanne commune aux OP sahélienne au sein du CILSS. De même, les frontières spatiales du ROPPA ont été imaginées afin de renforcer le poids des OP à l'échelle ouest-africaine face aux institutions inter-étatiques de l'UEMOA et de la CEDEAO. Les acteurs paysans ont, à toutes les échelles, cherché à mettre de l'avant des propositions autonomes appuyées par des consultations auprès de leurs membres. La création et le renforcement de Plateformes paysannes nationales donnait un poids difficile à ignorer par les pouvoirs publics aux propositions mises de l'avant. Aujourd'hui, si le poids des OP face aux pouvoirs publics dans les différents États ouest-africains est pour le moins inégal, plusieurs Plateformes paysannes nationales sont néanmoins parvenues à se construire, sinon en tant qu'interlocuteur obligé, du moins en tant qu'acteur collectif pouvant difficilement être ignoré. À l'échelle de l'Afrique de l'Ouest, la participation du ROPPA aux processus institutionnels concernant le monde rural et agricole est même devenue la norme. Le ROPPA est ainsi invité à participer aux discussions non seulement au sein de la CEDEAO et de l'UEMOA, mais est aussi souvent invité à participer en tant que représentant du monde paysan ouest-africain, à des forums internationaux sur l'agriculture : Comité sur la sécurité alimentaire de la FAO; Forums paysans du Fonds international de développement agricole (FIDA) des Nations Unies; etc. Bref, le ROPPA est devenu un interlocuteur incontournable des institutions inter-étatiques en ce qui concerne le développement rural et les questions agricoles et alimentaires.

La force du mouvement paysan ouest-africain réside, bien entendu, dans la force du nombre, mais elle réside aussi dans sa capacité de proposition. Or, cette capacité de proposition – et la légitimité desdites propositions – est fondée sur une approche mettant en son cœur la participation active des paysans aux débats les concernant. Andrea Cornwall (2002) a développé la notion « d'espaces participatifs autonomes » pour rendre compte de phénomènes par le biais desquels les acteurs ne font pas que s'insérer dans des espaces de participation « externes » auxquels ils sont invités, mais construisent aussi des espaces de participation et de dialogue « internes » au sein d'associations. Dans la pensée de Cornwall, ces espaces de participation autonomes constituent le fondement à partir duquel les acteurs établissent un dialogue avec les pouvoirs publics dans le cadre des espaces participatifs auxquels ils sont invités ou auxquels ils parviennent à s'inviter. C'est sur la base des positions et propositions développées dans le cadre de ces espaces participatifs autonomes que les acteurs parviennent parfois aussi à « remodeler » ces espaces participatifs externes en changeant les termes des débats.

Cette notion est intéressante pour les fins de notre discussion. Elle permet en effet de souligner que si les OP ouest-africaines constituent des structures organisationnelles permettant de porter la voix des paysans dans des espaces de dialogue avec les pouvoirs publics, elles ont constitué d'abord – et constituent encore – des espaces de construction de propositions sur la base d'un dialogue interne entre acteurs paysans. Dans leur histoire, les OP ouest-africaines vont à la fois créer des espaces de dialogue internes (entre paysans) et des espaces de dialogues élargis (en invitant des acteurs publics dans des ateliers ou des forums organisés par les OP, comme ce fut le cas lors du Forum *Quel avenir pour le paysan sénégalais?* organisé par la FONGS en 1992 ou lors de l'Atelier sous-régional de restitution de la deuxième mission d'évaluation des PASA en 1999. Les OP ouest-africaines vont aussi, dans leur histoire, investir des espaces participatifs externes auxquels ils sont invités et chercher à influencer ce qui y est mis en débat, comme ce fut le cas lors des rencontres entourant l'élaboration de la politique agricole de la CEDEAO auxquelles ont participé des représentants du ROPPA.

Les OP autonomes ouest-africaines se sont sciemment développées hors des structures étatiques ou paraétatiques existantes. Elles cherchaient tout d'abord à répondre à des besoins concrets vécus par les paysans, mais elles sont aussi, au fil du temps, devenues des espaces de participation, des espaces à l'intérieur desquels les paysans pouvaient débattre et construire des compréhensions partagées des enjeux et ainsi formuler des propositions. En ce sens, ces OP – certaines d'entre elles du moins – sont devenues des espaces publics au sens premier du terme. La mise en réseau translocale de ces OP autonomes sénégalaises avec des OP autonomes de pays environnants, d'abord par le biais des Six S puis par celui du CILSS, a contribué à construire une dynamique d'interconnaissance et d'échanges qui sera au fondement des positions qui seront défendues plus tard par le ROPPA à l'échelle sous-régionale et par ses membres à l'échelle nationale. C'est sur la base des débats internes tenus dans le cadre des espaces de dialogue entre paysans constitués par les OP que les acteurs sont entrés en dialogue avec les pouvoirs publics, ont contribué à construire la dynamique des espaces participatifs et à faire entendre des propositions autonomes dans ces espaces.

Les instances « participatives » regorgent, partout dans le monde, de « représentants » de la société civile qui ont en fait été choisis par les pouvoirs publics alors que des associations davantage représentatives sont laissées en marge. Pour être « invitée » à participer, la FONGS a ainsi travaillé activement à construire un espace de dialogue national **entre paysans** qui serait suffisamment représentatif pour que son statut d'interlocuteur de l'État, au nom des paysans sénégalais, ne puisse être remis en cause par les pouvoirs publics. Dans l'espace ouest-africain, les OP ont, là aussi, cherché à construire des espaces de dialogue entre OP, d'abord dans le cadre de la Plateforme paysanne du Sahel, puis dans le cadre du ROPPA.

À l'échelle de la CEDEAO, le ROPPA est parvenu non seulement à s'inviter (ou à se faire inviter) dans le cadre d'espaces participatifs (auxquels leur participation n'avait rien d'inéluctable), mais aussi à influencer ce qui y était mis en débat. Il y a eu, dans ces instances, une co-production non seulement des espaces participatifs, mais aussi des termes des débats. La stratégie adoptée par les OP, consistant à produire une contre-expertise légitimée par des consultations larges auprès des ruraux, leur a permis de se présenter en tant

que représentants légitimes des paysans, mais aussi de se constituer une source alternative d'informations et d'analyse sur laquelle ils pouvaient s'appuyer pour défendre leur vision des politiques en question. Il s'agit ici d'une dynamique combinant l'appropriation et le remodelage d'espaces de participation et de dialogue. C'est aussi en utilisant (en s'appropriant, en remodelant) les espaces participatifs externes auxquels ils étaient invités à participer à des échelles **supranationales** (CILSS, CEDEAO) que les OP ont travaillé à construire et à développer les espaces de participation paysanne à l'échelle **nationale** dans plusieurs pays de la sous-région : création/renforcement de Plateformes paysannes nationales avec le programme PADLOS dans l'espace du Sahel; fond de renforcement des capacités des OP de la CEDEAO.

Dans le cas du OP sénégalaises et du ROPPA, l'insistance des organisations impliquées quant à la nécessité pour les membres de pouvoir mener leurs propres réflexions et de négocier sur cette base constitue une caractéristique visant à mettre en relation les espaces participatifs et de dialogue créés par les mouvements, que nous avons qualifié d'espaces participatifs « autonomes », et des espaces participatifs « invités » (ou auxquels on s'invite...). Les relations entre les OP et les pouvoirs publics peuvent ainsi être appréhendés comme se situant à l'intersection des espaces participatifs autonomes créés par les OP et des espaces (plus ou moins) participatifs de construction des politiques publiques à diverses échelles.

8.2 Les pratiques matérielles

Notre questionnement sur les « pratiques matérielles » de construction des solidarités paysannes transnationales nous a porté à interroger les données issues de l'enquête afin d'observer les espaces à l'intérieur desquels les acteurs paysans se sont mobilisés dans leur histoire et de décrire la trajectoire sociospatiale des OP sénégalaises et ghanéennes en portant particulièrement attention aux logiques et aux rationalités de cette transnationalisation dans la perspective des acteurs. Ce que nous avons trouvé au Sénégal et au Ghana, ce sont a) des trajectoires de transnationalisation multiples et interscalaires et ; b) des espaces de mobilisation construits au croisement d'espaces sociaux sécants.

8.1.1 Des trajectoires de transnationalisation multiples et interscalaires

Nos résultats empiriques permettent de souligner à grands traits qu'il n'existe pas de schéma unique de constitution des mouvements transnationaux qui passerait nécessairement *d'abord* par la sphère nationale. L'esprit aime à se représenter les phénomènes sociaux comme s'ils étaient inscrits dans des trajectoires spatio-temporelles linéaires. Dans notre cas, cela se serait traduit par une représentation du phénomène de transnationalisation de l'action collective paysanne sur une trajectoire linéaire dans le temps et l'espace :

« Temps 1 = local ➡ Temps 2 = national ➡ Temps 3 = transnational »

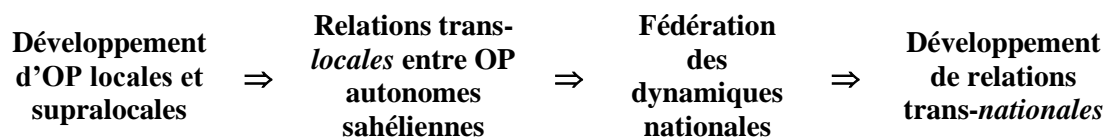
Lors de la construction de notre cadre théorique et méthodologique, nous avons indiqué ne pas vouloir nous appuyer sur un *a priori* spatial, mais voulions plutôt considérer le déploiement spatial des relations transnationales dans l'histoire du mouvement comme étant une question d'ordre empirique. Une telle approche, nous semblait-il, nous permettrait de ne pas nous embourber dans un biais nationalo-centrique. Sur le terrain, la capacité de cette approche de mettre à plat les *a priori* spatiaux s'est avérée porteuse. Ce que notre recherche nous a permis d'observer à partir du Sénégal n'est en effet pas une dynamique de *transnationalisation* des pratiques matérielles et discursives d'acteurs ancrés dans des espaces *nationaux*, mais plutôt une dynamique se déployant dans de multiples spatialités incluant, mais ne se limitant pas, à des spatialités scalaires (changement d'échelle). Observées à partir du mouvement paysan sénégalais, les relations transfrontalières se sont révélées avoir émergé tout d'abord de relations *trans-locales* (relations horizontales entre OP *locales*) plutôt que de relations *trans-nationales* (relations horizontales entre Plateformes *nationales*). C'est-à-dire que des relations de solidarité se sont développées entre OP locales (ou supralocales) situées dans des espaces nationaux différents avant que les OP de ces pays ne soient fédérées à l'échelle nationale dans leur pays respectif. Les solidarités paysannes nationales ont été construites **après** le développement de solidarités *trans-locales* et ont donc été contemporaines du développement de solidarités *trans-nationales*.

Ainsi, dans les années 1990, un certain nombre d'associations dont certains membres se connaissaient déjà par le biais des Six S et auxquelles vont s'ajouter d'autres associations d'autres pays sahéliens, vont créer la Plateforme paysanne du Sahel. Cette association transnationale avait alors pour objectif de porter la voix de paysans (organisés en plateformes paysannes nationales) auprès des pouvoirs publics réunis dans une organisation interétatique spécifique, le CILSS. Les contours géographiques de cet espace de solidarité étaient alors calqués sur l'espace institutionnel du CILSS dans un contexte où il n'existait alors de plateforme paysanne structurée à l'échelle nationale qu'au Sénégal. C'est suite à une demande des délégués paysans présents à la rencontre de Praia (Cap Vert) que le Programme d'appui au développement local au Sahel (PADLOS), financé par les donateurs du Club du Sahel, a été mis en place. C'est ce programme qui a favorisé un premier développement de Plateformes paysannes nationales dans les pays du Sahel où elles n'avaient pas encore amorcé ce processus. Ici, ce sont les solidarités paysannes trans-*nationales* développées dans le cadre de rencontres au sein du CILSS qui ont été au fondement de la construction de solidarités paysannes *nationales*. C'est à partir d'un problème partagé, la désertification dans l'espace sahélien, que ce sont construites ces solidarités transnationales.

Par contre, observées à partir du mouvement paysan ghanéen, les relations transfrontalières se sont révélées avoir émergées de relations d'abord trans-*nationales* qui ont favorisé la fédération des dynamiques nationales (mais sans l'établissement de relations trans-*locales*). C'est-à-dire que des relations trans-*locales* n'existaient pas entre les OP ghanéennes et les OP des pays limitrophes avant le développement de relations trans-*nationales*. C'est en fait la rencontre avec le ROPPA qui a provoqué la création d'une Plateforme nationale.

Figure 1. Trajectoires de transnationalisation des OP du Sénégal et du Ghana

Dans le premier cas (Sénégal), il s'agit d'une trajectoire d'abord trans-locale :



Dans le deuxième cas (Ghana), il s'agit d'une trajectoire d'abord transnationale:



Ainsi, un des éléments importants qui peut être tiré des résultats de nos enquêtes est d'ordre conceptuel. Il nous a ainsi fallu substituer au concept de réseaux transnationaux celui de réseaux transfrontaliers pour marquer le fait qu'un des réseaux important dans l'histoire du mouvement (celui constitué par les Six S) n'était pas *trans-national*, mais bien *trans-local*. Au plan conceptuel, c'est la notion de « transnationalisation » qui est généralement utilisée pour parler des dynamiques de mise en réseau d'acteurs par-delà les frontières nationales. Or, cette notion postule implicitement qu'un mouvement ou des mouvements existants – et organisés à l'échelle *nationale* – se seraient, à un certain moment, *trans-nationalisés*. Ainsi, les chercheurs mobilisant une approche par les échelles pour étudier les mouvements sociaux transnationaux conceptualisent généralement les relations scalaires comme si celles-ci connectaient des espaces ayant des frontières territoriales déterminées. Comme le souligne Sheppard (2002), l'utilisation du concept de transnationalisation porte en lui le principal errement des approches par les échelles, soit celui de postuler que les relations verticales dominant la spatialité du politique. À cet égard, le concept de solidarités transfrontalières, bien qu'ayant été investi jusqu'ici d'un imaginaire visant à rendre compte de relations se passant près des frontières (Enda Diapol, 2007), nous semble permettre, lorsqu'on l'utilise pour rendre compte des spatialités empiriques des mouvements sociaux, de mettre à plat les présupposés spatiaux et scalaires implicites dans le concept de solidarités transnationales d'ainsi d'ouvrir l'espace analytique disponible pour rendre compte de la diversité des

logiques et rationalités autonomes (ou non autonomes) à partir desquelles les acteurs sont interconnectés à travers l'espace et ce, qu'il s'agisse de relations verticales ou horizontales (Leitner et al., 2008).

Nos enquêtes ont aussi révélé que les dynamiques sociospatiales des OP ouest-africaines étaient le résultat d'un processus non seulement multiscalaire, mais aussi *inter-scalaire* : les relations entre OP à l'échelle *nationale* se sont construites en même temps que se développaient les relations *trans-nationales* et ce, dans un processus d'interfécondation. L'action collective des OP ouest-africaines s'est d'abord (au début des années 1990) déployée dans l'espace sahélien puisqu'il y existait déjà un noyau de solidarités paysannes *trans-locales* – mais étendu à plusieurs pays du Sahel – à cette échelle et qu'une opportunité de participation s'est présentée et a été saisie par des leaders du mouvement des Six S. Observée à partir de la dynamique sénégalaise, l'action collective paysanne s'est ensuite (à partir du milieu des années 1990) déployée sur deux échelles de façon concomitante : à l'échelle nationale et à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest politique (CEDEAO et, dans une moindre mesure, UEMOA) en fonction des objectifs stratégiques des acteurs du mouvement.

8.1.2 Construire l'action collective au croisement d'espaces sociaux sécants

La perspective ex-centrée adoptée dans le cadre de cette recherche a permis d'observer l'intersection des différentes trajectoires transfrontalières qui ont contribué à la construction d'une capacité d'action collective nationale et transfrontalière. Le soutien de la coopération internationale à la mise en réseau trans-locale d'OP autonomes a ainsi été crucial, dans la perspective des acteurs, pour le développement initial du mouvement. Le « noyau » des acteurs du mouvement paysan transfrontalier ouest-africain s'est en effet créé dans l'espace social de l'association des Six S. L'ouverture d'institutions interétatiques telles le CILSS à la participation des organisations paysannes (en tant que membres de la « société civile ») a par ailleurs été un élément significatif du « saut » des acteurs paysans sahéliens membres des Six S dans l'espace public supranational. Dans les deux cas, les dynamiques d'organisation

transfrontalière et transnationale des paysans rencontrent et croisent d'autres dynamiques au carrefour de ce qu'Agrikolanski (2003) appelle des « espaces sociaux sécants ».

Les solidarités paysannes et l'action collective transfrontalières du mouvement paysan ouest-africain ne se déploient pas en vase clos, mais bien dans l'interaction avec d'autres mouvements et processus en cours. Ainsi, dans les années 1970-1980, le déploiement sociospatial des relations paysannes trans-locales et transnationales a croisé et a été fertilisé par le déploiement sociospatial d'une certaine coopération internationale influencée par les idéologies tiers-mondistes. Dans les années 1980, cette logique croisait par ailleurs celle des militants marxistes-léninistes qui cherchaient à organiser dans certains pays ouest-africains (à l'échelle nationale) le monde rural dans la perspective du socialisme auto-gestionnaire. Dans les années 1990-2000, le déploiement sociospatial des organisations paysannes a aussi rencontré et a été influencé par l'avancée de la norme participative dans les institutions internationales et les OCI, de même que par les projets d'intégration régionale des pouvoirs publics ouest-africains. Le déploiement sociospatial des luttes sociales anti-capitalistes (par le biais des Forums sociaux mondiaux notamment) et celui du mouvement paysan transnational La Via Campesina dans les années 1990-2000 ont aussi rencontré et fertilisé la trajectoire du mouvement paysan ouest-africain.

L'intersection avec les mouvements tiers-mondistes et auto-gestionnaires

La dynamique des relations transfrontalières entre OP en Afrique de l'Ouest a ceci d'unique qu'elle a été initialement adossée à une forme de coopération internationale innovante qui a soutenu la mise en réseau des OP par-delà les frontières nationales et, de là, a contribué à la constitution d'un nouvel espace de dialogue entre acteurs paysans. Nos résultats d'enquête révèlent ainsi que l'Association Six S a joué un rôle important dans la mise en réseau initiale des acteurs paysans qui allaient être par la suite au coeur de la politisation des OP sahéliennes et de leur institutionnalisation à des échelles dépassant le cadre national (voir étude de cas du Sénégal). La forme de coopération internationale prônée par les Six S était inspirée d'une compréhension du monde marquée par la prégnance des idéologies tiers-mondistes et auto-gestionnaires chez une partie des acteurs de la coopération internationale de l'époque. Sur le

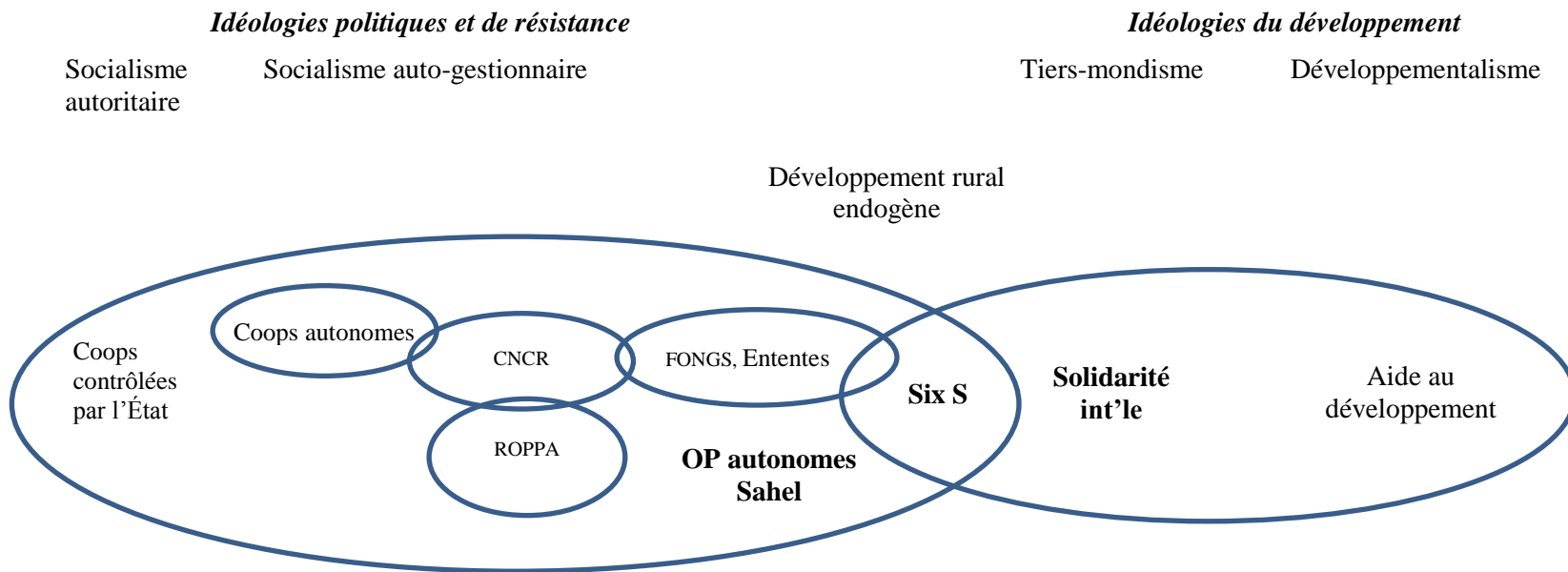
terrain, cela s'est traduit par des formes de coopération internationale qui rejetaient « l'approche projet » au profit d'approches visant à soutenir l'auto-organisation des ruraux et des paysans pour favoriser un développement endogène. Cette orientation vers le développement rural endogène et l'organisation des ruraux était aussi soutenue par plusieurs intellectuels et États ouest-africains de l'époque. Certains de ces derniers déployèrent d'ailleurs des organisateurs/animateurs dans les milieux ruraux dans les années 1980. Ce fut le cas au Sénégal (Diedhou, 1998).

Le premier jalon de cette construction, telle qu'elle se laisse appréhender à partir du Sénégal, peut être retracé dans la création au Sahel d'un premier espace « autonome » (par rapport aux pouvoirs publics) d'échanges transfrontaliers entre associations paysannes locales. Ce premier espace, dont la construction a été impulsée par le biais de l'Association Six S à la fin des années 1970 était un espace d'échange et d'entraide qui se vouait explicitement à soutenir les associations paysannes autonome de l'espace sahélien. Cette association a réuni des organisations paysannes de différents pays de la zone sahélienne dans un contexte où les solidarités paysannes n'étaient pas encore fortement structurées à l'échelle nationale. Il s'agissait d'une solidarité transfrontalière horizontale entre organisations paysannes locales sur la base de problèmes partagés. La solidarité est donc ici *trans-locale* et non *trans-nationale*. Des logiques politiques étaient cependant sous-entendues au sein des Six S comme le relate Mamadou Cissokho dans son essai (2009) :

Comme Six S ne pouvait pas, à l'époque des partis-États, déclarer sa finalité (qui était de permettre aux paysans de se mettre debout et de s'organiser pour s'occuper eux-mêmes de leur vie), l'association n'a parlé, à l'extérieur, que de son rôle en saison sèche [...] Mais, étant donné les critères qui permettaient d'être soutenus, on voyait bien que son action n'était pas menée uniquement pour que les Sahéliens puissent faire des activités de saison sèche, mais pour qu'ils s'organisent au niveau local. En effet, on n'intervenait dans une zone que quand celle-ci s'était structurée elle-même, quand elle avait ses propres objectifs, etc. L'objectif fondamental était de permettre à une communauté, qui a engagé les débats sur ce qu'elle est, ce qu'elle veut être et les rôles et responsabilités des différents groupes en son sein, d'aller plus loin. C'est ce progrès interne que Six S appuyait (pp.54-55).

L'Association Six S a constitué un premier espace de rencontre transfrontalière entre acteurs paysans membres d'associations paysannes autonomes dans un contexte où les organisations paysannes étaient encore faiblement structurées à l'échelle nationale. Dans le récit qu'en font les acteurs paysans sénégalais, le noyau des acteurs qui ont par la suite contribué activement à la création de la Plateforme paysanne du Sahel et du ROPPA avait ainsi interagi dans le cadre des rencontres des Six S. Il ne s'agit pas d'attribuer aux Six S la « paternité » du mouvement paysan ouest-africain ni même de le considérer comme son ancêtre; ce n'est pas ainsi que les acteurs paysans rencontrés se représentent les Six S. Il s'agit plutôt de faire le constat que cette expérience de solidarité internationale innovante a constitué un premier espace transfrontalier d'interconnaissance et de dialogue entre paysans et un espace à partir duquel des visites d'échange entre ces acteurs ont été pensées et mises en oeuvre. Nous soulignons le fait qu'il s'agissait, de part et d'autre, non pas de phénomènes *mainstream*, mais bien de phénomènes relativement marginaux à l'époque. D'une part, les associations paysannes autonomes étaient à l'époque encore peu nombreuses et peu structurées et d'autre part, le mode de fonctionnement de l'association Six S était marginal par rapport au modèle dominant de coopération internationale de l'époque. C'est ainsi au croisement de l'espace associatif paysan et de l'espace de la coopération internationale que s'est construit un premier espace autonome de dialogue trans-*local* entre les acteurs collectifs constitués par les OP autonomes.

Figure 2. Des mobilisations au carrefour d'espaces sociaux sécants



Parmi les autres rôles joués par les OCI dans l'histoire du mouvement, il convient de souligner l'appui de la coopération suisse, belge et française à des événements organisés par les acteurs paysans eux-mêmes et auxquels étaient conviés des acteurs d'autres pays. On peut citer par exemple le cas de l'organisation par le CNCR, au Sénégal, d'une grande conférence internationale sur la désertification en 1998 et d'un événement de restitution des résultats de l'enquête sur les conséquences des PASA auquel ont été conviés des acteurs paysans de tous les pays ouest-africains et au-delà. Dans les deux cas, le financement de l'évènement et des séjours des invités a fait appel au soutien de multiples partenaires de la coopération. Le rôle d'appui joué par une certaine coopération internationale aux mouvements sociaux transnationaux est souvent souligné dans narration que font les OCI de leur propre action, mais est rarement étudié par les chercheurs. Cela est probablement dû au fait que cette question se trouve dans les marges à la fois du champ des études du développement et de celui de l'analyse des mouvements sociaux. Cette question mériterait pourtant d'être davantage étudiée et analysée... ce que nous nous proposons d'ailleurs de faire de façon plus approfondie dans nos prochains travaux de recherche.

Des acteurs paysans qui ont été actifs à la fois dans la création de la Plateforme du Sahel et dans celle du ROPPA nous ont indiqué que la participation des OP au sein de ces instances avait souvent été facilitée par la présence d'« alliés » au sein de ces institutions (Entrevues leaders paysans ROPPA 1 et 2; CNCR 2; FONGS 1). Mamadou Cissokho relève par ailleurs dans son essai que les ONG internationales ont aussi joué un rôle plus général dans l'ouverture des institutions internationales à la participation des OP :

Souvent, de 1985 à 1990, la BM et le FMI ont été critiquées par des ONG qui relevaient l'impact négatif de l'ajustement structurel dans les différents pays [...] Les ONG ont été plus utiles par leur action à ce niveau international qu'au niveau même de nos pays. En effet, dans les forums internationaux, leur pression sur les pays décideurs a obligé la Banque à trouver les moyens pour que les paysans soient informés, s'expriment et pèsent sur les décisions (Cissokho, 2009, p.273, note 54).

La coopération internationale a aussi joué un rôle d'appui dans la création d'espaces de réflexion sur l'appui au développement. En 1989, la FONGS proposait ainsi à la Fondation

Ford et au Centre de Recherches pour le Développement International du Canada (CRDI) de développer des approches participatives et des mécanismes institutionnels pour appuyer les associations paysannes en émergence au Sénégal, en Gambie, en Guinée Bissau, au Mali et en Guinée. Cette initiative donnera lieu à un « Programme de recherche-appui des associations paysannes » qui s'étalera sur plusieurs années et à laquelle participeront activement les associations paysannes. Ce programme, financé par la Fondation Ford, le CRDI et l'IREC (Innovations et Réseaux pour le Développement), donnera lieu à la création en 1993 de la Fondation rurale ouest-africaine, une organisation ayant pour mission « d'aider à résoudre les problèmes du monde rural » (FRAO, n.d.). Le CNCR siège par ailleurs au Conseil des gouverneurs de la FRAO et contribue à orienter ses programmes de recherche et d'appui.

Les partenaires financiers des institutions interétatiques ont aussi joué un rôle de bailleurs de fonds dans la construction des Plateformes nationales. On peut citer notamment l'appui du Club du Sahel (CILSS) au programme PADLOS et l'appui des bailleurs de fonds de la CEDEAO au programme de renforcement des capacités des OP membres du ROPPA dans l'espace sous-régional. Par ailleurs, la FAO, mais aussi le FIDA (Fonds international pour le développement agricole), le CTA (Centre technique pour la coopération et le développement rural) et la FRAO sont parmi les institutions internationales qui sont intervenues en Afrique de l'Ouest dans les années 1990 pour favoriser la mise en réseau des OP et leur participation à la formulation des politiques publiques les concernant (Fall, 2001). À l'échelle nationale, les acteurs paysans rencontrés ont aussi fait état du soutien d'autres OCI (françaises, belges et canadiennes, notamment) à des organisations paysannes locales ou fédératives.

L'intersection avec les dynamiques participatives dans les institutions interétatiques

Outre le croisement constitué par la rencontre de l'espace associatif paysan (celui des OP autonome) et de l'espace de la solidarité internationale (celui des OCI tiers-mondistes des années 1970-80 en particulier), on peut identifier un autre croisement dans lequel se sont développées les dynamiques paysannes transfrontalières; il s'agit de celui situé au croisement des dynamiques paysannes transfrontalières et des transformations des modes de gouvernance

des institutions interétatiques dans la période des années 1990-2000. Les OP ont en effet « fait le saut » dans la sphère des institutions interétatiques dans les années 1990 dans un contexte où la notion de participation de la société civile devenait la nouvelle norme.

Nos enquêtes ont ainsi révélé le rôle important joué par l'ouverture de plusieurs institutions interétatiques à la participation des OP dans les années 1990-2000, un facteur qu'avait d'ailleurs relevé avant nous Resnick et Birner (2008). Avant les années 1990, l'idée que des organisations de la société civile soient invitées à participer aux discussions (et parfois, à la prise de décision) des institutions publiques n'allait pas de soi. Les organisations paysannes ont certes dû revendiquer formellement et informellement leur participation à ces discussions, mais elles l'ont fait dans un contexte où les institutions étaient davantage ouvertes à la participation de la société civile que dans les précédentes décennies. C'est d'abord dans cette rencontre avec les acteurs publics au sein du CILSS que les acteurs paysans se sont proprement créés comme interlocuteurs des pouvoirs publics ayant la capacité de parler en leur propre nom dans des espaces dépassant le cadre national.

Dans le cas de la Plateforme paysanne du Sahel, les contours géographiques de l'espace d'action collective se sont alignés sur l'espace institutionnel du CILSS et la Plateforme rassemblait dès le départ des acteurs paysans de tous les pays membres de cette institution même si les Plateformes nationales membres étaient encore peu structurées. Les paysans qui se réunissaient au sein des Six S puis de la Plateforme du Sahel vivaient tous des problématiques liées à la sécheresse dans un contexte où l'irrigation demeurait marginale hors des exploitations agricoles industrielles. Les paysans subissaient par ailleurs les conséquences de l'ajustement structurel, du retrait de l'État du secteur agricole à la libéralisation des marchés. Mais le facteur de cohésion, celui qui a déterminé les contours géographiques de la Plateforme du Sahel, était l'alignement institutionnel : il s'agissait pour les acteurs paysans de créer une structure permettant de servir d'interface afin de faire entendre la voix des paysans dans cet espace institutionnel (Entrevues acteurs paysans ROPPA 1 et CNCR 1). En 1993-94, nous sommes dans un contexte où les organisations paysannes sénégalaises sont en train de construire une structure de concertation à l'échelle

nationale. La « voix des paysans » que les acteurs paysans de la Plateforme du Sahel veulent porter à l'échelle de l'espace CILSS, les acteurs sénégalais ne sont pas en mesure encore de la porter auprès des pouvoirs publics nationaux. Le CILSS étant une institution de nature plus consultative que décisionnelle, on peut imaginer – même si les acteurs paysans rencontrés en entrevues n'en font pas mention ainsi – que les « cibles réelles » des acteurs paysans n'étaient pas tant les instances du CILSS que, par leur biais, les gouvernements nationaux membres du CILSS. Keck et Sikkink (1998) parleraient sans doute ici de recherche d'un « effet boomerang » de la part des OP. Les acteurs paysans rencontrés en entrevue qui nous ont relaté la participation des OP sénégalaises aux instances du CILSS et la trajectoire de construction de la Plateforme du Sahel nous ont cependant indiqué que le fait que cette instance n'avait pas de pouvoir décisionnel et ne s'était avérée, au final, que consultative avait été un facteur de désengagement des acteurs d'OP de cette structure.

Quant aux relations transfrontalières établies dans le cadre du ROPPA, elles se sont construites dans un espace associatif paysan déjà plus structuré (du moins dans l'espace sahélien), où les acteurs « avaient l'habitude de se rencontrer », mais elles se sont aussi construites dans l'interaction avec l'espace des institutions internationales de développement et des institutions interétatiques ouest-africaines.

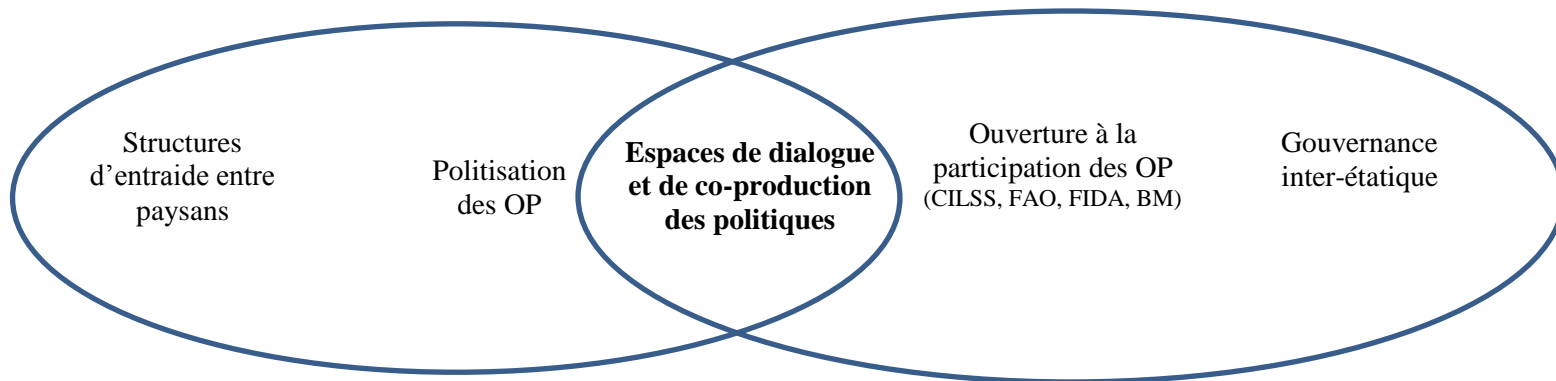
Vers la fin des années 1990, alors qu'avait déjà été créée une Plateforme paysanne sahélienne et qu'un certain nombre de plateformes nationales s'étaient construites dans l'espace sahélien, l'analyse des PASA en Afrique subsaharienne par la Banque mondiale et la FAO a déclenché une nouvelle dynamique de mise en réseau des paysans qui allait dépasser l'espace du Sahel et la question de la désertification. Alors que la Plateforme du Sahel s'était construite à l'intérieur d'un espace institutionnel qui allait de soi pour les acteurs en présence réunis à Praia, les contours géographiques du ROPPA ont été dessinés autour d'un espace institutionnel, mais sur la base d'une analyse stratégique par les acteurs de ce qui constituait un espace d'action collective « maîtrisable ». Les négociations des Accords de partenariats économiques (APE) à l'échelle de la CEDEAO ont aussi influencé cette réflexion stratégique. Les contours géographiques en tant qu'espace d'action collective ont ainsi été

construits/imaginés en miroir, en tant qu'interface paysanne d'un espace institutionnel interétatique pré-existant, la CEDEAO (mais sans que le membership comprenne, ni à sa création (10 pays sur 15) ni maintenant (13 pays sur 15), des OP membres en provenance de tous les pays dudit espace CEDEAO).

D'un côté donc, on trouve une dynamique historique d'organisation transfrontalière des OP autonomes dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest dans les années 1970-1980, puis une dynamique de plus en plus politique dans les années 1990-2000. De l'autre, on trouve des institutions internationales et régionales (et nationales dans certains cas) qui s'ouvrent de plus en plus à la participation des OP à la co-production des politiques publiques dans les années 1990-2000. Et ce, dans un contexte où l'espace régional CEDEAO acquiert une légitimité politique accrue dans les années 2000 dans le cadre de la négociation des APE et de l'élaboration d'une politique agricole régionale.

Figure 3. La construction d'espaces de dialogue avec les pouvoirs publics

<i>Les logiques de la résistance</i>		<i>Les logiques du pouvoir</i>	
S'entraider pour se développer par nos propres moyens	S'unir pour résister et proposer	La gouvernance	L'intégration régionale



Ce qu'il s'agit de souligner ici est que les espaces de croisement dans lesquels l'espace associatif paysan et l'espace de la coopération internationale et/ou des institutions inter-tatiques se sont rencontrés apparaissent avoir été des espaces particulièrement porteurs à la fois pour l'émergence de réseaux paysans en Afrique de l'Ouest et pour leurs changements d'échelle. Comprendre les dynamiques du mouvement à partir de la notion d'espaces sociaux sécants permet d'éviter le piège qui nous ferait établir une relation de causalité linéaire là où l'on trouve plutôt des espaces et des dynamiques qui se croisent et se rencontrent à différents moments de l'histoire d'un mouvement. Cela, Alain Touraine le disait déjà en 1971 : les acteurs ne sont ni déterminés ni emportés par le courant de l'histoire; ils alimentent le courant et participent à construire cette histoire.

La construction de solidarités trans-*locales* dans l'espace des Six S se situe dans la temporalité 1977-1992. La Plateforme paysanne du Sahel (PFPS) se situe dans une temporalité qui ne croise pas celle des Six S, mais l'espace CILSS recoupe en grande partie celui des Six S et regroupe plusieurs des acteurs collectifs ayant participé à cette dynamique. C'est en s'appuyant sur certains des acquis des solidarités trans-*locales* Six S que, dans la période des années 1995-2000, des solidarités nationales (dans les pays membres du CILSS) et transnationales seront construites par le biais de la PFPS. Quant à la dynamique ROPPA, elle se construira encore dans un espace-temps différent, mais aussi à partir d'acteurs qui avaient participé à la dynamique Six S et/ou à la dynamique PFPS.

C'est dans les espaces constitués au croisement d'espaces sociaux sécants que se sont construites les dynamiques transnationales des mouvements paysans. La première trajectoire de relations transfrontalières (1977-1992) s'est constituée à partir de la rencontre d'un espace social composé d'associations paysannes autonomes (locales et supralocales) dans un certain nombre de pays du Sahel et d'un espace social composé par une forme innovante de coopération internationale, les Six S. La deuxième trajectoire de relations transfrontalières (1993-2000) s'est, quant à elle, construite à partir de la rencontre d'un espace social composé d'associations paysannes autonomes qui, à l'exception du CNCR sénégalais, étaient elles aussi locales et supralocales avec un espace social composé par une institution régionale, le

CILSS, dans un contexte où cette institution était de plus en plus ouverte à la participation de la société civile. Enfin, la troisième trajectoire de relations transfrontalières (1999-...) s'est constituée sur la base des deux premières, soit à partir de la rencontre d'associations paysannes autonomes dont plusieurs s'étaient davantage structurées à l'échelle nationale et d'un espace social relativement diffus composé par des institutions internationales (la Banque mondiale et la FAO) qui cherchaient à évaluer le résultat des PASA à l'échelle de l'Afrique subsaharienne. Dans tous les cas, ces trajectoires n'avaient rien d'inéluctables. Elles ont certes été contingentes à des contextes que l'on peut considérer facilitants, mais dont elles n'en sont pas pour autant le « résultat » ou la conséquence. Ce sont les acteurs paysans qui ont construit le mouvement, qui en ont fait ce qu'il est aujourd'hui et qui en ont tracé les frontières sociospatiales et cela, en tirant profit moins d'opportunités objectives que des possibilités d'innovation offertes dans divers espaces. Si des acteurs organisés sont certes mieux en mesure de « percevoir » les opportunités structurelles et conjoncturelles d'action collective ou de mobilisation qui s'offrent à eux à différentes échelles, ce que notre recherche met en lumière est que les acteurs contribuent aussi à construire ces opportunités.

Des parcours militants qui font le pont entre les cultures

Notre cadre d'analyse accorde une place prépondérante aux processus de construction de réseaux d'acteurs, mais fait par contre l'impasse sur les acteurs individuels. Pourtant, notre enquête a révélé que, dans la mise en récit fait par les acteurs de la trajectoire de leur mouvement, certains individus ont clairement joué un rôle important dans l'émergence et le développement de ces réseaux. Les trajectoires d'engagement de **Mamadou Cissokho** et de **Bernard Lédéa Ouédraogo**, que nous avons déjà présentés, témoignent ainsi d'un engagement individuel hors du commun. Grands voyageurs et leaders dans leurs communautés, ces deux hommes ont aussi la particularité d'avoir entretenu des relations de collaboration et d'amitié avec certains acteurs de la coopération et des institutions internationales. Ils ont ainsi pu établir des ponts entre le monde associatif paysan et le monde de la coopération et des institutions internationales. Ces deux grands hommes sont loin d'être

les seuls à avoir contribué activement à l'émergence et au développement du mouvement paysan. D'autres mériteraient d'être soulignés, tels **Famara Diedhou**, le premier président de la FONGS⁶⁴; feu **Ndiogou Fall**, premier président du ROPPA; **Ibrahima Coulibaly**, le président de la Coordination nationale des organisations paysannes du Mali (CNOP), l'architecte de la rencontre de Nyeleni en 2007 et aujourd'hui, le vice-président du ROPPA; ou encore **Moussa Para Diallo**, le président de la Fédération des producteurs du Fouta Djallon et de la Confédération nationale des OP de Guinée (et membre du conseil d'administration du ROPPA).⁶⁵ Plusieurs autres acteurs paysans encore ont contribué à l'émergence et au développement du mouvement. Pourtant, c'est moins la somme de leurs actions que leur travail en commun qui, au final, ont fait la différence. Famara Diedhou a eu cette phrase heureuse à ce sujet : « Certes, il y a toujours des leaders qui créent le déclic, mais celui-ci n'a de sens que dans la mesure où il est en phase avec les aspirations des acteurs concernés » (Diedhou, 1998, p.78).

8.3 Conclusions analytiques et théoriques

Par-delà la contribution de nos enquêtes à la connaissance empirique des mouvements paysans ouest-africains, notre recherche apporte aussi un certain nombre de contributions théoriques et conceptuelles à même d'améliorer la capacité de nos cadres d'analyse à rendre compte des mobilisations sociales transfrontalières.

Ce que démontrent nos enquêtes par-dessus tout est qu'il n'y a pas de schéma unique de constitution de l'action collective par-delà les frontières nationales. Cela permet de souligner à grands traits que les voies du changement ne passent pas nécessairement par les mêmes chemins selon qu'on se situe en Occident, en Amérique latine, en Afrique, au Sénégal, au

⁶⁴ Famara Diedhou a relaté sa trajectoire de fonctionnaire du développement rural et de militant dans l'ouvrage publié par la FRAO en 1998 : *Mouvement paysan sénégalais, les sentiers du futur*.

⁶⁵ Moussa Para Diallo est par ailleurs l'auteur (avec Jean Vogel) d'un livre publié chez Syros en 1996 : *L'Afrique qui réussit : vie et combat d'un leader paysan guinéen*.

Mali, au Ghana, etc. Dans un contexte où des chercheurs du domaine de la sociologie des mouvements sociaux cherchent à établir des points de comparaison entre mouvements qui tiendraient la route partout dans le monde, cela constitue une mise en garde contre la création de cadres analytiques qui ne permettraient pas de rendre visible les trajectoires différenciées des mouvements, leurs logiques et leurs singularités.

L'originalité de l'approche de la géographie des solidarités transnationales utilisée dans le cadre de cette recherche était de faire de la trajectoire sociospatiale du mouvement paysan ouest-africain une question empirique. En mobilisant cette approche, nous nous sommes ainsi demandés comment, dans l'histoire du mouvement paysan, les acteurs collectifs avaient empiriquement développés des relations entre eux par-delà les frontières nationales. Notre point de départ était les acteurs, considérés – en cohérence avec notre épistémologie constructiviste – comme étant libres d'agir et de choisir, mais à l'intérieur d'une « palette de choix » donnée qui peut être facilitante ou contraignante selon les périodes et les enjeux. En adoptant une approche centrée sur les dynamiques de construction d'espaces et d'échelles de solidarité et d'action collective, nous avons par ailleurs été en mesure d'observer les trajectoires des mouvements sans *a priori* spatiaux et scalaires.

Nous avons cherché, dans le cadre de cette recherche, à retracer les trajectoires spatiales du mouvement paysan ouest-africain à partir de la perspective des acteurs et de leur analyse du contexte dans lequel se situe leur action. Nos résultats de recherche apportent ainsi un nouvel éclairage en ce qui concerne la « perception des acteurs » face aux menaces et/ou opportunités structurelles de leur contexte d'action, une question soulevée par McAdam et al. (2001). À partir de l'approche de la géographie des solidarités transnationales, nous avons été en mesure de retracer les logiques et les dynamiques qui ont menées à la création de réseaux transfrontaliers et à l'émergence d'acteurs paysans dans des espaces politiques dépassant le cadre national et, par là, de comprendre la façon dont les acteurs avaient non seulement « perçu », mais s'étaient approprié, avaient construit et remodelé des opportunités de mobilisation et de collaboration/participation.

Nos résultats de recherche soulèvent par ailleurs un certain nombre de questions sur l'orientation dominante des recherches sur les mouvements sociaux vers les seules actions collectives contestataires. La sociologie des mouvements sociaux et de l'action collective s'intéresse généralement beaucoup aux actions collectives contestataires et ne s'intéresse que très marginalement aux actions de participation et de collaboration avec l'État, un champ de recherche plutôt réservé aux politologues et aux sociologues de l'action publique. Les sociologues des mouvements sociaux ont ainsi généralement eu tendance à étudier davantage les mouvements contestataires que les mouvements que l'on pourrait qualifier de « réformistes ». Cette tendance est particulièrement visible dans les travaux s'intéressant aux événements protestataires (McAdam et al., 1996), aux cycles de protestation (Tilly, 1976) ou aux dynamiques contestataires (McAdam et al., 2001). La même chose est vraie en ce qui concerne les mouvements sociaux transnationaux (Tarrow, 2005; Keck et Sikkink; Tarrow et McAdam, 2005). Au plan empirique pourtant, les actions collectives des mouvements sociaux modernes combinent généralement des éléments de contestation/protestation et des éléments de participation/proposition. La marginalisation de la dimension collaborative et/ou participative des actions collectives par la recherche sur les mouvements sociaux nous apparaît ainsi relever davantage d'un *a priori* conceptuel que d'une observation empirique du phénomène à l'étude. Dans les cas étudiés en Afrique de l'Ouest, les modes d'action du mouvement paysan apparaissent s'être inscrits davantage dans un registre de « collaboration conflictuelle » que dans un registre proprement contestataire. La construction par les acteurs paysans d'espaces de dialogue avec les pouvoirs publics doit donc ici être considérée comme constituant un mode d'action important du mouvement paysan ouest-africain. C'est parce qu'ils étaient des participants actifs aux processus institutionnels que ces acteurs sont parvenus à influencer le contenu de la politique agricole adoptée par la CEDEAO. Centrés sur les aspects visibles de la contestation, les cadres d'analyse des mouvements sociaux rendent en effet peu compte des formes d'action collective non directement contestataires. Ils rendent peu compte aussi des formes d'action collective non directement contestataires qui visent à créer des alternatives autonomes vis-à-vis des systèmes dominants, par exemple, les structures de type coopératif créées par les mouvements paysans. Une compréhension des mouvements qui se concentre uniquement sur les moyens (contestataires et visibles) utilisés,

risque de faire l'impasse sur l'importance du travail de « collaboration conflictuelle » fait par les mouvements pour atteindre leurs objectifs.

Nos résultats de recherche suggèrent par ailleurs qu'une approche ex-centrée, telle celle proposée par la géographie des solidarités internationales, permet de faire une description riche des dynamiques transnationales des mouvements et ce, notamment parce qu'elle permet de combler certains « vides » ou points aveugles des approches structuralistes. Que cela concerne les recherches s'intéressant aux mouvements de « résistance à la domination » où il s'agit d'identifier un système de domination et d'étudier les mouvements se présentant comme des « forces de résistance » à ce système (sens de la mobilisation). Ou que cela concerne les recherches s'intéressant à « l'action collective contestataire » où il s'agit d'identifier un mouvement social et d'analyser les caractéristiques de l'action collective contestataire (ACC) menée (comment se produit, se déroule la mobilisation?). Dans le premier cas, on considère implicitement que la résistance traverse les frontières nationales lorsque la domination traverse les frontières nationales. Dans le deuxième cas, on considère explicitement que l'ACC traverse les frontières nationales lorsque les structures de pouvoir le font. Dans les deux cas, les dynamiques sociospatiales des mouvements sont appréhendées comme étant des espaces de *réaction* face aux projets scalaires des acteurs dominants. L'approche de la géographie des solidarités transnationales permet de combler un certain vide laissé par ces approches en fournissant une description des dynamiques transnationales qui prend pour point de départ les logiques et les rationalités de l'action telles qu'elles sont exprimées par les acteurs eux-mêmes.

CONCLUSION GÉNÉRALE

*Le mot progrès n'aura aucun sens tant qu'il y
aura des enfants malheureux*

Albert Einstein

Cette recherche avait pour objectif de contribuer à l'avancement des connaissances sur les spatialités des mouvements sociaux contemporains en général et, plus particulièrement, à l'accroissement des connaissances sur les dynamiques sociales (et spatiales) des acteurs ruraux dans des sociétés africaines en profonde mutation. Les enquêtes menées dans le cadre de cette recherche nous ont permis de rendre visible une trajectoire unique dans l'univers des mouvements sociaux transnationaux contemporains. Dans l'espace ouest-africain, le mouvement paysan a fait oeuvre de pionnier à plusieurs égards. En moins d'une décennie, les paysans ouest-africains sont ainsi passés d'un statut de « non-acteurs » de leur propre histoire à un statut d'interlocuteur quasi-obligé des pouvoirs publics et ce, à la fois à l'échelle nationale et à des échelles supranationales. Plus largement, ce mouvement participe d'un grand mouvement de remise en question du modèle de développement néolibéral. C'est à ce titre qu'il faut réinscrire les luttes paysannes ouest-africaines dans la trame globale des mobilisations contemporaines.

L'ÉMERGENCE D'UN NOUVEL ACTEUR COLLECTIF

Le mouvement paysan ouest-africain a fait oeuvre de pionnier d'abord en critiquant le contrôle étatique exercé sur le monde rural dans les pays ouest-africains : la création d'OP autonomes (face aux coopératives d'État) était, en soi, un exercice critique. La mise en réseau *trans-locale* de ces OP autonomes – avec l'appui d'une forme de coopération internationale innovante – était aussi une initiative originale. La création d'espaces de dialogue entre des associations paysannes en réseau et les pouvoirs publics inter-étatiques n'allait pas non plus de soi à l'époque. L'émergence d'un mouvement paysan ouest-africain a été, d'abord et avant tout, le résultat d'un processus de construction d'un nouvel acteur collectif se donnant droit de cité. Face à la conception modernisatrice dominante où les paysans étaient appelés (à terme) à disparaître, les paysans ouest-africains ont cherché à se re-construire une identité paysanne positive en revalorisant l'exploitation familiale. De « non-acteurs » de leur propre histoire, les paysans ouest-africains ont cherché à devenir des participants actifs, des interlocuteurs des pouvoirs publics à même de présenter des propositions paysannes aux pouvoirs publics. Le premier combat des OP – celui de gérer de façon autonome leur espace de production et la commercialisation de leur production (par le biais de structures de type coopératif) – allait ainsi de pair avec un combat pour leur reconnaissance en tant que représentants des paysans et interlocuteurs des pouvoirs publics.

Ce combat a aussi été celui des paysans d'autres régions du monde. À l'échelle internationale, les paysans ont en effet longtemps été des « non acteurs ». Jusqu'au milieu des années 1990, les structures représentant les agriculteurs sur la scène internationale faisaient ainsi peu de place aux paysans des pays dits du Sud. Avant les années 1990, il n'existait qu'une seule structure de représentation des agriculteurs à l'échelle internationale, la Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA). La FIPA avait été créée en 1946, dans la foulée de l'insécurité alimentaire découlant de la Deuxième guerre mondiale. De 1946 jusqu'à la deuxième moitié des années 1990, la FIPA comptait surtout parmi ses membres les grands producteurs agricoles des pays occidentaux. Ce n'est que vers la fin des années 1990

que la FIPA s'est ouverte aux pays du Sud en mettant en place des mécanismes d'adhésion adaptés aux capacités financières des organisations du Sud via le Comité de coopération pour le développement. Il est à noter que la FIPA a cessé ces activités en 2010 en raison de problèmes financiers et a été « recréée » en 2011 sous l'appellation d'Organisation mondiale des agriculteurs (OMA). La nouvelle orientation de la FIPA (maintenant OMA) s'inscrivait dans une logique visant à développer une vision commune permettant aux agriculteurs de faire face aux défis grandissant de la mondialisation et de l'importance croissante des multinationales dans le système agroalimentaire mondial. Cette nouvelle orientation n'est pas étrangère aussi à l'émergence en 1993 d'une autre organisation internationale se voulant représentative des paysans, *La Via Campesina*. La Via Campesina a été créée au Brésil en se donnant pour mission de représenter les *campesinos* du monde entier, les petits producteurs agricoles et aussi les « sans terre ». Alors que la position de la FIPA a toujours été une position de collaboration conflictuelle avec les institutions inter-étatiques, notamment l'organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation, qu'elle a contribué à mettre sur pied, La Via Campesina s'est, dès ses origines, placé en opposition face au dogme néolibéral. Les OP ouest-africaines se situent au point de rencontre de ces deux dynamiques. Jusqu'à la dissolution de la FIPA en 2012, le CNCR était ainsi en même temps membre de la Via Campesina et de la FIPA (le CNCR ne fait cependant pas actuellement partie des membres de l'OMA). Outre la Plateforme du Sénégal (CNCR), d'autres Plateformes nationales membres du ROPPA sont membres de La Via Campesina (Mali, Niger, Togo).

La présence sur la scène internationale de ces deux organisations est une des manifestations tangibles des tensions internes existantes au sein même de la paysannerie dans le monde. Tensions entre les grands et les petits producteurs; tensions entre ceux qui produisent pour l'exportation et les producteurs vivriers; tensions entre les orientations visant l'intégration des petits producteurs au marché international et les orientations ciblant un certain niveau d'auto-suffisance alimentaire via des politiques de souveraineté alimentaire; tensions aussi entre les projets qui visent l'intensification agricole via le modèle industriel et ceux qui proposent des modèles écologiquement intensifs. Par-delà ces tensions cependant, ce qu'on peut remarquer aujourd'hui est que pratiquement toutes les organisations d'agriculteurs parlent aujourd'hui

de la nécessité de mieux protéger et soutenir l'« agriculture familiale » ou la « ferme familiale ». Dans le monde des institutions internationales aussi, l'agriculture familiale est devenue un terme usuel : la FAO a ainsi fait de l'année 2014 l'Année internationale de l'agriculture familiale. Le terme agriculture familiale implique de penser en termes de fermes (de quelque taille que ce soit d'ailleurs) qui appartiennent à des familles par opposition à des fermes appartenant à des entreprises multinationales. Le « liant » entre les préoccupations des petits producteurs et des grands producteurs; des vivriers et des exportateurs; des paysans du Sud et du Nord devient alors l'exploitation familiale, la petite (ou plus grande) entreprise familiale. Le combat des paysans du monde entier aujourd'hui est en effet un combat pour la survie de l'exploitation/entreprise agricole familiale dans un contexte où la logique néolibérale et les dynamiques d'intégration (production-transformation-commercialisation) à l'oeuvre dans le système agroalimentaire mondial exercent des pressions importantes sur ce modèle.

C'est dans cette perspective aussi qu'il convient d'appréhender les dynamiques et les logiques du mouvement paysan ouest-africain. Il ne s'agit pas d'un mouvement isolé au plan idéologique et au plan organisationnel, mais bien d'un mouvement qui participe à une réflexion plus large des exploitants familiaux quant à l'avenir de leurs exploitations et du modèle agricole qui le sous-tend. Les consultations régionales menées par la FAO en 2014, dans le cadre de l'Année internationale de l'agriculture familiale, s'inscrivent aussi dans cette perspective. Les préoccupations et propositions de ces consultations régionales ont donné lieu en octobre 2014 à un Forum mondial sur l'agriculture familiale qui s'est tenu sous l'égide de la FAO à Rome. Un dossier à suivre pour évaluer la capacité des OP à influencer les orientations générales des institutions internationales qui traitent des questions agricoles et alimentaires.

Parallèlement à ces réseaux organisationnels de producteurs agricoles qui cherchent à influencer les pouvoirs publics et les institutions internationales au plan politique, les OP mènent aussi des actions collectives sur le plan économique par le biais de structures de type coopératif. Partout sur la planète, au Nord comme au Sud, à l'Est comme à l'Ouest, les

organisations paysannes intersectent le monde coopératif. Les paysans, surtout les petits, sont en effet très souvent membres d'au moins une structure de type coopératif, que ce soit pour la mise en marché, l'achat d'intrants, le financement agricole, etc. Avec les coopératives financières, les coopératives agricoles constituent la majorité des structures coopératives dans le monde. C'est donc dire que les questions liées à l'agriculture intéressent grandement le mouvement coopératif à l'échelle internationale. L'Alliance coopérative internationale (ACI) est par ailleurs en lien avec la FAO et l'OMA (ancienne FIPA) par le biais du Comité pour la promotion et l'avancement des coopératives (COPAC). Les réflexions menées par le mouvement coopératif dans les dernières années, notamment dans la période entourant l'Année internationale des coopératives (2012), participent au mouvement de réflexion sur les alternatives au modèle dominant. Bref, le mouvement coopératif constitue un allié de taille des mouvements paysans et ce, non seulement au plan politique (convergence de vues), mais aussi au plan économique. Plusieurs structures coopératives des pays du Nord se sont en effet dotées de structures de coopération internationale visant le développement coopératif dans les pays du Sud. Au Québec, SOCODEVI mène par exemple de tels projets depuis 1985 (Favreau et Molina, 2012). Depuis plusieurs années, au Québec, SOCODEVI s'est allié à la branche internationale de l'Union des producteurs agricoles (UPA DI) pour mener à bien des projets visant notamment le développement des capacités de mise en marché des OP dans les pays du Sud. Il faudra voir comment, dans les prochaines années, les OP ouest-africaines parviendront à tirer profit de cette convergence.

LA MULTIPLICATION DES ÉCHELLES DE LUTTE

Le mouvement paysan ouest-africain a fait oeuvre de pionnier aussi en multipliant les échelles de lutte. La multiplication des échelles de lutte n'est évidemment pas le propre des seuls mouvements paysans. À partir du milieu des années 1990, alors que la dynamique de la mondialisation néolibérale s'accélérait, amenant dans la foulée une certaine perte de pouvoir des États en ce qui concerne l'orientation des politiques nationales, un grand nombre de mouvements sociaux ont multiplié leurs actions à des échelles supranationales.

Le mouvement paysan ouest-africain a innové en créant un réseau d'OP autonomes ayant la capacité et la volonté de faire entendre la voix collective des paysans à la fois à l'échelle nationale et dans les espaces supra-nationaux. L'approche participative développée par le mouvement paysan ouest-africain était elle aussi innovatrice : elle impliquait une consultation active des acteurs paysans sur leur propre avenir afin de construire des propositions proprement paysanne dans le cadre de la participation de leurs représentants aux structures de consultation établies par les pouvoirs publics nationaux et supra-nationaux. Un bémol cependant : si les organisations paysannes ouest-africaines sont effectivement parvenues à se faire reconnaître en tant qu'interlocuteurs des pouvoirs publics nationaux et régionaux dans les deux dernières décennies, les résultats tangibles tardent à se faire sentir. Malgré des politiques agricoles régionales (à l'échelle de la CEDEAO) et nationales (Sénégal et Mali), les OP ne voient que très peu de mesures de mise en oeuvre concrètes de ces politiques. Au Mali, malgré une Loi d'orientation agricole dans laquelle des décrets d'application étaient enchâssés et à partir de laquelle un fonds de financement participatif fut créé, les paysans attendent encore les investissements promis par l'État (Entrevue, leader paysan malien 1). En conséquence, les OP ouest-africaines membres du ROPPA ont fait un « virage économique » depuis 2010. Qu'est-ce à dire? Que les OP comptent aujourd'hui s'investir davantage dans la création de structures collectives autonomes visant à réaliser les objectifs économiques des politiques agricoles qu'elles ont contribué à élaborer. La lutte politique n'est pas terminée, mais dans les prochaines années, cette lutte se fera de plus en plus sur le plan économique. Il

s'agit de se donner collectivement les moyens de mettre en oeuvre une politique alternative mettant les producteurs agricoles au coeur de l'analyse. Des structures de mise en marché collective, des réseaux de production/consommation de proximité (circuits courts), des structures collectives d'achats de semences se situant hors des réseaux intégrés, etc. Dans ce processus, la coopération internationale a le potentiel de jouer un rôle d'appui important. Parce que cet enjeu, celui de l'intégration et du contrôle croissant des multinationales sur les différentes composantes de la production agricole – en amont – et de la consommation de produits agricoles – en aval – dépasse le seul « monde en développement » pour affecter les agriculteurs familiaux du monde entier. Dans un contexte d'intégration croissante des structures de commercialisation à l'échelle internationale, les producteurs agricoles dits « familiaux », par opposition aux structures de production industrielles, voient leur pouvoir de négociation réduit au minimum. Les consultations régionales (Asie, Afrique, Amérique latine et Caraïbes, Europe, Amérique du Nord) entamées par FAO dans le cadre de l'Année internationale de l'agriculture familiale (AIAF) révèlent en effet des préoccupations qui, malgré des contextes régionaux et nationaux forts différents, sont partagées par l'ensemble des agriculteurs familiaux de ces régions du monde.

Le mouvement paysan a par ailleurs multiplié, dans une période relativement courte, les échelles de lutte et de représentation. Dans la première partie des années 2000, les acteurs paysans ressentaient une certaine urgence d'agir puisque leurs gouvernements étaient en train de négocier à l'échelle de la CEDEAO un accord de libre-échange avec l'Union européenne (Accord de partenariat économique ou APE) qui aurait des incidences importantes pour les agricultures ouest-africaines. Les acteurs du ROPPA ont ainsi eu à élaborer de façon accélérée des analyses et des propositions, ainsi qu'une capacité de représentation, à même de faire entendre la voix des paysans dans ces négociations et d'influencer les gouvernements nationaux. Dans un contexte où les capacités du ROPPA et de ses membres étaient encore dans leur phase de développement, cela ne fut pas une tâche de tout repos. La trajectoire du mouvement paysan ouest-africain est unique en son genre puisqu'il s'agit d'un mouvement porté par des acteurs relativement peu organisés au plan politique avant les années 1990-2000. La multiplication des échelles de lutte ne constituait donc pas un « saut d'échelle »

d'associations structurées à l'échelle nationale vers l'action collective à l'échelle transnationale. Il s'agissait plutôt d'une construction, dans une même temporalité, de multiples échelles de lutte par des acteurs paysans dont les réseaux de solidarités transfrontalières étaient eux-mêmes encore en construction.

LA CRITIQUE DU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT NÉOLIBÉRAL

Le mouvement paysan ouest-africain a également fait oeuvre de pionnier en critiquant, à partir d'une vision du monde proprement paysanne, le modèle de développement tiré par les exportations mis en oeuvre depuis les Indépendances par les États ouest-africains, de même que le modèle néolibéral mis en oeuvre dans le secteur agricole depuis les années 1990 dans la foulée des PAS. De telles critiques étaient entendues auparavant de la part d'organisations de la société civile et d'organisations de coopération internationale parlant au nom des paysans, des ruraux et/ou des pauvres. Ce qui est nouveau avec l'émergence d'un mouvement paysan en Afrique de l'Ouest fut la volonté des paysans de « parler en leur propre nom ». Ce changement de perspective amène un changement de ton : ce que les paysans vont revendiquer n'est pas le commerce équitable, l'équité dans le commerce, l'effacement de la dette ou la réduction de la pauvreté, mais le soutien des États nationaux et des institutions interétatiques aux exploitations familiales qui constituent la majorité des exploitations en Afrique de l'Ouest. En fait, si on écoute bien, ce qu'on entend de la part des paysans est bel et bien un « appel d'État » et aussi un appel démocratique. Face à la perte de pouvoir des États au profit d'un libre-marché par ailleurs largement « imaginaire » (Stiglitz, 2010 et 2002) et face aux promesses non-tenues du développement tiré par les exportations agricoles, les paysans ouest-africains appellent leurs États à élaborer et à mettre en oeuvre des politiques agricoles et commerciales qui sont favorables aux paysans et aux exploitations familiales. Ce qui est revendiqué des pouvoirs publics est de deux ordres : 1) d'ordre défensif : on revendique que les États protègent les marchés nationaux/régionaux face aux importations et ce, au nom de la nécessité de protéger la capacité des exploitants familiaux à vendre leur production et; 2) d'ordre offensif : on revendique un changement de paradigme des politiques agricoles en faveur du soutien public aux exploitations familiales.

Dans son dernier rapport, le Rapporteur spécial des Nations Unies pour le droit à l'alimentation, Olivier de Schutter, affirmait que le problème de la faim dans le monde ne pourrait être résolu par le seul accroissement de la productivité agricole.

Si l'on part du principe qu'ils devraient contribuer à la réalisation du droit à l'alimentation, les systèmes alimentaires que nous avons hérités du XXe siècle ont échoué. Bien sûr, des progrès importants ont été accomplis en ce qui concerne l'augmentation de la production agricole au cours des cinquante dernières années. Cependant, cela n'a guère réduit le nombre de personnes qui souffrent de la faim, et la situation nutritionnelle reste médiocre (De Schutter, 2014).

Une observation attentive de l'histoire des cinq dernières décennies révèle que si notre système alimentaire mondial, fondé sur le couple productivisme et régulation par le marché, parvient à assurer la croissance de la productivité agricole, il ne parvient cependant pas à passer l'épreuve de la répartition. Nos systèmes alimentaires sont, de façon croissante depuis les années 1950, fondés sur un découplage et une déterritorialisation, dans nos imaginaires et dans les faits, de l'action de produire et de l'action de consommer. Les impacts négatifs de ce découplage sont particulièrement visibles dans les pays où sévissent aujourd'hui la pauvreté et la faim. Ainsi, sur le continent africain, les États ont privilégié dans les années 1960-70 une politique combinant un accès à des denrées alimentaires à faible coût pour les populations urbaines et un développement agricole axé sur l'exportation. Les États n'ont alors consenti qu'une très faible rémunération aux agriculteurs pour leurs récoltes vivrières destinées aux marchés urbains locaux et n'ont généralement offert de soutien substantiel qu'aux producteurs exportant sur les marchés mondiaux.

Dans les années 1980-90, l'introduction des programmes d'ajustement structurel a signé le désengagement des États du secteur agricole (suppression des soutiens aux agriculteurs et suppression du contrôle des prix des denrées) et la libéralisation des marchés intérieurs. Les produits vivriers vendus sur les marchés locaux se sont alors retrouvés en concurrence directe avec les producteurs du monde entier sur leurs marchés intérieurs et ce, quasi sans soutien de l'État et quasi sans protections douanières. Pendant ce temps, l'agriculture des pays

occidentaux demeurait fortement subventionnée par l'État et la surproduction de leurs agriculteurs les menaient à chercher de nouveaux débouchés internationaux tout en exerçant une pression à la baisse sur les prix agricoles mondiaux.

Au sein des États africains, ce sont les petits producteurs vivriers destinant leur production aux marchés locaux qui ont fait les frais des politiques de développement axés sur la production pour l'exportation et ce sont encore les petits producteurs vivriers qui ont fait les frais des politiques de développement axés sur le libre marché. Dans les années 1960-70, les emplois urbains et industriels qui devaient théoriquement absorber la main d'œuvre issue de l'exode rural ne se sont par ailleurs pas matérialisés. Sauf exception, le modèle de développement tiré par l'exportation de produits primaires et dirigé par des États « développeurs » fut un échec. Dans les années 1980-90, les entrepreneurs agricoles capitalistes et efficaces qui devaient remplacer la petite paysannerie ne se sont pas matérialisées non plus (ou si peu...). La réduction des dépenses publiques dans le secteur de la protection sociale a par ailleurs grandement affecté les populations pauvres et vulnérables, dont une majorité était des ruraux. Le modèle de développement tiré par le libre marché et l'État minimaliste fut donc aussi un échec dans de trop nombreux cas.

Ces politiques ont par ailleurs eu pour corrolaire de fragiliser de façon significative les systèmes alimentaires locaux, c'est-à-dire la capacité des territoires à assurer la sécurité alimentaire des populations qui les habitent. Ainsi, l'accent mis sur la production pour l'exportation au détriment du soutien (recherche, intrants, infrastructures, accès au crédit, etc.) aux productions vivrières destinées aux marchés locaux, a eu pour conséquence d'accroître la dépendance des pays à faible revenu vis-à-vis des importations pour assurer la satisfaction des besoins alimentaires de leur population. En conséquence, les populations les plus pauvres de ces pays sont aujourd'hui très vulnérables face aux fluctuations des prix des produits alimentaires sur les marchés internationaux. La crise financière et alimentaire de 2008-2009 l'a clairement démontré.

Le problème est que tant la logique développementaliste qui prévalait dans les années 1960-70 que la logique de libre marché qui prévaut depuis les années 1980-1990 appréhendent la question alimentaire comme une question « secondaire », c'est-à-dire comme une question dont le préalable est soit le développement économique : « le problème de la faim sera résolu lorsque la richesse (des nations et des entrepreneurs) sera augmentée »; soit le développement de la productivité agricole : « le problème de la faim sera résolu par une productivité accrue ». La réflexion, dans les deux cas, est théorique et repose sur des postulats dont la validité est douteuse (notamment parce que la faim existe bel et bien dans les pays riches (de Schutter, 2013) et parce qu'elle concerne actuellement une personne sur sept dans un contexte où la production mondiale est amplement suffisante pour nourrir tous les habitants de la planète. Le propre des mouvements paysans contemporains, y compris le mouvement paysan ouest-africain, est de remettre la question de la faim au coeur de la réflexion, d'en faire une question « primaire » et d'ainsi questionner la capacité des systèmes alimentaires à atteindre leur premier objectif : nourrir la population. Mais ce qui est remis en question aussi est la capacité de l'agriculture, sur un territoire donné, à assurer des revenus décents aux producteurs de denrées alimentaires.

Dans le domaine de l'agriculture et de l'alimentation, malgré des discours prenant de plus en plus en compte le rôle des organisations paysannes pour assurer la sécurité alimentaire de la part de certaines agences des Nations Unies (FIDA et FAO, 2012), l'orientation principale des programmes mis en oeuvre par les « Partenaires pour le développement » s'inscrit cependant toujours dans une logique visant surtout l'accroissement de la productivité agricole et la croissance économique via la production pour l'exportation. Si l'on ne prend pas garde, ce sera aussi cette orientation qui dominera, malgré les bonnes intentions exprimées, le programme de développement post-2015. Les recherches menées jusqu'à présent indiquent pourtant clairement que l'approfondissement de la logique productiviste et de la répartition par le marché ne permettra pas d'éliminer la faim et la pauvreté extrême (De Schutter, 2014). Pour que nos systèmes alimentaires soient en mesure d'éliminer la faim et la pauvreté extrême, un changement de cap est nécessaire, disent les acteurs paysans, et ce changement de cap devra passer par une re-territorialisation des systèmes alimentaires.

DE NOUVEAUX PONTS ENTRE ACTEURS PAYSANS ET MILITANTS ÉCOLOGISTES

Depuis le milieu des années 1990, les impacts environnementaux de la globalisation de nos systèmes alimentaires préoccupe aussi grandement les militants écologistes. La question écologique et ce qu'elle implique pour la capacité future de la planète à nourrir ses habitants a remis l'agriculture au centre des préoccupations internationales. Comment, en 2050, en 2100, allons-nous parvenir à nourrir l'humanité dans un contexte où les spécialistes du climat prévoient non seulement une augmentation du nombre de phénomènes climatiques extrêmes dans les prochaines décennies, mais aussi une hausse des températures moyennes qui aura pour conséquence de réduire la productivité de l'agriculture ? D'un côté, la réponse est technique : il faut accélérer la recherche sur les semences (notamment les OGM) et les intrants chimiques afin d'accroître la productivité de la terre. Il faut, en clair, une deuxième Révolution verte afin de « forcer » la terre à produire plus par le biais de technologies et de techniques agricoles améliorées. Quant à l'environnement, il faut là aussi accélérer la recherche afin de trouver des solutions techniques (séquestration du carbone, etc.) et financières (bourse du carbone, responsabilité sociale des entreprises, etc.) qui nous permettront de réduire la pollution et le réchauffement du climat. De l'autre côté, la réponse est plus globale : il faut repenser nos modèles de développement et nos modes de consommation afin de réduire notre empreinte écologique et d'assurer une meilleure répartition des ressources (y compris des aliments et des ressources monétaires) à l'échelle de la planète. Alors que les organisations d'agriculteurs adhéraient auparavant largement à la vision techniciste de la production agricole, les transformations du système alimentaire mondial dans les dernières décennies ont poussé la réflexion dans une autre direction. Si tous les acteurs s'entendent pour dire que l'agriculture doit être plus intensive si nous voulons collectivement assurer la sécurité alimentaire des populations dans les prochaines décennies, la question écologique posée par la perspective annoncée des impacts des changements climatiques sur la production agricole mondiale a fait passer dans le discours la notion de production écologiquement intensive (par opposition à une production industriellement intensive).

La question écologique a ainsi imposé un nouvel ordre du jour aux agences de l'ONU qui ont un mandat agricole et alimentaire. La crise alimentaire de 2008 a accéléré substantiellement ce processus. L'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) et le Fonds international de développement agricole (FIDA) ont ainsi mené de nombreuses réflexions sur l'avenir de l'agriculture dans les dernières années et ce, en invitant les OP – dont le ROPPA – à contribuer activement au processus réflexif et prospectif. Combiné aux réflexions en cours sur l'avenir de l'agriculture familiale, ces processus apparaissent avoir le potentiel de contribuer à créer un nouveau paradigme dans la réflexion sur les modèles agricoles et alimentaires.

LES MOBILISATIONS PAYSANNES CONTEMPORAINES : UN APPEL À LA RE-TERRITORIALISATION DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES

Au final, les mobilisations paysannes ouest-africaines des deux dernières décennies appellent à une re-territorialisation de systèmes alimentaires fragilisés par l'approfondissement de la logique néo-libérale dans le secteur agricole. Cet appel à la re-territorialisation implique que les États nationaux retrouvent une capacité d'agir en ce qui concerne leurs politiques alimentaires et ce, en agissant notamment au niveau de leurs politiques agricoles. Dans un contexte où, à l'échelle mondiale, l'approfondissement du libre échange tend plutôt à réduire la capacité d'agir des États, cela ne va pas de soi. Un système alimentaire territorialisé implique que, sur un territoire donné (local, régional, national), la production et la consommation de denrées alimentaires soient reliées de façon à assurer à la fois des débouchés et des revenus suffisants aux producteurs de denrées alimentaires tout en cherchant à satisfaire une part croissante des demandes alimentaires locales par la production locale. Pour qu'un tel système fonctionne, pour qu'il arrive à résoudre les problèmes de la faim et de la pauvreté extrême, la présence d'États ayant la capacité et la volonté de soutenir ses différentes composantes par des politiques publiques territorialisées est essentielle.

C'est dans cette perspective que les organisations paysannes ouest-africaines appellent depuis plus d'une décennie leurs États à soutenir l'émergence et le développement de systèmes

alimentaires territoriaux durables par le biais d'un appui structurant aux exploitations familiales qui, disent-ils, sont les structures les plus à même de répondre aux besoins alimentaires des populations sises sur un territoire donné.

Dans le secteur agricole et agroalimentaire comme dans de nombreux autres secteurs (Favreau et Hébert, 2012), les entreprises dites d'économie sociale (coopératives, mutuelles et associations) sont au premier rang des initiatives concrètes – et ancrées dans des territoires – qui cherchent à concilier le développement économique, l'équité sociale et la protection des écosystèmes. Les exemples sont nombreux. Ils incluent notamment : les stratégies de mise en marché collective mises en oeuvre par des associations de producteurs agricoles; les stratégies d'approvisionnement de proximité permettant la mise en réseau des producteurs des zones rurales et péri-urbaines et des consommateurs des zones urbaines; les structures coopératives de financement des activités agricoles. Des démarches de ce type devraient sans doute être soutenues en priorité par les États pour qu'émergent et se développent des systèmes alimentaires territorialisés et durables. Pour soutenir ces démarches, les États peuvent ainsi choisir de mettre en oeuvre des politiques d'achat de produits locaux par les institutions publiques, financer la construction d'infrastructures rurales permettant la première transformation et le transport des denrées alimentaires vers les sites de consommation, etc. Il n'y a pas là de recette miracle, mais une approche innovante, transversale et ancrée dans des territoires.

À l'orée des années 2000, les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) avaient soulevé de nombreux espoirs. Au premier chef, l'espoir que ce deuxième millénaire s'amorce par la libération de l'humanité des fléaux intolérables que sont la faim et l'extrême pauvreté. Alors que nous approchons de l'échéance de 2015 pour la réalisation des OMD, ces espoirs ont été en grande partie déçus. Notre monde n'a jamais été aussi riche, mais près de la moitié de cette richesse (110 000 milliards USD) est détenue par quelques individus représentant moins de 1% de la population de la planète (Oxfam international, 2014). Au même moment 1,2 milliards de personnes, dont 400 millions d'enfants, vivent dans une pauvreté extrême (moins de 1,25 USD par jour). Nous n'avons jamais, dans notre histoire, produit autant de denrées alimentaires (Brunel, 2009). Pourtant, plus de 842 millions de personnes dans le monde, soit une personne sur sept, ne mangent toujours pas à leur faim. Paradoxe des

paradoxes, les pauvres et ceux qui ont faim sont à plus de 75% des ruraux et la plupart (65%) sont des producteurs de denrées alimentaires (Olinto et al., 2013). Cela, dans la perspective des acteurs paysans que nous avons rencontré au cours de nos enquêtes, devrait être le point de départ – et le point d'arrivée – de la réflexion autour du Programme de développement post-2015.

Dans la foulée de l'Année internationale de l'agriculture familiale (2014) et des réflexions en cours pour l'élaboration d'un programme pour le développement post-2015 au sein des institutions de l'ONU, le moment est propice à un changement de paradigme en ce qui concerne les questions de la faim et de la pauvreté extrême. Une approche fondée sur le renforcement de systèmes alimentaires locaux permettrait de répondre en grande partie à ces deux objectifs. Pour que le programme de développement post-2015 parvienne à éliminer la faim et l'extrême pauvreté, il faut impérativement rétablir la capacité d'agir des États afin qu'ils soient en mesure de soutenir les démarches visant à renforcer les systèmes alimentaires locaux. C'est, à notre avis, dans une telle perspective que doit être envisagée le double rôle de la coopération internationale dans ce programme de développement : 1) militer pour le retrait de l'agriculture des ententes commerciales internationales, pour la reconnaissance du droit à l'alimentation et le respect de la souveraineté alimentaire et ; 2) soutenir les initiatives des États, des organisations paysannes, des entreprises d'économie sociale et, plus largement, de la société civile pour développer des systèmes alimentaires territorialisés et durables.

BIBLIOGRAPHIE

- Abbink, J., M. de Bruijn et K. van Walraven (dir.). (2003). *Rethinking Resistance: Revolt and Violence in African History*, Leiden et Boston: Brill.
- AFAFO (2008). « Rapport d'une mission d'évaluation externe, octobre-novembre 2008 », Advisors for African Farmers Organisations /Agriterro/ROPPA, décembre, 75 pages, URL : <http://www.fidafrique.net/IMG/pdf/LeRoppa2008.pdf>
- Ake, C. (1978). *Revolutionary Pressures in Africa*, London: Zed Press.
- Alebikiya, M. (1993) « The Association of Church Development Projects (ACDEP) in Northern Ghana », dans Wellard, Kate et James G. Copestake (dir.), *Non-Governmental Organizations and the State in Africa*, Londres et New York: Routledge, pp.195-209.
- Al-Hassan, R.M., D.B. Sarpong et A. Mensah-Bonsu (2006). « Linking smallholders to markets », *Ghana Strategy Support Program Background Paper No. GSSP 0001*, Department of Agricultural Economics and Agribusiness, University of Ghana, Legon.
- Amanor, K., A. Denbake et K. Wellard (1993). « Ghana: A Country Overview », dans Wellard, Kate et James G. Copestake (dir.), *Non-Governmental Organizations and the State in Africa*, Londres et New York: Routledge, pp.183-201.
- Amin, S. (1970). *L'accumulation à l'échelle mondiale. Critique de la théorie du sous-développement*, Paris: Anthropos.
- Amin, S. (1972). « Underdevelopment and Dependence in Black Africa: Historical Origin », *Journal of Peace Research*, Vol. 9 no.2, pp. 105-120.
- Amin, S. (1973). *Neocolonialism in West Africa*, Londres: Penguin.
- Amin, S. (1976). *La Nation arabe. Nationalismes et luttes de classes*, Paris: Editions de Minuit.
- ANSD (2013). « Rapport définitif du recensement général de la population et de l'habitat, de l'agriculture et de l'élevage », Agence nationale de la statistique et de la démographie, Gouvernement du Sénégal.
- Apter, D. (1967). *The Politics of Modernisation*, Chicago: Chicago University Press.
- Asibey-Bonsu, P. (2012). « Farmer's organizations in West and Central Africa : high expectations, hard realities. Ghana country report », Mai, Fondation Farm/IRAM/Bureau Issala, 61 pages, URL : http://www.fondation-farm.org/zoe/doc/etudfarm_201302_rblein_opghana_1.pdf
- ASPRODEB et IPAR (2007). « Dimensions structurelles de la libéralisation pour l'agriculture et le développement rural. Programme RuralStruc - Phase I », 255 pages. Téléchargé en ligne, janvier 2011, URL : http://siteresources.worldbank.org/AFRICAEXT/Resources/RURALSTRUC-SENEGAL_Phase1.pdf

- Atengdem, P.B. (2009). « Workshop Report on the Formation of the Ghana Federation of Agricultural Producers (GFAP). A Network of Farmers' Apex organizations in Ghana », Octobre, 44 pages.
- Ayres, J.M. (2001). « Transnational Political Processes and Contention Against the Global Economy », *Mobilization: An International Quarterly*, vol. 6, no. 1, pp. 55-68.
- Ba, C.O.; O. Ndiaye et M.L. Sonko (2002). « Le mouvement paysan (1960-2000) », dans Diop, Momar-Coumba (dir.), *La société sénégalaise entre le local et le global*, Paris : Karthala, pp. 257-281.
- Banégas, R., M.-E. Pommerolle et J. Siméant (2010) (dir.), Dossier « Lutter dans les Afriques », *Genèses* vol. 4, no 81, 168 pages.
- Banque mondiale (2003). *Reaching the rural poor: A renewed strategy for rural development*. Washington, DC
- Banque mondiale (2012). *Rapport sur le développement dans le monde 2012*, Washington : Banque mondiale, 62 pages, URL :
- Barbedette, L. (1998). « Une lecture de la diversité des modes d'organisation paysans. Regards paysans sur 10 OP au Burkina, en Côte d'Ivoire, en Guinée et au Mali », Document du projet pilote Instruments et Méthodes pour le renforcement des organisations, 27 pages.
- Bayart, J.-F., A. Mbembe et C. Toulabor (1992). *Le politique par le bas en Afrique noire. Contributions à une problématique de la démocratie*, Paris: Karthala.
- Beaud S. et Weber F. (1998). *Guide de l'enquête de terrain*, Paris : La Découverte
- Beudet, P., R. Canet et M.-J. Massicotte (dir.) (2010). *L'altermondialisme - Forums sociaux, résistances et nouvelle culture politique*, Montréal : Écosociété.
- Beinart, W., et C. Bundy (1987). *Hidden Struggles in Rural South Africa*, Berkeley: University of California Press.
- Bélières J.-F., P.-M. Bosc, G. Faure, S. Fournier et B. Losch (2002). « What future for West Africa's family farms in a world market economy? », *IIED*, Issue Paper n° 113, London, 36 pages.
- Belloncle, G. (1982). *La question paysanne en Afrique noire*, Paris: Karthala.
- Benkahla, A. (2010). « Analyse des plans d'investissements agricoles ECOWAP/PDDAA. Les cas du Sénégal, du Mali et de la CEDEAO », *Étude de l'IPAR*, Dakar, 60 pages. Téléchargé en ligne 11 septembre 2011, URL : http://www.ipar.sn/sites/default/files/Analyse_Plans_Investissements_IPAR.pdf
- Bénot, Y. (1969). *Idéologies des indépendances africaines*, Paris : Maspéro, 431 pages
- Bernstein H. et T. Byres (2001). « From Peasant Studies to Agrarian Change », *Journal of Agrarian Change*, vol. 1, no. 1, pp.1-56.
- Bernstein, H. (1977). « Notes on Capital and Peasantry », *Review of African Political Economy* no. 10, pp.60-73.

- Berthelot, J. (2001). *L'agriculture, talon d'Achille de la mondialisation : clés pour un accord agricole solidaire à l'OMC*, Paris: L'Harmattan.
- Blee, K. et V. Taylor (2002). « Semi-Structured Interviewing in Social Movement Research ». In B. Klandermans et S. Staggenborg (dir.), *Methods of Social Movement Research* Minneapolis et London: Minnesota University Press, pp. 92-117.
- Blein et al., (2007). « La souveraineté alimentaire en Afrique de l'Ouest : des principes à la réalité », document préparé par le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO) dans le cadre du 1^{er} Forum régional sur la souveraineté alimentaire organisé par le ROPPA à Niamey en novembre 2006, mars, 63 pages. Téléchargé en ligne 11 septembre 2011, URL : <http://www.oecd.org/fr/csao/publications/38525905.pdf>
- Borras, S.M. (2009). « La Via Campesina and its Global Campaign for Agrarian Reform », dans S. M. Borras, M. Edelman et C. Kay (dir.), *Transnational Agrarian Movements Confronting Globalization*, Malden, MA: Wiley-Blackwell, pp. 91-121.
- Borras, S. M., M. Edelman et C. Kay (2009). « Transnational Agrarian Movements: Origins and Politics, Campaigns and Impact », dans S. M. Borras, M. Edelman et C. Kay (dir.), *Transnational Agrarian Movements Confronting Globalization*, Malden, MA: Wiley-Blackwell, pp. 1-36.
- Bosc, P.-M., J. Berthomé, B. Losch et M.-R. Mercoiret (2003). « Le grand saut des organisations de producteurs agricoles africaines: de la protection sous tutelle à la mondialisation », dans M. Totté, T. Dahou et R. Billaz (dir.), *La décentralisation en Afrique de l'Ouest. Entre politique et développement*, Paris: Karthala, pp. 147-164.
- Bouamama, S. (2014). *Figures de la révolution africaine. De Kenyatta à Sankara*, Éditions Zones.
- Boussard, J.-M., et H. Delorme (2007). *La régulation des marchés agricoles internationaux : un enjeu décisif pour le développement*, Paris: L'Harmattan.
- Bradford, H. (1987). *A Taste of Freedom: The ICU in Rural South Africa 1924-1930*, New Haven: Yale University Press.
- Bratton, M. (1994). *Civil Society and Political Transition in Africa*, Institute for Development Research, IDR Reports, vol. 11, no. 6.
- Brenner, N. (1999). « Beyond State-Centrism? Space, Territoriality, and Geographical Scale in Globalization Studies », *Theory and Society* no. 28, pp. 39-78.
- Cabral, A. (1975). *Unité et Lutte*, Paris: Maspero.
- Carter, S. et M. Little (2007). « Justifying Knowledge, Justifying Method, Taking Action: Epistemologies, Methodologies, and Methods in Qualitative Research ». *Qualitative Health Research*, 17(10), 1316-1328.
- CEDEAO (2005). « La politique agricole régionale de l'Afrique de l'Ouest : l'ECOWAP. Faire de l'agriculture le levier de l'intégration régionale », Commission de la CEDEAO, URL : <http://www.privatesector.ecowas.int/fr/event/ouaga/presentationspdf/2BFECOWAPRESENT.pdf>

- CEDEAO (2005). « Mémoire relatif aux enjeux du secteur agricole dans la politique de commerce extérieur de la CEDEAO : implications pour la négociation de l'Accord de Partenariat Economique avec l'Union Européenne ».
- CETRI (2010). *État des résistances dans les Suds – Afrique*. Alternatives Sud.
- Chaliand, G. (1977). *Revolution in the Third World : Myths and Prospects*, New York: Viking Press.
- Chamberlin, J. (2007). « Defining smallholder agriculture in Ghana: Who are smallholders, what do they do and how are they linked with markets? » GSSP Background Paper 6. Washington, DC: IFPRI.
- Chamberlin, J. (2008) « It's a Small World After All: Defining Smallholder Agriculture in Ghana », Discussion Paper no.823.' Washington, DC: IFPRI
- Chauveau, J.-P. (1992). « Du populisme bureaucratique dans l'histoire institutionnelle du développement rural en Afrique de l'ouest », *Bulletin de l'APAD*, no 4.
- Chauveau, J.-P. (2007). « Sociétés agraires, urbanisation et question foncière. Une exception africaine ? », *Cahiers Agricultures*, Vol. 16, no. 5, Septembre-Octobre.
- Cissokho, M. (2009). *Dieu n'est pas un paysan*, Bonneville et Paris: GRAD et Présence Africaine.
- Comaroff, J. (1985). *Body of Power, Spirit of Resistance: The Culture and History of a South African People*, Chicago: University of Chicago Press.
- Conway, J. (2008). Geographies of Transnational Feminisms: The Politics of Place and Scale in the World March of Women », *Social Politics*, Vol. 15, no. 2, pp. 207-231.
- Copans, J. (1998). *L'enquête ethnologique de terrain*, Paris : Nathan.
- Coquery-Vidrovith, C. (1976). »The Political Economy of the African Peasantry and Modes of Production », dans P. Gutkind et I. Wallerstein (dir.), *The Political Economy of Contemporary Africa*, Beverly Hills: Sage, pp. 90-111.
- Corcuff, P. (2007). *Les nouvelles sociologies* (2e ed.). Paris: Armand Colin.
- Cornwall, A. (2002). « Making Spaces, Changing Places: Situating Participation in Development », Londres: Institute of Development Studies, Working Paper no 170, Octobre, 43 pages.
- CSA (2011). « Participation des organisations paysannes et de leurs faîtières à la sécurité alimentaire et aux flux commerciaux dans les marchés des produits de base. Rapport pays : Ghana », Projet WAF no 6349 : Sécurité alimentaire et organisations intermédiaires : évaluation et identification des besoins de renforcement des capacités des organisations paysannes dans six pays de l'UEMOA et de la CEDEAO, avril, 84 pages, URL : http://www.csa-be.org/IMG/pdf_Rapport_Ghana_FINAL.pdf.
- De Schutter, O. (2012). « Mission au Canada », Rapport final: Le droit à l'alimentation, facteur de changement », Rapport du Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, Olivier De Schutter, à la Vingt-deuxième session du Conseil des droits de l'homme le 24 décembre 2013.

- De Schutter, O. (2014). « Rapport final: Le droit à l'alimentation, facteur de changement », Rapport soumis par le Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, Olivier De Schutter, à la Vingt-cinquième session du Conseil des droits de l'homme le 24 janvier 2014.
- Delcourt, L., B. Duterme et F. Polet (dir.) (2004). *Mondialisation des résistances - L'état des luttes*, Paris : Editions Syllepse
- Della Porta, D. et S. Tarrow (dir.). (2005). *Transnational Protest et Global Activism*, Lanham: Rowman et Littlefield.
- Della Porta, D., M. Andretta, L. Mosca et H. Reiter (dir.) (2006). *Globalization from Below: Transnational Activists and Protest Networks*, Minneapolis: University of Minnesota Press.
- Della Porta, D., H. Kriesi et D. Rucht (1999). *Social Movements in a Globalizing World*, New York: St. Martin's Press.
- Deslauriers, J.-P. (1991). *Recherche qualitative : guide pratique*, Montréal: McGraw-Hill.
- Desmarais, A. A. (2003). *The Via Campesina: Peasants Resisting Globalization*, University of Calgary, Thèse de doctorat.
- Desmarais, A. A. (2008). *La Via Campesina. Une réponse paysanne à la crise alimentaire*, Montréal: Écosociété.
- Develtere, P., I. Pollet et F. Wanyama (dir.) (2009). *L'Afrique solidaire et entrepreneuriale. La renaissance du mouvement coopératif africain*, Bureau international du travail et Institut de la Banque mondiale.
- Dia, A. T. et A. S. Fall (s.d.). « Stratégies de réduction de la pauvreté (DSRP) et politiques agricoles au Sénégal », Réseau d'expertise des politiques agricoles (REPA).
- Diagne, D. et D. Pesche (dir.) (1995). « Les organisations paysannes et rurales. Des acteurs du développement en Afrique sub-saharienne », Chaire de Sociologie Rurale, Institut National Agronomique, Réseau GAO, Groupe de travail « État et organisations rurales », mars.
- Diedhou, F. (1998). *Mouvement paysan sénégalais. Les sentiers du futur*, Dakar: Fondation rurale ouest-africaine (FRAO), 102 pages.
- Dufour, P. et I. Giraud (2007). « The Continuity of Transnational Solidarities in the World March of Women, 2000 and 2005: A Collective Identity-Building Approach », *Mobilization*, vol. 12, no. 3, pp. 307-322.
- Dufour, P. et R. Goyer (2009). « Analyse de la transnationalisation de l'action collective: proposition pour une géographie des solidarités transnationales », *Sociologie et sociétés*, vol. 41, no. 2, pp.111-134.
- Duncan A. et J. Howell (1992). « Structural Adjustment and the African Farmer ». Overseas Development Institute, London.
- Dwyer P. et L. Zeilig (2012). *African Struggles Today: Social Movements Since Independence*, Chicago: Haymarket Books.

- Economist Intelligence Unit (2012). *Democracy index 2012*, URL: <http://country.eiu.com/AllCountries.aspx>.
- Edelman, M. (1998). « Transnational Peasant Politics in Central America », *Latin American Research Review*, vol. 33, no. 3, pp.49-86.
- Edelman, M. (1999). *Peasants Against Globalization: Rural Social Movements in Costa Rica*, Stanford: Stanford University Press.
- Edelman, M. (2001). « Social Movements: Changing Paradigms and Forms of Politics », *Annual Review of Anthropology*, no. 30, pp. 285-317.
- Éla, J.-M. (1987). *L'Afrique des villages*, Paris: Karthala.
- Emery, N. (2010). « GNAFF Strategic Development Plan Review », ACIDI/VOCA, 38 pages, URL: <http://partners.cta.int/GNAFF/Documents/final%20Report%20on%20SDP%20Review%20by%20Nathan.pdf>
- Enda Diapol (dir.) (2007). *Les dynamiques transfrontalières en Afrique de l'Ouest. Analyse des potentiels d'intégration de trois « pays-frontières » en Afrique de l'Ouest*, Paris et Dakar : Karthala.
- Engel, U. et G. R. Olsen (2005). *The African Exception: Conceptual Notes on Governance in Africa in the New Millennium*, Ashgate, 176 pages.
- Fall, A.S. (2001). « Pratiques de mise en réseau en Afrique de l'Ouest : l'expérience des organisations faïtières d'organisations paysannes et d'ONG », CTA, Union Européenne et ACP, Wageningen, Pays Bas, 120 pages
- Fall, A.S. (2009). « Le mouvement coopératif sénégalais, intégré à l'économie sociale », dans Develtere, Patrick; Ignace Pollet et Fredrick Wanyama (dir.), *L'Afrique solidaire et entrepreneuriale. La renaissance du mouvement coopératif africain*, Bureau international du travail et Institut de la Banque mondiale
- Fall, A.S. et L. Favreau (dir.) (2007). *L'Afrique qui se refait Initiatives socioéconomiques des communautés et développement en Afrique noire*, Presses de l'Université du Québec, Collection Pratiques et politiques sociales et économiques, 414 pages.
- Fall, A.S. et M. Diouf (2000). « La société civile en Afrique de l'Ouest : configurations et défis », *Économie et Solidarités*, vol. 31, no. 2, pp. 82-109.
- Fanon, F. (1961). *Les damnés de la terre*, Paris: Maspéro.
- Fanon, F. (1964). *Pour la révolution africaine*, Paris: Maspéro.
- FAO (2011). *The State of Food Insecurity in the World*.
- FAO (2012). « Statistiques 2012 de FAOSTAT », consulté le 25 avril 2013, URL: faostat.fao.org
- Favreau, L. et M. Hébert (2012). *La transition écologique de l'économie*, Québec : PUQ.

- Favreau L. et A.S. Fall (2005). « L'Etat social dans une perspective Nord Sud. Essai d'analyse politique », Colloque international du Réseau de création de richesse en contexte de précarité (Québec, CRCP).
- Favreau, L. et E. Molina (2012). *Le mouvement coopératif québécois et la solidarité internationale : l'expérience de SOCODEVI*, Rimouski : ARUC Développement territorial et coopération.
- Favreau, L., G. Larose et A.S. Fall (dir.) (2004). *Altermondialisation, économie et coopération internationale*, Québec et Paris : Presses de l'Université du Québec et Karthala, 404 pages.
- Faye, J. (2007). « Influencer les politiques publiques : l'expérience des OP du Sénégal », IPAR, Dakar, Sénégal, 5 pages.
- Featherstone, D. (2008). *Resistance, Space, and Political Identities. The Making of Counter-Global Networks*, West Sussex, UK: Wiley-Blackwell.
- Featherstone, D., R. Phillips et J. Waters (2007). « Introduction: Spatialities of Transnational Networks », *Global Networks*, Vol. 7, no. 4, pp. 383-391.
- FIDA (2009). « Support to Farmers' Organizations in Africa Program (SFOAP). Pilot phase 2009-2012 », 12 pages. URL; http://www.ifad.org/farmer/2013/SFOAP_2009.pdf
- FIDA (2011). « Rapport sur la pauvreté rurale 2011 », Rome : Fonds international de développement agricole, 324 pages, URL : <http://www.ifad.org/rpr2011/report/f/rpr2011.pdf>.
- FIDA et FAO (2012). « Des institutions rurales innovantes pour améliorer la sécurité alimentaire », Rome : FAO et FIDA, 119 pages. Téléchargé en ligne décembre 2012, URL : http://www.ifad.org/pub/institutions/IBPublication_f.PDF
- Fields, K. (1985). *Revival and Rebellion in Colonial Central Africa*, Princeton: Princeton University Press.
- FRAO (n.d.). « Génèse de la Fondation rurale de l'Afrique de l'Ouest », téléchargé en ligne septembre 2011, URL : <http://msgold.frao.info/IMG/pdf/Historique.pdf>
- Freedom House (2012). *Freedom in the world 2012*, URL: <https://freedomhouse.org/report/freedom-world/freedom-world-2012#.VG-uT2erRIE>
- Gauthier, B. (1997). « Introduction », dans B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*, Québec: Presses de l'Université du Québec, pp. 1-18.
- Gazibo, M. (2006). *Introduction à la politique africaine*, Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.
- Gentil, D. (1986). *Les mouvements coopératifs en Afrique de l'Ouest : interventions de l'État ou organisations paysannes?*, Paris: L'Harmattan.
- Gentil, D. et M.-R.Mercoiret (1991). « Y a-t-il un mouvement paysan en Afrique noire? », *Revue Tiers Monde*, no. 128, pp. 867-886.

- Giddens, A. (1987). *La constitution de la société. Éléments de la théorie de la structuration*, Paris: Presses universitaires de France.
- Giri, J. (1986). *L'Afrique en panne : vingt-cinq ans de développement*, Paris: Karthala.
- Goodwin, J. et J.M. Jasper (1999). « Caught in a Winding, Snarling Vine: The Structural Bias of Political Process Theory », *Sociological Forum*, vol. 14, no. 1, pp.27-54.
- Goodwin, J. et J.M. Jasper (2004a). « Trouble in Paradigms », dans J. Goodwin et J. M. Jasper (dir.), *Rethinking Social Movements. Structure, Meaning and Emotion*, Lanham: Rowman et Littlefield, pp. 75-93.
- Goodwin, J. et J.M. Jasper (dir.). (2004b). *Rethinking Social Movements. Structure, Meaning and Emotion*. Lanham: Rowman et Littlefield.
- Government of Ghana (2003). « Analysis and policy statement. Vol. I of Ghana poverty reduction strategy 2003–2005: An agenda for growth and prosperity », URL: <http://siteresources.worldbank.org/ghanaextn/Resources/GhanaPRSP.pdf>.
- Grier, B. (1981). « Underdevelopment, Modes of Production, and the State in Colonial Ghana », *African Studies Review*, Vol. 24, No. 1, pp. 21-47.
- Guenau M.-C. et B. Lecomte (1998). *Sahel: les paysans dans les marigots de l'aide*, Paris : L'Harmattan.
- Gwynne, R. et C. Kay (dir.). (2004). *Latin America Transformed: Globalization and Modernity*, London et New York: Arnold et Oxford University Press.
- Harbeson, J. W., D. Rothchild et N. Chazan (1994). *Civil Society and the State in Africa*, Boulder et London: Lynne Rienner.
- Hazard, E. (dir.) (2005). « Négociations commerciales internationales et réduction de la pauvreté : Le livre blanc sur le coton », Enda éditions : Dakar, 164 pages.
- Hobsbawm, E. (1959). *Primitive Rebels: Studies in Archaic Forms of Social Movement in the 19th and 20th Centuries*, Manchester: Manchester University Press.
- Hobsbawm, E. (1973). « Peasants and politics », *Journal of Peasant Studies*, vol. 1, no. 1, pp. 3-22.
- Hodgkin, T. L. (1957). *Nationalism in colonial Africa*, New York: New York University Press.
- Hours, B. (2007). « La sociologie du développement dans la Revue Tiers Monde. 50 années pour une discipline improbable », *Revue Tiers Monde*, vol. 3, no. 191, pp. 699-717.
- Hrabanski, M. et D. Pesche (2010). « Les organisations paysannes sénégalaises dans les négociations des APE ». Montpellier : CIRAD, 58 pages.
- Hunt, Scott A., R.D. Benford et D.A. Snow (1994). « Identity Fields: Framing Processes and the Social Construction of Movement Identities », dans Enrique Laraña, Hank Johnston, and Joseph Gusfield (dir.), *New Social Movements: From Ideology to Identity*, Philadelphia: Temple University Press, pp. 185-208.

- Imig, D. et S. Tarrow (1999). « The Europeanization of Movements? Contentious Politics and the European Union. October 1983-March 1995 », dans D. Della Porta, H. Kriesi et D. Rucht (dir.), *Social Movements in a Globalizing World*, New York: MacMillan, pp. 112-133.
- Imig, D. et S. Tarrow (2001). « Mapping the Europeanization of Contention », dans D. Imig et S. Tarrow (dir.), *Contentious Europeans: Protest and Politics in an Emerging Polity*, Lanham: Rowman et Littlefield, pp. 27-49.
- Imig, D. et S. Tarrow (2002). « La contestation politique dans l'Europe en formation », dans R. Balme, D. Chabanet et V. Wright (dir.), *L'action collective en Europe*, Paris: Presses de Sciences Po, pp. 195-223.
- Jacob, J.-P. et P. Lavigne Delville (dir.). (1994). *Les associations paysannes en Afrique. Organisation et dynamiques*, Paris: Karthala.
- Jewsiewicki, B. (1980). « Political Consciousness among African Peasants in the Belgian Congo », *Review of African Political Economy*, no. 19, pp. 23-32.
- Johnston, H. et B. Klandermans (1995). *Social Movements and Culture*, Minneapolis: University of Minnesota Press.
- Kasfir, N. (1998a). « Civil Society, the State and Democracy in Africa », dans N. Kasfir (dir.), *Civil Society and Democracy in Africa. Critical Perspectives*, London et Portland: Frank Cass, pp. 123-149.
- Kasfir, N. (1998b). « The Conventional Notion of Civil Society », dans N. Kasfir (dir.), *Civil Society and Democracy in Africa. Critical Perspectives*, London et Portland: Frank Cass, pp. 1-20.
- Kaufmann, J.-C. (1996). *L'entretien compréhensif*, Paris : Nathan
- Keck, M. E. et K. Sikkink (1998). *Activists Beyond Borders : Advocacy Networks in International Politics*, Ithaca: Cornell University Press.
- Klandermans, B. et S. Staggenborg (dir.). (2002). *Methods of Social Movement Research*, Minneapolis et London: University of Minnesota Press.
- Kpessa, M.W. (2011). « The Politics of Public Policy in Ghana. From Closed Circuit Bureaucrats to Citizenry Engagement », *Journal of Developing Societies*, Vol 27, no 1, pp.29-56.
- Kurzman, C. (1996). « Structural Opportunity and Perceived Opportunity in Social Movement Theory: The Iranian Revolution of 1979 », *American Sociological Review*, no. 61, pp. 153-170.
- Lara, O. (2000). *La Naissance du panafricanisme*, Paris : Maisonneuve & Larose, 390 pages.
- Larmer, M. (2010). « Social Movement Struggles in Africa », *Review of African Political Economy*, vol. 37, no. 125, pp. 251-262.
- Le Coq, J.-F. (2004). « Farmers' and rural organisations capacity building. The case of the Agricultural Services Sub-sector Investment Project (AgSSIP) and its producer organisation support component. Ghana », Banque mondiale, 42 pages, URL:

<http://siteresources.worldbank.org/EXTSOCIALDEVELOPMENT/Resources/244362-1170428243464/3408356-1170428261889/3408359-1170428299570/AdSSIP-Ghana.pdf?resourceurlname=AdSSIP-Ghana.pdf>

- Lecomte, B. (2008). « Les trois étapes de la construction d'un mouvement paysan en Afrique de l'Ouest », dans J.-C. Devèze (dir.), *Défis agricoles africains*, Paris: Karthala, pp. 119-135.
- Leitner, H., E. Sheppard et K.M. Sziarto (2008), « The spatialities of contentious politics », *Transactions of the Institute of British Geographers*, no 33, pp.157-172.
- Lofland, J. et L.H. Lofland (1995). *Analyzing Social Settings: A Guide to Qualitative Observation and Analysis* (3e ed.). Belmont: Wadsworth.
- Lonsdale, J. (1992). « The Moral Economy of Mau-Mau. Wealth, Poverty and Civic Virtue in Kikuyu Political Thought », dans B. J. Berman et J. Lonsdale (dir.), *Unhappy valley. Conflict in Kenya and Africa. Book Two: Violence and Ethnicity*, London et Nairobi et Athens: James Currey et Heinemann Kenya et Ohio University Press, pp. 315-504.
- Mamdani, M. (1976). *Politics and Class Formation in Uganda*, New York: Monthly Review Press.
- Mamdani, M. et E. Wamba-Dia-Wamba (dir.). (1995). *African Studies in Social Movements and Democracy*, Dakar: Codesria.
- Martinez-Torres, M. E. et P.M. Rosset (2010). « La Via Campesina: the Birth and Evolution of a Transnational Social Movement », *The Journal of Peasant Studies*, vol. 37, no. 1, pp. 149-175.
- Marx, K. (1969 [1851]). *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, Paris: Les Éditions sociales.
- Masson, D. (2006). « Constructing Scale/Contesting Scale: Women's Movement and Rescaling Politics in Quebec », *Social Politics*, vol. 13, no. 4, pp. 462-486.
- Masson, D. (2009). « Politique(s) des échelles et transnationalisation: perspectives géographiques », *Politique et Sociétés*, Vol. 28, no. 1, pp. 113-133.
- Mazoyer, M. (2001). « Protéger la paysannerie pauvre dans un contexte de mondialisation », FAO, Rome.
- McAdam, D., McCarthy, J. D., et Zald, M. N. (dir.). (1996). *Comparative Perspectives on Social Movements. Political Opportunities, Mobilizing Structures, and Cultural Framing*, Cambridge: Cambridge University Press.
- McAdam, D., Tarrow, S., et Tilly, C. (dir.). (2001). *Dynamics of Contention*, Cambridge: Cambridge University Press.
- McCarthy, J. D. (1997). « The Globalization of Social Movement Theory », dans J. Smith, C. Chatfield et R. Pagnucco (dir.), *Transnational Social Movements and Global Politics*, New York: Syracuse University Press, pp. 243-259.
- McKeon, N. (2002). « Organisations paysannes et développement national : L'expérience du Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux au Sénégal (CNCR) », Rome: FAO.

- McKeon, N., Watts, M., et Wolford, W. (2004). « Peasant Associations in Theory and Practice », United Nations Research Institute for Social Development (UNRISD). Civil Society and Social Movements Programme Paper Number 8, Mai.
- McMichael, P. (2009). « Peasants Make Their Own History, But Not Just as They Please », dans S. M. Borras Jr., M. Edelman et C. Kay (dir.), *Transnational Agrarian Movements Confronting Globalization*, Malden, MA: Wiley-Blackwell, pp. 39-60.
- McSween, N. (2006). « La contribution du commerce équitable au développement local au Burkina Faso : les cas de l'Union fruitière et maraîchère du Burkina Faso et du Cercle des sécheurs », Mémoire de maîtrise, Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC), Université du Québec en Outaouais.
- Meillassoux, C. (1973). « The Social Organization of the Peasantry: The Economic Basis of Kinship », *Journal of Peasant Studies*, vol. 1, no. 1, pp. 81-90.
- Melucci, A. (1989). *Nomads of the Present*, Philadelphia: Temple University Press.
- Melucci, A. (1996). *Challenging Codes. Collective Action in the Information Age*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Mendras, H. (1970). *La fin des paysans: changement et innovations dans les sociétés rurales françaises*, Paris: Colin.
- Mercer, C. (2002). « NGOs, Civil Society and Democratization: A Critical Review of the Literature », *Progress in Development Studies*, vol. 2, no. 1, pp. 5-22.
- Mercoiret, M.-R. (2006). « Les organisations paysannes et les politiques agricoles », *Afrique contemporaine* no 217, pp. 135-157.
- Meyer, D. S., N. Whittier et B. Robnett (dir.) (2002). *Social Movements. Identity, Culture, and the State*, Oxford: Oxford University Press.
- Miles, M.B. et M.A. Huberman (2003). *Analyse des données qualitatives*, Paris: De Boeck.
- Ministry of Food and Agriculture (MoFA) (2010). « Agriculture in Ghana. Facts and Figures 2009 », Statistics, Research and Information Directorate (SRID), Accra, Ghana, December.
- Ministry of Food and Agriculture (MoFA) (2001). « Accelerated Agricultural Growth and Development Strategy (AAGDS) », Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, Gouvernement du Ghana, Accra, Ghana.
- Ministry of Food and Agriculture, Department of Agricultural Extension Services (MoFA-DAES) (2011). « FBO Policy Proposal », Document présenté au Forum des FBOs, Dodowa, Ghana, 24-25 novembre 2011, 25 pages .
- Moubitang, E. (2013). « Intégration régionale: La CEDEAO franchit une étape décisive avec l'adoption du tarif extérieur commun », *Bulletin Sentinelle*, no 364, 2013-11-03, consulté en ligne le 6 novembre 2013, URL : <http://www.sentinelle-droit-international.fr/BIBLIO/DOC/DOC20131102232925.pdf>
- Mustapha, A.R. (2006). « Repenser la science politique africaniste », *Bulletin du Codesria* no 3-4, pp.4-11.

- N'Krumah, K. (1962). *Towards Colonial Freedom: Africa in the Struggle against World Imperialism*, London: Heinemann.
- Nyerere, J. (1968). *Freedom and Socialism*, Oxford: Oxford University Press.
- Olinto, P., K. Beegle, C. Sobrado et H. Uematsu (2013). « The State of the Poor : Where are the Poor, Where is Extreme Poverty Harder to End, and What is the Current Profile of the World's Poor ? », Economic Premise Note no. 125. Washington : Banque mondiale.
- Olivier de Sardan, J.-P. (2012). « Le culturalisme traditionaliste africaniste. Analyse d'une idéologie scientifique », *Cahiers d'études africaines*, vol. 3-4, nos. 198-199-200, pp. 419-453.
- Olivier de Sardan, J.-P. (1991). « L'anthropologie du changement social et du développement comme ambition théorique ? », *Bulletin de APAD*, vol.1, no.1.
- Olivier de Sardan, J.-P. (2008). *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain-La-Neuve : Academia-Bruylant, 368 pages.
- Ollivro, J. (2009). « Territoires : de la communauté de destins à une communauté de desseins », *Le journal de l'école de Paris du management*, vol. 6, no. 80, pp.31-36.
- OMD. « Statistiques de suivi des OMD », consulté le 25 avril 2013, URL : <http://mdgs.un.org/unsd/mdg/Data.aspx>
- Onana, J. (2007). « L'explication politique africaniste et l'histoire: à propos de « l'historicité » des sociétés africaines », *Social Science Information*, vol. 46, no. 2, pp. 273-303.
- Onumah, G.E., J.R. Davis, U. Kleih et F.J. Proctor (2007). « Empowering smallholder farmers in markets: Changing agricultural marketing systems and innovative responses by producer organizations », ESFIM Working Paper 2: IFAD, CTA, AGRICORD.
- Opoku-Mensah, P. (2007). « Restructuring African Development Politics: NGOs and Development Policy Making in Ghana », dans Opoku-Mensah, Paul; David Lewis et Terje Tvedt (dir.), *Reconceptualising NGOs and their Roles in Development: NGOs, Civil Society and the International Aid System*, Aalborg : Aalborg Universitetsforlag, pp.247-275.
- Otayek, R. (1999). « Afrique : les identités contre la démocratie », *Autrepart*, no. 10.
- Ouédraogo, B.L. (1990). *Entraide villageoise et développement. Groupements paysans au Burkina Faso*, Paris : L'Harmattan.
- Owusu, J.G.K., Y. Osei et F. Baah (2002). « Current Issues in Agriculture in Ghana: The Future of Family Farming », article préparé pour IIED Sahel, Dakar.
- Oxfam (2000). *Impact of Trade Liberalisation on the Poor. Deregulation and the Denial of Human Rights*, Londres: Oxfam/Institute of Development Studies.
- Padmore, G. (1962). *Panafricanisme ou Communisme? La prochaine lutte pour l'Afrique*, Paris : Éditions Présence africaine, 471 pages.

- Pagnucco, R. (1997). « The Transnational Strategies of the Service for Peace and Justice in Latin America », dans J. Smith, C. Chatfield et R. Pagnucco (dir.), *Transnational Social Movements and Global Politics*, New York: Syracuse University Press, pp. 123-138.
- Palmer, R. et N. Parsons (dir.) (1977). *The Roots of Rural Poverty in Central and Southern Africa*, London: Heinemann Educational Books.
- Para Diallo, M. et J. Vogel (1996). *L'Afrique qui réussit : vie et combats d'un leader paysan guinéen*, Paris : Syros.
- Pesche, D. (2007). « Dynamique d'organisation des ruraux et renforcement des capacités pour l'élaboration des politiques publiques en Afrique subsaharienne », dans J.-M. Boussard et H. Delorme (dir.), *La régulation des marchés agricoles internationaux. Un enjeu décisif pour le développement*, Paris: L'Harmattan, pp. 229-243.
- Pesche, D. (2009). « Construction du mouvement paysan et élaboration des politiques agricoles en Afrique subsaharienne: le cas du Sénégal », *Politique africaine*, no. 114, pp. 139-155.
- Pile, S. et M. Keith (1997). « Geographies of Resistance », London et New York: Routledge.
- Pires, A. (1997). « Échantillonnage et recherche qualitative: essai théorique et méthodologique », dans Poupart, Deslauriers, Groulx, Laperrière, Mayer, Pires, *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal: Gaëtan Morin, pp. 113-169.
- PNUD (2011). « Rapport sur le développement humain 2011 », Programme des Nations Unies pour le développement, Genève.
- Pommerole, M-E. et J. Siméant (2008). « Voix africaines au Forum social mondial de Nairobi. Les chemins transnationaux des militantismes africains », *Cultures et Conflits*, no.70, pp. 129-149.
- Pradervand, P. (1989). *Une Afrique en marche. La révolution silencieuse des paysans africains*, Paris: Plon.
- Prempeh, E.O.K. (2006). *Against Global Capitalism. African Social Movements Confront Neoliberal Globalization*, Ashgate, 198 pages.
- Prod'homme, J.-P. (1995). « Organisations paysannes et professionnalisation de l'agriculture en Afrique noire », dans M. Haubert (dir.), *Les paysans peuvent-ils nourrir le Tiers Monde?*, Paris: Publications de la Sorbonne, pp. 197-214.
- Ranger, T. (1985). *Peasant Consciousness and Guerilla Warfare in Zimbabwe*, Berkeley: University of California Press.
- Ranger, T. (1986). « Resistance in Africa: From Nationalist Revolt to Agrarian Protest », dans G. Okihiro (dir.), *Resistance*, Amherst: University of Massachusetts Press.
- Reed, T. V. (2005). *The Art of Protest: Culture and Activism from the Civil Rights Movement to the Streets of Seattle*, Minneapolis: University of Minnesota Press.
- Resnick, D. et R. Birner (2008). « Agricultural Strategy Development in West Africa. The False Promise of Participation? », International Food Policy Research Institute.

- Risse, T., S. Ropp et K. Sikkink (dir.). (1999). *The Power of Human Rights: International Norms and Domestic Change*, New York: Cambridge University Press.
- Rist, G. (1996). *Le Développement. Histoire d'une croyance occidentale*, Paris : Presses de Science Po.
- Rivkin, A. (1969). *Nation-building in Africa: Problems and Prospects*, New Brunswick, N.J.: Rutgers University Press.
- Rodney, W. (1972). *How Europe Underdeveloped Africa*, Dar es Salaam: Tanzania Publishing House.
- Rootes, C. (2002). « The Europeanization of Environmentalism », dans R. Balme, D. Chabanet et V. Wright (dir.), *L'action collective en Europe*, Paris: Presses de Sciences Po, pp.377-404.
- Rotberg, R.I. et A.A. Mazrui (dir.). (1970). *Protest and Power in Black Africa*, New York: Oxford University Press.
- Roy, S.N. (2006). « L'étude de cas », dans B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données* (4e ed.), Québec: Presses de l'Université du Québec, pp. 159-184.
- Rubin, H.J. et I.S. Rubin (1995). *Qualitative Interviewing: The Art of Hearing Data*, Thousand Oaks: Sage Publications.
- Ryfman, P. (2004). *Les ONG*, Paris : La Découverte, 122 pages.
- Salifu, A., G.N. Francesconi et S. Kolovalli (2010). « A Review of Collective Action in Rural Ghana », IFPRI Discussion Paper no 998, 40 pages, URL : <http://www.ifpri.org/sites/default/files/publications/ifpridp00998.pdf>
- Savoie-Zacj, L. (2006). « L'entrevue semi-dirigée », dans B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*, Québec: Presses de l'Université du Québec, pp. 293-316.
- Schwartz H. (1979). *Qualitative Sociology. A Method to the Madness*, New York : Free Press
- Scott, J. C. (1976). *The Moral Economy of the Peasant: Rebellion and Subsistence in Southeast Asia*, New Haven, CT: Yale University Press.
- Scott, J. C. (1985). *Weapons of the Weak : Everyday Forms of Peasant Resistance*, New Haven et London: Yale University Press.
- Scott, J. C. (2008). *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*, Paris: Éditions Amsterdam.
- Senghor, L. (1971). *Liberté 2 : Nation et voie africaine du socialisme*. Paris : Seuil.
- Sheppard, E. (2002). « The Spaces and Times of Globalization: Place, Scale, Networks, and Positionality », *Economic Geography*, Vol. 78, no. 3, pp. 307-330.
- Shivji, I. (1975). « Peasants and Class Alliances », *Review of African Political Economy*, mai-oct, no. 3, pp. 10-18.

- Siméant, J. (2010). « "Économie morale" et protestation – Détours africains », *Genèses*, vol. 4, no. 81, pp. 142-160.
- Smith, J. (2005). « Building Bridges or Building Walls? Explaining Regionalization Among Transnational Social Movement Organizations », *Mobilization*, vol. 10, no. 2, pp. 251-269.
- Smith, J., C. Chatfield et R. Pagnucco (1997). *Transnational Social Movements and Global Politics*, New York: Syracuse University Press.
- Smith, J., R. Pagnucco et C. Chatfield (1997). « Social Movements and World Politics. A Theoretical Framework », dans J. Smith, C. Chatfield et R. Pagnucco (dir.), *Transnational Social Movements and Global Politics*, New York: Syracuse University Press, pp. 59-77.
- Snow, D.A. et R.D. Benford (1988). « Ideology, Frame Resonance, and Participant Mobilization », dans B. Klandermans, H. Kriesi et S. Tarrow (dir.), *From Structure to Action: Comparing Social Movement Participation across Cultures*, Greenwich, CT: JAI Press, pp. 197-218.
- Snow, D. A. et D. Trom (2002). « The Case Study and the Study of Social movements », dans B. Klandermans et S. Staggenborg (dir.), *Methods of Social Movement Research*, Minneapolis et London: University of Minnesota Press, pp. 146-172.
- Stavenhagen, R. (1969). *Les classes sociales dans les sociétés agraires*, Paris: Éditions Anthropos.
- Stiglitz, J. (2002). *La Grande Désillusion*, Paris : Fayard, 324 pages.
- Stiglitz, J. (2010). *Le Triomphe de la cupidité*, Paris : Les Liens qui Libèrent, 473 pages.
- Sugimura, K. (2007). « Les paysans africains et l'économie morale », *Revue du MAUSS*, vol. 2, no. 30, pp. 185-197.
- Tarrow, S. (1998). *Power in Movement*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Tarrow, S. (2000). « La contestation transnationale », *Cultures et Conflits*, nos. 38-39, pp. 187-223.
- Tarrow, S. (2005). *The New Transnational Activism*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Tarrow, S. et D. Della Porta (2005). « Conclusion: "Globalization", Complex Internationalism, and International Contention », dans D. Della Porta et S. Tarrow (dir.), *Transnational Protest et Global Activism*, Oxford: Rowman et Littlefield, pp. 227-246.
- Tarrow, S. et D. McAdam (2005). « Scale Shift in Transnational Contention », dans D. Della Porta et S. Tarrow (dir.), *Transnational Protest et Global Activism*, Oxford: Rowman et Littlefield, pp. 121-147.
- Taylor, V. et N. Whittier (1992). « Collective Identity in Social Movement Communities: Lesbian Feminist Mobilization », dans A. D. Morris et C. McClurg Mueller (dir.), *Frontiers in Social Movement Theory*. New Haven: Yale University Press.

- Thompson, E.P. (1971). « The Moral Economy of the English Crowd in the Eighteenth Century », *Past et Present*, no 50, pp. 76-136.
- Tiffen, P., J. MacDonald, H. Maamah et F. Osei-Opare (2004). « Tree-minders to Global Players: Cocoa Farmers in Ghana », dans Marilyn Carr (dir.), *Chains of Fortune: Linking Women Producers and Workers with Global Markets*, Londres: Commonwealth Secretariat, pp. 11-44.
- Tilly, C. (1995). « To Explain Political Processes », *The American Journal of Sociology*, vol. 100, no. 6, pp. 1594-1610.
- Tocqueville, A. de (1992, c1835). *De la démocratie en Amérique Tome 1*, Paris: Les Éditions Gallimard.
- Toulmin C. et B. Guèye (2003). « Transformations de l'agriculture ouest-africaine et rôle des exploitations familiales », Institut International pour l'environnement et le développement (IIED), dossier no.123, décembre, 106 pages.
- Touraine, A. (1978). *La voix et le regard*, Paris: Seuil.
- Touré, E.H.S.N. (2002). « Tendances et perspectives de l'agriculture », dans M.-C. Diop (dir.), *La société sénégalaise entre le local et le global*, Paris: Karthala, pp. 189-225.
- Tshiyembe, M. (1998). « La science politique africaniste et le statut théorique de l'État africain : un bilan négatif », *Politique africaine* no.71, pp. 109-132.
- UEMOA (2002). Politique agricole de l'UEMOA.
- Verlet, M. (1996). « Le Ghana sous Rawlings : ajustement et pouvoir », *Politique Africaine* no. 64, pp. 89-100.
- Wanyama, F.O., P. Develtere, and I. Pollet (2008). « Reinventing the wheel? African cooperatives in a liberalized economic environment », Working paper for the Belgian Federal Ministry for Social Integration. Leuven, Belgium: University of Leuven.
- Watts, M. (1983). *Silent Violence. Food, Famine and Peasantry in Northern Nigeria*, Berkeley: University of California Press.
- Way, S.-A. (2001). « Impact of Macroeconomic Policies on the Right to Food. The Case of Zambia », Londres : Service de recherche et d'analyse d'Oxfam international.
- Wiest, D. (2006). *Institutional Contexts and the Geography of Collaboration in Transnational Social Movement Organizations, 1980-2000*, State University of New York, Stony Brook.
- Wolf, E.R. (1966). *Peasants*, Englewood Cliffs, N.J. : Prentice-Hall.
- Wolf, E.R. (1969). *Peasant Wars in the Twentieth Century*, New York: Harper and Row.
- Yin, R.K. (2003). *Case Study Research: Design and Methods*, Thousand Oaks: Sage Publications.
- Zannou, A. (2010). « Determinants of intra-ECOWAS trade flows », *African Journal of Business Management*, vol. 4, no. 5, pp. 678-686.
- Zeilig, L. (dir.) (2009). *Class Struggle and Resistance in Africa*, Chicago: Haymarket Books.

Zoundi, J. (2003). « Innovation technologique dans le processus de changement structurel de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest : Quel rôle pour la recherche et la vulgarisation agricole », Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, OCDE, Paris.

Documents organisationnels

CNCR (1998a). « CNCR Info », no 2, août

CNCR (1998b). « CNCR Info », no 3, novembre.

CNCR (2000a). « CNCR Info », no 6, février

CNCR (2000b). « CNCR Info », no 7, mars

CNCR (2000c). « CNCR Info », no 8, juillet

CNCR (2001). « Rapport d'activités du Bureau exécutif au Congrès ordinaire », Dakar, 16-17 juin 2001.

CNCR (2011). « Compte rendu de l'Atelier national de réflexion sur l'investissement agricole au Sénégal – juillet 2011 », 54 pages.

CNCR (2010). « Rapport d'activités du Bureau exécutif au Congrès ordinaire », Dakar, 3-4 décembre 2010, 22 pages, URL : http://cncr.org/IMG/pdf/Rap_Congr_partie_1.pdf

CNCR/FONGS/IPAR (2010). « Comment les exploitations familiales peuvent-elles nourrir le Sénégal? Évaluation de la portée stratégique de la problématique de la productivité des exploitations familiales », Synthèse d'étape, janvier, 74 pages, URL: http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf_Comment_les_EF_peuvent_elles_nourrir_Le_Senegal_Draft_ok.pdf

CNCR/FONGS/IPAR (2011). « Mise en œuvre d'un dispositif de veille et de renforcement des performances des exploitations familiales : Atelier final de partage des expériences des organisations de producteurs », 5 pages.

CNCR/FONGS/IPAR (2011). « Mise en œuvre d'un dispositif de veille et de renforcement des performances des exploitations familiales au Sénégal et en Afrique de l'Ouest : Rapport de l'atelier de lancement - 21 au 23 mars 2011 », 54 pages.

CNCR (2008). « Rapport introductif de l'atelier sur la crise alimentaire : *Voix paysannes vers les voies de la souveraineté alimentaire* », 21-23 janvier 2008, Dakar, Sénégal, 10 pages.

CNCR (1997). « Le Conseil national de concertation et de coopération des ruraux : un instrument des Fédérations nationales socio-professionnelles au bénéfice du mouvement paysan sénégalais », décembre, 8 pages.

Comité de pilotage international Nyéléni (2007). « Nyéléni 2007. Forum pour la souveraineté alimentaire », Rapport du Forum tenu à Sélingué, Mali, du 23 au 27 février 2007, 76 pages, URL : http://nyeleni.org/DOWNLOADS/Nyeleni_FR.pdf

FONGS (1997). « Rapport d'activités du secrétariat général 1995-1997 », novembre, 39 pages.

- FONGS (1997). « Bilan synthétique des actions réalisées dans le programme biennal », 6 pages.
- FONGS (1997). « Approche stratégique de renforcement des capacités d'action de développement dans les associations membres de la FONGS (1998-2001) », septembre, 56 pages.
- FONGS (1998). « Programme quadriennal. Bilan des réalisations du semestre 1 », août.
- SOS Faim (1998). « Renforcement des capacités d'action des associations membres de la FONGS », février, 31 pages.
- ROPPA (2001). « Atelier régional sur la définition des grandes orientations de la politique agricole de l'UEMOA. Rapport final », ROPPA.
- ROPPA (2006a). « Proposition du ROPPA pour la mise en œuvre et la défense de la politique agricole de la CEDEAO (ECOWAP) », 5 avril, 13 pages.
- ROPPA (2006b). Évaluation à mi parcours des négociations de l'APE entre l'Afrique de l'Ouest et l'Union européenne au titre de l'article 37.4 de l'Accord de Cotonou. Contribution du ROPPA. Rapport remis lors de la Réunion du Comité ministériel de suivi (CMS) les 28-30 novembre 2006, Abuja, URL : <http://www.ifad.org/events/epa/5.pdf>
- ROPPA (2006c). « 4^{ième} Convention ordinaire. Résolution finale », Saint-Louis, Sénégal, 30 mars au 2 avril 2006, 9 pages, URL : http://www.roppa.info/IMG/pdf/RESOLUTION_FINALE_V1.pdf
- ROPPA (2012). « Atelier de réflexion, de formation et de préparation du ROPPA dans la mise en œuvre des politiques agricoles et commerciales régionales », Communication du ROPPA sur le processus de participation des organisations paysannes à l'élaboration des politiques agricoles et économiques régionales, avril, URL : http://www.roppa.info/IMG/pdf/Communication_ROPPA_Participation_des_OP_Politiques.pdf
- ROPPA (2004). « Rapport d'activité 2000-2003 », 3^e Convention ordinaire du ROPPA, Lomé, Togo, janvier, 16 pages.
- ROPPA (2006). « Rapport d'activité 2004-2006 », 4^e Convention ordinaire du ROPPA, Saint-Louis, Sénégal, mars-avril 2006.
- Six S (1988). « Rapport du secrétariat exécutif au Conseil d'administration (année 1985-1986) », Ouahigouya, Burkina Faso, octobre, 217 pages.
- Six S (1988). « Rapport du secrétariat exécutif au Conseil d'administration (année 1987-1988) », Ouahigouya, Burkina Faso, octobre, 46 pages.

Observations participantes

Sénégal

- Bureaux du CNCR et de la FONGS
- Ateliers et conférences tenues pendant le « Forum Paysan » organisé par le CNCR dans le cadre du Forum Social Mondial 2011, Dakar, site du « Village paysan » établi par le CNCR, 25-29 janvier 2011.
- Atelier national de préparation de l'atelier sous-régional sur les exploitations familiales en Afrique de l'Ouest, Hotel Ndiambour, Dakar, 7-9 mars 2011.

Ghana

- Bureaux du FONG, d'ECASARD, du GNAFF et du PFAG.
- Conférences et débats lors du « FBO Forum » (Forum sur les Organisations paysannes) organisé par le service d'extension du Ministère de l'alimentation et de l'agriculture, Dodowa, Ghana, 23-25 novembre 2011.

APPENDICE A

CATÉGORIES D'INTERVIEWÉS

Au Québec

	Fonction	Organisme	Catégorie
1	Dirigeant	UPA DI	Organisme d'appui OCI
2	Responsable de programme	SOCODEVI	Organisme d'appui OCI
3	Responsable de programme	CECI	Organisme d'appui OCI

Au Sénégal

	Nom	Organisme	Catégorie
1	Ancien responsable	FONGS, Programme Carrefour	Conseiller employé par la FONGS
2	Dirigeant	Interprofession horticole	OP non membre du CNCR
3	Chercheur	IPAR	Organisme sénégalais d'appui aux OP
4	Technicien	CNCR	PF membre du ROPPA
5	Conseiller	FONGS	OP membre du CNCR
6	Conseiller politique	ROPPA	ROPPA
7	Conseiller politique	CEDEAO	CEDEAO
8	Conseiller	Oxfam-GB au Ghana	OCI
9	Conseiller	Coopération Suisse	OCI
10	Conseiller	Hub rural	Organisme régional d'appui aux OP
11	Leader paysan	Association des producteurs de coton du Sénégal	OP membre du CNCR

12	Leader paysan	ROPPA et Plateforme paysanne du Niger	ROPPA
13	Leader paysan	ROPPA et IRPAD Mali	ROPPA
14	Leader paysan	ASPRODEB	Organisme membre du CNCR
15	Leader paysan	ASPRODEB	ASPRODEB
16	Leader paysan	UNCAS	OP membre du CNCR
17	Leader paysan	FENOP	OP burkinabé non affilié au ROPPA
18	Leader paysan	CNCR	PF membre du ROPPA
19	Leader paysan	CNCR et Fenagie-Pêche	CNCR
20	Employé	CNCR	PF membre du ROPPA
21	Leader paysan	Cadre régional de concertation des ruraux (CRCR) de Casamance	OP membre de la FONGS
22	Leader paysan	FONGS et ASESCAW	OP membre du CNCR
23	Dirigeant	Conférence des ministres de l'agriculture de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (CMA-AOC)	Institution interétatique régionale
24	Chercheur	IPAR	Organisme sénégalais d'appui aux OP
25	Dirigeant	Responsable de programmes, FRAO	Organisme régional d'appui aux OP
26	Leader paysan	ROPPA et CNOP-Mali	ROPPA
27	Leader paysan	ROPPA et CNCR	ROPPA
28	Leader paysan	ROPPA	ROPPA
29	Leader paysan	Confédération des coopératives et mutuelles du Sénégal	OP membre du CNCR
30	Leader paysan	Fenagie pêche	OP membre de la FONGS

Au Ghana			
	Fonction	Organisme	Catégorie
1	Chercheur	University of Legon, College of Agriculture & Consumer Science	Université
2	Conseiller	Ghana Rice Interprofessional Body (GRIB)	Organisme conseil en agriculture
3	Conseiller	ACDI Ghana	OCI
4	Leader paysan	APFOG	OP membre du GFAP
5	Conseiller	FAO Regional Office	Institution internationale
6	Leader paysan	Kuapa Kokoo	OP non membre du GFAP
7	Conseiller	COCOBOD	Organisme public cacao
8	Dirigeant	Ghana Cooperative Council (GCC)	Organisme non membre du GFAP
9	Conseiller	Policy Planning (MoFa)	MoFA
10	Dirigeant	DAES-MoFA	MoFA
11	Conseiller	DAES-MoFA	MoFA
12	Dirigeant	Ghana Trade and Livelihood Coalition (GTLC)	Organisme ghanéen d'appui aux OP
13	Conseiller	Oxfam Ghana	OCI
14	Dirigeant	International Fertilizer Development Center (IFDC)	OCI
15	Leader paysan	APFOG	OP membre du GFAP
16	Leader paysan	APFOG	OP membre du GFAP
17	Leader paysan	APFOG	OP membre du GFAP
18	Leader paysan	FONG et GFAP	OP membre du GFAP
19	Leader paysan	FONG et GFAP	GFAP

20	Leader paysan	FONG	OP membre du GFAP
21	Leader paysan	GNAFF	OP membre du GFAP
22	Leader paysan	PFAG et GFAP	OP membre du GFAP
23	Employé	PFAG	OP membre du GFAP
24	Leader paysan	PFAG	OP membre du GFAP
25	Leader paysan	Ghana Cotton Farmers Association	OP membre du PFAG
26	Leader paysan	GNAFF	OP membre du GFAP
27	Dirigeant	General Agricultural Workers Union (GAWU)	Organisation agricole syndicale ghanéenne
28	Dirigeant	Seed Producers Association of Ghana (SeedPAG)	Association membre de l'APFOG

APPENDICE B

Grilles d'entretien et d'observation

GRILLE A. ENTRETIEN AVEC DES ACTEURS AYANT PARTICIPÉ À LA CRÉATION DU ROPPA ET/OU À SON DÉVELOPPEMENT

Parcours militant

- Avant la création du ROPPA, avez-vous participé à d'autres organisations ou rencontres qui réunissaient des paysans de plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest?
- Si oui, lesquels? Comment ces organisations/rencontres se comparent-elles au ROPPA selon vous (mêmes acteurs, partenaires, etc.)?
- Si non, connaissez-vous des personnes ayant participé à de telles rencontres? Lesquelles?
- Comment avez-vous amorcé votre participation à la création / au développement du ROPPA? Comment cela s'inscrivait-il dans votre parcours militant?
- Quel est la nature de votre implication dans le ROPPA? Dans votre organisation nationale?

Relations entre le ROPPA et ses membres

- À votre avis, quel est le principal rôle du ROPPA comparé au rôle de votre organisation nationale?
- Pouvez-vous me parler des relations entre elles des organisations nationales membres du ROPPA? De leurs relations avec le ROPPA?
- D'après vous, est-ce que les relations entre les paysans dans la sous-région ont changé depuis la création du ROPPA? Si oui, comment?

Relations avec les partenaires et autres réseaux militants

- À votre connaissance, quels sont les principaux partenaires du ROPPA? S'agit-il des mêmes partenaires que ceux de votre Plate-forme ?
- Pouvez-vous me parler de la Plateforme panafricaine des organisations paysannes? Quel serait, selon vous, son rôle par rapport à celui du ROPPA?
- Pouvez-vous me parler des relations du ROPPA / de votre Plate-forme nationale avec d'autres mouvements paysans (Via Campesina, etc.) ou d'autres mouvements sociaux (FSM, mouvement altermondialiste, etc.)
- Pouvez-vous me parler des relations du ROPPA avec d'autres organisations internationales réunissant des producteurs agricoles (la FIPA, par exemple)?

Relations entre acteurs à l'échelle sous-régionale

- Quels sont, selon vous, les acteurs du secteur agricole les plus importants à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest? Comment qualifieriez-vous les rapports entre ces acteurs?
- Pouvez-vous me parler des relations entre le ROPPA et les institutions sous-régionales (CEDEAO, UEMOA, CILSS)? Selon vous, est-ce que cette relation a changé dans le temps? Est-ce qu'elle change maintenant?
- Comment qualifieriez-vous les relations entre les institutions sous-régionales et les gouvernements nationaux dans la sous-région?
- Avez-vous l'impression que la mise en place du ROPPA fait une différence dans les débats sur l'agriculture dans la sous-région? À l'échelle nationale? Si oui, comment? Si non, pourquoi?

L'échelle sous-régionale dans les stratégies du mouvement

- Quel sont, selon vous, les principaux enjeux qui touchent actuellement les paysans dans la sous-région? Quel est, selon vous, l'endroit où se prennent les décisions importantes en ce qui concerne ces enjeux?
- Selon vous, est-ce que l'endroit/le lieu/l'espace où se prennent les décisions concernant l'agriculture a changé? Si oui, depuis quand?

- Où pensez-vous que les paysans doivent se mobiliser en priorité (national, sous-régional, international) autour de ces enjeux?
- Quel rôle joue, selon vous, la sous-région en matière d'agriculture et de politique agricole et agroalimentaire comparé à l'espace national?

Les similitudes/différences des espaces nationaux de la sous-région

- Quels sont, selon vous, les particularités agricoles de votre pays? Comment se comparent-elles avec les particularités agricoles de la sous-région? Quels sont les principaux défis auxquels devra faire face l'agriculture dans votre pays? Et dans la sous-région?
- Quelles sont, selon vous, les particularités des paysans de votre pays comparé aux paysans des autres pays membres du ROPPA (similitudes/différences)?
- Pouvez-vous me parler des organisations nationales des pays qui ne sont pas membres du ROPPA mais qui font partie de la zone Afrique de l'Ouest (Cap Vert, Liberia, Nigeria) ou de la zone APE (Mauritanie)? D'après vous, pourquoi ne sont-ils pas devenus membres du ROPPA? Pourquoi le ROPPA veut-il (sauf pour la Mauritanie) en faire des membres en règle?

Finalement, comment voyez-vous le ROPPA dans 20 ans?

Ceci conclut l'entretien. Avant d'éteindre l'appareil ou de mettre fin à notre discussion, auriez-vous quelque chose d'autre à ajouter?

**GRILLE B. ENTREVUE AVEC DES ACTEURS EXTERNES
(ORGANISATIONNELS) AYANT CONTRIBUÉ À LA CRÉATION DU
ROPPA OU À SON DÉVELOPPEMENT (OCI, ETC.)**

Le ROPPA

- Comment avez-vous été appelé à participer à la création / au développement du ROPPA? Comment cela s'inscrivait-il dans les priorités de votre organisation?
- Avant la création du ROPPA, avez-vous contribué à l'organisation d'autres rencontres qui réunissaient des paysans de plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest?
- Si oui, lesquels et comment ces organisations/rencontres se comparent-elles au ROPPA selon vous (mêmes acteurs, mêmes partenaires, etc.)?
- Si non, connaissez-vous des personnes ayant participé à de telles rencontres ou des organisations y ayant contribué ?
- Quel est la nature de votre implication avec le ROPPA? Avec ses organisations nationales membres?

Relations avec les partenaires et autres réseaux militants

- Outre votre organisation, quels sont, à votre connaissance, les principaux partenaires du ROPPA? S'agit-il des mêmes partenaires que ceux qui soutiennent certaines Plate-formes nationales ?
- Pouvez-vous me parler de la Plateforme panafricaine des organisations paysannes? Quel est, selon vous, son rôle par rapport à celui du ROPPA?
- Pouvez-vous me parler des relations du ROPPA / des Plate-formes nationales avec d'autres mouvements paysans (Via Campesina, etc.) ou d'autres mouvements sociaux (FSM, mouvement altermondialiste, etc.)
- Pouvez-vous me parler des relations du ROPPA avec d'autres organisations internationales réunissant des producteurs agricoles (la FIPA, par exemple)?

Relations entre les organisations nationales membres du ROPPA

- À votre connaissance, quelles sont les relations des organisations nationales avec le ROPPA? Leurs relations entre elles?
- À votre connaissance, est-ce que certaines Plate-formes nationales entretiennent des relations directes avec les Plate-formes nationales d'autres pays? Si oui, lesquelles? Est-ce que certaines d'entre elles entretenaient des relations directes avant la création du ROPPA? Si oui, lesquelles?
- D'après vous, est-ce que les relations entre les paysans dans la sous-région ont changé depuis la création du ROPPA? Si oui, comment?

Relations entre acteurs à l'échelle sous-régionale

- Quels sont, selon vous, les acteurs du secteur agricole les plus importants à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest? Comment qualifieriez-vous les rapports entre ces acteurs?
- Pouvez-vous me parler des relations entre le ROPPA et les institutions sous-régionales (CEDEAO, UEMOA, CILSS)? Selon vous, est-ce que cette relation a changé dans le temps? Est-ce qu'elle change maintenant?
- Comment qualifieriez-vous les relations entre les institutions sous-régionales et les gouvernements nationaux dans la sous-région?
- Avez-vous l'impression que la mise en place du ROPPA fait une différence dans les débats sur l'agriculture dans la sous-région? À l'échelle nationale? Si oui, comment? Si non, pourquoi?

L'échelle sous-régionale dans les stratégies du mouvement

- Quel sont, selon vous, les principaux enjeux qui touchent actuellement les paysans dans la sous-région?
- Quel est, selon vous, l'endroit où se prennent les décisions importantes en ce qui concerne ces enjeux? Est-ce que cet endroit a changé? Si oui, comment?
- Diriez-vous que les paysans se mobilisent autour de cet enjeu en priorité à l'échelle locale, nationale, sous-régionale, internationale...?

- Quel rôle joue, selon vous, la sous-région en matière d'agriculture et de politique agricole et agroalimentaire comparé à l'espace national?

Les similitudes/différences des espaces nationaux de la sous-région

- Quelles sont, selon vous, les particularités des paysans du ou des pays dans lequel/lesquels vous intervenez comparé aux paysans des autres pays membres du ROPPA (similitudes/différences)?
- Quels sont, selon vous, les particularités agricoles du ou des pays dans lequel/lesquels vous intervenez? Comment se comparent-elles avec les particularités agricoles de la sous-région? Quels sont les principaux défis auxquels devra faire face l'agriculture dans ce/ces pays et dans la sous-région?
- Pouvez-vous me parler des organisations nationales des pays qui ne sont pas membres du ROPPA mais qui font partie de la zone Afrique de l'Ouest (Cap Vert, Liberia, Nigeria) ou de la zone APE (Mauritanie)? D'après vous, pourquoi ne sont-ils pas devenus membres du ROPPA? Pourquoi le ROPPA veut-il (sauf pour la Mauritanie) en faire des membres en règle?

Enfin, comment voyez-vous le ROPPA dans 20 ans?

Ceci conclut l'entretien. Avant d'éteindre l'appareil ou de mettre fin à notre discussion, auriez-vous quelque chose d'autre à ajouter?

GRILLE D'OBSERVATION DES ACTIVITÉS DU ROPPA OU DES PLATEFORMES NATIONALES

Évènement ou activité :

Lieu :

Date et heure :

1. L'évènement ou l'activité (quoi et pourquoi?)
 - a. Type d'activité/évènement
 - b. Raison de l'activité/évènement
2. Les dispositifs matériels (comment? où?)
 - a. Déroulement de l'activité/évènement (fonctionnement)
 - b. Lieu de la rencontre/manifestation
 - c. Durée
3. Les participants (qui?)
 - a. Absences/présences
 - b. Interactions interpersonnelles ou alliances visibles
 - c. Situations de malaise ou de conflits visibles
4. Les points de vue des participants
 - a. Sujets discutés
 - b. Éléments faisant consensus
 - c. Éléments en débat
5. Place de l'espace sous-régional dans les discours
 - a. Mots/phrases utilisées dans les références à l'espace sous-régional
 - b. Qui en parle? Dans quel contexte? et selon quelle logique (stratégique, solidarité...?)

GRILLE D'OBSERVATIONS DES MANIFESTATIONS PUBLIQUES

Évènement :

Lieu :

Date et heure :

1. L'évènement (quoi et pourquoi?)
 - c. Type d'évènement
 - d. Raison de l'évènement
2. Les dispositifs matériels (comment? où?)
 - a. Déroulement de l'évènement
 - b. Lieu de la manifestation
 - c. Durée
3. Les participants (qui?)
 - a. Absences/présences
 - b. Interactions interpersonnelles ou alliances visibles
 - c. Situations de malaise ou de conflits visibles
4. Les discours
 - a. Problématisation de la manifestation par les organisateurs
 - b. Points de vue des participants
5. Place de l'espace sous-régional dans les discours
 - a. Mots/phrases utilisées dans les références à l'espace sous-régional
 - b. Qui en parle? Dans quel contexte? et selon quelle logique (stratégique, solidarité...?)

GRILLE D'ANALYSE DOCUMENTAIRE

Titre du document :

Thème/Sujet :

Lieu de production :

Date de production/diffusion :

1. Le document

- a. Type de document (communiqué de presse, document d'analyse, rapport etc.)
- b. Raison de sa production/diffusion (dans quel but ce document a-t-il été produit: réponse à un évènement d'actualité?, appel à mobilisation, etc.)
- c. À qui est destiné ce document? (membres, public large, communauté internationale, etc.?) et par qui a-t-il été produit?

2. L'enjeu

- a. Problématisation de l'enjeu
- b. Dimension spatiale de la problématisation

Appendice C

Pays membres des réseaux transfrontaliers

Membres des Six S, de la PFPS, du ROPPA, de l'UEMOA et de la CEDEAO

Six S	PFPS (CILSS) ⁶⁶	ROPPA	UEMOA	CEDEAO
		Bénin	Bénin	Bénin
Burkina Faso	Burkina Faso	Burkina Faso	Burkina Faso	Burkina Faso
	Cap-Vert			Cap-Vert
		Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire
Gambie	Gambie	Gambie		Gambie
		Ghana		Ghana
		Guinée		Guinée
Guinée-Bissau	Guinée-Bissau	Guinée-Bissau	Guinée-Bissau	Guinée-Bissau
		Liberia		Liberia
Mali	Mali	Mali	Mali	Mali
Mauritanie	Mauritanie			
Niger	Niger	Niger	Niger	Niger
				Nigeria
Sénégal	Sénégal	Sénégal	Sénégal	Sénégal
		Sierra Leone		Sierra Leone
Togo		Togo	Togo	Togo
	Tchad			
OP de 8 États	9 Plateformes membres	13 Plateformes membres	8 États membres	15 États membres

⁶⁶ Quatre États sont devenus nouvellement membres du CILSS en mai 2013: le Bénin, le Togo, la Côte d'Ivoire et la Guinée.

APPENDICE D

Plateformes paysannes membres du ROPPA

Pays	Année d'adhésion	Plateforme membre	Création de la PF
Bénin	2000	Plate-forme Nationale des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles du Bénin (PNOPPA-Bénin)	2001
Burkina Faso	2000	Confédération Paysanne du Faso (CPF)	2002
Côte d'Ivoire	2000	Association nationale des OPA de côte d'ivoire (ANOPACI)	1998
Gambie	2000	Cadre de concertation des organisations paysannes en Gambie	?
Ghana	2006	FONG (GFAP)	2009
Guinée	2000	Conseil national des organisations paysannes de Guinée	2004
Guinée-Bissau	2000	Quadro Nacional de Concertação das Organizacoes Camponenses y Productores Acgricolas da Guiné Bissao	2001
Liberia	2006	Plateforme du Liberia	?
Mali	2000	Coordination nationale des organisations paysannes du Mali	1996
Niger	2000	Plate Forme Paysanne du Niger	1998
Sénégal	2000	Conseil national de concertation et de coopération des ruraux (CNCR)	1997
Sierra Leone	2006	Plate-forme du Sierra Leone	?
Togo	2000	Coordination togolaise des organisations paysannes et de producteurs agricoles (CTOP)	2001